

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE: 11,9%



C'EST, POUR FÉVRIER 1996, LE TAUX DE PÉNÉTRATION DE FORD MOTORS, NUMÉRO 5 SUR LE MARCHÉ AUTOMOBILE DE L'EUROPE DE L'OUEST.

Source: Constructeurs européens d'automobiles

Maladie: des primes à revoir

L'Office fédéral des assurances sociales estime que 300.000 assurés ont versé des primes d'assurance maladie trop élevées. Il a demandé à sept des plus grandes caisses-maladie une réduction de primes rétroactive au 1er janvier 1996 dans 12 cantons.

Page 3

● Lire ci-dessous notre commentaire

E

Jolis coups de phares!

Par Raymond Gremaud



Tourmentée depuis des mois par une foule qui lui reproche d'avoir roulé les assurés dans la farine avec «sa» loi sur l'assurance ma-

ladie, Ruth Dreifuss a eu le bon réflexe. Elle a ordonné des enquêtes sur les primes dans l'assurance maladie. Jolis coups de phares! Le résultat de ces travaux permet des réponses si éclairantes que le peuple en redemandera sans doute.

Les enquêtes montrent par exemple avec précision le poids des primes pour une classe moyenne qui ne bénéficie plus d'un soutien arrosé. Il se révèle écrasant au point que cette partie de la population doit modifier son mode de vie. Qu'en sera-t-il si les coûts de la santé continuent de s'envoler, comme il faut le prévoir à cause du vieillissement de la population?

L'opération met aussi au jour des disparités qui font froid dans le dos. Genève et Vaud assument les cotisations de très loin les plus chères de Suisse. Leurs assurés, et ceux de Romandie en général (tous au-dessus de la moyenne nationale), payeraient-ils pour les assurés alémaniques? Question explosive. On attend avec intérêt la réponse de Ruth Dreifuss, pour l'instant éludée sous prétexte de manque d'éléments d'analyse.

Ce qui est moins connu, c'est que Genève détient la palme des primes les plus antisociales. Une famille avec quatre enfants, au revenu imposable de 20.000 francs et sans fortune, doit mettre 42% de ce revenu (ou 8400 francs) pour ses cotisations maladie. Bien que subventionnée, c'est une prime à rendre malade! A comparer avec 4% du revenu (ou 800 francs) pour une même famille à Neuchâtel...

La santé relève certes des cantons d'abord. Cette préséance n'exécuse pas les cantons les plus riches - Genève, Zurich et Bâle notamment - de laisser un fardeau si écrasant sur le dos des plus faibles.

Révélateurs également, les écarts de primes d'une même caisse-maladie au sein d'un même canton! Ils sont parfois considérables et suscitent eux aussi des interrogations. Ruth Dreifuss juge certains écarts de coûts non plausibles et exige que les assureurs remboursent. Tant mieux pour les 300.000 assurés concernés, mais toucher ainsi aux primes, n'est-ce pas, à terme, condamner la Berne fédérale à subventionner à nouveau les caisses-maladie?

Les données de l'Ofas permettent un précieux questionnement. L'aube d'une ère de statistiques nouvelles s'annonce peut-être, susceptible d'apporter une saine transparence et - qui sait - des remèdes au problème des coûts de la santé. N'est-ce pas en connaissant mieux les sources du mal qu'il sera possible de le soigner enfin avec efficacité?

◇ R. G.

HOCKEY SUR GLACE/ Promotion en ligue A

Le HCC au paradis!



QUELLE PROMOTION! - Hier soir à Zurich, le HC La Chaux-de-Fonds (au centre Laurent Stehlin) a retrouvé la ligue nationale A, seize ans après l'avoir quittée. Face à Grasshopper, il suffisait d'un match nul aux joueurs de Riccardo Fuhrer, admirables de volonté et de courage, pour pouvoir être sûrs d'être promus. Ils ont fait mieux, en s'imposant par un petit but d'écart (4-3) à l'issue d'une rencontre haletante. Les réussites ont été l'œuvre de Chiriaev (deux fois), Leimgruber et Oppliger.

keystone/diener

Page 21

«L'EXPRESS»/ Site ouvert dès aujourd'hui sur le Web

Rendez-vous sur Internet



ÇA Y EST! - Bonne nouvelle pour les surfeurs des autoroutes de l'information: dès aujourd'hui, à l'adresse <http://www.lexpress.ch>, vous pouvez entrer en communication avec votre quotidien sur le réseau Internet. Diverses rubriques attendent les curieux et les annonceurs. Vous pouvez même vous adresser directement aux responsables et aux journalistes de «L'Express», qui se feront un plaisir de vous répondre personnellement.

Pierre Treulhard/ E

Pages 11 et 31

CANTON DE NEUCHÂTEL

Ecole normale: nombreux clausus reconduits

Le projet de loi sur le maintien et la promotion de l'agriculture cantonale a été renvoyé en commission. Ainsi en a hier décidé à une majorité évidente le Grand Conseil, qui était réuni au Château. Par ailleurs, et en dépit de l'opposition de la gauche, il a reconduit la restriction des admissions à l'Ecole normale, pour la période allant de 1996 à l'an 2000.

Page 11

VILLE DE NEUCHÂTEL

Gestes incontrôlés, enfants blessés

Pénible histoire pour un couple dont les enfants vivent en institution: à la maison lors des dernières vacances de Pâques, leur bébé et le petit garçon de la femme ont ensuite présenté des contusions et le tibia fracturé pour le nourrisson. Pensionné AI, le jeune homme a dû comparaître hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel.

Page 13

VOTRE SOMMAIRE

▶ HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Suisse.....	3-5
Monde.....	5-7
Entreprendre.....	9
▶ NEUCHÂTEL	
Canton.....	11-12
Ville.....	13
Région.....	15-19
▶ SPORTS	
Actualité sportive.....	21-26
▶ EN PLUS	
Internet.....	31
L'histoire du chat.....	33
Décès, naissances.....	35
Cinéma.....	37
Agenda.....	38
Programmes TV.....	39
Météo.....	40
▶ À VOTRE SERVICE	
Bourse.....	9
Mot caché.....	20
Feuilleton.....	22
Mots croisés.....	32
▶ L'EXPRESS-PUB'	
Annonces Express.....	22
Emploi.....	29,32,33,34,36
Immobilier.....	14,24,26,27,28

Encarté dans ce numéro:
ROC Communication
Automobile

PUB

289449-301

sjr
TENNIS SQUASH
BADMINTON
MARIN

EVASION Camp de Pâques pour écoliers de la région de 7 à 16 ans
Du 9 au 12 avril et du 16 au 19 avril
20 heures de sport pour Fr. 150.- (enseignement et repas compris)
(Vous téléphonez - Nous réservons)

CIS - SPORTS & LOISIRS SA
2074 MARIN
Tél. 038 / 33 73 73 - Fax 038 / 33 27 00

MUTATIONS HORLOGÈRES

Montres et microélectronique

Par Christian Piguet

«Il en est du bonheur comme des montres: les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins.»

Chamford, Maximes et Pensées

La Suisse et l'Arc jurassien sont un pays d'horlogers, ceci depuis la fin du XVIII^e siècle. L'industrie horlogère, traditionnellement mécanique, a subi un choc technologique extrêmement important lorsque, vers la fin des années 60, le quartz et l'électronique furent utilisés pour réaliser des montres.

En 1962, l'industrie horlogère suisse créa, puis finança le Centre électronique horloger (CEH), à Neuchâtel, qui est un excellent exemple de recherche communautaire des horlogers suisses. Il fut créé à l'initiative de Gérard Bauer pour développer tout nouveau type de montre: ce fut la montre à quartz.

La réalisation de cette première montre électronique débuta au CEH en 1963-64 pour se terminer en 1967 avec les premières versions de montres à quartz. Plusieurs prototypes de ces montres Beta furent présentées fin 1967 au concours de l'Observatoire de Neuchâtel, et elles remportèrent les 10 premières places du concours. Quatre chronomètres également à quartz occupent les places suivantes: ils sont japonais et nettement moins bons. Loin derrière étaient les montres mécaniques. Cela provoqua l'année suivante la suspension puis l'arrêt de ce concours de l'Observatoire de Neuchâtel.

Une version commerciale Beta 21 fut aussitôt entreprise, en groupant les 110 éléments (transistors) sur le même circuit intégré. La mise sur le marché des 1000 premières pièces eut lieu au printemps 1970. Parallèlement, au Japon et aux Etats-Unis, des fabricants de semi-conducteurs produisirent des montres électroniques, comme Hamilton en 1969, puis Texas Instruments, Intel, Fairchild, des grands noms de fabricants de microprocesseurs. Ces montres comportaient un affichage avec des chiffres et non des aiguilles comme la Beta 21, si bien que l'on assimilait alors souvent «montre électronique» à «montre à affichage numérique». Le choc était encore bien faible, puisqu'en 1974, 96% des montres produites dans le monde étaient mécaniques.

Une précision jusqu'alors jamais atteinte

Une montre à quartz comporte un cristal de quartz. Celui-ci, lorsqu'il est couplé correctement à un oscillateur à quartz, permet de produire un signal qui oscille à une fréquence très stable. Ce signal, par

exemple, passera de 1 Volt à 0 Volt pour revenir à 1 Volt de manière répétitive, et ceci plusieurs milliers de fois par seconde. C'était 8192 fois par seconde pour la première montre à quartz Beta 21, c'est aujourd'hui 32.768 fois par seconde pour presque toutes les montres électroniques (on parle d'une fréquence de 32.768 Hertz).

Le quartz et l'oscillateur remplacent en fait le balancier spiral d'une montre mécanique qui oscille, avec un mouvement de va-et-vient, quelques fois par seconde. Ou alors le balancier d'un morbier. Le fait que la fréquence d'un quartz soit beaucoup plus haute comporte des avantages techniques, le facteur d'amortissement est beaucoup

Hertz, fréquence utilisée pour un moteur vibrant qui entraînait les aiguilles. Le circuit intégré comportant l'oscillateur et les 5 diviseurs était en technologie bipolaire dont les géométries les plus fines avaient 10 microns (10 millièmes de mètres). La consommation totale de la montre était de 15 à 30 fois la consommation des montres électroniques d'aujourd'hui.

L'horlogerie pionnière

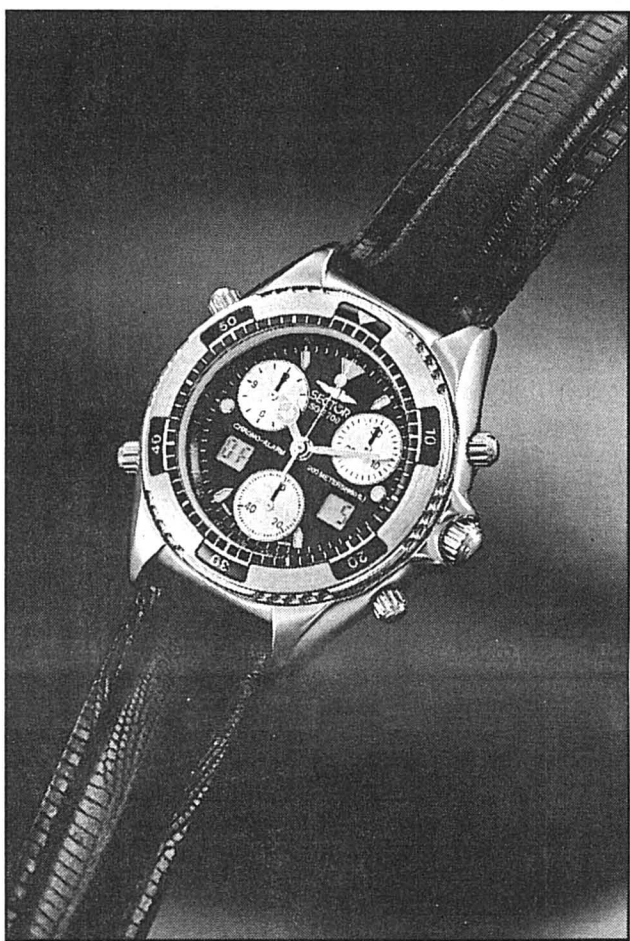
A la fin des années 1960, une nouvelle technologie microélectronique a été utilisée de manière à réduire significativement la consommation du circuit intégré. Elle est bien connue aujourd'hui sous le nom de

technologie CMOS et est utilisée pour tous les microprocesseurs comme le Pentium. Il y a deux types de transistors dont l'un est toujours bloqué si l'autre conduit; en les connectant correctement, il n'y a jamais de courant permanent qui circule dans un circuit électronique, au contraire de toutes les autres technologies. Il faut noter que seule l'horlogerie l'utilisa pendant bien des années, étant en quelque sorte pionnière de la microélectronique basse puissance. Aujourd'hui, la finesse des traits d'une technologie CMOS horlogère est de 1 micron, et la consommation totale d'une montre courante est de moins de 1 microWatt (millionième de Watt) à une tension de 1,5 Volt. Le circuit comporte les diviseurs de fréquence mais aussi un microprocesseur complet pour gérer toutes les fonctions de la montre.

L'industrie horlogère suisse décida au début des années 70 de maîtriser l'ensemble des composants de la montre électronique. C'est donc grâce à l'horlogerie qu'il existe aujourd'hui une microélectronique suisse.

C'est alors qu'eut lieu le choc: l'emploi en Suisse, dans l'Arc jurassien, passa de 89.000 personnes en 1970 à 32.000 en 1985. La production de montres électroniques japonaises à affichage numérique progressa de 1,8 million en 1974 à 19,7 millions en 1978. Toutes les montres mécaniques de bas de gamme disparurent, et l'on se demanda si la Suisse allait devoir se réfugier dans une niche de montres mécaniques haut de gamme. La réaction survint en 1982 avec la Swatch et des ventes de dizaines de millions de montres électroniques par année. La Suisse avait décidé de ne produire que des montres électroniques à aiguilles, dites analogiques. Ce fut un bon choix, une montre suisse de qualité devant ressembler à une montre et non à un gadget. En 1994, la production suisse de montres fut de 65% du marché mondial en valeur (7 milliards de francs), mais de 16% en nombre de montres et de mouvements.

C. P.



INNOVATION TECHNOLOGIQUE - Ce nouveau chronographe ETA à alarme sera présenté le mois prochain à la Foire de Bâle.

moins grand, l'ensemble est moins sensible aux perturbations, ce qui va donner à la montre à quartz une précision jusqu'alors jamais atteinte de quelques minutes par année.

Par contre, il faut diviser cette fréquence pour obtenir un signal de 1 Hertz très précis (ou un va-et-vient par seconde) pour faire avancer le moteur de la montre qui entraîne les aiguilles. C'est un circuit électronique qui va permettre de le faire, soit des diviseurs de fréquence par 2. Un diviseur par 2, réalisé par un ensemble judicieusement connecté de transistors, reçoit par exemple une fréquence de 8 Hertz en entrée et produit en sortie une fréquence de 4 Hertz. C'est pourquoi les fréquences des quartz des montres sont ce qu'elles sont: 32.768 Hertz est 2¹⁵ (2 à la puissance 15), donc il faut 15 diviseurs par 2 pour obtenir exactement 1 Hertz (ou la seconde très précise).

La montre Beta 21, avec son quartz à 8192 Hertz (2¹³), comportait 5 diviseurs par 2 pour obtenir 256

pendant toute [une] semaine les occasions de donner des informations à leurs pairs. [...] Ils étaient invités de longue date à participer à un colloque scientifique à Paris consacré à ce sujet. Ils n'ont pas répondu aux questions de leurs collègues. Et le professeur Will, chargé de présenter la situation en Grande-Bretagne, a rendu une copie blanche et a quitté précipitamment le congrès pour retourner à Londres.

Il y a bientôt sept ans que le dossier est ouvert. [...]

Michèle Biétry
«Le Figaro»

SUISSE-EUROPE

L'heure de vérité

L'avenir européen de la Suisse se joue aujourd'hui au plus haut niveau politique. Le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz et le chef des Affaires étrangères Flavio Cotti vont en effet présenter à leurs collègues du Conseil fédéral un bilan politique intermédiaire des négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE). Echec, pause de réflexion ou tentative de succès rapide? Quel sera le message envoyé à Bruxelles? Plan de bataille d'un enjeu décisif.

Par José Bessard

Aujourd'hui en séance extraordinaire, les sept Sages devraient discuter de la suite à donner aux négociations bilatérales avec l'UE. Disons-le d'emblée: si la Suisse veut éviter de sombrer dans une sorte de «moratoire européen» sans lendemain, il faut parier sur le succès. Reste qu'en raison notamment des conditions internes, cette décision est très délicate à prendre, et le Conseil fédéral aura peut-être même besoin d'un second tour de table d'ici début avril pour clarifier la donne, histoire de procéder entre-temps à une consultation éclair.

Après une tournée au pas de charge des capitales européennes et une rencontre à Zurich avec le négociateur en chef de l'UE Pablo Benavides, le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger et le chef du Bureau de l'intégration Bruno Spinner ont synthétisé à l'intention du gouvernement les résultats de leurs entretiens; entretiens secrets au cours desquels ont été développées, testées, les idées susceptibles de faire aboutir rapidement les négociations, notamment dans les domaines hautement sensibles de la libre circulation des personnes, des transports terrestres et des transports aériens.

Dans ces trois dossiers, la Suisse et l'UE cherchent activement une solution de compromis, un chemin médian qui permettrait aux deux parties d'être satisfaites dans l'immédiat en attendant de rouvrir, plus tard, les questions en suspens (clause évolutive). Les réactions plutôt positives aux idées avancées par la Suisse et le fait que l'UE soit en train d'esquisser des contre-propositions soulignent la volonté de part et d'autre de conclure par un succès. Du côté de l'UE, il est d'ailleurs prévu que le Conseil des ministres des Affaires étrangères (affaires générales) procède à l'évaluation politique des négociations avec la Suisse le 22 avril prochain, voire en mai.

L'épreuve du feu

Mais un succès n'ira pas sans impulsions politiques et adaptation en conséquence des mandats de négociation, de façon à donner aux diplomates en première ligne le souffle et les moyens de réussir rapidement. Pour le Conseil fédéral, toute la question consiste à savoir jusqu'où il est prêt à aller dans le jeu de la négociation, en gardant toujours à l'esprit que les futurs accords bilatéraux doivent être suffisamment solides et prometteurs pour passer l'épreuve du feu d'un éventuel référendum populaire.

Malgré toutes les craintes que peut inspirer cette épée de Damoclès, le coup est parfaitement

jouable. Pour cinq bonnes raisons au moins:

- Les accords bilatéraux en discussion avec l'UE offrent de réels avantages à la Suisse. Ils visent à atténuer, voire supprimer les handicaps de l'isolement actuel pour nos échanges commerciaux, à promouvoir la reconnaissance des diplômes et le recrutement de main-d'œuvre qualifiée, à participer à la recherche européenne, à poser les premiers jalons d'une politique coordonnée des transports dans l'Arc alpin, à libéraliser l'accès au ciel européen, etc.

- Ces accords sont en définitive la seule plate-forme commune qui peut rassembler les divers courants europhobes et europhiles qui divisent la Suisse. Les divergences de vues entre partisans et opposants à toute forme d'intégration sont trop profondes pour que des projets d'intégration plus ambitieux comme l'adhésion à l'UE ne conduisent pas à une confrontation stérile.

Le fantôme de l'EEE

- Le retour du vaisseau fantôme de l'EEE n'est qu'une illusion politique, qui ne tient pas compte des problèmes concrets à résoudre en négociation. Comment prétendre réussir le plus, si le moins échoue?

- C'est à la lumière des résultats des négociations bilatérales qu'il sera possible de lancer une véritable discussion générale sur les perspectives européennes de la Suisse, en connaissance de cause. Ce débat interviendra à l'heure du bilan, soit au cours du second semestre de cette année.

- En cas de référendum contre l'un ou l'autre accord, seule la majorité du peuple est requise (majorité simple). Dans le cas de l'accord EEE ou de l'adhésion à l'UE, la double majorité (peuple et cantons) est obligatoire, en raison de la portée de l'engagement et des modifications constitutionnelles qu'il entraîne.

Aller jusqu'au bout

D'une manière générale, des accords bilatéraux bien équilibrés, assortis de garde-fous (clause de sauvegarde, notamment) permettant d'éviter dérapages ou abus, ne devraient pas susciter de craintes excessives sur l'issue d'un vote populaire. Un isolement total du pays coûterait en effet beaucoup trop cher pour que la majorité de la population suisse n'y regarde pas à deux fois, avant de se lancer dans une aventure sans lendemain.

Dans la situation actuelle, l'intérêt de la Suisse commande à l'évidence d'avoir le courage d'aller jusqu'au bout du processus bilatéral, d'assumer le risque d'un éventuel référendum et d'en expliquer clairement l'enjeu aux citoyennes et citoyens. En un mot: gagner ensemble.

J. B.

MÉDIASCOPE

Un trop long silence

Un changement brutal du discours, puis le silence sur les arguments scientifiques qui pourraient le justifier. Dans l'état actuel des informations, l'attitude britannique apparaît comme incohérente. En annonçant que dix cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob ne pouvaient être expliqués par le passé médical des malades ou leurs prédispositions génétiques, le ministre de la Santé, Stephen Dorrell, aurait dû se

douter qu'il lançait une bombe politique en pleine Chambre des communes.

Le soir même, le président du comité d'experts chargé de suivre le dossier de la «maladie de la vache folle», le professeur John Pattison, laissait à son tour planer un doute inquiétant en affirmant qu'il ne pouvait pas garantir que la consommation de bœuf britannique était sans danger.

Le dossier scientifique de l'encéphalopathie spongiforme bovine et de la maladie de Creutzfeldt-Jakob est extrêmement complexe. Or, les experts britanniques ont esquivé



Le plus ancien journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.
Suisse / Monde: Guy C. Menuisier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.
Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.
Villes: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.
Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.
Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.
Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).
Editeur: Fabien Wolfrath.

● Réforme du gouvernement:
le Conseil fédéral en campagne

Page 5

● Maladie de la vache folle:
l'UE persiste

Page 7



Remise
des oscars

EMMA THOMPSON
- L'actrice britan-
nique a reçu lundi
soir l'oscar de la
meilleure adapta-
tion, pour «Sense
and Sensibility».

Page 5

ASSURANCE MALADIE/ Sept des onze grandes caisses doivent abaisser leurs primes, ordonne l'Ofas

Prière de revoir les tarifs

Sept des onze principales caisses-maladie de Suisse doivent revoir leurs primes à la baisse dans un ou plusieurs cantons. Environ 300.000 assurés devraient bénéficier d'une baisse rétroactive au 1er janvier. L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) poursuit ses contrôles pour les autres caisses.

La nouvelle loi sur l'assurance maladie (LAMal), en vigueur depuis le début de l'année, permet une meilleure comparaison des primes entre assurés et entre cantons. Les clivages mis en évidence préoccupent la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, qui présentait hier à Berne un bilan intermédiaire de l'application de la loi.

Soixante jours pour s'adapter

Au chapitre des primes, l'Ofas a examiné les primes exigées par les onze principales caisses, qui regroupent quelque 85% des assurés. Il a approuvé la majorité des tarifs. Seules 17 primes concernant sept caisses dans douze cantons ont été jugées excessives. Pour l'Ofas, ces primes ne correspondent pas à l'évaluation des coûts que la caisse a présentée pour le canton en question. Toutes les caisses doivent être contrôlées d'ici la fin avril.

L'Ofas donne 60 jours aux caisses concernées pour lui soumettre de nouveaux tarifs. Jusqu'ici, environ 300.000 personnes, soit 5% des assurés, peuvent escompter une baisse de leur prime. Les caisses pourront soit déduire le montant payé en trop depuis le 1er janvier des factures suivantes, soit verser directement ce montant aux assurés. Les assureurs peuvent attaquer la décision de l'Ofas auprès du Département fédéral de l'intérieur (DFI), puis faire recours au Conseil fédéral.

Les assurés doivent continuer à verser leurs primes normalement jusqu'à ce qu'ils soient informés d'une baisse, a souligné Walter Seiler, directeur de l'Ofas. Les primes pour 1997 feront l'objet d'un contrôle préalable, qui débutera à la fin de l'été. Les hausses de primes devront être communiquées aux assurés au moins deux mois à l'avance, pour leur permettre d'envisager un changement de caisse.

Clivages entre les subventions

L'Ofas a par ailleurs comparé les effets des subventions accordées par la Confédération et les cantons pour réduire les primes des assurés de condition modeste. Ruth Dreifuss est préoccupée de voir les disparités entre les montants qui restent à la charge des ménages dans des situations de revenus comparables d'un canton à l'autre. Elle a fait

part de son inquiétude aux cantons concernés il y a une dizaine de jours.

Ruth Dreifuss a notamment constaté que les familles avec enfants ne sont pas suffisamment déchargées dans plusieurs cantons. Elle considère comme intolérable que la LAMal ait eu pour effet pervers de priver certaines personnes des prestations complémentaires (PC) à l'AVS ou à l'AI. Un projet de révision de la loi sur les PC doit être présenté cette année encore, a annoncé la chef du DFI. Elle estime par ailleurs qu'il est «clairement illégal» de refuser des subventions aux travailleurs saisonniers.

Treize cantons n'ont mis à contribution qu'une moitié des subventions offertes par la Confédération, ce qui leur a permis de réduire d'autant leur propre participation. Certains d'entre eux ont tout de même réussi à remplir l'objectif social de la LAMal, qui est de rendre l'assurance maladie supportable pour les ménages à bas revenus. D'autres, comme Zurich

et Bâle-Campagne, se trouvent en tête des cantons où la charge est la plus lourde pour les assurés de condition modeste.

Il existe aussi de très grandes disparités entre les cantons qui ont épuisé les subventions. Genève et le Tessin ont un niveau de primes si élevé que la charge reste insupportable pour les

faibles revenus. Ces cantons doivent lutter pour abaisser les coûts de la santé, a affirmé Ruth Dreifuss, tout en appelant l'ensemble du pays à faire preuve de solidarité. La chef du DFI a mis en garde contre le risque d'un «röstigraben social». Elle demandera au gouvernement de réexaminer la clé de répartition des subventions entre les cantons pour 1997. /ats

■ RÉACTION DES ASSUREURS

Le Concordat des assureurs maladie suisses se dit étonné de la baisse de certaines primes décidée hier par l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas). Il estime que si la correction des primes est nécessaire, elle ne doit pas se faire dans un seul sens. Ce n'est que lorsque les motifs de l'Ofas seront parvenus aux assureurs maladie concernés que l'éventualité d'un recours sera examinée, écrit le concordat dans un communiqué publié hier soir. Il est incompréhensible, ajoute-t-il, que l'Ofas remette en question les nouveaux facteurs de concurrence, avant même qu'ils puissent déployer leurs effets. /ats



RUTH DREIFUSS - Les effets pervers de la LAMal inquiètent la conseillère fédérale.

Grandes disparités cantonales

Les primes d'assurance maladie et l'effet des subventions ciblées pour les assurés de condition modeste varient énormément d'un canton à l'autre. L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) a comparé la charge qui pèse sur certains ménages à bas revenus dans des situations similaires.

L'Ofas exprime la charge que représente l'assurance maladie en pour-cent du revenu imposable. Il a par exemple comparé une famille avec deux enfants et un revenu imposable de 20.000 francs (pas de fortune) dans les cantons

de Vaud et de Zurich. La prime annuelle moyenne est dans ce cas de 7728 francs pour le ménage vaudois et de 5784 francs à Zurich. Sans subvention, cette prime représente 39% du revenu imposable de la famille vaudoise et 29% de celui de la famille zurichoise.

Interviennent alors les subventions. Le canton de Vaud utilise la totalité des montants mis à disposition par la Confédération pour la réduction des primes. Grâce aux subventions fédérales et aux siennes, il ramène la charge de cette famille à 2% du revenu im-

posable. Zurich ne revendique pour sa part que 50% des subsides fédéraux. La famille zurichoise se situe au-delà de la limite donnant droit aux subventions dans son canton. Elle doit donc consacrer 29% de son revenu imposable à l'assurance maladie.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la situation d'une famille avec deux enfants dans les différents cantons suisses, pour un revenu de 20.000 francs, sans fortune. Dans chaque cas, la charge est présentée avec et sans réduction des primes (RP). /ats

Famille avec 2 enfants: charge des primes en % du revenu imposable (20000 francs)

Canton	Primes avec ■ sans □ réduction		primes Ø	Canton	primes Ø	
	avec	sans			avec	sans
GE	24	42	8304	SH	9	24
VD	2	39	7728	ZG*		23
TI	4	32	6336	UR	6	22
BS	13	31	6168	OW	13	22
JU	8	30	5928	SZ*		22
FR	10	29	5736	SG	6	22
ZH		29	5784	TG*		21
NE	3	28	5688	NW*		21
BE	13	28	5544	AG	5	21
BL	15	28	5520	GR	7	21
VS	1	27	5472	GL	4	20
SO	12	26	5112	AR	3	19
LU	12	24	5544	AI	0	18

Source: OFAS *pas de données disponibles ne demandent que 50% des subsides fédéraux SGN

Dix cas en Romandie

Des 17 cas de primes d'assurance maladie jugées excessives par l'Office fédéral des assurances sociales, dix concernent la Suisse romande. Vaud et le Valais viennent en tête avec trois cas chacun, suivis de Genève avec deux cas. Neuchâtel et Fribourg connaissent un cas chacun.

Les primes de la caisse Swica sont contestées dans les cantons de Vaud, de Genève, du Valais et du Jura. Celles de la caisse KFW devront être revues dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg. La Supra a été rappelée à l'ordre pour les primes qu'elle exige de ses assurés vaudois. Enfin, Intras et Sanitas devront abaisser leurs tarifs en Valais.

A l'échelle suisse, les caisses Swica, KFW et Helvetia ont été invitées à revoir leurs calculs pour quatre cantons chacune. La CSS devra faire de même pour deux cantons. Supra, Intras et Sanitas ont eu chacune un rappel à l'ordre. /ats

Les Suisses aiment les pâtes

Chaque Suisse a fait 100 repas composés de pâtes durant l'année 1995, ce qui correspond à 66.528 tonnes. Avec une consommation de plus de neuf kilos de pâtes par année et par habitant, la Suisse défend brillamment sa deuxième place au palmarès européen, derrière l'Italie, indique un communiqué de l'Union des fabricants suisses de pâtes alimentaires.

La consommation de pâtes a diminué de 100 grammes l'année dernière, passant de 9,5 kilos en 1994 à 9,4 kilos par habitant, soit un recul de 0,4 pour cent. Les fabricants suisses de pâtes ont produit 60.87 t (-0,9%). 51.36 t (84,4%) ont été écoulées sur le marché suisse et 950 t ont été exportées (+3,6%). Les ventes en Suisse ont reculé de 1,7 pour cent.

Les importations en provenance d'Italie surtout se sont également accrues de 4,4% pour atteindre 15.16 tonnes. La proportion des importations dans la consommation est ainsi passée de 22 à 23 pour cent.

L'industrie suisse des pâtes alimentaires a connu de nouveaux bouleversements en début d'année et le nombre des unités de production est réduite à dix. L'union des fabricants dénonce le triplement des droits à l'importation imposé par l'UE. Elle espère que l'intervention des autorités suisses à Bruxelles aboutira et que la part des exportations, environ 15% de la production, pourra être maintenue à plus long terme. /ap

Fromage: le vent en poupe

Les Suisses ont consommé en 1995 un million de kilos de fromage de plus qu'en 1994. Mais la consommation de lait et de matières grasses a légèrement reculé, a communiqué hier le Service d'information agricole alémanique (LID). Septante et un pour cent du fromage consommé, un peu moins que l'année précédente, était fabriqué en Suisse.

Avec 61,8 millions de kilos, les Suisses ont mangé 1,6% de fromage en plus par rapport à 1994. Les produits préemballés et le fromage râpé ont le vent en poupe. Les fromages à pâte mi-dure et les fromages frais comme le Tilsit, le raclette, la mozzarella et la feta sont à la mode. La consommation de pâtes mi-dures a augmenté de deux pour cent et obtient 38% des parts de marché. Les fromages frais ont augmenté de neuf pour cent pour une part de marché de douze pour cent.

Parmi les perdants figurent les fromages à pâte molle et les fromages à pâte dure qui reculent de quatre et de trois pour cent respectivement. Vingt-huit pour cent des fromages vendus étaient des pâtes dures, 11% des pâtes molles.

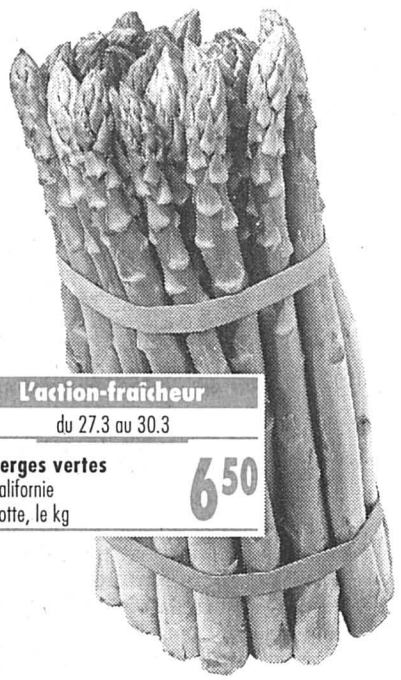
Avec 519 millions de litres, la consommation de lait a reculé de deux millions de litres ou de 0,4% en 1995. La part de marché du lait bio est passée ainsi de deux à quatre pour cent.

La mort du «light»

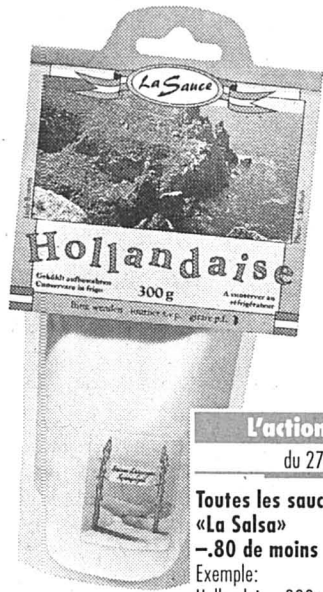
La consommation de matières grasses a reculé en 1995 de 1,1 million de kilos (-1,19%) pour s'établir à 55,9 millions de kilos. La part de marché pour le beurre est montée de 40,1 à 41,5% et la consommation a augmenté de 400.000 kilos pour atteindre 23,2 millions de kilos. Le beurre de cuisine a conservé sa part de 74 pour cent.

L'huile comestible occupe la deuxième place sur le marché avec 31%, devant la margarine (13%). La consommation de margarine continue à baisser et le marché pour le beurre «light» semble «mort», écrit le LID. La consommation de beurre allégé a diminué de 623 tonnes en 1989 à 254 tonnes aujourd'hui. /ap

LA QUALITÉ EN ACTION

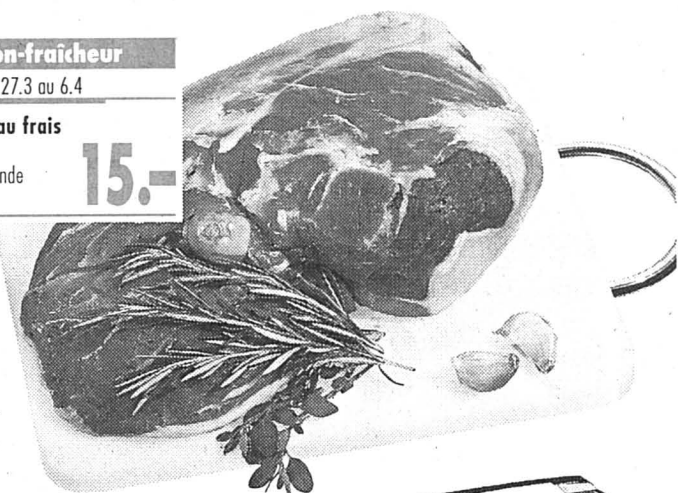


L'action-fraîcheur
du 27.3 au 30.3
Asperges vertes
de Californie
en botte, le kg **6.50**



L'action-fraîcheur
du 27.3 au 30.3
Toutes les sauces fraîches
«La Salsa»
-80 de moins
Exemple:
Hollandaise, 300 g **3.20**
(100 g 1.07)
En vente dans les MM et MMM

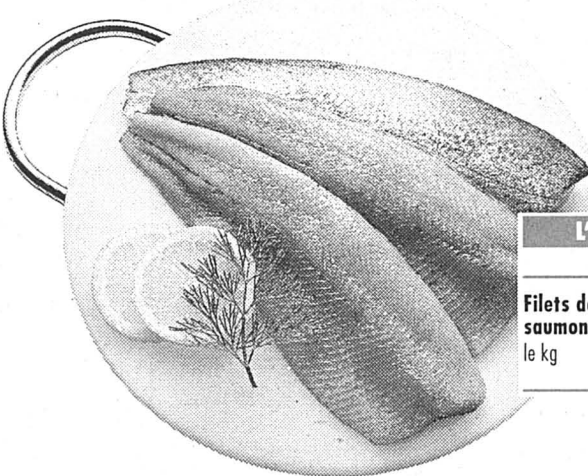
L'action-fraîcheur
du 27.3 au 6.4
Gigot d'agneau frais
avec os
de Nouvelle-Zélande
le kg **15.-**



Action
du 27.3 au 2.4
Tous les jus de fruits
«Sun Queen Gold»
1 litre
-40 de moins
Exemple:
Jus d'orange
1 litre **1.50**



L'action-fraîcheur
du 27.3 au 6.4
Œufs de Pâques
du pays
la boîte de 6 **2.80**
~~3.50~~



L'action-fraîcheur
du 27.3 au 30.3
Filets de truite
saumonés
le kg **8.-**
de moins



Action
du 27.3 au 9.4
Tous les cafés
en grains ou moulus
250 g -50 de moins
500 g 1.- de moins
1 kg 2.- de moins
Exemple:
Espresso
500 g **3.80**
~~4.60~~ (100 g -76)

Actions

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
«Caprice des Dieux»
fromage français à pâte molle
300 g **5.50** au lieu de 7.-
(100 g 1.83)
Filets Gourmet à la provençale
 surgelés
en lot de 2 x 400 g
800 g **10.-** au lieu de 13.40
(100 g 1.25)
du 27.3 au 30.3
Pain de grains entiers
de la production Migros-Sano
500 g **1.80** au lieu de 2.20
(100 g -36)
En vente dans les MM et MMM
Oranges «Valencia Late»
du Maroc
filet, le kg **1.90**
cabas, 2 à 3 kg, le kg **1.80**
Concombre de serre
importé
la pièce **-80**
Orchidées
le pot **18.-**
MULTIPACK du 27.3 au 2.4
Tous les yogourts et
Joghurt-Crèmes
en gobelet de 150/180 g
-15 de moins
Exemple:
Noisette, 180 g **-50** au lieu de -65
(100 g -28)
A partir de 2 gobelets au choix

du 27.3 au 2.4

Biscuits «Citronnettes»
225 g **2.30** au lieu de 2.90
(100 g 1.02)
Crème pour le café UHT
25 cl **1.25** au lieu de 1.55
(10 cl -50)
50 cl **2.10** au lieu de 2.70
(10 cl -42)
Champignons de Paris
en sachet de 200 g **2.40** au lieu de 3.10
(100 g 1.20)
Champignons mélangés
en sachet de 200 g **3.70** au lieu de 4.40
(100 g 1.85)
du 27.3 au 6.4

du 27.3 au 9.4

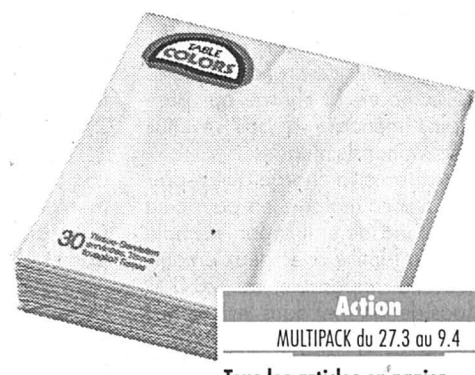
Filets de cabillaud panés
 surgelés
500 g **6.40** au lieu de 7.90
(100 g 1.28)
Condiment en poudre Mirador
en paquet de 3 recharges x 90 g
270 g **2.40** au lieu de 3.-
(100 g -89)

du 27.3 au 9.4

Toutes les mayonnaises et
Fit-onnaises
en tube de 265-390 g
-40 de moins
Exemple:
Mayonnaise
265 g **1.50** au lieu de 1.90
(100 g -57)



Action
du 27.3 au 9.4
Tous les Ice Cakes
1.- de moins
Exemple:
Cappuccino
480 g **3.90**
~~4.90~~ (100 g -81)



Action
MULTIPACK du 27.3 au 9.4
Tous les articles en papier
Table Colors pour la table
-30 de moins
Exemple:
Serviettes Tissues
vert, triple épaisseur
30 pièces **1.80** **1.50**
A partir de 2 produits au choix



Action
MULTIPACK du 27.3 au 9.4
Pêches, macédoine de fruits,
poires, ananas et abricots
Del Monte
en boîtes de 820 - 825g
(Eg. = 480 - 548 g)
-60 de moins
Exemple:
Pêches
825 g (Eg. = 510 g) **2.30** **1.70**
A partir de 2 boîtes au choix Eg.(100g -33)



2024 St-Aubin 038 55 13 15 / 42 14 66
COSTA BRAVA/
BARCELONE
du 3 au 8 mai (8 jours)
en pension complète
sauf 3 repas de midi.
boissons comprises.
Hôtel Bernatt Calella****
Fr. 1065.- TVA comprise.
Programme détaillé
sur demande. 239843-110

Nos nouveaux ordinateurs
arrivent avec:
8 Mb RAM - 850 Mb disque dur
Moniteur 14" svga clavier et souris
Pentium 120: 1'690.-
Pentium 150: 1'990.-
Midilab sa Rue J.-L. Pourtales 4
2000 Neuchâtel Tél 038/21 36 10
MIDI LAB
Garantie 2 ans
239639-110

L'EXPRESS

Editeur:
Fabien Wolfrath
Rédacteur en chef:
Stéphane Sieber
Tirage contrôlé: 30.856 exemplaires
(REMP 14.08.95)
Lecteurs 69.000 (Mach Basic 95)
RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 65 01
Téléfax 247736
Ouverture: du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13 h 35 à 17 h 55
(vendredi: 17 h).
Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 50 à 12 h
et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 24 h.
ABONNEMENTS 1996
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 74.- 6 mois Fr. 140.- 12 mois Fr. 263.-
Y compris 2% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
rue Saint-Maurice.
CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
cinq jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.
PUBLICITÉ
Délai: 2 jours avant la parution à 12 h,
édition du lundi: jeudi à 12 h.
Annonces Express (aux mots):
2 jours avant parution: à 14 h 30.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.
Conseillers:
Muriel Girardier, Guy von Gunten,
Eric Marthe.
234709-110
Tél. 038 25 65 01 **L'EXPRESS**
Fax 038 250 269- pub'

LOEW

LE SPÉCIALISTE BON MARCHÉ
Maison neuchâteloise depuis 120 ans à votre service

1876

VINS - ALIMENTATION - TABAC

1876

CÔTES-DU-RHÔNE
«La Gayanne» F. Martenot
BOURGOGNE PINOT NOIR carton de 6 **29.95**
AC 1992 sél. Martenot
bouteille **5.20**

MOULIN-À-VENT carton de 6 **41.70**
AC 1995
bouteille **6.95**

MARTINI blanc, rouge litre **!!!**

Kronenbourg 10-PACK 10 x 33 cl **7.95**

La bonne nouvelle
Dès le 3 avril: Ouverture de notre 5e succursale
au Centre Migros Portes-Rouges (NE) OUVERTE 7/7 JOURS

Dès le 7 avril: SUCCURSALE SERRIÈRES
OUVERTE LE DIMANCHE DE 8 H À 12 H

89600-110

ARKINA YVERDON Les Bains naturelle MAXI 150 cl **4.95**
caisse de 6 150 cl **-85**

Coca-Cola MAXI 150 cl **14.50**
caisse de 10 150 cl **1.50**

MOCCA grains 500 g **7.90**

OMO lessive 5,5kg **11.90**

BREKKIES menu, au choix 1 kg **3.60**

LAIT ENTIER UP brik 4 x 1 litre **5.95**

Serrières: tél. 038/31 32 32
Battieux - Ch. des Noyers 2 - 30 places

La Neuveville: tél. 038/51 51 50
Centre commercial "Migros" - 130 places

La Chaux-de-Fonds: tél. 039/23 60 61
Rue D. Jeanrichard 28 - Devant Metropole-Centre

Peseux: Cap 2000
tél. 038/31 88 44

Jura bernois: on jouera au PMU

Bonne nouvelle pour les turfistes du Jura bernois et de Bienne: dès le 1er mai prochain, ils pourront jouer au PMU dans dix établissements publics de la région. Quant au Loto express, il sera introduit dès le 1er avril. Le directeur de la police du canton de Berne a donné son aval aux contrats de collaborations entre la loterie bernoise Seva et la Loterie romande.

Trois PMU se trouveront à Bienne alors qu'il y en aura un dans les localités suivantes: Moutier, Tavannes, Saint-Imier, Tramelan, Bévillard, Crémines et Evillard, a indiqué hier la Loterie romande. C'est elle, sur mandat de la Seva, qui mettra en place le PMU romand ainsi que le Loto express.

Le PMU sera à l'essai pendant deux ans. Quant au Loto express, il est prévu de l'implanter successivement, dès l'automne prochain, dans les autres parties du canton, a précisé hier l'Office d'information du canton de Berne. Dans un premier temps, la Direction cantonale de la police avait refusé d'autoriser le PMU dans le Jura bernois et à Bienne. En septembre dernier, le gouvernement bernois avait désavoué la Direction de la police et autorisé les paris sur les courses de chevaux dans le Jura bernois et à Bienne. /ap

VOTATIONS FÉDÉRALES / Réforme du gouvernement

Conseil fédéral en campagne

Le Conseil fédéral pense que la grande majorité du peuple suisse souhaite un gouvernement plus efficace. C'est pourquoi il l'appelle à approuver la réforme du gouvernement le 9 juin prochain. L'institution de nouveaux secrétaires d'Etat aidera les conseillers fédéraux à se concentrer sur leurs tâches essentielles.

La nouvelle loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (Loga) apporte trois grandes innovations, a dit le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz hier à la presse. Elle donne au Conseil fédéral plus d'autonomie dans l'organisation de son administration, permet l'application de méthodes modernes de gestion et prévoit l'institution de dix secrétaires d'Etat au maximum pour secondar le gouvernement.

Lancé par plusieurs organisations et partis de droite, le référendum contre la Loga vise avant tout les secrétaires d'Etat. En ce qui concerne leur coût, le Conseil fédéral rejette les affirmations des opposants: la réorganisation de l'administration permettra de réaliser, grâce à la nouvelle loi, des économies bien supérieures, a dit le chancelier François Couchepin. Le but est d'économiser 240 millions de francs, alors que les secrétaires d'Etat, avec leur état-major, ne coûteront qu'environ trois mil-

lions. De plus, la loi stipule qu'aucun poste supplémentaire ne pourra être créé pour les secrétaires d'Etat. Il n'y a donc pas de risque de gonflement des effectifs de l'administration.

Les secrétaires d'Etat auront surtout des fonctions de direction dans certains secteurs de l'administration. Ces domaines seront déterminés en fonction de la réforme actuellement en préparation. Dans son département, le conseiller fédéral Arnold Koller envisagerait par exemple qu'un secrétaire d'Etat s'occupe du domaine des migrations (asile/étrangers) et un autre de la sécurité intérieure (police/poursuite judiciaire/protection de l'Etat). Mais les décisions définitives seront prises après la votation.

Pas de diminution du travail

Jean-Pascal Delamuraz et Arnold Koller ont souligné qu'ils ne comptaient pas sur les secrétaires d'Etat pour diminuer leur travail, mais pour pouvoir mieux se consacrer à l'essentiel. Les conseillers fédéraux sont aujourd'hui tellement occupés par leurs départements que, même en travaillant régulièrement 12 heures par jour, ils manquent de temps pour leurs tâches gouvernementales. «Il ne suffit pas d'y penser la nuit et le week-end», s'est écrié Arnold Koller.

En déléguant une partie des affaires départementales aux secrétaires d'Etat, le Conseil fédéral veut s'engager davantage sur les dossiers «stratégiques» comme l'intégration européenne, la sécurité sociale ou les finances fédérales. Les secrétaires d'Etat pourront ainsi représenter leurs chefs devant le Parlement ou ses commissions ainsi qu'à l'étranger, tout en laissant au Conseil fédéral la responsabilité de la conduite politique du pays, a souligné Jean-Pascal Delamuraz.

Renforcer le collège

Un échec de la Loga le 9 juin priverait le Conseil fédéral non seulement des secrétaires d'Etat, mais aussi des moyens de réorganiser et de mieux gérer l'administration. La nouvelle loi doit encore renforcer le Conseil fédéral en tant que collège gouvernemental et faciliter la prise de décisions. L'information et les relations avec le public seront également améliorées, a déclaré le chancelier Couchepin.

Pour le Conseil fédéral, les changements proposés ne sont pas seulement dans l'intérêt du gouvernement, mais aussi dans celui de l'ensemble des citoyennes et citoyens. C'est ce qu'il s'efforcera de démontrer dans la campagne qu'il compte mener d'ici la votation. /ats

RHÔNE-RHIN

■ ALGÉRIEN EXPULSÉ – Le Conseil fédéral a ordonné l'expulsion du ressortissant algérien Saïd Lahlali, activiste du Front islamique du salut (FIS) qui était entré en Suisse à mi-janvier 1993. Il a été reconduit de son domicile de Vex (VS) au poste-frontière de Saint-Gingolf (VS) hier, a indiqué le Département fédéral de justice et police. Lahlali, un médecin âgé de 41 ans, avait obtenu un visa de durée limitée pour participer à une manifestation à Genève: il était entré en Suisse à mi-janvier 1993. /ap

■ ROGER DAFFLON N'EST PLUS – L'ancien conseiller national genevois (PdT) Roger Dafflon est mort des suites d'une maladie, hier à Genève. Il avait 82 ans. Il a siégé au Grand Conseil genevois de 1945 à 1975, et été maire de Genève en 1979 et en 1984. Il a créé l'Avivo, l'organisation de défense des vieillards, invalides, veuves et orphelins. Issu d'une famille ouvrière, il s'est lancé très tôt dans la vie active, écrit la section cantonale du Parti du travail (PdT) dans un communiqué. /ats

■ RENTRÉE TÉLÉVISUELLE – Le département «découvertes» de la TSR travaille déjà sur les émissions de l'automne 1996. De nouveaux concepts comme l'émission quotidienne de Jean-Philippe Rapp ou le prochain rendez-vous de la jeunesse, ainsi que des versions remodelées de «Talc chaud» et «Pas de problème!», mobilisent de nombreuses ressources et forces vives du département. /comm

MONDE

GLOBE

■ OPÉRATION SUR GROZNY – Les forces de l'ordre russes ont lancé hier à Grozny une opération spéciale de grande envergure pour déloger des combattants indépendantistes. L'état-major russe est convaincu que quelque 500 combattants tchétchènes sont cachés parmi la population civile. Elles ont encerclé quatre quartiers de la capitale tchétchène et ont procédé à des contrôles d'identité. /afp-reuter

■ EXIGENCES CHINOISES – Le premier ministre de Chine nationaliste Lien Chan a déclaré hier que Taïwan était prêt à reprendre des discussions avec Pékin sur l'économie et le commerce, ainsi que sur la réunification. Mais Pékin a répondu en exigeant des signes montrant que Taïwan renonce à l'indépendance en ne cherchant plus à adhérer à l'ONU et à établir des relations politiques avec les autres pays. /ap

■ VOYAGE DU PAPE – Le pape Jean-Paul II se rendra en Slovaquie du 17 au 19 mai, son second voyage en ex-Yougoslavie, a annoncé hier le Vatican. Le souverain pontife sera le 18 mai – son 76ème anniversaire – à Ljubljana. Il se rendra le lendemain à Maribor avant de rentrer à Rome. /ap

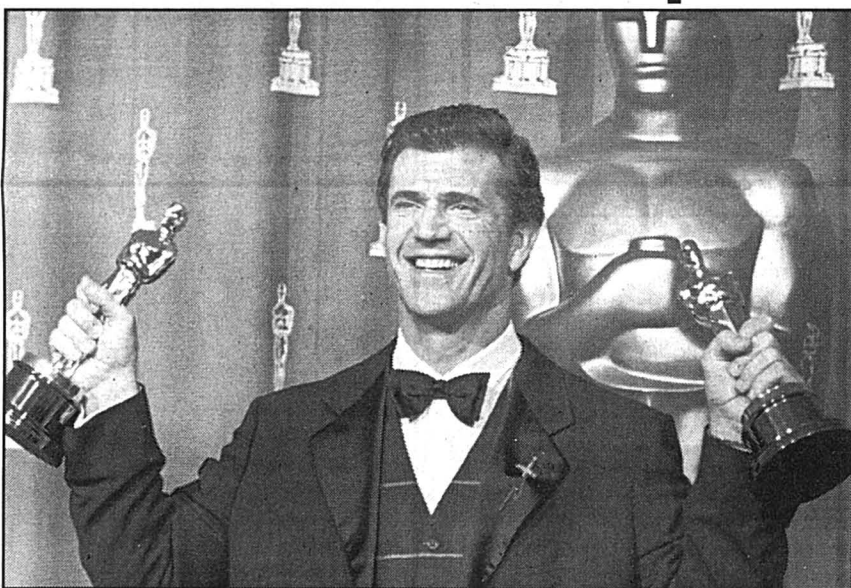
■ MEURTRES DE TOURISTES – L'homme accusé d'avoir tué sept jeunes randonneurs pourrait faire partie d'une bande de tueurs supprimant des auto-stoppeurs au sud-ouest de Sydney, a déclaré lundi le procureur. L'accusation a ouvert les débats en disant qu'elle présenterait la seule victime à avoir survécu à une attaque d'Ivan Robert Marko Milat, accusé de sept meurtres, dont ceux de deux Anglais et de trois Allemands. Mais le procureur a souligné qu'il était possible qu'Ivan Milat ait des complices. /ap

■ GAY, GAY, MARIONS-LES – Pour la première fois aux Etats-Unis, une cérémonie de mariage collectif («partenariat domestique» selon la terminologie officielle) a réuni quelque 175 couples homosexuels des deux sexes lundi à San Francisco. Leur union a été prononcée par Willie Brown, maire de la ville, et plusieurs de ses adjoints. San Francisco est la première grande ville américaine à officialiser les unions homosexuelles par une cérémonie civile. /reuter

■ AUSCHWITZ: PAS DE SUPERMARCHÉ – Le projet de supermarché à Auschwitz est abandonné. Une entreprise polonaise a annoncé lundi qu'elle renonçait à louer les locaux, à proximité de l'ancien camp d'extermination, où devait être installé un centre commercial en raison de la controverse que cela a suscitée. Le centre comprenant un supermarché, un restaurant et un jardin devait occuper 5000 m² dans des bâtiments situés à moins de 100 mètres de l'entrée du camp d'Auschwitz. /reuter

CINÉMA / Remise des oscars à Los Angeles

Mel Gibson triomphe



MEL GIBSON – C'est au réalisateur, et non à l'acteur, que sont revenues les récompenses.

Le film de l'acteur Mel Gibson, «Braveheart», a triomphé lundi soir à Los Angeles. Ce récit d'une révolte paysanne dans l'Ecosse du XIIIe siècle a obtenu cinq oscars, dont ceux du meilleur film et du meilleur metteur en scène. Nicolas Cage et Susan Sarandon ont reçu les oscars du meilleur acteur et de la meilleure actrice.

A 40 ans, Mel Gibson obtient le premier oscar de sa carrière, non pas pour l'un des 21 films qui lui ont valu sa célébrité d'acteur mais pour le deuxième qu'il a réalisé en tant que metteur en scène. Avec dix nominations, son film «Braveheart» était l'un des grands favoris de la soirée.

«Babe» et «Apollo 13» grands perdants

Nicolas Cage a été couronné pour son interprétation d'un alcoolique suicidaire dans «Leaving Las Vegas». Après quatre nominations infructueuses, Susan Sarandon a finalement été récompensée pour son rôle d'une religieuse dans «Dead Man Walking» («La dernière marche»), un film plaidoyer contre la peine de mort. Les grands perdants de ces 68èmes oscars du cinéma ont été la fable australienne «Babe», aventure d'un cochon rêvant de devenir chien de berger, et «Apollo 13», évocation d'un vol spatial qui a failli tourner à la catastrophe. «Babe», qui avait été sélectionné pour sept oscars, n'a obtenu que celui des meilleurs effets spéciaux. «Apollo 13» qui avait été sélectionné dans neuf catégories, ne s'en est vu décerner que deux (meilleur montage et meilleure bande sonore).

L'oscar du meilleur second rôle masculin a été attribuée à Kevin Spacey pour «The Usual Suspects». A 36 ans, il a été couron-

né pour son interprétation d'un mauvais garçon claudiquant qui se révèle être tout autre que ce qu'il paraissait. Mira Sorvino a obtenu l'oscar du meilleur second rôle féminin pour «Mighty Aphrodite» («Maudite Aphrodite») de Woody Allen. Elle joue une prostituée, mère naturelle de l'enfant adopté par le personnage joué par Woody Allen. Fille de l'acteur Paul Sorvino, cette jeune femme de 26 ans est arrivée au cinéma après des études de chinois.

Le film néerlandais «Antonia's Line» a obtenu l'oscar du meilleur film étranger. Cinquième film de la réalisatrice Marleen Gorris, «Antonia's Line» est une chronique familiale couvrant cinquante années de la vie d'une femme très indépendante et de sa progéniture particulièrement excentrique.

Oscar spécial pour Kirk Douglas

L'acteur américain Kirk Douglas s'est vu attribuer un oscar spécial pour l'ensemble de sa carrière et ses «cinquante années de force créatrice et morale» au service du cinéma. «Je suis fier d'appartenir à Hollywood depuis cinquante ans», a affirmé l'acteur, sous les applaudissements de ses quatre fils. Kirk Douglas, 79 ans, a été sélectionné à trois reprises pour les oscars au cours de sa carrière, mais n'en a gagné aucun. Parmi ses principaux films figurent «Vingt mille lieux sous les mers» (1954), «Spartacus» (1960) et «L'arrangement» (1970).

La cérémonie des oscars s'est déroulée, comme tous les ans, au Dorothy Chandler Pavilion, en présence du Tout-Hollywood. Elle était présentée lundi par l'actrice noire Whoopi Goldberg et produite par le musicien noir Quincy Jones. /afp-reuter

TF1 / Bouygues garde le contrôle de la Une

Reconduit pour cinq ans

Le groupe Bouygues conserve le contrôle de la Une: les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ont décidé hier d'autoriser la reconduction de l'autorisation d'exploitation de TF1, pour cinq ans, hors appel à candidatures. Le conseil, présidé par Hervé Bourges, et les dirigeants de la chaîne vont désormais entamer la négociation d'une convention qui devra être signée dans les six mois au plus tard, a annoncé le CSA dans un communiqué.

L'actionnaire majoritaire de la chaîne privée, le géant du bâtiment Bouygues, avait obtenu en 1987 une première autorisation d'exploitation, accordée pour dix ans, qui allait arriver à terme l'année prochaine, le 15 avril 1997. La loi Carignon de 1994 prévoit que l'autorisation peut être renouvelée sans appel à candidatures (c'est à dire sans offrir à

d'autres actionnaires de prendre le contrôle de la chaîne) sauf si l'Etat a modifié la destination des fréquences utilisées par la chaîne, si la chaîne a commis des fautes graves, ou si cette reconduction est susceptible de porter atteinte au pluralisme sur le plan national, régional ou local.

Les membres du conseil ont finalement «constaté au regard de ces trois critères qu'il est possible comme l'y invite la loi», de reconduire l'autorisation. La négociation qui va s'ouvrir pour la rédaction du cahier des charges risque néanmoins d'être tendue. En effet, même si le conseil a finalement accordé le renouvellement de la concession, certains de ses membres ne semblaient pas disposés à laisser passer cette échéance sans sanctionner la politique de la chaîne, souvent guidée par l'appât des parts de marché... /ap

«DU STYLE ET DE L'IDÉE.»

L'AUTOMOBILE MAGAZINE.



RENAULT LAGUNA, RIEN N'EST LAISSÉ AU HASARD.

RENAULT
LES VOITURES À VIVRE

239217-110

DES PRIX INCROYABLES... ET EN PLUS POUR DU COMPAQ !

Les PC les plus populaires du monde – meilleur rapport performances/prix – maintenant 20% moins chers ? Mais où donc ? Chez votre Revendeur Compaq. Souhaitez-vous une offre ?



Zogge, Kettiger - Geneva



Offre promotionnelle Compaq:

- ProLinea Slimline 5/120
- Ecran couleur 17" 171 FS (MPR-II)
- Processeur Pentium 120 MHz
- Disque dur de 1,2 Go
- Valable jusqu'au 30 avril 1996

DIALOGUE LOGIQUE SA Pesieux-Neuchâtel 038/30 60 80	SISA Services Informatiques SA Neuchâtel 038/23 02 30
---	--

269464-110



HAS IT CHANGED YOUR LIFE YET?

Dès maintenant pour fr.s. 3'790.- !

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné:

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom:

Prénom:

Rue: N°:

N° postal: Localité:

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom:

Prénom:

c/o:

Rue: N°:

N° postal: Localité:

Pays:

Valable dès: Reprise de la distribution au domicile le:

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal. L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible. 176485-110

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sept.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A découper et à conserver

Réouverture du centre de Tennis de Colombier
tennis, badminton, squash. Prix attractif. Tél. 41 26 80. 89588-110

les 10 jours fous de l'usine
Du 21 au 31 mars

VOTRE CUISINE* SCHMIDT A PARTIR DE 6.000 FRANCS !
TVA incluse
* Electroménager compris hors pose

ASR SA
Rue des Parcs 46
2002 Neuchâtel
Tél. 038 21 47 60

Les décorateurs de l'usine seront là pour vous conseiller

APPORTEZ-NOUS VOS PLANS

CUISINES SCHMIDT

NEUCHÂTEL NOUVELLE COLLECTION DAMES & HOMMES

Viennent d'arriver 500 pantalons lavable en machine, dès Fr. 98.- longueur gratuite. Tailles du 38 au 62.

Vestes cirées «CANASPORT» plusieurs couleurs
JEAN-LOUIS SCHERRER, PARIS
GUY LAROCHE, PARIS
BESTINI, PARIS

Miss cliza Hommes
RUE DE L'HÔPITAL 4 - NEUCHÂTEL - TÉL. 038 / 21 27 88
TOUJOURS LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX ! 239813-110

MB JEUX LE DÉBALLAGE - Jouets et cadeaux

50%

CENTRE MAGRO
Champs-Montants 2
2074 MARIN (NE)
Tél. 038/33 08 38

Cette action est valable sur tout l'assortiment, sauf certains articles de marques, sur lesquels nous vous offrons le 20%.

Venez nombreux les 28, 29 et 30 mars 1996

URCLA DIFFUSION S.A. - 1137 YENS vous remercie de votre confiance

playmobil **LEGO** **Fisher-Price** **MIRA** **urago**

VACHE FOLLE/ Le bœuf suisse reste interdit en Allemagne et en Autriche

Recours britannique rejeté

Le Comité vétérinaire de l'Union européenne (UE) a maintenu hier à Bruxelles son avis recommandant l'interdiction de l'exportation de viande bovine britannique. En attendant une décision définitive de l'UE, l'Allemagne et l'Autriche continuent pour leur part à proscrire la viande de bœuf suisse.

L'avis du Comité vétérinaire doit encore être formellement entériné aujourd'hui par la Commission européenne. Dans un premier avis rendu à l'issue d'une réunion lundi, le comité avait estimé qu'un risque de transmission à l'homme de la maladie de la «vache folle», (encéphalite spongiforme bovine, ESB), qui touche essentiellement le cheptel britannique, ne pouvait être exclu.

Il avait en conséquence recommandé l'interdiction temporaire de toutes les exportations de bovins, de viande de bœuf et de produits à base de cette viande en provenance du Royaume Uni, vers les autres Etats membres et vers les pays tiers pour éviter les détournements de trafic. La Commission européenne, favorable dans son ensemble à la mise en œuvre de ces mesures, s'était heurtée lundi à l'opposition de ses deux membres britanniques, Leon Brittan et Neil Kinnock.

Réunion de la commission

Le premier ministre John Major avait également demandé une nouvelle réunion du Comité vétérinaire hier pour apporter des éléments nouveaux. Mais ceux-ci «n'ont rien apporté» et le comité a décidé de maintenir son avis à quatorze voix contre une, celle du représentant britannique. Le collège des vingt commissaires



FRANCE - Un douanier de Boulogne inspecte un camion en provenance de Grande-Bretagne.

européens doit se réunir aujourd'hui pour décider, par un vote à la majorité, de suivre ou non les recommandations du comité vétérinaire.

Douze des quinze Etats membres de l'UE ont déjà interdit à titre préventif les importations de viande bovine britannique depuis l'annonce, la semaine dernière, d'un lien possible entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob, une forme

mortelle de dégénérescence du cerveau humain.

Appel des éleveurs britanniques

La Grande-Bretagne, taxée par la presse «d'inaction» dans sa gestion de la crise, s'est limitée à prendre une série de mesures sur l'utilisation de certaines parties des carcasses de bovins. Mais le syndicat national des agriculteurs britan-

niques, a demandé hier au gouvernement de prendre des «mesures immédiates» pour «retirer les bovins les plus vieux de la chaîne alimentaire», afin de «rétablir la confiance» dans le bœuf britannique.

De plus en plus d'entreprises se sont jointes hier au boycottage généralisé du bœuf britannique, à l'instar de British Airways, qui a décidé dans un geste hautement symbolique de ne plus servir de bœuf britannique dans ses menus pour enfants sur ses vols.

Par ailleurs, concernant l'interdiction de l'Allemagne et de l'Autriche d'importer de la viande bovine suisse, les autorités helvétiques sont en étroite contact avec leurs homologues à Bonn et Vienne, a indiqué le porte-parole du Département fédéral de l'économie publique Yves Seydoux. Il n'y a pas encore de résultat. Une décision définitive de Bruxelles est le préalable à toute négociation avec ces deux pays sur une levée de l'interdiction.

Les Etats de l'UE ont le droit de prendre individuellement des mesures provisoires de protection sanitaire. Mais ils doivent s'aligner sur la décision de l'UE, dès le moment où celle-ci existe. Le cas échéant, la Commission européenne peut agir contre les Etats qui s'écartent de la ligne commune, souligne-t-on à Bruxelles. /ats

■ **ARMÉE AMÉRICAINE** - Les services de l'intendance de l'armée américaine en Europe ont annoncé hier le retrait des produits à base de bœuf britannique dans les bases de la région méditerranéenne et en Ecosse. /ap

● Lire ci-contre notre commentaire

Gros enjeu financier

Les discussions soulevées par la maladie de la vache folle représentent pour les paysans un enjeu de plus d'un milliard de francs suisses. Toutefois, même sans ces récents événements, les ventes de viande de bœuf et les prix sont en forte baisse depuis trois ans. Les paysans demandent la levée des sanctions contre la viande suisse, en vigueur dans trois pays européens.

Les statistiques de l'Union suisse des paysans (USP) reflètent l'évolution de ces dernières années. Les recettes pour l'agriculture de la production de bœuf oscillent entre 1,8 et 1,4 milliard de francs. La valeur la plus élevée a été atteinte en 1988, mais depuis maintenant plus de trois ans, ces recettes sont en recul, a déclaré le responsable de la division statistique de l'USP, Robert Grueter. Selon ses estimations, les recettes pour l'année dernière se montaient encore à 1,4 milliard de francs contre 1,53 milliard l'année précédente.

Les recettes dépendent très fortement des prix et aussi de la quantité produite, selon Robert Grueter. Et, depuis le

début de l'année, les prix sont en forte baisse. Les paysans encaissaient en février 3,64 francs seulement par kilo de poids vif, en janvier, le prix était encore à 4,03 francs et la moyenne pour 1995 se situait à 4,62 francs. En 1994, les paysans gagnaient encore 5,28 francs par kilo de viande de bœuf. Au début de cette année une chute des prix a eu lieu, comparable à celle subie par la viande de porc les années précédentes.

Aspect positif

Le Service alémanique d'information agricole (LID) voit même un aspect positif dans la controverse sur la vache folle. En achetant de la viande de bœuf, les consommateurs peuvent actuellement profiter de nombreuses actions. Lundi (hier), les grands distributeurs chiffrèrent le recul des ventes de bœuf à 10% environ.

Le recul constant de la consommation de viande de bœuf ces dernières années ne dépend pas en revanche des récents événements. /ap

Transmission aux chats?

La maladie de la vache folle se serait transmise aux chats. La contamination en Grande-Bretagne de 69 d'entre eux depuis le début des années 1990 tend à confirmer que la maladie peut se communiquer d'une espèce animale à une autre.

- Ces cas de transmission féline observés depuis quelques années sont les premiers, que nous observons. Les chats ont probablement été contaminés par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine, compte-tenu de l'importance de l'épidémie de vache folle a déclaré mardi à l'Associated Press Jeanne Brugère-Picoux (Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, France).

Au stade des hypothèses

Mais faute d'études épidémiologiques, «il est difficile de savoir quels sont les aliments responsables».

- On est en droit de se poser la question suivante: l'agent contaminant ne deviendrait-il pas plus dan-

gereux pour l'homme puisqu'il peut infecter le chat?

Selon l'hypothèse la plus probable, la maladie aurait été transmise via des farines préparées à partir de carcasses déclassées d'ovins atteints de la «tremblante» (sorte de méningite) et distribuées aux bovins. L'importation de ces farines a été totalement interdite par le gouvernement français.

- Cette épidémie ne prouve pas qu'il y ait eu de transmission d'une espèce à l'autre. La plupart des scientifiques évoquent une transmission alimentaire de la carcasse d'ovin au bovin. Je penche plutôt pour une transmission de la carcasse de bovin au bovin, a expliqué Jeanne Brugère-Picoux.

Qu'en est-il de la transmission à l'homme? «Le nombre de cas augmente. Deux nouveaux cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob ont été signalés mardi en Grande Bretagne. Mais le manque de données scientifiques empêche pour le moment toute conclusion». /ap

Pays basque: coup dur pour l'ETA

La police basque a porté un coup dur à l'organisation séparatiste ETA. Elle a arrêté lundi soir à Oiarzun (province basque de Guipuzcoa, nord) l'un de ses activistes les plus recherchés. Valentin Lasarte est l'auteur présumé de l'assassinat de deux dirigeants politiques, dont un proche de Felipe Gonzalez.

C'est un appel anonyme à la Ertzaintza (police autonome basque) qui a permis l'arrestation de ce membre du commando Donosti de l'organisation indépendantiste basque. Sa photographie figurait depuis plusieurs semaines sur plus de 20.000 affiches distribuées dans tout le pays par le Ministère de la justice et de l'intérieur.

Quatre grenades ont été lancées hier matin contre le quartier général de la police à Bilbao. Des inconnus avaient déjà lancé au cours de la nuit plusieurs grenades antichars contre l'académie de la police basque à Vitoria. Pour la Ertzaintza, il s'agit d'une action de représailles de l'ETA à l'arrestation de Lasarte.

Le directeur général de la police a estimé hier que l'arrestation de Valentin Lasarte était «un coup très dur porté à la bande de délinquants de l'ETA». /ap-reuter

UNION EUROPÉENNE/ Le torchon brûle entre Vienne et Bruxelles

Vague d'hostilité autrichienne

L'euroessimisme s'est emparé de l'Autriche. Les conflits se multiplient entre Vienne et Bruxelles. L'enthousiasme pro-européen qui a conduit 66 % des Autrichiens à voter en faveur de l'adhésion à l'Union européenne (UE) le 14 juin 1994 a fait place au désenchantement.

Plus de 55 % des Autrichiens sont aujourd'hui hostiles à l'UE, dont l'Autriche est membre depuis le 1er janvier 1995, et 75 % estiment n'avoir tiré aucun avantage de l'intégration européenne, selon Wolfgang Bachmayr, chef d'un institut de sondage. Pour l'opinion publique, la politique de rigueur budgétaire du gouvernement est la conséquence de l'adhésion à l'UE, estime-t-il.

Les Autrichiens se révoltent contre la tutelle européenne qui ronge selon eux la souveraineté du pays, ajoute Wolfgang Bachmayr en faisant allusion aux différends qui couvent entre Vienne et Bruxelles. Le plus récent porte sur la hausse des droits de péage pour l'autoroute alpine du Brenner, dans le Tyrol. Cette mesure a été décidée unilatéralement par les autorités autrichiennes pour réduire le trafic des poids lourds notamment la nuit.

Cette décision a été qualifiée d'«inacceptable» par le commissaire européen aux Transports Neil Kinnock. De son côté, l'Allemagne n'exclut pas l'ouverture d'une procédure contre l'Autriche pour discrimination. Pour le gouverneur du Tyrol Wendelin Weingartner, il ne fait cependant pas de doute que «la priorité absolue revient à la protection de la population», victime des émissions nocives et du bruit au long de cette autoroute.

Anonymat des livrets d'épargne

Un bras de fer oppose également Vienne à la Commission européenne depuis le 14 février sur la levée de l'anonymat des livrets d'épargne. Bruxelles a réclamé la suppression de cette forme traditionnelle d'épargne qui remonte à 1819 et n'est pas conforme à la législation européenne. Cette pratique facilite le blanchiment d'argent sale, selon la Commission européenne.

La perspective de la mise au ban de ces livrets anonymes a suscité un tollé en Autriche. Hommes politiques et banquiers sont montés au créneau pour les défendre, n'excluant pas de laisser la Cour européenne trancher le conflit. Le

quotidien populaire à grand tirage «Kronen Zeitung» a ouvertement déclaré «la guerre à Bruxelles» et sommé le gouvernement de «ne pas céder aux exigences» de l'UE.

Vienne est par ailleurs en retard dans la mise au point du droit électoral concernant ses députés européens, dont la première élection aura lieu en octobre prochain. Elle l'est aussi pour le droit de vote pour les citoyens de l'UE aux élections communales. La législation européenne sur les transports d'animaux et sur la manipulation génétique dans le domaine agro-alimentaire provoque la colère des écologistes autrichiens. Ils craignent notamment un allègement des dispositions plus strictes en Autriche et dénoncent le «laxisme» de Bruxelles en la matière. /ap

■ **ET LA NEUTRALITÉ?** - Le parlement autrichien devra se saisir du texte de deux initiatives populaires, a annoncé hier le Ministère de l'intérieur. L'une porte sur le maintien de la neutralité du pays et l'autre sur les droits des animaux. Lancées voici une semaine, ces deux consultations ont récolté un grand nombre de signatures. /ap

Agro-business

Par Guy C. Menuisier



A première vue, la démarche des autorités britanniques dans l'affaire de la vache folle paraît plutôt incohérente.

Déclarations contradictoires, désinvolture, perception défaillante des mentalités européennes en général et des comportements consuméristes en particulier, les sujets d'étonnement ne manquent pas. Le «recours» introduit lundi soir par Londres, et rejeté hier par le comité vétérinaire de l'Union européenne, participe du même déphasage. Comment l'expliquer? Sans doute par les particularités de l'agriculture britannique et notamment de son élevage.

Malgré les graves menaces qui pèsent sur les éleveurs britanniques, on aura remarqué l'extrême discrétion dont ont fait preuve, du moins jusqu'à hier, leurs organisations professionnelles. Il est vrai qu'elles portent une lourde responsabilité dans le développement de la maladie de la vache folle. Mais c'est aussi parce que l'agriculture britannique, qui ne représente plus que 2,2% de la population active, a perdu ses références culturelles.

En effet, il n'existe plus outre-Manche d'agriculture digne de ce nom, ou bien alors marginalement. L'élevage, puisqu'il s'agit de lui aujourd'hui, a été sacrifié aux seuls critères de rentabilité, avec emploi massif d'aliments de synthèse. Les groupes agroalimentaires britanniques figurent parmi les plus performants d'Europe, mais quid du produit? Dès lors que l'agriculture est considérée comme une activité industrielle, la qualité standard de sa production, nonobstant l'utilisation d'artifices, est forcément tirée vers le bas. A cet égard, les organisations de consommateurs, exigeant des prix toujours plus faibles, endossent une part de responsabilité. On aura l'occasion d'en reparler lorsque s'amplifiera la controverse naissante sur le bœuf américain gonflé aux hormones et dont l'Union européenne interdit l'importation.

La maladie de la vache folle, en Grande-Bretagne, ne résulte certes pas de l'agro-business. En revanche, celui-ci explique l'attitude des autorités britanniques, qui ont traité cette question comme n'importe quel litige industriel et commercial. Elles ont des circonstances atténuantes. Après tout, depuis la naissance du Marché commun, Bruxelles a systématiquement favorisé les concentrations et le haut rendement des exploitations, politique qui a accéléré la désertification des campagnes. Cette indifférence à la paysannerie traditionnelle, les dirigeants britanniques n'ont fait qu'en forcer le trait.

◇ G. C. M.

PUB

21^e FOIRE A LA BROCANTE LAUSANNE

100 exposants

28 - 31 mars 1996
Beaulieu, Lausanne

Ouvert de 10 h à 21 h 30, dimanche de 10 h à 19 h

22-388632/ROC

INTERSWISS

Fonds Immobilier Suisse

Paiement du coupon au 31 mars 1996 (ex-date: 27 mars 1996)

Coupon annuel N° 42 brut	Fr. 10.20
moins 35% d'impôt anticipé	Fr. 3.57
net par part	Fr. 6.63

Société de Banque Suisse

CREDIT SUISSE
CS

Les coupons sont payables auprès des banques dépositaires mentionnées ci-dessus ou auprès des domiciles de paiement cités dans le rapport annuel.

Les rapports annuels peuvent être obtenus auprès de tous les sièges et succursales des banques dépositaires ainsi qu'auprès de la Direction du Fonds.

SIP Société Internationale de Placements
Elisabethenstrasse 41, 4010 Bâle
Albisstrasse 28, 8038 Zurich

269452-176

GROUPE MUTUEL ASSURANCES

ASSURANCE-MALADIE

Le Groupe Mutuel prend en charge les échographies!

De par la LAMAL, les échographies effectuées de manière ordinaire ne sont plus remboursées par les caisses-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Seules les grossesses à risque donnent droit à un remboursement.

Cependant, le Groupe Mutuel, avec ses caisses principales, **Hermes, Universa, CMBB, Futura, Caisse Maladie de la Fonction Publique, Mutuelle Valaisanne** et ses diverses caisses régionales, a décidé de prendre en charge les échographies par le biais de ses assurances complémentaires.

Désormais, l'assurance de base prendra en charge sept examens de contrôle en cas de grossesse normale ainsi que tous les examens et les échographies médicalement nécessaires en cas de grossesse à risque. De plus, chaque assurée du Groupe Mutuel pourra demander le remboursement des échographies réalisées lors d'un examen de routine, à raison d'un montant forfaitaire fixé selon le niveau de son assurance complémentaire, et cela dès le 1.1.1996.

Assurance complémentaire (SC): par cas de maternité
niveau 1: Fr. 80.- niveau 3: Fr. 200.-
niveau 2: Fr. 150.- niveau 4: Fr. 250.-

Sachant que plus de 90% des assurés du Groupe Mutuel détiennent une couverture d'assurance complémentaire à l'assurance de base, cette décision saura rencontrer la satisfaction de toute future mère.

SIÈGE: AV. DE LA GARE - 1951 SION - TÉL. 027/265 265

SUCCURSALES:

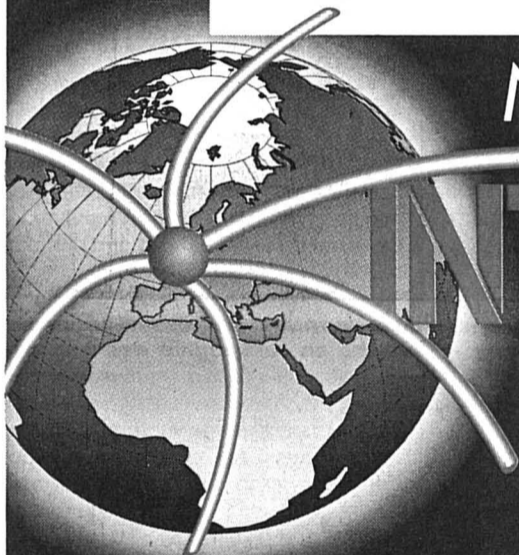
BELLINZONA, TÉL. 091/825 32 17 - BERN, TÉL. 031/307 31 11 - BIENNE, TÉL. 032/22 27 48
BULLE, TÉL. 029/200 01 - BURGENDORF, TÉL. 034/22 22 47 - FRIBOURG, TÉL. 037/22 03 10
GENÈVE, TÉL. 022/731 45 00 - LUGANO, TÉL. 091/922 79 82
LAUSANNE-RENNES, TÉL. 021/636 06 30 - MOUTIER, TÉL. 032/93 44 11
NEUCHÂTEL, TÉL. 038/24 68 10 - ZÜRICH, TÉL. 01/368 48 48 - BRIG, TÉL. 028/24 35 23
VISP, TÉL. 028/46 16 66 - SIÈRE, TÉL. 027/55 12 70 - SION, TÉL. 027/265 265
CONTHEY, TÉL. 027/36 41 40 - MARTIGNY, TÉL. 026/22 53 18 - MONTHEY, TÉL. 025/71 77 23

MUTUELLE VALAISANNE - CMBB - HERMES - FUTURA - UNIVERSA - CAISSE DE LA FONCTION PUBLIQUE

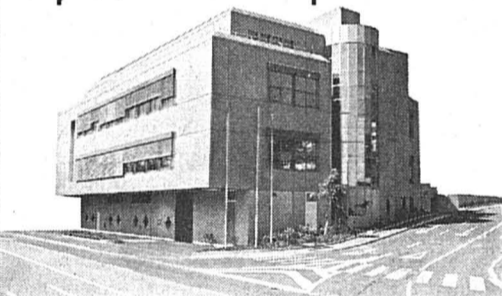
269549-110

L'EXPRESS

Nous sommes sur



<http://www.lexpress.ch/>



Sur notre service, vous pourrez:

Nous questionner: on vous répondra!

Consulter la liste des kiosques où votre journal est disponible

Effectuer vos changements d'adresse

Lire ou relire l'éditorial du jour

Vous abonner à L'EXPRESS

Entrez sur l'autoroute de l'information avec **L'EXPRESS**

Je suis intéressé à insérer des annonces ou de la publicité sur INTERNET, à voir mon logo figurer sur le serveur de **L'EXPRESS**, ou encore à construire un service www complet

Je m'intéresse à une connexion à INTERNET au meilleur prix.

Entreprise Privé

Nom: _____ Prénom: _____

Rue _____ No: _____

NP, localité: _____

Tél.: _____ Age: _____

Interpellez par exemple directement

le directeur

le rédacteur en chef

l'informaticien

le chef de la rubrique sportive

l'infographiste

ils vous répondront personnellement

Venez nous rejoindre!

Bientôt d'autres surprises vous attendront!

Pour vous inscrire, découpez et renvoyez ce coupon sous enveloppe affranchie à: L'EXPRESS, service Internet, case postale 561, 2001 Neuchâtel

Pâques aux Diablerets!

Forfait 4 jours de ski à 3000 m
3 nuits en demi-pension

HÔTEL LES DIABLOTINS*
Fr. 299.-

HOSTELLERIE LES SOURCES***
Fr. 377.-

RÉSIDENCE LE CHAMOIS
Location studios
Fr. 500.-/semaine
Appartements 2 pièces
Fr. 800.-/semaine.

Vos renseignements - réservations
Tél. 025/ 53 22 37
Fax 025/53 26 36.

269431-110



Cuisines pour gourmets

MAREX

SANITAS TROESCH

Laissez-vous inspirer par notre expo de cuisines!

Biel-Bienne Rue Dufour 38, 032 42 32 42
Autres expositions de Sanitas Troesch: Basel, Chur, Contone, Crissier, Genf, Jona, Kôniz/Bern, Lugano, Olten, Sierre, St. Gallen, Thun, Zürich

236979-110

L'EXPRESS

038 25 65 01

pub'

RELAX

Ford Mondeo Cool break,
dès Fr. 26 990.-, net.

GARANTIE OPTIONNELLE
3 ans



Moteur 16V, 115 CV, climatisation, airbags, ABS et protections latérales antichocs, standards de sécurité DSE, direction assistée, également en 4/5 portes, dès Fr. 25 990.-,...

238916-159

Offre exceptionnelle sur les véhicules en stock

Ford

Ford Crédit

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS

039/ 26 81 81

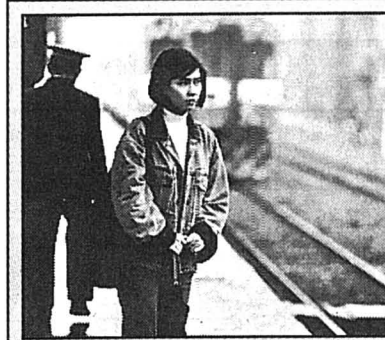
LE LOCLE

039/ 31 24 31

NEUCHÂTEL

038/ 21 21 11

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



Poignant naufrage
FILMS DU SUD - «L'île du chagrin» évoque l'envers du «miracle économique taïwanais». A voir ce soir au cinéma Rex.

Page 13

INTERNET/ «L'Express» ouvre son site aujourd'hui. A vos écrans et préparez vos questions!

Votre journal sur le Web

Questionnez, on vous répondra! Telle est la devise que «L'Express» entend appliquer sur son site Internet, accessible dès aujourd'hui sur le Web à l'adresse: <http://www.lexpress.ch>

L'éditeur, le rédacteur en chef, des journalistes et les responsables des différents services du journal répondront directement et personnellement aux questions posées par les utilisateurs du «réseau des réseaux informatiques». Et ce n'est pas tout: sur ce service, d'autres rubriques seront à la fois utiles et renseigneront plus complètement sur l'ensemble des activités de «L'Ex-

press». Les entreprises de la région sont invitées à se joindre à nous pour bénéficier d'une plate-forme promotionnelle exceptionnelle: publicité à la fois sur Internet et dans le journal.

<http://www.lexpress.ch>: c'est désormais l'adresse qu'il vous faudra composer sur votre ordinateur pour entrer en relation directe avec votre journal sur le réseau mondial de la communication.

A partir d'aujourd'hui, «L'Express» possède son site sur le World Wide Web (WWW), cette combinaison des informations et des protocoles de communication standardisés. A l'URL <http://www.lexpress.ch> vous pourrez, dès sa rédaction achevée, c'est-à-dire dans la soirée déjà, prendre connaissance de l'éditorial qui sera publié le lendemain dans le journal. Pour les districts, cette adresse sera également très utile. Tous ceux qui auront omis de procéder à leur changement d'adresse avant de partir en vacances ou au service militaire, pourront laisser, sur un bulletin interactif, leurs nouvelles coordonnées, temporaires ou définitives. Le journal leur parviendra sans problème à leur nouvelle adresse. Il sera bien sûr également possible de s'abonner à «L'Express», d'offrir le journal en cadeau à l'occasion d'une fête ou d'un anniversaire et de consulter la liste des kiosques où le principal quotidien du canton de Neuchâtel est disponible en Suisse.

Sur le site Internet de «L'Express», les partenaires publicitaires auront aussi la part belle. Ils pourront bénéficier de cette plate-forme grand public (campagne publicitaire promotionnelle à l'appui) pour faire plus largement connaître leur propre service sur le Web, grâce à un lien qui pilotera directement les utilisateurs là où l'annonceur veut bien les conduire. Producteurs de vin, organisateurs de spectacles, agences de voyages,

importateurs de voitures, distributeurs alimentaires, garagistes, libraires ou horlogers-bijoutiers se voient offrir l'opportunité de figurer en bonne place à la fois sur Internet et dans le journal pour mieux faire connaître leurs produits ou leurs activités.

Unique en son genre

Dans un domaine, notre journal innove entièrement par rapport aux services qu'offrent d'autres médias: il sera fourni à tout utilisateur d'Internet la possibilité d'entrer directement en communication avec nous. «L'Express» ouvre ses portes et ses entrailles: quatorze personnes (photo de chacune à l'appui) s'apprentent à

répondre à toutes les questions que vous vous posez, mais que vous n'avez jamais osé formuler.

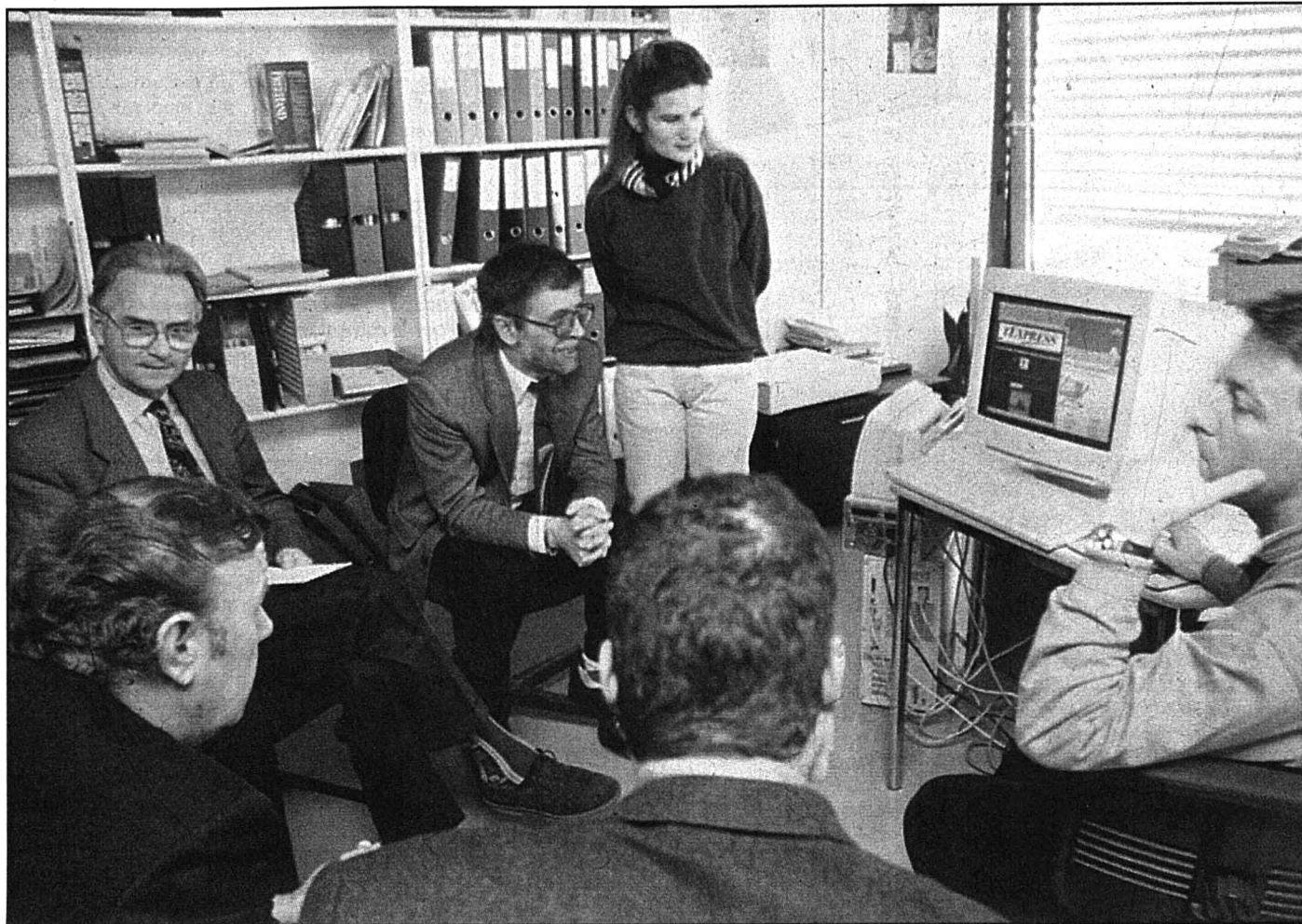
Ainsi, n'importe quel utilisateur d'Internet, qu'il soit domicilié dans le canton, en Suisse, ou n'importe où dans le monde, pourra directement s'adresser à l'éditeur, au rédacteur en chef, à l'informaticien, à l'infographiste, au responsable du service de promotion, au chef de la diffusion, etc.

Est-ce vrai que Gilbert Gress le consulte avant d'annoncer la composition de Neuchâtel Xamax à la veille d'un match capital? Le chef de la rubrique sportive en personne vous le dira. Pourquoi cette émission de télévision qui vous plaisait tant a-

t-elle disparu? Comment vous distraire dans le canton? Comment travailler la police à Neuchâtel? Ce sont des journalistes branchés des différentes rubriques du journal qui satisferont, sur simple demande, à votre curiosité. Votre avis nous intéresse au plus haut point! C'est dire que vos messages en tout genre seront les bienvenus.

En instaurant ce dialogue permanent avec ses lecteurs, «L'Express» entend démontrer qu'on peut parfaitement concilier l'avant-garde des techniques de communication avec les intérêts et la gestion d'un quotidien d'information.

◇ Jacky Nussbaum



DÉMONSTRATION - Dans les locaux d'Arcantel, société qui a réalisé le site de votre journal sur Internet, Christian Matthey (tout à droite) et Nadia Dalla Costa (debout) veillent à l'accouchement du bébé en compagnie des responsables de «L'Express».

Combien ça coûte?

Pour avoir accès à Internet, il est nécessaire de disposer d'un PC équipé d'un modem (minimum 14.400 bds), d'une ligne téléphonique et d'un raccordement chez le revendeur le plus proche de votre domicile (à Neuchâtel, par exemple Arcantel SA, rue Jaquet-Droz 1).

Le prix de l'abonnement varie selon le «provider» (en général de 25 à 50 fr. par mois).

Ensuite, le coût sera facturé selon votre propre consommation, c'est-à-dire d'après le nombre d'heures d'utilisation.

Que vous «surfiez» sur Internet en Suisse, aux Etats-Unis ou en Asie n'a aucune importance, c'est le tarif téléphonique des PTT qui s'applique, de votre plate-forme informatique jusqu'à votre revendeur Internet. A savoir:

- local: 4 fr. 50 l'heure; tarif réduit (du lundi au vendredi de 17 h à 19 h et de 21 h à 8 h, ainsi que samedi et dimanche): 2 fr. 30 l'heure.
- 0-10 km: 9 fr. 50 l'heure; 6 fr. 40 en tarif réduit.
- 10-100 km: 16 fr. l'heure; 9 fr. 20 en tarif réduit.
- de 100 km: 21 fr 30 l'heure; 9 fr. 20 en tarif réduit.

◇ J. N.

● Voir d'autres informations pratiques en page 31

GRAND CONSEIL/ Le projet de loi sur l'agriculture est renvoyé en commission

Un produit à peaufiner

A une très large majorité, le Grand Conseil réuni hier au Château a été favorable à un renvoi en commission du projet de loi sur le maintien et la promotion de l'agriculture cantonale. Non que ledit texte n'ait pas séduit, bien au contraire, mais par souci d'améliorer un produit déjà bon en soi.



Grand Conseil

Sandra Spagnol
Christian Georges

Si tous les groupes ont été unanimes à saluer le projet de loi sur le maintien et la promotion de l'agriculture cantonale, ils ont fait preuve d'un même engagement pour renvoyer le rapport devant une commission. Les raisons invoquées allaient du nombre important d'amendements déposés à la volonté clairement affirmée de régler des points de détails, en passant par l'appellation même de la loi.

Pour les libéraux, par la voix de Michel Barben, le texte proposé par l'exécutif séduit sur le fond. La compétence du canton est élargie là en tout cas où une marge de manœuvre est possible. Le Conseil d'Etat entend promouvoir les produits du terroir et le tourisme rural. Dans la foulée, il veut aussi encourager la diversification et le passage à une agriculture biologique. Autant d'objectifs qui seront réalisés moyennant une collaboration, voire un soutien de la profession. Bref, «si elle ne guérit pas tous les maux, la nouvelle loi permettra de mettre quelque baume sur les plaies» d'une agriculture pour le moins chancelante.

Il n'empêche que, ont été d'avis tous les groupes, des détails - et les nombreux amendements déposés le prouvent - restent à régler. Or lesdits détails sont susceptibles d'améliorer le texte de l'exécutif. Tel a été l'avis de Max Schafroth, qui s'est exprimé au nom du groupe radical. Mais aussi celui des socialistes, par Bernard Soquel. Cela quand bien même, a rap-

pelé ce dernier, le projet soumis hier fait suite à un rapport sur la politique agricole neuchâteloise datant d'août 1994, pour lequel les socialistes avaient donné leur accord de principe.

Appellation en question

Nombre de questions restent par ailleurs en suspens. Pour le groupe des petits partis, celles-ci vont jusqu'à l'appellation même de la loi. «Ne pouvait-on simplement l'appeler loi sur l'agriculture neuchâteloise?», s'est demandé le plus sérieusement du monde Fernand Cuhe. «En la dotant des termes «maintien» et «promotion», cela sous-entend que nous pourrions être à même, un jour, de voter une loi sur la suppression de l'agriculture.»

Les réticences de Jean Studer étaient d'un tout autre ordre. Le socialiste s'est inquiété de la mainmise de l'Etat sur le secteur primaire. «Nous n'allons pas remettre un pan de l'économie entre les mains du gouvernement. Le secteur primaire est en train de vivre une véri-

table nationalisation que nous qualifions de bureaucratie et non de démocratie.» Et le même orateur d'être certain que si une commission était désignée pour se pencher sur le projet de loi, elle s'attacherait à préserver les prérogatives du parlement.

C'est dire si, dans l'hémicycle, la radicale Muriel Bovay était bien seule à s'opposer à un renvoi du projet de loi. Mais rien n'y a fait. Même pas les longs propos du conseiller Pierre Dubois. Pour le chef du Département cantonal de l'économie publique, le gouvernement ne vise aucune «mainmise.» Il fait davantage preuve de sa volonté de soutenir l'agriculture. «Au niveau financier, la compétence cantonale n'excède d'ailleurs pas les dix pour cent.» Pour la petite histoire, l'effort de la République resterait modeste, puisqu'il passerait de 6,5 à 7 millions de francs. «Notre objectif n'était autre que de rassembler, de restructurer, bref de renforcer l'agriculture neuchâteloise.»

◇ S. Sp.

Economies d'énergie: urgence toute!

Les objectifs poursuivis par les deux actions précédentes seront poursuivis. Hier, le Grand Conseil a donné son accord - par 93 voix sans opposition - au troisième programme d'assainissement énergétique de bâtiments de l'Etat.

Comme en 1983 et en 1990, le gouvernement veut renforcer les économies d'énergie thermique et le passage au gaz actuel. Le troisième crédit cadre (1,3 million) va plus loin encore, avec l'utilisation des énergies renouvelables et la diminution de la consommation d'électricité. Il est même prévu d'installer une centrale solaire photovoltaïque.

Un seul regret a été exprimé par les groupes. Ceux-ci se sont étonnés que le Conseil d'Etat n'ait pas consulté la commission consultative cantonale d'énergie. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a plaidé coupable. Mais il n'en a pas moins expliqué que l'urgence était de mise: en retardant la présentation du crédit, certaines subventions fédérales auraient passé à la trappe. Promis, juré: «La prochaine fois, j'informerais la commission d'abord, le Grand Conseil ensuite.» /ssp



Aujourd'hui

Le saint du jour

D'un caractère méthodique, les Humbert manquent de fantaisie et sont parfois ennuyeux. Quoique un peu susceptibles, ils sont fidèles en amitié. E

Rencontre

En présence de Jean-Pierre Authier, conseiller communal, le Parti libéral, section Neuchâtel, invite à une discussion apéro les habitants des quartiers du haut de la ville, de 17h15 à 19h15, à la pinte de Pierre-à-Bot. E



Nature

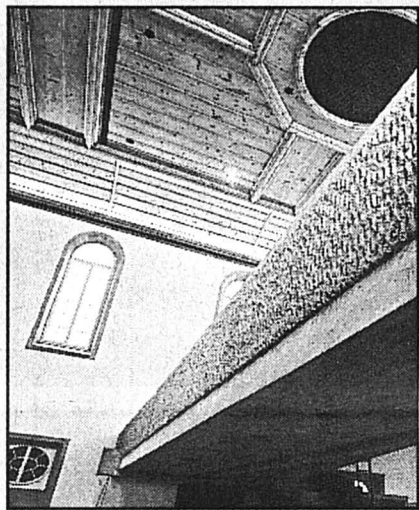
Les volcans de Sicile et des îles Lipari offrent un somptueux terrain d'investigation, qui a donné lieu au film de S. Silvestri, projeté à 12h30 et à 14h15 dans le cadre de ciné-nature, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. E

Concert

Le concert de Piano Seven réunit 70 doigts sur les 616 touches de sept pianos à queue. Cette masse sonore, d'esprit jazz, s'installe à 20h30, au temple du Bas de Neuchâtel. E

Conférence

Denise Leesch, archéologue du Service cantonal d'archéologie de Neuchâtel, parle de la vie quotidienne des hommes de Crêt-Magnon neuchâtelois, à 20h15, au Locle, à la fondation Sandoz, 6-8, Grand-Rue. E



Transports en question

DROGUE - L'Etat pourrait-il consacrer l'argent confisqué aux trafiquants de drogue à la lutte contre la toxicomanie? C'est ce que demande par voie de motion le député Didier Burkhalter, appuyé par l'ensemble du groupe radical.

TN - Depuis l'instauration de l'actuel horaire des TN en mai 1995, les bus ne circulent plus qu'une fois par demi-heure dès 20h et le dimanche matin. Considérant que les usagers sont pénalisés, les socialistes lancent une pétition publique exigeant que la compagnie rétablisse une fréquence attractive des bus et du Littorail en soirée.

RET SA - Le radical Pierre Hainard s'étonne qu'avec sept employés, RET SA pourrait être dirigé à l'avenir par un directeur général, deux directeurs et un directeur adjoint en la personne du délégué cantonal aux questions économiques Francis Sermet. Par voie d'interpellation, il demande si une telle structure paraétatique améliorera les prestations du RET et son financement. Il se de-

mande si les actionnaires privés l'approuvent.

LITTORAIL - Dans la perspective de l'Expo 2001, le socialiste Pierre Bonhôte et le libéral Bernard Matthey demandent par voie de motion que le Conseil d'Etat examine la possibilité de prolonger le Littorail vers l'est de l'agglomération neuchâteloise «jusqu'à Saint-Blaise... et plus loin».

SWISSMÉTRO - Dans une interpellation, le député radical Willy Haag se désole que la navette, «preuve d'un savoir-faire helvétique d'avant-garde» ait peu de chances d'être présente à l'Expo 2001, vu son coût. Il le regrette d'autant plus que la desserte du tronçon entre Chiètres et Marin aurait permis d'atténuer un des goulets d'étranglement à l'accès des visiteurs à Neuchâtel. Il demande que le Conseil d'Etat n'abandonne pas l'idée de la présence de Swissmétro à l'expo, quitte à demander à la Confédération une aide spéciale pour ce projet d'importance nationale.

◇ C. G.

Etrangers aux prud'hommes?

Les étrangers établis dans le canton pourront-ils siéger dans les tribunaux de prud'hommes du canton? Si telle est la proposition du Conseil d'Etat, la réponse ne tombera que ce matin. Le débat sur le rapport portant révision de la loi sur la nomination et la juridiction des prud'hommes a été largement entamé hier au Château. Il a fait montre d'avis quelque peu partagés, la droite souhaitant même un renvoi en commission.

Tant pour les radicaux que pour les libéraux, l'ouverture des prud'hommes aux étrangers établis dans le canton depuis trois ans au moins et au bénéfice d'un permis d'établissement est

certes une bonne chose. Mais le risque existe, a été d'avis Roland Châtelain, le porte-parole radical, qu'en cas d'une présence par trop importante des non-Suisse, des réactions du genre «c'est les étrangers qui nous gouvernent» ne manqueraient pas de se produire.

Les libéraux ont également vu «quelque hâte» dans l'élaboration du projet de loi, justifiant le renvoi en commission. Peut-être devant celle-là même qui sera chargée de rédiger une nouvelle constitution. Au contraire, le groupe des petits partis et les socialistes se sont dit «tout à fait favorables» à cette ouverture des structures aux communautés étrangères. /ssp

ÉCOLE NORMALE/ Admissions limitées jusqu'en l'an 2000

Numerus clausus reconduit

Depuis 1993, le Conseil d'Etat peut limiter l'accès des candidates et candidats à l'Ecole normale. Il sollicitait hier devant le Grand Conseil l'autorisation de poursuivre sa politique de restriction des admissions pour la période allant de 1996 à l'an 2000. En dépit de l'opposition de la gauche, cette autorisation lui a été octroyée par 55 voix contre 40.

Comme il y a trois ans, le Groupe des petits partis a refusé de cautionner un numerus clausus contraire au principe de l'égalité des chances. Après tout, relevait l'écologiste Hugues Wülser, si l'Ecole normale n'est pas en mesure de garantir un emploi à ses étudiants, l'Université non plus! Selon lui, il s'agit de lutter contre une société à deux vitesses, composée de ceux qui ont accès à la formation et de ceux qui n'y ont pas droit: «Nous ne croyons pas au caractère temporaire de cette mesure, car ce genre de limitation a une fâcheuse tendance à devenir permanente».

Pour le radical Jean-Bernard Wälti, la mesure soumise au Grand Conseil vise à garantir des conditions d'enseignement satisfaisantes à l'Ecole normale et à former un personnel enseignant cor-

respondant aux besoins des écoles. «L'Etat n'a pas le droit de former des chômeurs», a-t-il relevé en apportant le soutien de son groupe.

Energiquement opposés au principe du numerus clausus, les socialistes ont déploré cette entorse au droit à la formation, jugée illogique par Martine Blum. Pourquoi refuser l'entrée à une pléthore de bons candidats une année et accepter des postulants moins valables s'ils sont moins nombreux l'année suivante? Aux yeux de l'intervenante, on risque de renforcer le processus d'exclusion des jeunes, alors qu'il est difficile de spéculer sur les besoins en enseignants à moyen terme.

Opposés par principe au numerus clausus, les libéraux ont reconnu qu'il est «désagréable de prôner une mesure limitative». Mais Antoine Grandjean a souligné qu'il fallait «éviter de former à grands frais des diplômés qui ne trouveront pas d'emploi». D'après lui, l'Etat ne peut pas «laisser la machine s'emballer dans un domaine spécifique qui ne favorise pas la reconversion». Il a salué le soin apporté à la sélection des candidats: l'admission à l'Ecole normale ne procède pas d'un tri aveugle, mais fait l'objet d'un concours d'entrée équitable.

Haute école pédagogique

Chef du Département de l'instruction publique, Jean Guinand a expliqué qu'il était nécessaire de maintenir la limitation de l'accès à l'Ecole normale pendant cinq ans encore, le temps de mettre en place avec les cantons de Berne et du Jura une Haute école pédagogique (HEP). Selon lui, Neuchâtel a pour souci d'assurer «l'offre de formation la plus large possible, susceptible de donner aux jeunes les meilleures chances de trouver une place de travail». Sans numerus clausus, l'école devrait accueillir cette année une centaine d'étudiants. Or l'Etat entend limiter à quinze le nombre des élu(e)s pour la filière «école enfantine» et à 40 le nombre de ceux qui se destinent à la profession d'institutrice ou d'instituteur. Il n'est pas question d'envisager une sélection des étudiants après un an. S'agissant des perspectives liées aux effectifs d'élèves, le conseiller d'Etat a admis que le solde migratoire était pour l'instant positif. D'un autre côté, la baisse sensible de la natalité enregistrée en 1994 laisse présager d'une chute des effectifs d'ici trois ans.

◇ C. G.

TAXE DES VÉHICULES - Par 94 voix sans opposition, le Grand Conseil a adopté la révision de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux. La taxe continuera d'être perçue pour l'année entière. Mais elle sera réduite de 1/360me par jour pendant lequel les plaques d'un véhicule auront été restituées ou retirées. La taxe payée pour un bateau restera due pour une année civile entière mais pourra être cédée à un nouveau détenteur. L'écologiste Francine John a demandé qu'on informe ceux qui retirent leurs plaques sur les moyens de se déplacer avec les transports en commun. /cg

UNIVERSITÉ - Quand bien même quelques données techniques ont pu paraître obscures aux députés, ceux-ci ont accepté hier le crédit de 1,74 million de francs pour l'achat d'équipements informatiques et scientifiques destinés à l'Université de Neuchâtel. En réalité, une somme de 3,54 millions de francs sera investie dans différents équipements, qui bénéficieront d'une subvention fédérale s'élevant à 54 pour cent. Au vote, 80 voix sans opposition se sont levées en faveur du crédit, qui s'inscrit dans la planification financière 1995-1998. /ssp

INCOMPATIBILITÉ - Tout fonctionnaire peut se présenter aux élections, oui, mais, s'il est élu, il lui faudra peut-être ensuite choisir entre son poste professionnel et son mandat politique. Dans notre édition d'hier, nous disions qu'il était inutile de chercher dans les listes des prochaines élections communales le nom d'un employé communal. Ce n'est pas exact: en fait, le fonctionnaire peut évidemment se présenter, mais s'il entend exercer son mandat de conseiller général ou communal, il lui faudra présenter sa démission à l'administration. /pb

INSTITUT NEUCHÂTELOIS/ Hommage à un compositeur du canton

Le prix à René Gerber

Dans ce Pays de Neuchâtel où les lettres sont reines depuis Jean-Jacques Rousseau, il était temps que l'on prenne conscience que la musique s'y exerce avec talent et compétence. Et l'on se félicitera d'apprendre que l'Institut neuchâtelois a décidé d'attribuer son prix 1996 au compositeur René Gerber, dont le nom et la musique rayonnent depuis des lustres ici et bien au-delà de nos frontières. Ce prix sera remis samedi au lauréat, lors d'une cérémonie publique.

Après avoir rendu hommage à plusieurs interprètes, comme Philippe Huttenlocher ou Aurèle Nicolet, l'Institut neuchâtelois a choisi de décerner cette année son prix au compositeur bevaïsois René Gerber. La remise de cette distinction se déroulera samedi lors d'une séance publique au cours de laquelle un ami de longue date du lauréat, le pianiste Louis de Marval, évoquera la vie aventureuse d'un musicien romantique. Des pages de René Gerber agrémente-ront bien sûr la manifestation.

René Gerber est né à Travers en 1908. Il suit le cursus classique (baccalauréat à Neuchâtel) et se tourne d'abord vers des études de médecine, avant de se résoudre à répondre définitivement à sa vocation de compositeur. Son métier, il l'apprendra auprès de Volkmar Andreae et Paul Müller à Zurich, pour le polir ensuite avec Paul Dukas, Nadia Boulanger, Robert Siohan et Pierre Dupont à Paris.

Au terme de ses études, son maître zurichois, Andreae, lui confiera: «Vous savez maintenant écrire la musique, apprenez dorénavant à mourir de faim...»

De fait, aucun compositeur suisse, et René Gerber pas plus qu'un autre, ne vit de sa musique. C'est pourquoi le musicien assumera des charges diverses - il enseignera au Collège latin



RENÉ GERBER - Son œuvre musicale est considérable et couvre pratiquement tous les genres du répertoire.

et dirigera le Conservatoire de Neuchâtel - avant d'ouvrir une galerie d'art à Bevaix. Le lieu deviendra rapidement un passage obligé pour les amateurs de belle peinture; ce qui lui permettra enfin de se livrer pleinement à son activité créatrice.

Son œuvre musicale est considérable et comporte plus de 220 numéros. Elle couvre pratiquement tous les compartiments du répertoire, des pièces pour piano aux opéras, en passant par les concertos pour divers instruments, les pages orchestrales, la musique de chambre, la musique vocale et de scène.

Le terme «français» apparaît à maintes reprises dans son catalogue, ainsi que les références aux danses françaises (passepied, musette, ronde, pavane, etc.) qui traduisent bien l'inspiration du compositeur, tourné vers la musique d'outre-Jura.

L'écoute des disques récemment publiés confirme bien que René Gerber

peint les climats et les impressions à travers le prisme de l'esprit français, procédant plus par le charme, l'allusion, la finesse et l'évocation que par les développements fastidieux: musique inspirée, loin de tout dogmatisme, cultivant le bel art de plaire et de séduire bien plus que la spéculation intellectuelle, sorte de mélange de sévérité et d'indulgence où le contrepoint ne perd pas ses droits et où l'agrément de la mélodie s'épanouit sans fausse honte.

René Gerber, outre ses qualités de compositeur, est un pédagogue hors pair qui a formé plusieurs compositeurs de ce pays, dont Julien-François Zbinden. Il reste pour tous ceux qui ont eu la chance de fréquenter son enseignement un maître, au sens le plus noble du terme.

◇ Jean-Philippe Bauermeister

● Séance publique de l'Institut neuchâtelois: samedi, 16 h 30, aula de la faculté des lettres, espace Louis-Agassiz 1.

Tribunal: gestes incontrôlés sur un bébé

Triste histoire à la Zola hier matin au Tribunal de police de Neuchâtel. Un jeune homme et une jeune femme vivent ensemble, tous deux pensionnés Al. En institution toute l'année, leur bébé et les deux enfants de la femme sont venus passer les dernières vacances de Pâques chez eux. Après quoi, on a constaté des bleus sur le bébé et sur le petit garçon. De plus, un tibia du nourrisson était fracturé, lésion qu'il n'avait pu se faire seul.

Le jeune homme devait, hier, répondre des accusations de lésions corporelles, subsidiairement de lésions corporelles par négligence. Quand le juge Geneviève Calpini Calame lui a demandé comment l'accident était arrivé, il a répondu ne pas savoir.

«Je ne peux pas mesurer la force de mes gestes, parce que j'ai des problèmes de coordination des mouvements; et c'est dur pour moi de reprendre confiance après ce qui est arrivé il y a deux ans, a-t-il expliqué avec de grandes difficultés d'élocution.

Il y a deux ans, il s'était en fait retrouvé devant les mêmes instances, accusé d'avoir cassé la jambe du fils de son amie. Il avait été acquitté.

Le prévenu a admis, hier, avoir pu involontairement causer des hématomes sur le petit garçon, mais rien sur le bébé.

L'amie de l'accusé a témoigné qu'il n'a jamais été violent envers les enfants. De plus, ce n'est pas lui qui s'occupait d'eux, a-t-elle assuré, sauf en sa présence. «Il avait très peur de leur faire mal.»

«J'ai l'impression qu'il a des choses que vous ne voulez pas voir, a répliqué Geneviève Calpini Calame.

De son côté, le médecin de famille entendu a insisté sur le désarroi des parents, ainsi que sur l'inquiétude qu'on leur enlève leurs enfants.

D'après l'avocat de la partie plaignante, l'accusé doit être condamné pour comprendre qu'il doit s'abstenir de comportements qui peuvent mettre les enfants en danger. De son côté, l'avocat du jeune homme a demandé son acquittement. Geneviève Calpini Calame rendra son jugement jeudi prochain.

◇ I.K.

Chauffeur TN: retrait confirmé

Les chauffeurs de bus doivent redoubler de prudence à l'égard des passagers âgés ou handicapés. Le Tribunal fédéral (TF) l'a souligné en confirmant un retrait de permis de six mois infligé à un chauffeur des Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN).

Ajouté à une peine de 14 jours de prison, ce retrait sanctionnait l'accident mortel survenu le 1er décembre 1993 à l'arrêt de Gibraltar, à Neuchâtel. Un septuagénaire partiellement handicapé venait de descendre du véhicule conduit par le recourant. Ce dernier l'avait remarqué, mais il s'était borné à contrôler la fermeture des portes avant de repartir. Quelques secondes plus tard, il avait entendu un bruit provenant de l'avant droit de l'autobus. Il avait arrêté son véhicule et en était descendu pour constater que le passager handicapé gisait devant la roue droite. Une heure plus tard, la victime décédait.

Le chauffeur avait contesté le retrait de permis infligé à la suite de l'accident. Il estimait avoir fait preuve d'une attention suffisante et pris toutes les précautions nécessaires à l'égard de ses passagers.

Dans son arrêt, le TF rappelle que le recourant avait remarqué qu'une personne âgée venait de descendre du véhicule et que, de surcroît, elle se déplaçait avec difficulté. Or, le code de la route impose aux conducteurs une prudence particulière à l'égard des infirmes et des personnes âgées. Le conducteur ne pouvait démarrer avant de s'assurer que le passager s'était éloigné du bus et qu'il ne le mettait pas en danger. Un coup d'œil dans le rétroviseur ne suffisait donc pas, et un retrait de six mois est donc justifié, estime le TF. D'autant que le conducteur de l'autobus avait déjà subi un retrait de permis.

Les TN n'avaient pas encore, hier, pris connaissance de cet arrêt. Ils ont simplement indiqué que, dans ce genre de situation, ils attendent de connaître le sort fait au dernier recours avant de prendre d'éventuelles sanctions. /ats-jmp

FESTIVAL DE NEUCHÂTEL/ Le Théâtre populaire romand retrouve un géant

Victor Hugo à ciel ouvert

Le dixième Festival théâtral de Neuchâtel aura lieu du 23 juillet au 10 août dans la cour de l'hôtel DuPeyrou. Romantique, généreux, brillant, c'est Victor Hugo qui va triompher avec cinq spectacles différents, grâce au Théâtre populaire romand. Le temple du Bas et le théâtre du Pommier accueilleront également une partie du festival.

La cour de l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel revivra de belles rencontres avec le Théâtre populaire romand qui viendra y installer ses tréteaux, du 23 juillet au 10 août, pour une brillante remise en valeur de Victor Hugo. Soutenu par la ville de Neuchâtel et les Fabriques de tabac réunies SA, ce dixième festival théâtral d'été commencera par la création de «Mangeront-ils?», une pièce qui n'a jamais été jouée du vivant de l'auteur.

Cette comédie fantastique, avec un décor magique imaginé par Riccardo Pagni, laisse la bride sur le cou à un

personnage de gueux héroïque et à une sorcière centenaire, créature âpre et surnaturelle qui luttent chacun à leur manière pour faire triompher le bonheur de deux pauvres amants extasiés mais affamés. Le tout est enveloppé dans les vers magnifique du poète.

Le public se verra offrir aussi des extraits des discours de Victor Hugo parlementaire. De belles envolées verbales sont à prévoir dans la cour aristocratique de l'hôtel DuPeyrou.

«L'intervention»

Pratiquement contemporaine de «Mangeront-ils?», «L'intervention», déjà amplement jouée dans les localités du canton et du Jura, sera présentée pour la première fois à Neuchâtel. L'une et l'autre pièces ont été écrites par Victor Hugo pour le plaisir de laisser courir sa plume en pleine liberté, même si elles n'avaient que peu de chances d'être jouées. «L'intervention» présente deux couples d'origine sociale différente qui

s'attirent et se mélangent dans un vaudeville mélodramatique, aux accents véristes parfois.

Réalisation somptueuse

Enfin, «Marie Tudor», la réalisation la plus somptueuse de toute la trilogie des pièces créées par le TPR sera installée au temple du Bas, car son imposant décor l'exige. Cette tragédie historique, pleine de rebondissements, de suspense et de mouvement reflète l'exubérance du premier théâtre d'Hugo. Sous le cadre historique apparaît le pamphlet contre la monarchie de juillet. «L'homme qui rit», permet d'aborder un roman de Victor Hugo, grâce à une adaptation donnée en première par Alain Mergnat, du théâtre de Bourgogne, un solo donné au théâtre du Pommier. Après Goldoni, dont on commémorait le bicentenaire de la mort lors du festival de Neuchâtel de 1993, la passion du théâtre va donc jaillir avec une nouvelle force cet été.

◇ L.C.

EXPOSITION/ L'art au Musée d'histoire naturelle

Pactiser avec la chimère

Une curieuse et imposante exposition vient de s'ouvrir au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Les sculptures de Jean Fontaine détournent les formes animales à leur profit, à partir de moules pris sur les carapaces, les cornes et autres blindages. Il y associe des éléments du corps humain délicatement séducteurs et tout un arsenal mécanique terriblement présent.

L'ensemble compose des êtres chimériques, cohérents sous leur apparence composite. Jean Fontaine, qui ne voudrait pour rien au monde être confondu avec un artiste animalier, se défend également d'avoir inclus volontairement toute signification symbolique dans ces sourds affrontements de formes. Mais si l'intention n'était pas posée au départ, elle s'est insinuée par la suite. Soudés dans les mêmes éléments, les animaux, l'être humain et ses artéfacts sont liés et dans cette lutte intime, rien n'indique qui sera le vainqueur ou le vaincu, car ils ne font qu'un et leurs éventualités de mourir ou de survivre sont communes.

Ouvrir les cloisons

L'introduction de ces œuvres puissantes dans un musée d'histoire naturelle, voué au calme de la science, a été décidée d'un commun accord entre l'artiste, la galerie Humus de Lausanne et Pierre Goeldlin, directeur du Musée cantonal de zoologie de Lausanne. L'exposition a été reprise à Neuchâtel conjointement par le Musée d'histoire naturelle et la Galerie 2016 d'Hauterive. Cette expérience est un hommage à

la vocation expressive et profondément humaine de l'art, ainsi reconnue comme complémentaire à la recherche. Elle permet surtout d'ouvrir les cloisons qui séparent arbitrairement deux publics. La preuve est faite par les enfants qui s'y retrouvent parfaitement. Toujours intéressés par les animaux, passionnés par les plus bizarres d'entre eux, les dinosaures, ils se plaisent à découvrir et à décrypter les mélanges fous de Jean Fontaine.

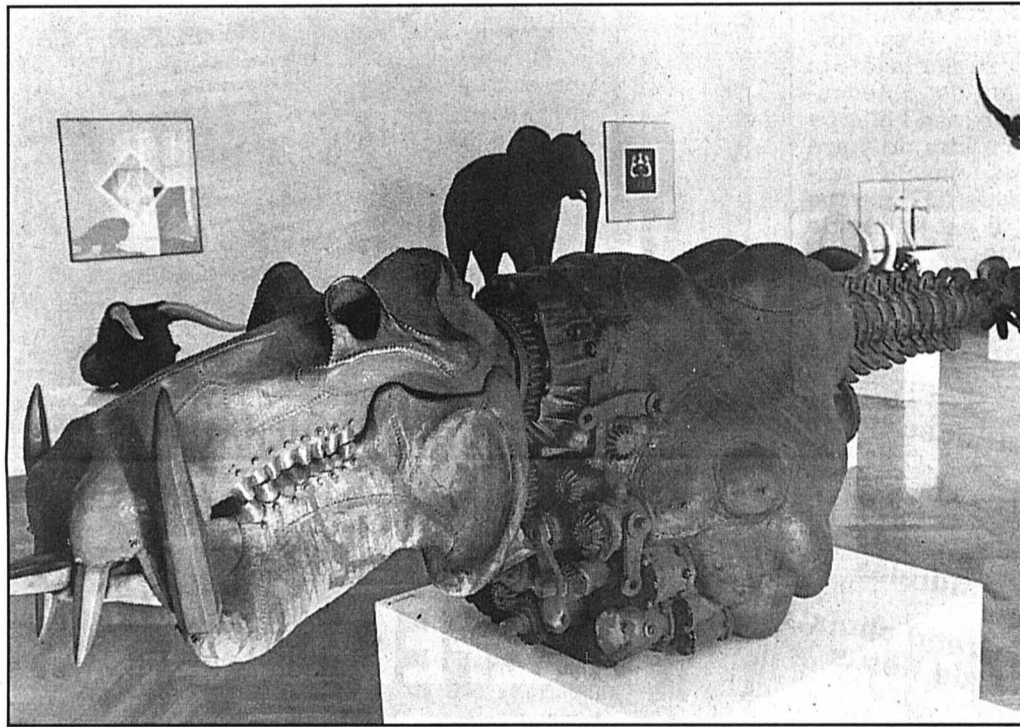
Lors du vernissage de samedi, Pierre Goeldlin n'a pas caché l'inquiétude du scientifique face à l'atteinte majeure que connaît actuellement la nature de la part de l'intrusion massive des activités humaines et des manipulations génétiques. L'homme n'est-il pas déjà débordé par ses propres inventions? se demande-t-il. Christophe Dufour, conservateur du musée neuchâtelois, a

souhaité la bienvenue dans cette exposition, monde de l'ambiguïté. Dans ce sens, il a aussi souligné que la solidité de corne d'armure et d'acier des sculptures de Jean Fontaine n'est qu'un leurre, elles sont en réalité faites de céramique et de verre. Autre symbole volontaire ou non de l'artiste, la nature se manipule avec précaution.

Christophe Dufour a signalé également que les enfants seront conviés par classes à créer en modelage leurs propres animaux fantastiques qui seront ensuite cuits dans un four de potier, dissimulé dans une Deux-Chevaux, camouflée en lion rugissant et parquée aux abords du musée.

◇ Laurence Carducci

● Expositions ouvertes jusqu'au 10 juillet, avec des interruptions à la Galerie 2016 du 3 au 21 avril et du 22 au 31 mai



ANIMAUX FANTASTIQUES - Les sculptures de Jean Fontaine détournent les formes animales. pfr-E

FILMS DU SUD/ «L'île du chagrin» ou des lendemains qui déchantent

Poignant naufrage à Taiwan

Sous les feux de l'actualité, Taiwan décline par deux fois son histoire méconnue, dans le cadre des films du Sud au cinéma Rex. Avant «Good Men Good Women» (demain), «L'île du chagrin» évoque encore une fois ce soir les lendemains qui déchantent d'une jeunesse idéaliste.

A la fin des années septante, Lin-lang sentait le monde frémir autour d'elle. Elle aimait un bouillant étudiant qui militait pour démocratiser une société militarisée et sclérosée. A l'annonce de sa mort, elle s'est radicalisée dans des actions terroristes avant d'être arrêtée. A sa sortie de prison,

Lin-lang s'aperçoit que les dissidents d'alors ont été digérés par le «miracle économique». Déjà traumatisée par l'épreuve subie, elle découvre que son ancien amour n'est pas mort. Il est marié et père d'un enfant.

Renaissance

«A la base de mon langage visuel, il y a le flou, l'obscur, l'humide et le froid», déclare le réalisateur Hsu Hsiao-Ming. Effectivement, «L'île du chagrin» fait froid dans le dos. Dans ce récit mélancolique, le spectateur saisit intimement le désespoir poignant d'une fille qui a sacrifié ce qu'elle avait

de plus cher au profit d'une société qui n'a pas de place pour elle.

Pour ceux qui n'auraient pas encore vu «Au bord de la mer bleue», signalons que ce film rare de Boris Barnet passe encore une fois, ce soir à 18 heures. Tourné il y a 60 ans en Azerbaïdjan, ce petit chef-d'œuvre frappe par l'extraordinaire présence charnelle qui se dégage de ses images. Quasi-dissolus dans l'eau salée après un naufrage, deux matelots renaissent à la vie au contact d'une inoubliable cheffe de kolkhoze...

◇ C.G.

● Cinéma Rex, ce soir à 20h30

Energie: propositions d'économies

Les épais murs en pierre du temple du Bas n'offrent qu'une isolation thermique moyenne. Mais, protection des monuments oblige, pas question d'y toucher!

Malgré tout, le Conseil communal a trouvé moyen d'effectuer des économies d'énergie: l'astuce consiste à installer un système de récupération de la chaleur sur le système de ventilation de la salle, ainsi qu'à moderniser la centrale de production de chaleur. Une proposition que le Conseil général étudiera lundi, dans le cadre d'une demande de crédit de 125.000 francs. Cette somme serait puisée sur les 460.000 francs du budget des investissements de l'urbanisme.

Salle omnisports

Le deuxième objet du crédit proposé porte sur la salle omnisports. Ses besoins annuels correspondent à la consommation d'électricité de 25 à 30 ménages moyens, mais ils pourraient baisser grâce à un assainissement de l'éclairage des lieux. Il s'agit concrètement de moduler l'éclairage en fonction du type d'utilisation de la salle ainsi que d'installer des détecteurs de présence à infrarouge dans les vestiaires et corridors. Cela permettrait à la lumière de s'éteindre automatiquement quand les lieux sont inoccupés.

Cette série d'assainissements énergétiques a reçu un préavis favorable unanime de la commission consultative pour les économies d'énergie. Elle s'inscrit dans le prolongement des travaux initiés l'année passée pour obtenir le label de «Cité de l'énergie», titre décerné à la Ville le 5 septembre. Si l'on tient compte des coûts externes (pollution de l'air, etc.), les investissements proposés seraient amortis en trois ans pour la salle omnisports, et en sept ans pour le temple du Bas. /pm

■ AFFICHETTE MALHEUREUSE - Une affiche de «L'Express», placardée le samedi 23 mars, annonçait le drame du Garbo en parlant du meurtre d'un dealer. Cette affiche a été composée dans des délais extrêmement serrés au cours de la nuit, sur la base des informations lacunaires fournies par des témoins et que nous avons données, sous toute réserve au demeurant, dans l'édition du même jour. Notre dossier complet paru lundi a d'ailleurs dissipé toute équivoque. Néanmoins, nous convenons que l'affiche en question, qui n'a pas été rédigée par les auteurs du dossier de lundi, était trop catégorique. Nous présentons nos excuses aux personnes que ce libellé a pu blesser. E

LEXPRESS - Ville de Neuchâtel

Case postale 561
2001 Neuchâtel

Jean-Michel Pauchard
Laurence Carducci Isabelle Kottelat
☎ 038/25 65 01 Fax 038/25 00 39

AVIS TARDIFS

Parti libéral ce soir

Discussion apéro

17h15 - 19h15

Pinte de Pierre-à-Bot
avec les candidats aux élections communales
139957376

CABRI FRAIS
de France, kg entier 22.60

FOIE GRAS DE CANARD CRU

NOUVEAU FROMAGE DE BREBIS CORSE
139997376

aux Gourmets
Epicerie fine

LES TROIS DERNIERS JOURS

50 - 70%

LIQUIDATION DE LAINES

Mercredi 27, jeudi 28,
vendredi 29 mars

Ancienne boutique LE SAC,
Seyon 24a
89615-376



Fabrique d'horlogerie
Bijouterie

Rémy Barrière

2006 Neuchâtel, Draizes 32
Tél. (038) 31 91 68

PENDULES - MORBIERS
MONTRES - BIJOUX

PRIORITÉ AUX
VALEURS ESSENTIELLES

Garage du Vignoble OPEL

15, rue de Neuchâtel PESEUX Tél. 038 / 318 070 DIDIER ELBER

+ FAX 038/31 41 89

239629-596

30 à 60%
d'économie
sur les montures

Clin d'OEIL

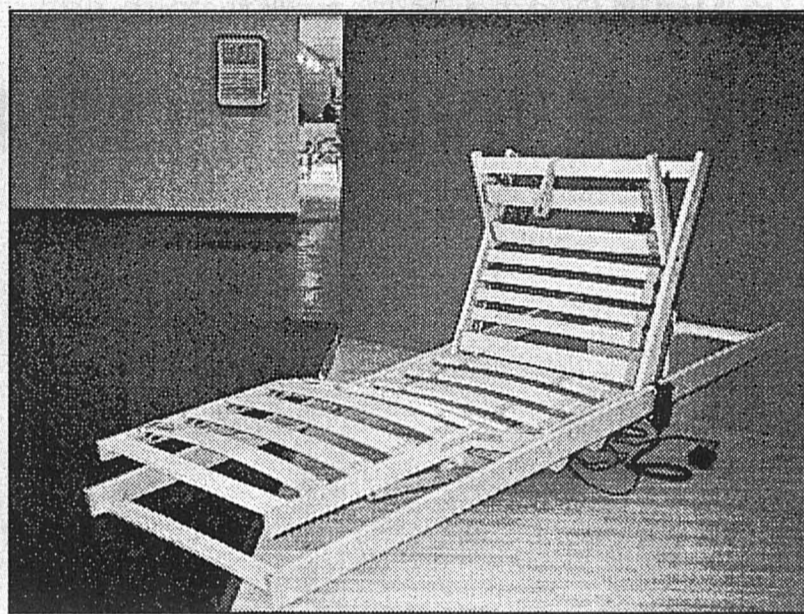
LES OPTICIENS CHAMPIONS

P. Sandoz,
maître-opticien
Grand-Rue 41
2034 Peseux - Tél. 31 12 61

BON POUR UN
EXAMEN
DE LA VUE
GRATUIT

Jean-Philippe Gendre
Tapissier-décorateur
Grand-Rue 16 - Peseux

Superba, créateur suisse de l'Ergolette (système de literie à suspension multi-points), présente maintenant le Superba-Flex modèle M. Il s'agit d'un sommier électrique proposé à un prix étonnamment bas puisqu'il est vendu à partir de 990 fr., jusqu'à fin mai 1996, dans les grandeurs standards. Formé d'un cadre solide en hêtre, il est doté d'un moteur à bas voltage pour régler la tête et les jambes. Ce nouveau produit est à découvrir chez le tapissier-décorateur Jean-Philippe Gendre. Par la même occasion, lors de votre visite, vous pourrez admirer les nouvelles collections de tissus qui sont arrivées. Et comme les beaux jours sont en vue, il est temps de penser à l'installation de stores. Dans ce domaine, le choix ne manque pas non plus. Extérieurs ou intérieurs, à moteur ou manuels, toutes les possibilités vous sont présentées avec les conseils de la maison Gendre. / E



SUPERBA-FLEX - Un sommier électrique pour tous budgets. / cig-E

Ouest du Val-de-Ruz, à vendre
Maison mitoyenne
6 1/2 pièces, grand sous-sol, garage, places de parc.
Fr. 520.000.-
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel sous chiffres 122-5681.
139816-122

A VENDRE À SAUGES
magnifique villa mitoyenne
6 1/2 pièces, architecture originale, étages en demi-niveaux, endroit calme, jardin arboré, places de parc.
Prix de vente: Fr. 550.000.-
89597-122
Société AZIMUT, Tél. 038/31 51 09.

● VALAIS - diff. régions CHALETS ●
● avec terrain dès 180'000.- ●
● Tél. 027 / 55 30 53 - Natel 077 / 28 18 69 ●
36-320208/ROC

J.P.H. GENDRE
TAPISSIER
DECORATEUR
Grand-Rue 16 - 2034 Peseux
Tél. 038 / 31 54 67
Vente et réparation de meubles en tous genres Antiquités
Rideaux Parquets - Tapis Tentures murales Grand choix de tissus Literie
235267-596

HAEFELI VIDÉO - TV - HI-FI
succ. CL. WISARD
DÉPANNAGE TOUTES LES MARQUES DANS LA JOURNÉE
Vente Service technique
Grand-Rue 22-24 2034 PESEUX
☎ 038/31 24 84
239627-596

CAVE DU CHATEAU
Jean FALLET
19, rue du Château 2034 Peseux
Tél. 038 / 31 51 77 Fax 038 / 30 18 80
Grands vins de France en fûts et en bouteilles
Dégustation sur demande
DE PESEUX S.A. LUNDI FERMÉ
235266-596

La plus ancienne quincaillerie du Littoral Neuchâtelois
Schmitter Quincaillerie de la Côte PESEUX
Rue de Neuchâtel 12
Outillage - Service de clés Ustensiles de ménage Listes de mariage
239626-596

Antonio TASSOTTI
Entreprise de peinture
2034 PESEUX Tél. 038 31 43 67
Natel 077 37 33 00 Fax 038 30 26 69

elexa
Plus d'un demi siècle de professionnalisme
Elexa SA
Rue de Corcelles 8 2034 Peseux
Tél. 038/31 11 41 Fax 31 13 53
Natel 089/212 33 50
ENERGIE + TÉLÉCOMMUNICATION

SERRURERIE NOUVELLE
Constructions métalliques E. Marolda SA
Brevet fédéral
PORTES ET VITRAGES acier, aluminium, inox
ESCALIERS VERANDAS
COUPE + PLIAGE jusqu'à 3 mètres
CINTRAGE DE TUBE PROFILE
Route de Neuchâtel 37 - 2034 PESEUX
Tél. 038 / 31 17 00 - Fax 038 / 31 16 24
237750-596

Prim enfance
Mme J. Messner
TOUT POUR L'ENFANT et les futures mamans
CAP 2000 - Place de la Fontaine 4 2034 Peseux - Tél. 038 / 31 25 46
237751-596

À VENDRE À CORTAILLOD
VILLAS TERRASSES DE 4 1/2, 5 1/2 ET 7 1/2 PIÈCES
conditions de transfert particulièrement avantageuses.
239472-122
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS
VENTE D'UN IMMEUBLE LOCATIF ET DE CINQ GARAGES
Date et lieu de l'enchère: le vendredi 29 mars 1996, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10, à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage.
Débiteurs: MM. Maye Edmond, chemin des Draizes 1 à Cortailod; Honsberger Roland, Les Deleynes 1 à Saint-Blaise; Capoferri Maurizio, rue du Collège 15 à La Chaux-de-Fonds et Blazquez Victor, anciennement rue des Monts 1 à Cernier, actuellement sans domicile connu.
CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Article 13.074: rue Numa-Droz - rue du Balancier (rue Numa-Droz 88) à La Chaux-de-Fonds; bâtiment, place-jardin de 385 m².
Article 13.075: rue du Balancier (rue Numa-Droz 88 a) à La Chaux-de-Fonds; bâtiment, place-jardin de 279 m².
Estimations: (articles 13.074 et 13.075 ensemble): cadastrale (1995): Fr. 1.515.000.- de l'expert (1995): Fr. 1.930.000.-
Vente requise par la créancière hypothécaire en 1^{er}, 2^e et 3^e rangs. Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 4 mars 1996.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Les immeubles mis en vente pourront être visités sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. Tél. (039) 28 54 64. La Chaux-de-Fonds, le 14 février 1996.
Office des poursuites
Le préposé, J.-P. Gailloud
267852-122

● **Bevaix: une aïeule et son petit-fils exposent**

Page 18

● **Brot-Dessous: oui à la Société électrique du Val-de-Travers**

Page 18

En trois dimensions

MÔTIERS - Steve Lissios expose peintures et sculptures à la galerie du Château. Un univers conjugué en trois dimensions. par E.

Page 19

GORGES DE L'AREUSE/ Suites de l'incendie de forêt d'avril 1984

Après le feu, le gibier

Une équipe de futurs gardes forestiers, dont une jeune fille de la vallée de Joux, intervient depuis hier dans une forêt surplombant les gorges de l'Areuse anéantie par un incendie il y a douze ans. Leur travail consiste à protéger les repousses de foyards contre les chevreuils et les chamois, friands de cette nourriture tendre et délicate.

Neuf futurs gardes forestiers romands actuellement en phase terminale à l'école de Lyss travaillent dans la pente abrupte des côtes des Puries surplombant les gorges de l'Areuse, un peu en dessous des ruines du château de Rochefort. Ils mettent en place des protections efficaces contre le gibier dont l'appétit féroce met à mal toutes les repousses d'arbres dans ce secteur qui a déjà subi d'importants dégâts.

Dans l'équipe qui comprend trois Neuchâtelois, figure, et c'est une première, une future garde forestière de 24 ans, Micheline Meylan, du Sentier. Une jeune fille dont l'amour pour la forêt lui a été transmis par son père, entrepreneur forestier, chez qui elle a fait son apprentissage de bûcheronne. Un dur métier, jusqu'ici réservé aux hommes, mais qu'elle accomplit avec une maestria remarquable et sans complexe vis-à-vis de ses collègues masculins. Lesquels n'en profitent d'ailleurs pas pour lui en faire «baver», bien au contraire...

Manchons protecteurs

— Il s'agit d'installer des manchons en matière biodégradable, agissant comme une serre à l'intérieur de laquelle les tiges pourront s'épanouir sans être tondues par les chevreuils et les chamois comme c'est le cas actuellement, indique Milan Plachta, inspecteur forestier du 11^e arrondissement. Nous allons aussi replanter toute



POSE DES MANCHONS DE PROTECTION - Un futur garde forestier particulièrement galant aide sa collègue Micheline Meylan. ptr-E

une série d'arbres, notamment des érables, des alisiers, des tilleuls et des pins sylvestres pour combler certains vides.

Tous ces travaux, qui s'effectuent dans des conditions difficiles en raison de la forte pente et du danger de chutes de pierres — en contrebas, le «chemin-bleu» est bouclé pendant cette opération et la ligne CFF est sous contrôle permanent —, résultent de l'incendie qui, le lundi de Pâques 23 avril 1984, à la suite de l'imprudence d'un pro-

meneur, s'était étendu sur quelque 25 hectares (plus de cent pompiers avaient été appelés à la rescousse). Sur le moment, les dégâts n'étaient pas apparus très importants. Mais quatre ans plus tard, victimes d'un coup de chaleur qu'ils n'avaient pas supporté, plus de 300 foyards s'étaient cassés comme du verre et avaient dû être abattus.

Douze ans après le sinistre qui a déjà coûté plus de 120.000 fr. aux assurances,

les arbres ont commencé à repousser un peu partout. Mais ils font surtout le bonheur des animaux de la forêt, bien tranquilles puisqu'ils se trouvent dans la réserve du Creux-du-Van. Après le feu, c'est donc le gibier qu'il s'agit maintenant de combattre.

◇ Henri Vivarelli

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 18

LE PÂQUIER/ Le Groupe théâtral a présenté «Sous les yeux des femmes gardes-côtes»

Charme et misère de Hongrie

Le Groupe théâtral du Pâquier (GTP) a débuté sa saison la semaine dernière au collège du village avec un goût d'est européen. Les comédiens ont fait découvrir à leur public la Hongrie des années septante, avec une pièce de Pal Békés intitulée «Sous les yeux des femmes gardes-côtes», et mise en scène par Bluette Cuhe. Les

spectateurs enthousiastes ont plongé autant dans le comique que dans le tragique ou dans l'absurde.

L'histoire tourne autour d'un nouveau locataire d'une HLM: Milan, pressé de finir au plus vite la traduction d'un livre anglais. Son appartement est modeste: pas de porte, des bouquins en guise de sièges

et un paquet de cartons empilés ça et là. La seule richesse de son antre est un téléphone qui va finir par le rendre fou. En effet, il est le seul à en posséder un dans l'immeuble. Tour à tour, il va faire connaissance avec les autres locataires qui vont prendre le prétexte d'attendre un appel pour lui raconter leur misère et leur espoir. Ça commence par Lydia, qui se peinturlure le dos pour faire croire que son mari la bat, et ce dernier, fou amoureux mais terriblement jaloux. Puis entre en scène un voisin aveugle qui lui demande de l'aider à ouvrir ses boîtes de conserve. Cet aveugle est bien content de l'être car il ne voit pas ce monde triste.

Avec chacun d'eux, Milan doit interrompre son travail. Il s'énerve, il boit, reçoit maints téléphones à l'attention du défunt locataire ou pour ses voisins. Il cherche désespérément à bloquer l'entrée de son appartement, et c'est peine perdue: il est d'office le nouveau messenger de la maison et, à chaque visite, doit subir les anecdotes de ses voisins un

peu trop bavards. De plus, le jeune traducteur essaie en vain de se débattre dans son livre, dont un mot est intraduisible. Il reste jusqu'à la fin de la pièce en panne sur une phrase, «le triplan s'écrasa sous les yeux des femmes gardes-côtes».

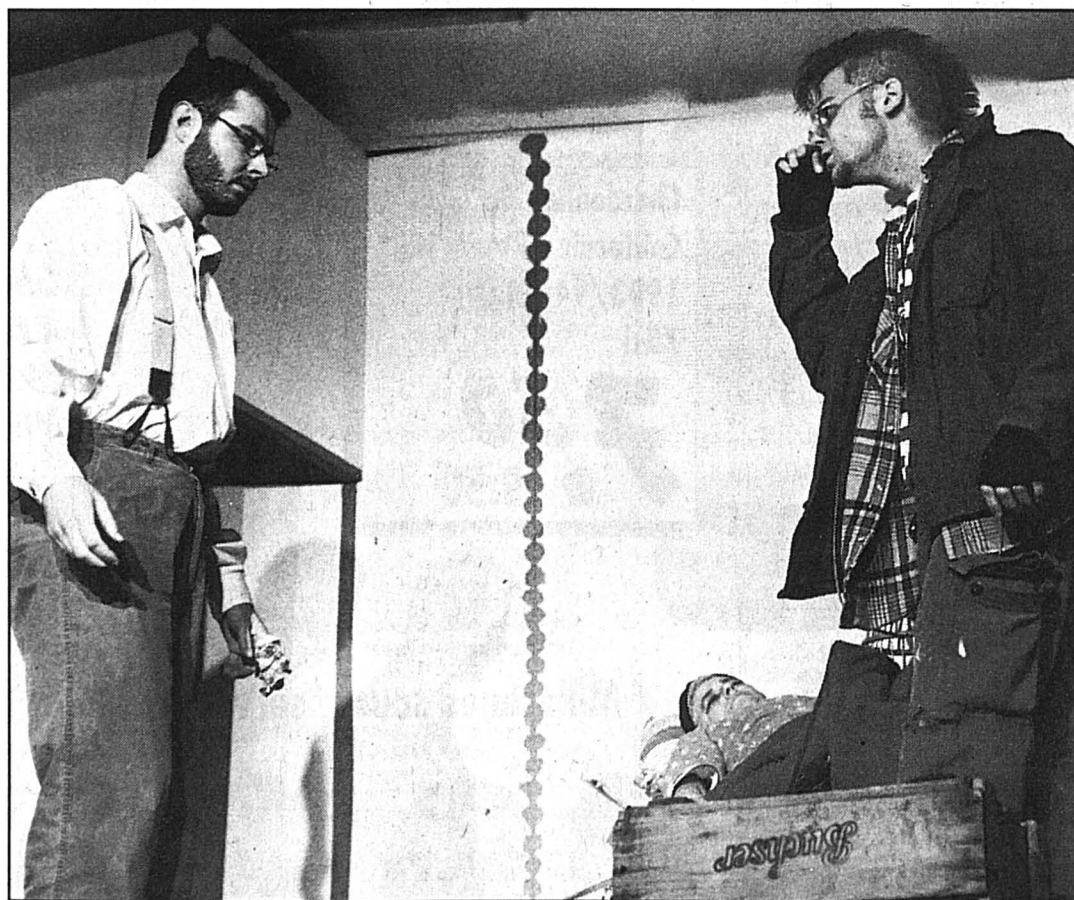
Mais il boira le calice jusqu'à la lie avec Mémé Grosz, une sclérosée radoteuse et un peu sorcière que chaque voisin garde à tour de rôle chez lui et qui sent «la pissouille du matou partout», et avec son infirmière en mal d'amour. Enfin, vient le tour d'un rocker perdu.

Ce bel échantillon de personnalités différentes a en commun la fatigue d'un monde trop sale, hostile et pauvre. Les personnages recherchent tous un moyen de se libérer de leur fardeau. Leur seule porte de sortie est le dialogue, mais à sens unique! A la fin de l'histoire, Milan trouvera le mot qu'il cherche: l'avion ne vaille pas, il «floutourette». Il comprendra dès lors que les voisins sont comme ces femmes gardes-côtes, eux qui regardent ses problèmes sans l'aider.

La pièce est composée de beaucoup de monologues, souvent poétiques et touchants, qui montrent la personnalité des huit personnages, leurs émotions et surtout la tristesse et la monotonie de leur vie. «Les personnages sont très typés et les comédiens ont eu un peu de peine, au départ, à se mettre dans leur peau», a expliqué Bluette Cuhe. Cette tragi-comédie de l'absurde dépeint les années difficiles de la Hongrie, et le manque d'écoute des gens, l'égoïsme de leur propre vie face à celle des autres. Le GTP a innové en présentant cette pièce jamais interprétée.

◇ Catherine Zürcher

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 19



SUR SCÈNE - Un échantillon de personnages qui n'arrivent pas à dialoguer. ptr-E

VAL-DE-TRAVERS

Candidats aux communales: il n'y a pas pléthore

Elections tacites à Travers où l'Entente villageoise jette l'éponge, disparition du Parti libéral aux Verrières, suppression des formations politiques aux Bayards à la faveur d'un changement du système électoral, quatorze conseillers communaux — dont quelques locomotives — quittant le navire: voici les principaux enseignements à tirer du dépôt des listes électorales. Au Val-de-Travers, les candidats aux communales de mai prochain sont au nombre de 294 pour 229 sièges à repourvoir. Ce n'est pas, et de loin, la pléthore.

Les électeurs du Val-de-Travers doivent choisir 229 conseillers généraux, alors que les candidats en lice sont au nombre de 294. A première vue, tout baigne. En grattant le vernis, on découvre une toute autre réalité. Si l'on admet — bien que la loi ne l'exige pas — que les futurs conseillers communaux (55 pour le district) se présentent au Conseil général, force est de constater qu'avec seulement dix viennent-ensuite pour l'ensemble de la vallée le recrutement laisse à désirer. Rien de nouveau toutefois sous le soleil, le manque d'engagement pour la chose publique ne datant pas d'aujourd'hui.

Reprenons les «nouveau-tés». A Travers, les élections seront tacites, avec seulement 23 candidats pour 25 sièges disponibles. Les partis radical et libéral ont, respectivement, alignés 12 et 11 noms sur leurs listes, alors que l'Entente villageoise, présente au législatif depuis 1991 suite à la défection en bloc des socialistes et aux élections complémentaires qui suivirent, a renoncé.

Radicaux et libéraux ont bien essayé, via une lettre ouverte, de faire ressusciter le Parti socialiste et de provoquer l'émergence d'une nouvelle liste de citoyens. Sans succès. Après les communales de mai et la nomination de l'exécutif, ces deux partis auront trois semaines pour compléter le législatif. Dans le cas contraire, des élections complémentaires seront agendées.

Sans partis

Aux Verrières, le Parti libéral — qui compte deux élus au législatif — ne présente pas de liste. Ainsi, trois formations — liste verrissanne, Parti radical et Parti socialiste — lutteront pour les quinze sièges disponibles. A noter toutefois un transfert: Alexis Garin, élu libéral, est candidat de la liste verrissanne. Toujours dans le haut, Les Bayards connaîtront, pour la première fois de leur histoire, une élection communale sans partis politiques, le peuple ayant accepté, en janvier dernier, le passage du système proportionnel au système majoritaire à liste unique.

Enfin, quatorze conseillers communaux en exercice ne figurent pas sur les listes électorales. Soit Marie Delachaux (soc) et René Calame (lib) à Môtiers; Josiane Petitpierre (rad) et Pierre-Alain Rumley (soc) à Couvet; Anne-Marie Pavillon (rad) et Bernard Maulini (Entente) à Travers; René Blanc à Boveresse; Denis Berthoud et Willy Tâche, deux membres de Forum, à Fleurier; Jean-Blaise Calame à Buttes; Gisèle Erb (rad-lib), Gilles Jacot (Chaîne) et Francis Trifoni (soc) à Saint-Sulpice; Jacques-Aurèle Guye (lib) aux Verrières.

◇ M. D. C.

● D'autres nouvelles du Val-de-Travers en page 19

Les surprises d'

COOP

Couple de lapins Arni
au chocolat au lait et au
chocolat blanc, 160g

6.70



Lapin de Pâques Arni
300g

7.90



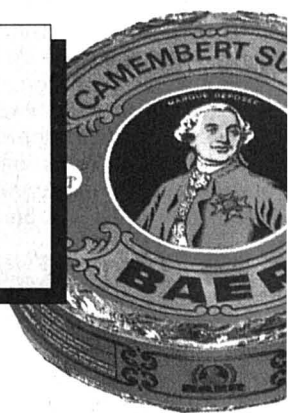
Vin rouge d'Espagne M.O.
Marqués de Grignon
"Durius" 1993* 75cl

6.50
~~8.50~~



Camembert Baer
250g

3.80
~~4.95~~



Philadelphia
200g

3.80
~~4.60~~



Chardonnay de
Californie "Round Hill"
1993/94 (M.O.)*
75cl

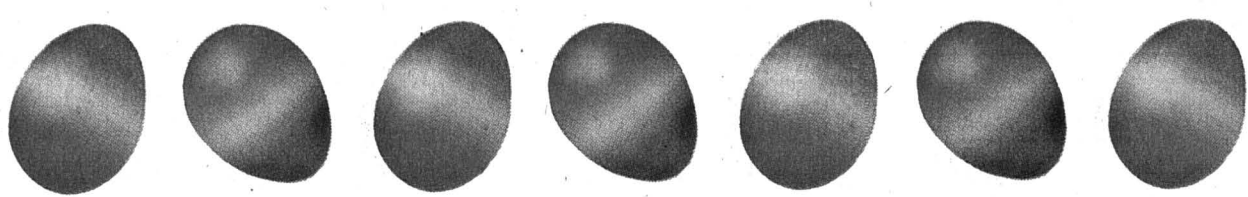
7.50
~~9.50~~

Cabern
d'Austi
"Jamie
1993 (

1.

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop. / Millésimes sous réserve des stocks dis

lapin gourmet.



Oeufs durs de Pâques
colorés
les 6

2.70



Rioja Crianza D.O.
"Campo Viejo" 1993
(M.O.) 75 cl

5.80
~~7.50~~

Le carton de 6 bouteilles



Côtes-du-Rhône A.C.
"Château la Renjardière"
1994/95*
le carton de 6 x 75 cl

25.-
~~39.-~~



Merlot
d
0
7.50



"Capestone" Pinotage
1995, Afrique du Sud
75 cl

6.-
~~7.50~~



Lapin debout avec
hotte Arni, 300 g

3.90
~~5.90~~

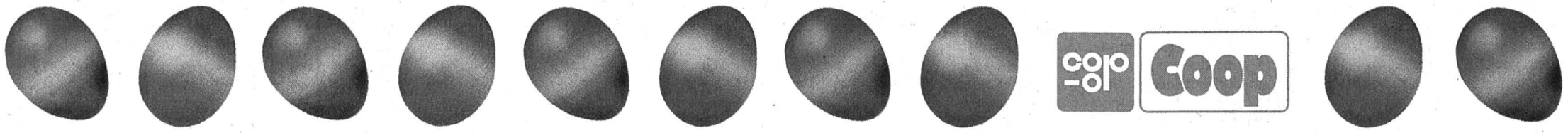


Petits oeufs Giandino
ou Aridor Arni
500 g

7.30
~~9.80~~

03-350140/ROC

egp Coop



BROT-DESSOUS

Un oui de justesse

Comme Fleurier il y a une semaine et en même temps que Travers, le Conseil général de Brot-Dessous a accepté lundi soir l'adhésion de la commune à la future Société électrique du Val-de-Travers. Une adhésion donnée du bout des lèvres, au bulletin secret!

Lors de la discussion d'entrée en matière, Charles-André Farron, qui n'en rate pas une pour lancer quelques pavés dans la mare, a voulu savoir si l'ex-conseiller communal Eric Robert, en charge du dossier avant sa démission subite pour des motifs à ce jour inconnus, avait bien rendu tous les documents en sa possession. Il voulait aussi savoir ce qu'il fallait penser de la lettre ouverte de l'ancien directeur de la Société du Plan-de-l'Eau, parue dans un journal local, qui mettait en cause la crédibilité de l'étude fouillée devant aboutir, à l'heure de la régionalisation, à la création d'un organisme, sous la forme d'une société anonyme, apte à affronter l'avenir.

Ayant obtenu certains éclaircissements d'un membre de la commission des services industriels, l'intervenant, sans doute non satisfait, a demandé un vote à bulletin secret. Et au dépouillement, l'adhésion était acceptée par trois voix et deux bulletins blancs!

Taxe jugée inique

Le législatif devait aussi se prononcer sur une proposition du Conseil communal d'adapter la taxe des chiens qui aurait dû passer de 30 à 40 fr. en plein village et de 15 à 20 fr. pour les endroits isolés (la taxe concerne une trentaine de chiens). Charles-André Farron a trouvé cette taxe inique, car comme il l'a souligné, «rien n'est fait dans la commune et l'argent ainsi récolté est versé sans autre dans la caisse communale». Estimant aussi que tous les endroits de la commune pouvaient être considérés comme isolés, il a proposé une taxe unique de 20 fr. et demandé ensuite le renvoi du dossier à l'exécutif pour que l'ensemble de la question soit réétudiée. Au vote, tandis que la présidente Anne-Marie Keller se perdait un peu dans la procédure, la proposition Farron a passé la rampe par trois voix contre zéro.

Comme l'a souligné après coup un participant à la séance, la commune de Brot-Dessous a ainsi perdu quelques centaines de francs et le montant qui pourra encore être perçu pourra sans doute tout juste couvrir les frais de médailles...

◇ H. Vi

CORTAILLOD

Des présidents en pagaille

L'initiative de l'actuelle présidente du législatif de Cortailod, Anne-Marie Cardinaux, le Conseil communal a invité vendredi les anciens membres ayant siégé au «perchoir» du Conseil général jusqu'à cette quatrième année de la 31^{me} législature.

Sur les 35 personnes contactées, 26 avaient répondu à l'appel et ont visité avec intérêt les installations très sophistiquées de la chaîne de télévision régionale. Les anciens premiers citoyens du village ont ensuite échangé quelques souvenirs lors d'un apéritif servi au centre administratif communal.

Sur la liste des élus au «perchoir» établie par l'administration figurent cinq femmes, dont celui de Madeleine Schild (décédée en 1979) qui fut la première présidente d'un législatif en Suisse romande, en 1965-66. Quant à son mari Jean-Pierre, présent vendredi (président en 1962-63), il se souvient avoir été le dernier secrétaire du législatif à rédiger le procès-verbal de l'assemblée de manière manuscrite.

Le plus ancien des invités, Charles Henry, avait présidé les séances en 1946-47, puis en 1956-57. Il a totalisé 34 ans d'activité au sein des autorités, dont une douzaine d'années au Conseil communal. Vendredi, le jour de cette réunion, il fêtait son 75^{me} anniversaire! /clg

PESEUX

■ CULTES RADIODIFFUSÉS - Les cultes du dimanche des Rameaux, du Vendredi saint et de Pâques seront radiodiffusés en direct du temple de Peaseux. Il s'agit d'un service important puisqu'il touche plus de 50.000 personnes en Suisse romande. Les paroissiens sont invités à se joindre à l'assemblée dès 9h45 afin de préparer les cantiques pour que la diffusion puisse commencer à 10h précises. Les cultes seront retransmis sur Espace 2, en FM sur 99.3. /wsi-comm

BEVAIX/ Grand-mère et petit-fils exposent

Passion héréditaire

Rencontre inédite que celle qui a lieu depuis quelques jours à la galerie du Trin-Na-Niolo, à Bevaix. Une grand-mère et son petit-fils y exposent le fruit de leur passion: la peinture.

Aida Rabus-Pacini, qui arbore fièrement ses 83 printemps, présente près d'une quarantaine de toiles pour lesquelles elle a recouru à diverses techniques. Très certainement inspirée par Klimt et Hundertwasser, elle met en évidence tout d'abord des compositions qui regroupent des dizaines d'habitants, toutes différentes, imbriquées les unes dans les autres, aux formes les plus diverses. C'est un très beau travail montrant de superbes couleurs, un sens aigu des formes et des harmonies qui ont le don d'enthousiasmer le visiteur.

Par ailleurs, l'artiste présente des paysages de la région d'où se dégagent une sensibilité inhabituelle et une dou-

leur des teintes qui leur donnent un charme hors du commun. Sans titre, ces toiles permettent à ceux qui les regardent de laisser voguer leur imagination et de se laisser surprendre.

Du haut de ses 18 ans, Léopold Rabus, le petit-fils, présente des œuvres à la limite du réalisme. Il y a de l'imagination, des visions dantesques, des moments de forte émotion. Pour un peu, le visiteur croirait à certains instants découvrir l'univers kafkaïen. Mais au-delà de ses toiles, Léopold Rabus livre un message d'angoisse, de tourments, avec la mort en toile de fond. Il se dégage une rare vigueur et une volonté de provoquer la réaction des gens. A noter la qualité de la démarche picturale et la volonté de ne se rattacher à aucun courant actuel.

A voir jusqu'au 1er avril, en semaine de 14h à 18h, samedi et dimanche de 11h à 17 heures. /st

BEVAIX/ Regroupement de la Raiffeisen

Une fusion attendue

Il y avait foule lors de l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen qui s'est déroulée récemment à Bevaix. Il faut dire que l'ordre du jour prévoyait la fusion avec la Raiffeisen du Vignoble (Columbier et Cornaux). Une fusion qui visait la création d'un seul établissement en intégrant les succursales de la Béroche, Bevaix-Cortailod, Saint-Blaise, Cressier-Thielle-Wavre et Lignières-Enges. Selon ce regroupement, à long terme, certaines banques villageoises ne disposeront pas de fonds propres en suffisance en vertu des nouvelles prescriptions.

Président du conseil d'administration, Claude Ribaux a présenté les avantages et les inconvénients de cette fusion. Les premiers l'emportant largement sur les seconds. Avec Didier Robert, futur gérant de cette nouvelle banque, le président a pu donner l'assurance que les prestations fournies jusqu'ici ne diminueront pas et qu'aucun employé ne sera licencié. Seules

des mutations à l'intérieur de la nouvelle banque interviendront.

Après plus d'une heure de débats, la fusion a été acceptée par 81 voix contre six et deux abstentions. Une fusion qui a donc été votée à une très large majorité par les sociétaires de Bevaix, les premiers à se prononcer sur ce sujet.

Attribution aux réserves

L'assemblée a aussi évoqué l'exercice de 1995 qui laisse apparaître un bénéfice d'un peu plus de 8000 fr. dont une bonne moitié sera attribuée aux réserves. Après leur présentation détaillée, les différents rapports statutaires ont été admis à l'unanimité.

Après la partie administrative, l'assistance a suivi un exposé très vivant, fort bien documenté, de Kurt Hagen, technicien aux Ponts et chaussées, sur la construction de la N5 entre Areuse et Vaumarcus. /st

LA CHAUX-DE-FONDS

ASSISES DE LA LNPN/ Des soucis pour la faune

Prendre au sérieux la nature

«La protection de la nature doit être prise au sérieux si elle veut être efficace». Hier soir, la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature (LNPN) tenait ses assises annuelles à La Chaux-de-Fonds. Une occasion pour mettre en exergue les soucis posés aux défenseurs de la nature par les autorités notamment. Tour d'horizon des points noirs, selon la présidente Claude Meylan.

C'est tout d'abord l'acceptation par le Grand Conseil en février de cette année du projet de loi cantonale sur les forêts qui a fait sourciller la ligue. «Qu'est-il des bonnes intentions dans la réalité», demande Claude Meylan, en rappelant le Conseil d'Etat qui précisait «l'importance de la gestion durable des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité en parlant du rôle significatif joué par la forêt en tant qu'espace voué la biodiversité?»

Eh bien la notion de chemins forestiers indispose fortement. S'il est en effet précisé que le cyclisme et l'équitation sont interdits en dehors des chemins existants, la parade a été trouvée par l'Etat pour étendre la notion de chemin aux pistes à tracteurs, aux layons de débardage et aux sentiers. «On ne peut admettre l'utilisation de ces pistes que pour les travaux forestiers, sinon la multiplication des dérangements occasionnés par la pression exercée en particulier sur la faune, vide le concept de biodiversité de sa substance».

De même, dans un registre différent, l'autorisation accordée aux courses sportives dans les marais d'importance nationale, qui «fausse le sens de la loi». Une loi «peut paraître écologique. Si elle est vidée de sa substance par une interprétation abusive, elle est contraire aux buts qu'elle s'est fixée».

Le cas des zones-tampons

Autre point noir, le règlement du plan cantonal de protection des marais, des sites marécageux et des zones alluviales. La LNPN s'y est opposée, les autorités cantonales n'ayant pas inscrit dans ce dernier de zones-tampon, soit des surfaces destinées à protéger les tourbières des atteintes d'une exploitation proche. «Ceci est contraire à la loi fédérale et très dommageable pour la nature», relève la



FORÊTS - Nombre d'endroits encore tranquilles, car peu accessibles, sont de plus en plus fréquentés. Ce qui provoque d'incessants dérangements et à brève échéance la disparition d'une faune sensible. A l'image de la perdrix grise, de la huppe ou de la loutre qui ont quitté le canton.

archives

ligue. Qui affirme en outre que «le refus du canton porte non seulement préjudice à la nature, mais également aux agriculteurs, qui se voient privés d'une chance de diversifier leur source de revenus». La Confédération prévoyant des dédommagements pour pertes de revenu en raison de prestations en faveur de la nature. «L'illégalité dans laquelle s'est mis le canton démontre que rien n'est acquis en matière de protection des marais».

Au chapitre des zones tampons toujours, l'opposition faite aux améliorations foncières du secteur ouest de Brot-Plamboz. L'Etat avait promis à la ligue que des contrats seraient signés avec les agriculteurs, obligeant ces derniers, contre dédommagement, à entretenir des zones-tampon définies. Or, lors de la mise à l'enquête publique à fin janvier 1996, aucun contrat n'avait été établi. «Nous n'aurions pas motivé d'opposition si l'OF-

lice des améliorations foncières avait travaillé correctement et s'il avait tenu ses promesses». On relèvera que les honoraires et autres frais d'avocats ont coûté à la LNPN quelque 22.000 francs l'an passé...

Et plus positivement

A ces soucis, la ligue a opposé hier soir des nouvelles plus heureuses, en faisant notamment le tour des 1300 m2 dont elle est propriétaire. Partout à travers le territoire neuchâtelois, la LNPN entretient parcelles et autres mares pour laisser liberté à la nature de s'épanouir en pleine harmonie. Avant de clôturer la soirée, la trentaine de membres présents au Musée d'histoire naturelle ont pu découvrir le lynx et le chat sauvage dans le Jura à travers une conférence illustrée de Martin Liberek.

◇ Thierry Clémence

CONCERT DES RAMEAUX/ Haydn et Giroust à la Salle de musique

Hommage à Georges-Louis Pantillon

Pour son 58^{me} concert des Rameaux, le Chœur mixte des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds, accompagné par l'Orchestre symphonique de Bienne, rendra hommage à Georges-Louis Pantillon, qui dirigea l'ensemble quelque quarante années. Et qui aurait dû fêter cette année son centième anniversaire.

Michel Dumonthay, chef qui succéda l'an dernier au fils de Georges-Louis, Georges-Henri Pantillon, a choisi pour sa première prestation chaux-de-fonnière deux œuvres rayonnantes. La messe

de Sainte-Cécile, de Haydn, et dans le même esprit, le «Sacre de Louis XVI», de François Giroust.

«La musique de Giroust a été estimée par beaucoup de ses contemporains comme égale à celle de Haendel et sa messe écrite pour le sacre de Louis XVI - c'est en 1775 que le Parisien est appelé à la Cour du roi pour officier en tant que maître de chapelle de la Cour - renferme de durables beautés». Elle mérite de prendre rang parmi les joyaux du patrimoine artistique français.

Elle est aussi contemporaine des messes brèves de Mozart et de la messe Saint-Cécile, du compositeur Joseph Haydn. Ecrite en 1776, cette dernière est la plus théâtrale de toutes les œuvres religieuses de celui qui vit le jour à Rohrau en 1732.

Parmi les solistes, Michèle Goetze, Violaine Brand, Frédéric Gindraux, Nicolas Pernet et Philippe Laubscher. A entendre samedi à 20 h et dimanche à 17 h, à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. L'entrée sera libre. /thc

■ SAPEURS-POMPIERS - Le programme de cette année du corps des sapeurs-pompiers de Bevaix - cinq femmes en font partie - indique que la compagnie que commande le capitaine Aramini compte 45 sapeurs, neuf sous-officiers et sept officiers. Une école de recrues avec les communes de Boudry, Cortailod et Colombier a débuté en janvier et se terminera à la fin de ce mois. Les officiers suivront deux soirs d'instruction pour eux-mêmes et trois avec les sous-officiers. Les premiers-secours suivront six exercices dont deux avec les sections de renfort. Quant aux porteurs d'appareils de protection de la respiration, ils seront astreints à trois soirs d'instruction. Enfin, l'exercice principal de compagnie aura lieu le vendredi 20 septembre. /st

SUD DU LAC

BAS-VULLY

Second tour des élections communales

Jacques Ruegsegger de Praz, premier des viennent-ensuite sur la liste du Parti radical lors du premier tour des élections communales, sera certainement le neuvième membre de l'exécutif du Bas-Vully.

Désigné d'entente par son parti, le Parti socialiste et le Parti démocrate-chrétien, il sera l'unique candidat à l'élection complémentaire qui aura lieu les 30 et 31 mars prochains.

On se souvient qu'au soir du 10 mars seuls huit sièges sur neuf que comptent désormais l'exécutif du Bas-Vully avaient pu être attribués; le Parti démocrate-chrétien à qui revenaient deux sièges ne présentait en effet qu'un seul candidat. Selon la loi, une élection complémentaire devenait nécessaire, car, lorsqu'une liste obtient plus de sièges qu'elle ne contient de candidats, les sièges restants font l'objet d'une élection sans dépôt de liste et à la majorité relative.

Ce mode d'élection peut, si des mots d'ordre ne sont pas donnés, s'avérer hasardeux car il laisse la possibilité à n'importe qui de siéger à l'exécutif. Afin d'éviter ce genre de situation, les états-majors des partis se sont donc consultés pour élaborer une stratégie.

Le Parti démocrate-chrétien n'ayant une fois de plus pas trouvé de candidat, c'est au Parti radical qu'il revenait de désigner un des siens. C'est donc chose faite en la personne de Jacques Ruegsegger. Le Parti socialiste, satisfait de ses deux sièges, a aussi donné son aval. Ainsi, si tout se passe comme prévu, le nouveau Conseil communal du Bas-Vully sera composé de six radicaux, deux socialistes et un démocrate-chrétien et comprendra sept hommes et deux femmes.

Espérons que les citoyennes et les citoyens du Bas-Vully se déplaceront pour exprimer leur confiance à ce jeune candidat qui n'avait manqué son élection au premier tour que de quelques voix. /jfc

LIGNIÈRES

■ **LE BONHOMME A BRÛLÉ** - Malgré un temps pluvieux, ils étaient nombreux, les Charlots, les clowns, les oiseaux et les petits Indiens à suivre le Bonhomme Hiver, vendredi à Lignières. Les participants étaient emmenés par la joyeuse clique des Boutentrins de La Neuveville. Le cortège les a conduits à travers le village jusqu'au terrain de football où ce pauvre Bonhomme Hiver s'est enflammé. Le carnaval de Lignières s'est prolongé ensuite autour d'une collation et d'une fondue pour ceux qui le désiraient. Vers 23h, la clique des Boutentrins est remontée à travers le village tout en jouant. Elle annonçait véritablement la fin du carnaval. /syg

HAUTERIVE

■ **L'HIVER EST FINI** - Cette année encore, le village d'Hauterive a fêté dignement la fin de l'hiver. Malgré la pluie, plus de 90 enfants ont défilé avec entrain dans les rues du village, entraînés par le show-band des Armourins. Le Bonhomme Hiver, réalisé par la classe enfantine de Mme Cand, était de la partie. Arrivé sur le STPA, il a été mis à feu pour s'écrouler peu après en pétaradant bruyamment sous les acclamations des enfants. L'hiver est mort, vive le printemps. Les enfants ont ensuite reçu un lapin en brioche, avant la proclamation des résultats du concours de déguisement. Le choix était difficile, les déguisements étant tous magnifiques. Un jury composé d'adolescents et d'adultes a finalement récompensé neuf participants. Du thé chaud et un minestrone ont permis de terminer sur une note agréable cette sympathique manifestation organisée par l'Association des parents d'élèves (APEH), les classes d'école enfantine et de 1^{re} primaire, avec le soutien de la commission scolaire et de la société d'émulation d'Hauterive. /comm

L'EXPRESS - Entre-deux-Lacs

Case postale 439
2520 La Neuveville

Patrick Di Lenardo ☎ 038/51 60 23
Fax 038/51 61 06

VAL-DE-RUZ

Sous-officiers:
appel aux jeunes

Les sous-officiers du Val-de-Ruz ont besoin de renouer les contacts avec les plus jeunes pour assurer la relève. Le président de la section, Francis Monnard, a lancé un appel dans ce sens lors de la dernière assemblée générale, tenue à Fontainemelon. L'intensité de l'activité dépend des nouvelles forces, car la section n'a pas eu une vie très intense l'an dernier.

Les sous-officiers ont été notamment présents à la célébration de la Fête nationale 1995 à Fontainemelon. Ils y organiseront le 21 septembre prochain le 75^{me} anniversaire de l'association cantonale. La manifestation comprendra entre autres un cortège et un bal populaire. La section du district compte actuellement 48 membres cotisants. Sa situation financière est saine, et deux nouveaux l'ont intégrée. Elle participe à plusieurs manifestations de tir, et s'y porte bien. Notamment lors des éliminatoires du championnat de Suisse, où une équipe a pris la 9^{me} place. Lors du tir en campagne, la section a obtenu la première place du Val-de-Ruz.

L'assemblée a fêté et récompensé le premier-lieutenant André Jacot en lui remettant la médaille de vétéran fédéral d'honneur, et le colonel Marcel Jeanne-rot de Neuchâtel pour les nombreux services rendus. Le nouveau président cantonal, le sergent Alain Bourquin, a annoncé qu'un nouveau bureau venait d'être formé au plan neuchâtelois. Le président Monnard a fait enfin part de sa démission, pour l'an prochain. /mh

● **Composition du comité:** Francis Monnard, président; Michel Reymond, vice-président; Noël Rollinet, caissier; Marlyse Monnard, secrétaire; Aurèle Huguélet, responsable des tirs; Fritz Roth, délégué des vétérans.

L'EXPRESS - Val-de-Ruz

Case postale 22
2053 Cernier

Philippe Chopard ☎ 038/53 16 46
Fax 038/53 43 31

LIGNIÈRES/ Une séance extraordinaire du Conseil général est programmée vendredi

Quatre crédits au menu des élus

■ **P**as moins de quatre crédits sont au programme de la séance extraordinaire du conseil général de Lignières vendredi. Ils concernent l'assainissement de la step intercommunale, des poteaux électriques, la métairie de l'Isle et le cadastre souterrain.

Il en coûtera 889.000 fr. à la commune de Lignières pour payer sa part à l'assainissement de la step intercommunale du Landeron. Le crédit cadre de 9.766.000 fr. avait été entériné en octobre passé par la commission intercommunale. Cette somme est répartie entre les trois communes membres du service, et les établissements de Saint-Jean, qui sont clients de la step. La répartition est calculée en fonction des habitants de

chaque collectivité. On notera que le montant présenté au législatif de Lignières est une somme brute. Car en réalité, après déduction des subventions fédérales et cantonales, le coût net pour la commune sera d'un peu moins de 400.000 francs. On notera que La Neuveville vote sur sa part ce soir au Conseil de ville et que Le Landeron se prononcera le mois prochain. Pour Saint-Jean, le canton de Berne a d'ores et déjà statué.

Le deuxième crédit concerne l'échange de poteaux électriques. La commune possède un réseau aérien comprenant 163 poteaux. Ces lignes datent de la fin des années trente. «En 1995, notre commune a mandaté une entreprise de la place pour faire le bilan de l'état de ces lignes aériennes», remarque le rapport

de l'exécutif. Le constat est le suivant: 24 poteaux sont à changer de suite, car il pourrait y avoir danger de rupture. Le coût global de cette opération est devisé à 48.000 francs. On notera que le changement de ces poteaux sera étalé sur trois ans.

Quelques aménagements pour la métairie de l'Isle

La métairie de l'Isle aurait besoin d'une bonne cure de jouvence. Le conseil communal de Lignières propose notamment la création d'une salle de bain en bois, un changement des installations sanitaires et surtout le percement d'une fouille pour l'installation d'une citerne. Le crédit souhaité pour cette réfection se monte à 33.500 francs.

Ultime demande de crédit, celle de 18.000 fr. destinée à l'élaboration d'un plan du réseau d'eau potable. Ce réseau date des années 1915. Aujourd'hui, il n'existe pas dans la commune un plan directeur permettant de définir le diamètre des conduites, leur tracé exact, leur année de construction voire leur état. «L'établissement des plans de notre cadastre souterrain sera un outil de travail moderne et efficace. Il permettra, en cas de rupture de conduite, de boucler un secteur en connaissance de cause», remarque le Conseil communal dans son rapport.

Enfin, le Conseil communal présentera au législatif son rapport concernant l'équipement du quartier des Planches.

◇ P. D. L.

VAL-DE-TRAVERS

MÔTIERS/ L'artiste Steve Litsios expose à la galerie du Château

Fantaisies picturales et sculpturales

■ **L'**exposition de peintures et sculptures signées Steve Litsios que propose depuis samedi dernier la galerie du Château de Môtiers est originale à plus d'un titre. En effet, elle offre à la vue du visiteur un univers harmonieux et serein composé de courbes, de lignes et de formes géométriques diverses. Ce monde assez mystérieux a l'étonnante particularité de se conjuguer en trois dimensions, tout en mêlant sobriété dans l'utilisation des couleurs et fantaisie dans l'occupation de l'espace.

Tout comme Walter Tschopp, conservateur au Musée des beaux-arts de Neuchâtel et orateur officiel lors du vernissage de l'exposition, nous n'allons pas choisir la solution de facilité en nous bornant à évoquer uniquement des sculptures en bronze de l'artiste, qui parlent et séduisent d'elles-mêmes. Quelles sont-elles ces œuvres accrochées aux cimaises de la galerie? Sculptures, peintures, reliefs ou les trois à la fois? Sur une photographie, l'aspect tridimensionnel disparaît (malheureusement).

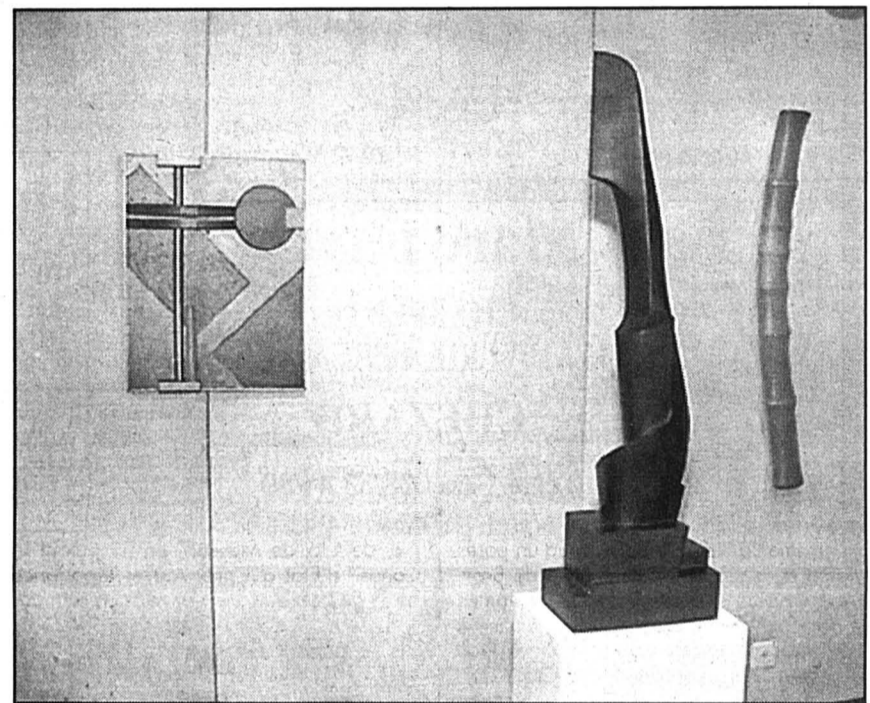
Dans la réalité, et c'est cela qui est

très fort, les techniques semblent se côtoyer, s'entrechoquer, s'absorber ou s'opposer. Difficile de discerner précisément où se trouve la frontière entre toutes ces observations, parfois diffuses, parfois plus palpables. Reste pourtant de cette analyse, au goût certes un peu inachevé, le désir d'aller plus avant dans la démarche totalement abstraite du créateur, afin d'en découvrir la signification profonde. Mais pourquoi vouloir absolument s'obstiner à poursuivre si loin l'exploration, alors qu'il est aussi possible de se contenter de la première impression, souvent la plus spontanée et la plus vraie?

C'est selon le tempérament de chacun. Cependant, par ses pleins et ses vides, par ses creux et ses bosses faisant penser à des vallées et à des collines, par un mélange de bois et de toile où le cadre, dans son aspect le plus strict du terme, est banni, l'agencement raffiné, riche et hétéroclite de Steve Litsios prête à la fascination et à la douce contemplation.

◇ P.-A. F.

● L'exposition est ouverte tous les jours, sauf lundi, de 10h à 21h, jusqu'au 30 avril.



PEINTURES ET SCULPTURES DE STEVE LITSIOS - Un univers qui se conjugue en trois dimensions.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

PRÊLES/ Futur développement de la région du Chasseral

Le dialogue sera maintenu

■ **L**e Syndicat du chemin alpestre Chasseral-ouest-La Neuveville s'est réuni récemment en assemblée générale. Intéressé par le développement de la région du Chasseral, il tient à maintenir le dialogue relatif à une liaison télécabine ou télésiège Nods-Chasseral. Et a adopté une résolution.

«Le Syndicat du chemin alpestre Chasseral-ouest-La Neuveville n'entre pas en matière pour la fermeture de la route. Il est par contre disposé à collaborer avec les groupes de travail pour le développement de la région et la recherche de solutions»: cette résolution, proposée par Walther Geiser, a été adoptée à l'unanimité par les membres du syndicat. Le dossier de l'installation mécanique devisé à près de 10 millions de francs, ou

en tout cas d'une liaison Nods-Chasseral est relancé. Il semble même que l'idée d'une rénovation et remise en marche du télésiège fermé en mai 1993 ait fait quelques adeptes supplémentaires...

La roche va sauter

Un bloc de pierre calcaire d'environ 1000m³ va être prochainement pulvérisé dans le tournant surnommé «Guy». Suite à l'expertise effectuée par le géologue Robert Schindler, il a été décidé d'assainir le pan amont du rocher marquant le virage. Un bloc de 7m³ s'était déjà détaché en 1982. Des irrégularités dans le plan de stratification ont retenu la roche jusqu'à aujourd'hui mais, comme l'a relevé Robert Schindler; «la liaison mécanique n'est pas éternelle». Le syndicat vient donc d'accepter une demande de

crédit de 63.000fr.; la portion instable sera retirée dans environ 15 jours et le bloc calcaire récupérée pour l'empierrement de chemins.

Route améliorée

Suite à une demande de la commune de Saint-Imier, le syndicat a accepté une demande de crédit de participation de 22.000fr. destiné à des travaux d'élargissement de la route Saint-Imier-Chasseral et à l'aménagement de 17 places d'évitement. Ce chantier sera vraisemblablement entrepris par des chômeurs dans le cadre d'un programme d'occupation.

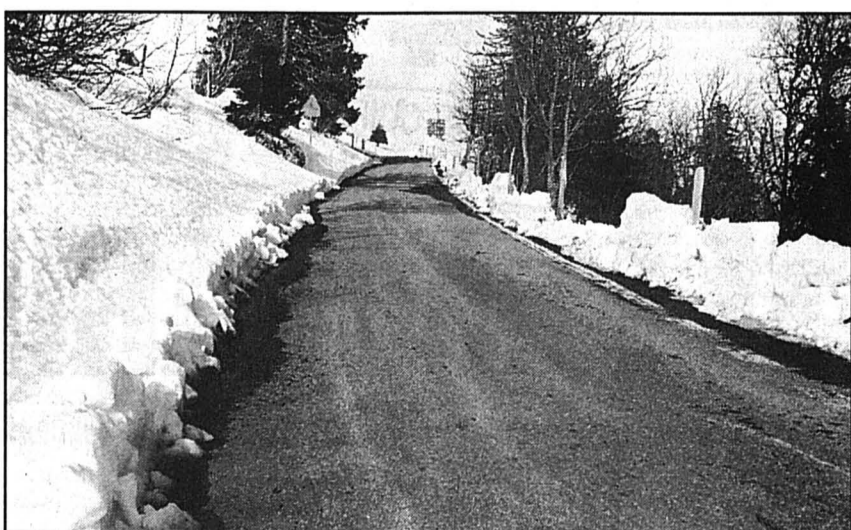
En ce qui concerne les élections statutaires, aucun changement n'a été apporté. Tant le comité, les vérificateurs des comptes et les poursuivants que le cantonnier contrôleur poursuivent leur mandat.

Aucun record

«Avec une météo maussade, 1995 n'aura pas été l'année des records pour notre syndicat», relevait le président André Rossier. Au cours de cette année, le coût des travaux d'entretien courant s'est élevé à 14.000fr., alors qu'une nouvelle étape d'assainissement de 114.000fr. a permis d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité. La signalisation sera revue dans son ensemble cette année avec la collaboration d'un spécialiste de l'autorité compétente du canton de Berne.

Avec 148.000fr. aux recettes et 223.000fr. aux dépenses, l'excédent de dépenses est de 75.000fr., réduisant le capital propre à 127.372 fr. 85. Quant au budget 1997, il présente un excédent de recettes de 37.000 francs.

◇ Françoise Tschanz



ROUTE NODS-CHASSERAL - Le syndicat n'est pas entré en matière en ce qui concerne une éventuelle fermeture de la route.

DIESSÉ

Brass Quartet
Vivace en concert

■ **Q**uand Olivier Bessire, Raphaël Blanchard, Alexandre Conrad et Cyril Perrenoud décident de concocter un programme de concert, ils ne lésinent pas sur la diversité. Samedi à 19h30, l'église de Diesse résonnera au rythme des 17 morceaux prévus par les musiciens du Brass Quartet Vivace. En avant-gout et pour les impatients, le menu sera entre autres composé d'une touche de «Triumphal March from Aida» de Verdi, d'un doigt d'«Alleluia» de Mozart, d'une pincée de «Wir fliegen durch die Nacht» de Honrad Blake et d'un soupçon de «Spining Song» d'Ellmenreich.

Issus du brass-band de l'école secondaire de La Neuveville, les quatre ados ont formé il y a quelques temps le Brass Quartet Vivace. Après Diesse samedi, ce sera au tour de Lamboing de les accueillir lors de la fête villageoise de l'été prochain. /ft

LA NEUVEVILLE

■ **INTERNET DANS LA RÉGION** - Feu de paille ou révolution, Internet continue pour l'heure de faire parler de lui. Atteinte par le virus, l'École supérieure de commerce organise demain de 20h à 21h30 à l'aula du bâtiment du chemin des Vergers (bâtiment Migros) une soirée débat animée par Pierre Hemmer, de Management & Communication SA. Inscrite sous le thème «Présentation d'une région, d'une économie locale sur Internet», cette réflexion a pour but de comprendre ce nouveau moyen de communication et, surtout, de saisir son rôle dans la région. Le tout Neuveville se retrouvera à coup sûr bientôt en train de surfer sur Internet. A bientôt sur le Web. /ft

VAL-DE-RUZ

CANDAUX PUBLICITE

GRAPHISME SERIGRAPHIE
REALISATIONS PUBLICITAIRES
2063 FENIN Tél. 038 53 54 54

Voyages Favre

2203 Rochefort 038 / 45 11 61 Du rêve
2053 Cernier 038 / 53 17 07 à la réalité!
2035 Corcelles Gare 038 / 31 64 31

VOYAGEZ AVEC NOS CARS CONFORTABLES

Organisation A votre disposition
dès 10 participants pour tous renseignements

VENTE DE BILLETS DE TRAIN
(à la gare de Corcelles-Peseux)

226245-596

ROLLIER PAYSAGE

La Borcarderie 2042 Valangin Tél. 038/57 21 20

Tél. 038/57 21 20

La Borcarderie

2042 Valangin

Marc Favre

CHARPENTE
MENUISERIE • ESCALIERS
CHÉZARD

Tél. + Fax: 038/53 45 80

Natel: 089/240 54 41

239714-596

Hügli Stores S.A. Valangin



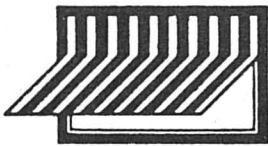
LE PATRON ET SON BUS - Jean-Pierre Hügli devant les locaux de son entreprise. / clg-E

Ancien menuisier-charpentier, Barthélemy Hügli avait fondé cette entreprise de stores et volets, à Valangin, en 1978. Dès l'année suivante et durant dix ans, il a travaillé en compagnie de son fils Jean-Pierre, alors mécanicien sur autos. Ayant repris le commerce à son compte, Jean-Pierre Hügli peut à son tour apprécier la collaboration de son fils Yann, depuis un an. Mais, dans cette petite entreprise familiale, le changement le plus important est intervenu au début de cette année puisque la société Hügli S.A. a étendu son activité à la fabrication de volets en aluminium.

Dans tout le canton, voire jusqu'au Jura, Jean-Pierre Hügli assure la vente et la pose de stores en tous genres et de volets en aluminium ou en bois. Il se rend sur place pour prendre les mesures et offrir à la clientèle ses conseils de spécialiste. / E

Hugli Stores, volets S.A.

2042 Valangin



STORES ROULANTS
STORES LAMELLES
STORES TOILE
VOLETS BOIS
+ ALUMINIUM

230097-596

Téléphone 038 / 57 26 66 Fax 57 25 10

URS MEYER

Pour toutes vos réalisations électroniques:
**PLUS DE 10.000 ARTICLES
À VOTRE SERVICE**

Tél. 038 / 53 43 43 Fax 038 / 533 000
Urs Meyer Electronic S.A.
Avenue Robert 12
2052 Fontainemelon

226247-596

elexa

Plus d'un demi siècle de professionnalisme

Elexa SA
Rue F.-Soguel 26
2053 Cernier
Tél. 038 / 53 28 22
226252-596

ENERGIE + TÉLÉCOMMUNICATION

LA NOUVELLE VECTRA. SIGNÉE OPEL.

Garage Beausite BBM S.A.
J.-M. MONTANDON
2053 Cernier - Tél. 038 / 53 23 36

235344-596

MEUBLES DE STYLE AGENCEMENT CRÉATION RESTAURATION ANTIQUITÉS

A. PICCI & FILS

Maitrise Fédérale

2063 VILARS Tél. 038 / 53 53 66 Fax 038 / 53 55 22
EXPOSITION PERMANENTE DU LUNDI AU SAMEDI

226244-596

Cherchez le mot caché !

Honorer, un mot de 9 lettres

La solution de la grille paraîtra demain dans l'édition de L'EXPRESS

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

- | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|---|--|--|---|--|---|---|---|----------------|
| A Aconit
Alèse
Amant
Amical
Artisan
Astuce
Aurore
Bordier
Briser
Carpe
Cerf
Conche
Doublure
Droit
Durcir
Echo | E Empan
Envie
Etanche
Ether
Etude
Faciès
Fjord
Flanc
Fouine
Frère
Geste
Gosier
Gouge
Grêle
Grenue
Groin | F Fugue
Fouine
Frère
Geste
Gosier
Gouge
Grêle
Grenue
Groin | H Grutier
Hululé
Humide
Idée
Jauger
Jugal
Lambris
Loisir
Lugubre
Médiocre
Mois
Néant
Noble
Olive
Ombre
Onglier | I Idée
Jauger
Jugal
Lambris
Loisir
Lugubre
Médiocre
Mois
Néant
Noble
Olive
Ombre
Onglier | J Jauger
Jugal
Lambris
Loisir
Lugubre
Médiocre
Mois
Néant
Noble
Olive
Ombre
Onglier | L Jugal
Lambris
Loisir
Lugubre
Médiocre
Mois
Néant
Noble
Olive
Ombre
Onglier | M Médiocre
Mois
Néant
Noble
Olive
Ombre
Onglier | N Néant
Noble
Olive
Ombre
Onglier | O Noble
Olive
Ombre
Onglier | P Orgueil
Pataras
Pataud
Portier
Raide
Remède
Rester
Rouge
Supère
Taire
Taudis
Titre
Trébucher
Vaste | R Raide
Remède
Rester
Rouge
Supère
Taire
Taudis
Titre
Trébucher
Vaste | S Supère
Taire
Taudis
Titre
Trébucher
Vaste | T Taire
Taudis
Titre
Trébucher
Vaste | V Vaste |
|---|---|---|--|---|---|---|--|--|---|--|---|---|---|----------------|

R	E	G	U	A	J	G	G	R	E	T	S	A	V	E
E	D	E	M	E	R	R	E	E	H	O	A	S	V	L
E	E	E	E	E	D	I	A	R	H	U	M	I	D	E
O	G	R	N	A	D	S	E	C	R	C	L	D	R	I
E	G	U	O	R	C	I	E	L	B	O	N	U	S	E
F	E	L	O	R	L	O	O	A	C	C	N	A	L	F
E	R	B	U	G	U	L	N	C	L	A	R	T	T	E
I	B	U	N	O	A	A	A	I	R	A	R	A	N	E
F	M	O	I	S	S	G	E	M	T	E	M	P	A	N
E	O	D	T	I	S	U	R	A	B	I	O	A	E	R
E	D	U	T	E	G	J	P	U	E	R	T	R	N	E
C	C	R	I	R	T	R	C	E	T	N	I	R	T	T
E	A	C	O	N	C	H	E	I	R	I	V	S	E	S
R	A	I	R	J	E	S	E	L	A	E	E	I	E	E
F	N	R	D	R	F	R	E	R	E	G	R	R	E	R

robert fischer

Fleur-de-Lys 35, 2074 Marin 89596-110

1931 - 1996
Depuis 65 ans déjà à votre service

FÊTES PASCALES
Du 5 au 8 avril, 4 jours

LES GORGES DU TARN, LES GORGES DE L'ARDECHE Fr. 625.-
Du 5 au 8 avril, 4 jours

LIDO DI JESOLO, VENISE Fr. 655.-
Du 9 au 20 avril, 12 jours

BENIDORM-COSTA BLANCA Fr. 795.-
Du 27 au 28 avril, 2 jours

LANDSGEMEINDE, Appenzel Fr. 198.-
Du 29 avril au 3 mai, 5 jours

EUROTUNNEL - LONDRES BRUXELLES Fr. 785.-

Demandez nos programmes détaillés
Renseignements et inscriptions
Tél. (038) 33 49 32

LIQUIDATION TOTALE 4 jours: jusqu'au 30 mars 1996

Tout doit être vendu!

FAILLE-HIT à MARIN

TOUT à 50% + 10% paiement cash!

SALONS CUIR Fr. 1500.-
SALONS TISSU Fr. 600.-

JEANS ET VÊTEMENTS «MOSCHINO»

CADEAU: UN JEU À CHAQUE ENFANT!
FOULARDS - CRAVATES
BOUCLES D'OREILLES

Magasins Meubles du Battoir Marin
Champs-Montants 14 - Tél. (038) 33 61 55
Ouvert non-stop du lundi au vendredi de 10 h à 19 h - Samedi de 10 h à 17 h.

269474-110

● **Tennis: Rosset éliminé à Key Biscayne**

Page 25

● **Curling: les Suisses en demi-finale des Mondiaux?**

Page 25



Jour J
STÉPHANE CHAPUISAT - L'équipe de Suisse de football affronte l'Autriche ce soir à Vienne. Derniers préparatifs. epg

Page 23

HOCKEY SUR GLACE/ «Finale» pour la promotion en ligue A: le HCC gagne 4-3 à Zurich contre Grasshopper

La Chaux-de-Fonds au sommet!

Grasshopper - La Chaux-de-Fonds 3-4 (0-1 2-3 1-0)

Neudorf. - 1585 spectateurs (guichets fermés). - Arbitres: Moreno, D'Ambroggio/Voelker.

Buts: 13e Chiriaev (Bourquin, Bozon/à 5 contre 4) 0-1. 21e Ayer (Studer) 1-1. 23e Leimgruber (Gilles Dubois) 1-2. 24e Chiriaev (Oppliger) 1-3. 27e Oppliger (Bourquin/à 4 contre 5) 1-4. 30e Studer (Virta/à 4 contre 5) 2-4. 55e Ayer (Schlagenhauf, Schellenberg/à 4 contre 4) 3-4. **Pénalités:** 4 x 2' contre Grasshopper, 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Grasshopper: Kohli; Zuurmond, Ziegler; Virta, Berchtold; Haueter, Schellenberg; Studer, Ayer, Brüttsch; Paterlini, Nieminen, Hagmann; Schlagenhaut, Schenkel, Baumann.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Chiriaev, Bourquin; Ott, Reber; Murisier, Daniel Dubois; Bozon, Oppliger, Stehlin; Gilles Dubois, Pont, Leimgruber; Kohler, Elsener, Chappot.

Il l'a fait! Hier soir dans la patinoire du Neudorf, fief de Grasshopper, le HC La Chaux-de-Fonds a retrouvé sa place en ligue nationale A au terme d'une bataille d'une intensité émotionnelle incroyable, parfaitement digne de l'importance de l'enjeu. Le club des Mélézes qui, aux yeux de beaucoup, était destiné à ne faire que de la figuration dans ce tour de promotion-relégation dont Lausanne et surtout Grasshopper étaient les favoris, assure ainsi, avec Fribourg Gottéron, une double présence romande dans l'élite du pays malgré la relégation de l'équipe vaudoise.

De Zurich:
François Pahud
et Christian Georges

Extraordinaire, fantastique, épique! Aucun adjectif n'est trop fort pour qualifier cette dernière rencontre du championnat qui a permis à la troupe de Riccardo Fuhrer de rétablir le club neuchâtelois dans l'élite.

Classement final

1. Chx-de-Fonds	4	3	0	1	21-15	6
2. Lausanne	4	1	1	2	16-18	3
3. Grasshopper	4	1	1	2	10-14	3

La Chaux-de-Fonds est promu en LNA.

lois dans l'élite. Victorieux, les Schnegg (il faudra lui édifier une statue!), Chiriaev, Bourquin, Bozon, Oppliger et autres Dubois et Leimgruber ont fait plus qu'il leur était demandé puisque le partage des points aurait suffi à leur bonheur. Mais c'eût été jouer un jeu dangereux que de ne pas vouloir la victoire à tout prix. Le déroulement de la partie en a été une démonstration éclatante.

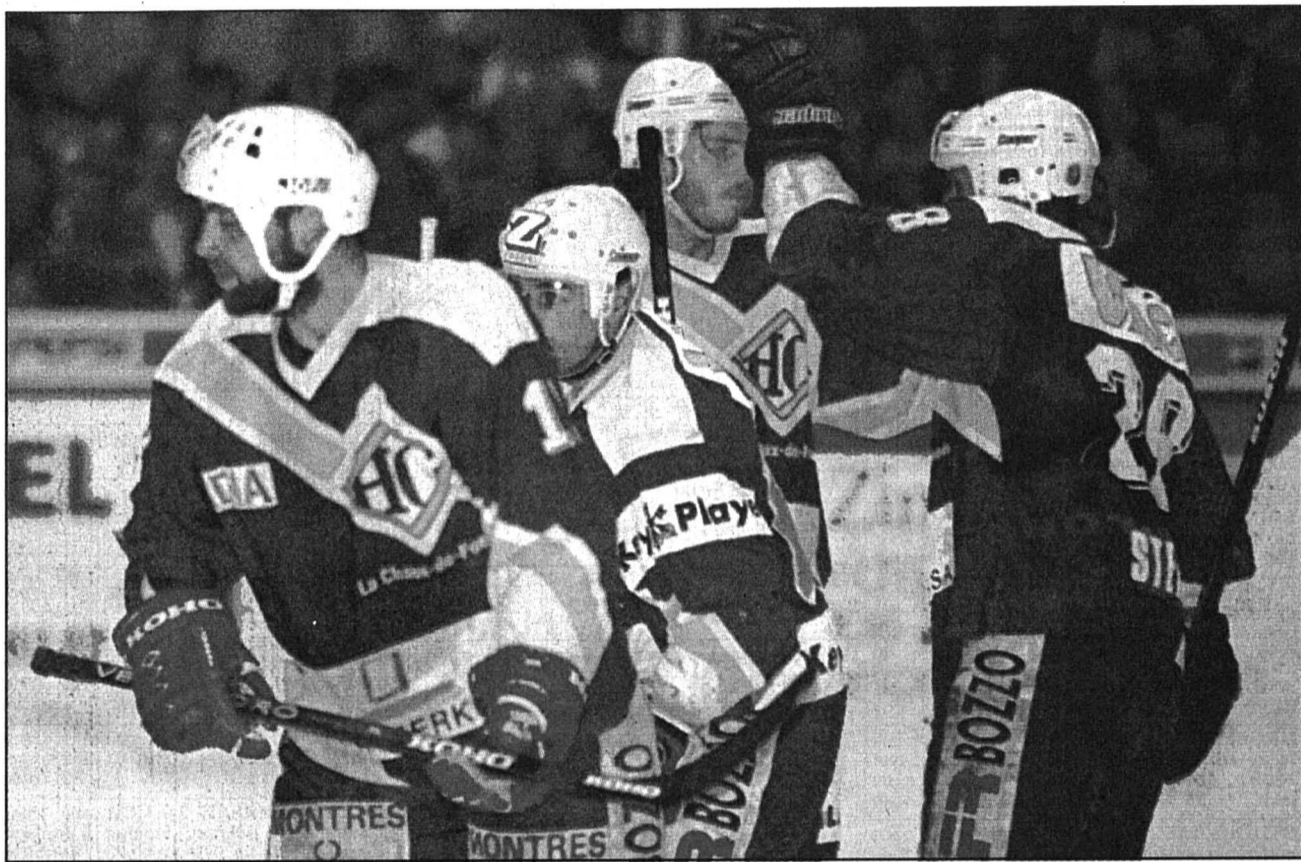
Alors que le HCC, terriblement réaliste face une équipe nerveuse et, il est vrai, mal soutenue par un gardien nettement inférieur à son vis-à-vis, a réussi à prendre un avantage important (de 1-1 à 4-1) de la 23^{me} à la 27^{me} minute, Grasshopper allait par la suite se ressaisir, serrer les rangs et faire un retour impressionnant. A l'entame de l'ultime tiers, l'écart n'était déjà plus que de deux unités. Une paille, lorsqu'on connaît les possibilités de renversement existant en hockey sur glace.

Cela promettait vingt dernières minutes de derrière les fagots. Elles le furent, et comment! Riches d'un moral tout neuf, Schlagenhaut et ses coéquipiers ont entrepris l'ultime période avec une rage de vaincre incroyable. Les hommes de Bruno Aegerter ont multiplié les assauts, pesant d'un poids toujours plus grand sur des Chaux-de-Fonniers au cœur bien accroché.

Schnegg le rempart

Acculés le plus souvent dans leur camp, les Neuchâtelois, qui avaient déjà terminé la période précédente en souffrant terriblement, auraient alors probablement cédé s'ils n'avaient pas eu en Jean-Luc Schnegg un portier dans une forme extraordinaire. Inutile d'entrer dans les détails. Il y en aurait d'ailleurs trop. Tel un rempart inexpugnable, Jean-Luc, dont le prénom a été scandé à moult reprises par les quelque 200 supporters neuchâtelois, a littéralement écoeuré les Studer, Nieminen, Paterlini, Ayer et autres Schlagenhaut qui, de dépit, n'avaient plus qu'à prendre le ciel à témoin de leur impuissance!

L'expulsion simultanée de Chiriaev et Nieminen, à la 53^{me} minute, faillit être fatale aux Chaux-de-Fonniers. Elle permit en effet à Ayer, laissé seul devant la cage, de réduire la marque à 3-4. Il restait un peu plus de cinq minutes à jouer et tout pouvait arriver. Fatigués par les énormes efforts fournis, les Neuchâtelois



C'EST LA FÊTE! - Bozon, Chiriaev, Oppliger et Stehlin (de gauche à droite) peuvent se congratuler. Le HCC est en ligue A!

trouvèrent au tréfonds d'eux-mêmes l'énergie et le sang-froid nécessaires pour éloigner le péril et même le porter en fin de compte devant Kohli. C'est néanmoins comme une libération que retentit l'ultime coup de sirène. Une libération et l'ouverture de la porte de la ligue A à une formation qui a su mener jusqu'au bout le bon combat.

Par leur sens tactique, leur jeu collectif et réfléchi, leur cohésion et leur esprit de sacrifice dans les moments difficiles, les hommes du président Monnat ont mérité et leur victoire d'hier et leur promotion. On se réjouit pour eux et pour le prestigieux club dont ils ont honoré les couleurs. Quant aux Grasshoppers, qui avaient déjà échoué l'an dernier au même stade contre Lausanne, le coup est assurément dur pour eux. Comment s'en remettent-ils? Ce n'est plus le problème de l'heureux HCC...

F. P.

Bonjour, là-Haut!

Par François Pahud



Qu'il est beau et bon ce moment! Le HC La Chaux-de-Fonds retrouve place en ligue nationale A après 16 ans d'absence. Seize ans, cela représente deux générations de joueurs, une importante «consommation» de dirigeants et d'entraîneurs, ainsi que des tribulations à n'en plus finir, le club des Montagnes neuchâteloises ayant, durant cette période, connu des saisons difficiles en ligue B et même deux stages en lère ligue. Ce bref retour pour démontrer une fois encore que si la vie d'un club est faite de mauvais et de bons moments, ces derniers font toujours oublier les premiers. Qui, aujourd'hui, se souvient en effet des années sombres? Le bonheur de la promotion fait tout oublier!

L'ascension du HC La Chaux-de-Fonds n'était pas programmée par ses dirigeants. Elle n'en constitue pas pour autant une surprise. Ces dernières années, le président Marc Monnat, le directeur technique Jean-Claude Wyssmüller et leurs collaborateurs ont conduit le club des Mélézes avec une prudence empreinte, voire inspirée, d'une constante volonté de le faire avancer pas à pas vers le sommet. En Riccardo Fuhrer, tacticien et féru de méthode s'il en est, ils ont trouvé un entraîneur qu'ils n'ont pas eu à convaincre du bien-fondé de leur formule. D'où, face à certains vents contraires, pas tous venus de l'extérieur, une unité de conception, une ténacité et une homogénéité dont le HCC récolte aujourd'hui les fruits.

Une promotion, à plus forte raison lorsqu'elle touche au sommet de la hiérarchie nationale, n'est jamais un coup du hasard. Et si tel était le cas, son bénéficiaire n'aurait alors aucun mérite. Mais, si l'ascension que fête aujourd'hui La Chaux-de-Fonds n'est effectivement pas le résultat d'une volonté délibérée annoncée dès le début de la saison, elle est l'aboutissement d'une longue espérance. On peut dire que les fans du HCC - et avec eux les passionnés de hockey

d'une région qui déborde bien loin de La Chaux-de-Fonds - rêvent de ce retour depuis la chute du club des Mélézes en ligue B, voilà seize ans. Les grandes années de fin 60-début 70, avec six titres nationaux à la clé, n'ont jamais été oubliées. Elles avaient fait du HC La Chaux-de-Fonds le club phare du pays, elles lui ont conservé une grande partie de son aura dans notre canton et au-delà de celui-ci. Malgré ses longues années de flirt avec la lère ligue et la ligue B, malgré le passage du HC Ajoie en ligue A, en dépit aussi de la proximité du HC Bienne qui avait pris son relais dans l'élite nationale, le HCC est constamment resté une référence pour une majorité de fervents du hockey, supporters et joueurs. Dans cette région jurassienne, l'un des principaux terreaux du hockey sur glace helvétique, s'il est un club qui a sa place en ligue A c'est bien La Chaux-de-Fonds. C'est dire si son ascension nous fait chaud au cœur.

Le retour du HC La Chaux-de-Fonds dans l'élite rééquilibre la substance sportive entre les deux principales villes du canton. Grâce au HCC, la Métropole horlogère retrouve un club image, comme l'est Neuchâtel Xamax pour le chef-lieu. C'est sans aucun doute une bonne chose. Souhaitons que le club des Mélézes trouve auprès des autorités, de la population et des entreprises locales l'appui qu'il mérite et que semble lui promettre l'engouement engendré par ses performances. Il serait profondément regrettable qu'arrivé au sommet, le club soit lâché par ceux-là mêmes qui ont tant désiré et réclamé son ascension. Les dirigeants du club, aussi compétents soient-ils, ne pourront maintenir le navire sur l'eau sans l'aide de tous. L'avenir d'un club, lieu social s'il en est, est l'affaire de chacun.

Terminons en applaudissant fort les auteurs de ce retour. Du président au porteur d'eau en passant par les joueurs, l'entraîneur et les membres du comité, tous ont à leur manière et au maximum de leurs moyens participé à l'exploit. Un exploit inoubliable, assurément!

◇ F. P.

«Il a fallu serrer les fesses!»

Du délire! 21h55 hier au Neudorf. Il reste plus de dix minutes à jouer. Le correspondant du «Blick» n'y croit plus. Il a déjà écrit son papier à la gloire des Chaux-de-Fonniers. «Die Romandie lacht! Herzliche Gratulation», écrit-il en soulignant la prestation décevante de la doublette finlandaise de GC. «La Tchaou, le compte est bon», écrit le correspondant de «24 Heures», alors que l'attaque zurichoise lance ses dernières banderilles. 22h25: les supporters neuchâtelois envahissent la glace. Dans les sous-sols du Neudorf, les joueurs de GC rentrent au vestiaire tête basse. Un ou deux jurons. Quelques gestes de dépit.

Aux côtés de son équipe extatique, Riccardo Fuhrer reste très calme:

- Ce qui a fait la différence? Grasshopper avait une immense pression. Lors des derniers quatre matches, ils n'ont jamais joué aussi bien que lors du tour qualificatif. Nous avons entamé la partie en tant qu'outsider et cela nous a réussi.

L'entraîneur a-t-il exagérément sollicité sa première ligne?

- Quand on gagne, on n'est pas fatigué, sourit Riccardo Fuhrer alors que Valeri Chiriaev s'empare du trophée de champion de LNB.

Sur la bande, Marc Monnat est-il un président comblé ou soucieux?

- Il ne faut pas être soucieux. L'avenir nous donnera raison. Le comité fête deux ascensions en quatre ans. S'il est trop tard pour les transferts? On fera avec. Il y a encore des joueurs sur le marché. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des vedettes, mais de grands travailleurs.

Le joueur Dany Ott fêtait hier sa deuxième promotion avec le HCC.

- C'est un peu le même truc. Nous étions de bons copains où chacun bossait pour les autres. Quand on pense que nous n'étions pas favoris, la ligue A... c'est un rêve!

A l'origine de trois buts sur quatre, le défenseur Eric Bourquin était aux anges:

- Nous nous sommes jetés corps et âme dans la bataille. Personne n'aurait pu nous en vouloir si nous avions échoué après un parcours pareil. Combien de temps j'ai joué ce soir? Je n'ai pas regardé la pendule! De toute façon, lors d'un dernier match, on n'a qu'à tout donner. L'an prochain, l'expérience de la ligue A d'Eric Bourquin sera précieuse au HCC: On n'aura pas autant de victoires que cette année. Mais même si ça ne va pas, on fera que ça aille!

Quelques minutes plus tard, un hymne énorme retentit dans le vestiaire:

- Mais ils sont où? Mais ils sont où ces Suisses allemands?

Le champagne efface l'encre sur les carnets des plumitifs.

- Il a fallu serrer les fesses!, s'exclame un Jean-Luc Schnegg hilare. Sacré meilleur chaux-de-fonnier de la soirée, le portier avoue: Depuis tout petit, je rêve de jouer en ligue A. En plus, c'est avec le HCC. C'est tabuleux!

Sur un banc un peu à l'écart, Philippe Bozon récupère, un mouchoir ensanglanté dans les narines et un sac de glace sur la nuque.

- C'est la victoire d'une bande de copains qui a été soudée dès le mois d'août. A chaque fois qu'il fallait se battre, l'équipe a su répondre présente. Personne ne nous donnait une chance avant cette poule finale. Nous avons prouvé que le hockey se joue sur la glace et pas dans les journaux. Après la défaite de Lausanne, le groupe a su se remettre en course. Il était vexé.

Silence de mort du côté du vestiaire zurichois. Impossible de parler à l'entraîneur Bruno Aegerter. Il est déjà parti...

23h15. Les supporters chaux-de-fonniers sont repartis avec force coups de klaxon. C'est «Nounours» qui a dû être content. Le fidèle moustachu qui agit le plus grand drapeau aux Mélézes pendant toute la saison avait réussi à trouver place au Neudorf. Cet hiver, il a accompli plus de 9500 km pour suivre le HCC. Pour la saison prochaine, Nounours est confiant:

- Fuhrer, c'est un gars qui va toujours de l'avant.

◇ C. G.

Annonces EXPRESS

Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum Fr. 12.- par annonce. Rubrique «Véhicules»: Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.- par annonce. Supplément pour annonce sous chiffre: Fr. 15.-
 Délai: L'avant-veille à 14 h 30. En ligne directe tél. 25 65 01, fax 250 269.



J'OFFRE À VENDRE

LIT-POUSSETTE, etc., pour bébé. Bas prix. Tél. (038) 31 23 09 le soir. 269539-461

À VENDRE calèche fin XIX^e. Prix à discuter. Tél. (038) 42 46 56. 239847-461

UNE ARMOIRE 100 fr., 2 vélos, une machine à laver le linge, 300 fr., 2 tapis, 1 meuble téléphone. Tél. 30 53 73. 269586-461

4 JANTES MERCEDES "KING" 5 branches, impeccables, bas prix, à discuter. Tél. (077) 31 72 33. 269562-461

POUR FIN AVRIL, chambre à coucher complète, 900 fr. Tél. 24 45 59. 269608-461

BANC D'ANGLE 150 fr. lits superposés avec matelas, 150 fr. Tél. (038) 24 48 02. 269555-461

LAVE-LINGE Miele Novotronic «spécial» garantie 6 mois, neuf, 2000 fr. cédé 1500 fr. cause déménagement. Tél. 236 288 (prof). Tél. 31 90 27 (le soir). 239886-461

TONDEUSE HONDA tractée. Largeur coupe 52, état neuf, 750 fr. Tél. 33 69 25. 139955-461

LE LANDERON 4½ pièces,

cuisine agencée, cheminée, 2 places garage collectif, 1900 fr. charges comprises. Tél. 51 19 41. 239904-463

NEUCHÂTEL SERRIÈRES joli 2½ pièces, plein Sud, magnifique vue sur le lac, balcon, 810 fr. Libre dès 1^{er} mai. Tél. (066) 56 84 82. 239999-463

MARIN GRAND STUDIO possible reprise meubles, cuisine agencée séparée, 600 fr./mois charges comprises. Libre 1^{er} mai. Tél. (037) 22 61 80. 239910-463

GRAND 3 PIÈCES Château de Peseux, 1155 fr. + charges, cachet, cuisine agencée, salle de bains luxueuse, cheminée, jardin, reprise meubles possible. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 33 00 08, prof. 24 03 2239914-463

AREUSE, 2 PIÈCES duplex, mansardé, dans villa plain-pied, place de parc, jardin, 1150 fr. charges comprises. Tél. dès 18 h (038) 44 19 43. 239867-463

NEUCHÂTEL POWRIÈRES 79 4 pièces, terrasse, cuisine agencée, 1200 fr. Libre 1^{er} mai. Tél. 31 17 82 dès 17 heures. 89589-463

HAUT DE FLEURIER logement 3 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C.-douche, jardin, rez-de-chaussée. Tél. (038) 53 24 31. 239882-463

CORTAILLOD, BEAU 2½ PIÈCES, salon avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains, terrasse couverte. Prix actuel 940 fr. charges comprises. Libre tout de suite. Tél. (038) 42 32 01. 269613-463

À CORCELLES, GARAGE Porcena 14, 130 fr. Tél. (032) 52 13 25 ou (038) 25 80 66. 269607-463

STUDIO NEUF MEUBLÉ, indépendant. Tél. 42 14 60 ou 24 42 40. 139539-463

SAINT-AUBIN, grand 2½ pièces, cheminée, part au jardin. Libre début avril, 1160 fr. charges comprises. Tél. 55 41 03 (répondeur) ou 30 22 34 (le soir). 139901-463

NEUCHÂTEL, CHAMBRE indépendante, meublée, confort, douche. Libre tout de suite. Tél. 24 70 23. 139903-463

SUGIEZ, VULLY, première location, 4½ pièces duplex 130 m² dans maison villageoise avec cachet. Poêle, parquet, balcon, jardin. Prix 1960 fr. Tél. (038) 25 09 50 soir. 139948-463

PESEUX, joli 3½ pièces, place de parc, possibilité accès jardin privé. Libre le 1^{er} mai. Tél. 30 14 68. 139952-463

SAINT-BLAISE, grand duplex neuf de 3 pièces, 1490 fr. y compris charges, dès le 1^{er} avril 1996. Tél. (038) 24 46 04. 139975-463

SERRIÈRES, 3½ PIÈCES avec balcon, 1038 fr. charges comprises. Tél. (038) 31 16 31. 139968-463

PESEUX appartement 1 pièce, cuisine agencée, salle de bains, balcon, cave, 521 fr. charges comprises. Libre dès 30 avril. Tél. 33 04 01 dès 19 heures. 139977-463

À PESEUX rez-de-chaussée, grand 2 pièces, cuisine agencée, libre tout de suite, 890 fr. charges comprises. Tél. 25 68 84 dès 14 heures. 69993-463

JE CHERCHE À LOUER

CHERCHE POUR LE 1^{er} JUILLET 1996, appartement 3½ pièces, cuisine agencée, balcon, situation calme. Tél. (038) 30 26 55. 269541-464

ON CHERCHE APPARTEMENT 3 - 4 pièces, minimum 90 m², région Saint-Blaise - Landeron, si possible avec terrasse ou jardin. Cuisine agencée, sans importance. Maximum 1300 fr. Tél. (038) 31 23 09. 269540-464

APPARTEMENT 3-4 PIÈCES, terrasse ou balcon, cheminée, jardin. Prix modéré. Tél. 41 34 23 (répondeur). 139945-464

JE CHERCHE EMPLOI

DAME cherche travail aide-cuisine, hôtel-restaurant, ou ménage. Tél. (038) 41 48 21. 139956-466

JEUNE DAME cherche heures de ménage et baby-sitting, pendant la semaine aussi les week-ends. Tél. 42 34 85. 139973-466

JEUNE HOMME avec permis de conduire cherche travail en tout genre (nettoyages, travail en usine, garçon de buffet), etc... Tél. (077) 37 80 51. 139962-466

GARY ON LINE marquage places de parc, 2063 Saules. Tél. (077) 37 71 36. 69837-466

LES VÉHICULES

AUDI 80 QUATTRO 1986, métallisée, jantes alu, toutes options, mécanique et carrosserie impeccable. Prix 6'600 fr. à discuter. Tél. (077) 31 72 33. 69918-467

VW VENTO GT, juin 1993, avec options, état neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 41 33 53. 139959-467

OPEL ASTRA BREAK 2.0 i CD, mai 1992, bleu métal, toit ouvrant, crochet d'attelage, équipement d'hiver, expertisée, garantie, 13.000 fr. Tél. (038) 30 14 21. 239871-467

YAMAHA TRD 125 cm³, expertisée, très bon état, 4.500 km, 5.000 fr. Tél. (038) 63 33 02 le soir. 139965-467

RENAULT ESPACE, impeccable, 1993, toute blanche, climatisation, options, 21.800 fr. Tél. (039) 23 17 56 (int. 28) ou (038) 51 36 36. 269614-467

OPEL FRONTERA 2.4i, bordeaux, expertisée, 68.000 km, 21.000 fr. Tél. (038) 63 33 02 le soir. 139964-467

CITROËN MEHARI VERTE juin 1979, 73.000 km., bon état. Tél. (038) 41 22 41. 269546-467

RENAULT SUPER 5 TS expertisée, 3800 fr. Tél. (038) 55 22 21. 269584-467

YAMAHA F2R 1000, 1990, 22.000 km., expertisée, 7500 fr. Tél. (038) 53 72 34 le soir. 239930-467

RENAULT 19 GTX Elite, 1990, 66.000 km. expertisée 12/95, 8500 fr. Tél. 41 13 18. 89590-467

FOURGON MAZDA E 2000 septembre 1988, 70.000 km., bon état. Tél. (038) 41 22 41. 269545-467

EN VACANCES

ITALIE SUD (Lecce) appartement bord de mer, à louer de juin à septembre. Tél. (038) 24 54 75. 239840-470

CHÂTEAU-D'ŒX, 2½ pièces, 5 lits. Tél. (021) 861 09 36. 269587-470

SANARY S/MER, maison mitoyenne dans propriété, 6 personnes, 800 fr. par semaine, 1500 fr., 2 semaines. Vacances de Pâques. Tél. 57 11 73. 139934-470

RENCONTRES

POUR QUE VOS SOIRÉS soient réussies et inoubliables. Demander les services d'un DJ animateur. J'ai tous les styles de musique. Tél. (038) 30 11 44 (demander Guido). 139972-472

SAMARITAINS MIXTES, cours permanents pour permis de conduire. Tél. (038) 31 41 92.

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants ? Parents-Information écoute et renseignement. Lundi 18 - 22 heures, mardi-mercredi 9 - 11 heures, jeudi 14-18 heures. Tél. (038) 25 56 46. 69265-472

L'EXPRESS pub
 038 25 65 01

JE LOUE

À CRESSIER 1½ PIÈCE avec cachet, cheminée de salon, cuisine agencée, dégagement, 700 fr. charges comprises. Libre 1^{er} juillet. Tél. (038) 47 11 40. 269242-463

SAINT-SULPICE appartement 3 pièces, cuisine, cave, galetas, jardin, rez-de-chaussée, libre. Tél. (038) 30 42 08 ou 53 24 31. 239515-467

À DOMBRONSON, 1½ PIÈCE dans villa avec grand jardin. Quartier tranquille, 550 fr. charges comprises. Libre à convenir. Tél. (038) 53 61 18. 269536-463

APPARTEMENT 3 PIÈCES à Neuchâtel, 822 fr. charges comprises. Tél. 25 72 04.

URGENT À CORCELLES, 4 pièces avec terrasse, cuisine agencée, pour le 15 avril. Loyer 1229 fr. charges comprises + 40 fr. place de parc. Tél. 31 92 69 (dès 15h). 239851-463

STUDIO MEUBLÉ avec micro-ondes dans immeuble entièrement rénové, en zone piétonne. Loyer 720 fr. + 60 fr. charges. Tél. (038) 25 11 52. 239844-463

À SAINT-BLAISE pour le 1^{er} juin à côté du golf, en pleine campagne, dans ferme rénovée, superbe triplex 6½ pièces, 150 m², beaucoup de cachet, terrasse semi-couverte, grand enclos si désiré, 2 places de parc, garage privé, 2250 fr./mois tout compris. Renseignements (038) 33 65 86 et visites (038) 33 96 28. 239846-463

LA COUDRE, LIBRE dès 15 avril, dans immeuble rénové, à proximité des transports communs, 3 pièces, 2^{ème} étage, cuisine neuve agencée, 1225 fr. charges comprises. Tél. (021) 784 29 44. 269548-463

PESEUX 2 pièces, tranquillité, proche centre sportif, bains-W.-C. cuisine équipée, cave, galetas. Disponible 24 juin. Loyer actualisé 710 fr. charges 136 fr. Parking à disposition. Ecrire à l'Express, 2001 Neuchâtel sous chiffres 463-3426. 239877-463

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!

En Suisse alémanique aux Grisons et au Tessin les lecteurs de

L'EXPRESS

trouvent leur quotidien dans les kiosques des gares de:

Aarau, Bahnhofkiosk SBB
 Arosa, Bahnhofkiosk
 Baden, Bahnhofkiosk
 Basel, Bahnhofkiosk Perron 1
 Basel, Bahnhofkiosk Untergeschoss
 Bern, Bahnhofkiosk HB
 Bern, Bahnhofkiosk Hall
 Bern, Bahnhofkiosk Untergeschoss
 Bern, Bahnhofkiosk RBS
 Bern, Bahnhofkiosk Parterre
 Biel/Bienne, Bahnhofkiosk HB
 Chiasso, Librairie de la Gare
 Davos-Platz, Bahnhofkiosk
 Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RBH
 Frutigen, Bahnhofkiosk
 Grenchen, Bahnhofkiosk Nord
 Gstaad, Bahnhofkiosk
 Ins, Bahnhofkiosk
 Interlaken, Bahnhofkiosk West
 Interlaken, Bahnhofkiosk Ost
 Lenk La, Bahnhofkiosk
 Locarno, Librairie de la Gare
 Lugano, Edicola Stazione
 Luzern, Bahnhofkiosk
 Luzern, Bahnhofkiosk West
 Lyss, Bahnhofkiosk
 Murten, Bahnhofkiosk
 Olten, Bahnhofkiosk Untergeschoss, Saanen, Bahnhofkiosk
 Solothurn, Bahnhofkiosk HB
 Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk
 Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk, Perron 1
 Tiefencastel, Bahnhofkiosk
 Twann, Bahnhofkiosk
 Wil, Bahnhofkiosk, Aperto
 Winterthur, «Hauptbahnhof»
 Zug, Bahnhofkiosk
 Zürich, Hauptbahnhof «Löwenpassage»
 Zürich, Hauptbahnhof «Perronhalle»
 Zürich, Hauptbahnhof «Pressekiosk»
 Zürich-Flughafen, Bahnhofkiosk
 Zweisimmen, Bahnhofkiosk.

PSP-002

Annonces L'EXPRESS

Rubrique réservée aux particuliers, à l'exclusion de toute offre commerciale.
 Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum Fr. 12.- par annonce. Rubrique «Véhicules», Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.- par annonce. Supplément pour annonce sous chiffre: Fr. 15.-

Nombre et dates de parution: 1. _____ 2. _____
 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____

TEXTE:
 Ecrire en majuscules ce qui doit être imprimé en gras.

RUBRIQUES:

<input checked="" type="checkbox"/> Cochez ce qui convient	<input type="checkbox"/> J'offre à vendre	<input type="checkbox"/> J'ai perdu, j'ai trouvé
	<input type="checkbox"/> Je cherche à acheter	<input type="checkbox"/> Les animaux
	<input type="checkbox"/> Je loue	<input type="checkbox"/> ... et les divers
	<input type="checkbox"/> Je cherche à louer	<input type="checkbox"/> Les véhicules
	<input type="checkbox"/> J'offre emploi	<input type="checkbox"/> Rencontres
	<input type="checkbox"/> Je cherche emploi	<input type="checkbox"/> En vacances

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue, No: _____
 No postal: _____ Localité: _____
 Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____
 Date: _____ Signature: _____

A renvoyer à: **L'EXPRESS pub** case postale 561 - 2001 Neuchâtel

4 (A suivre)

FOOTBALL/ La Suisse compte ses blessés à la veille de jouer contre l'Autriche

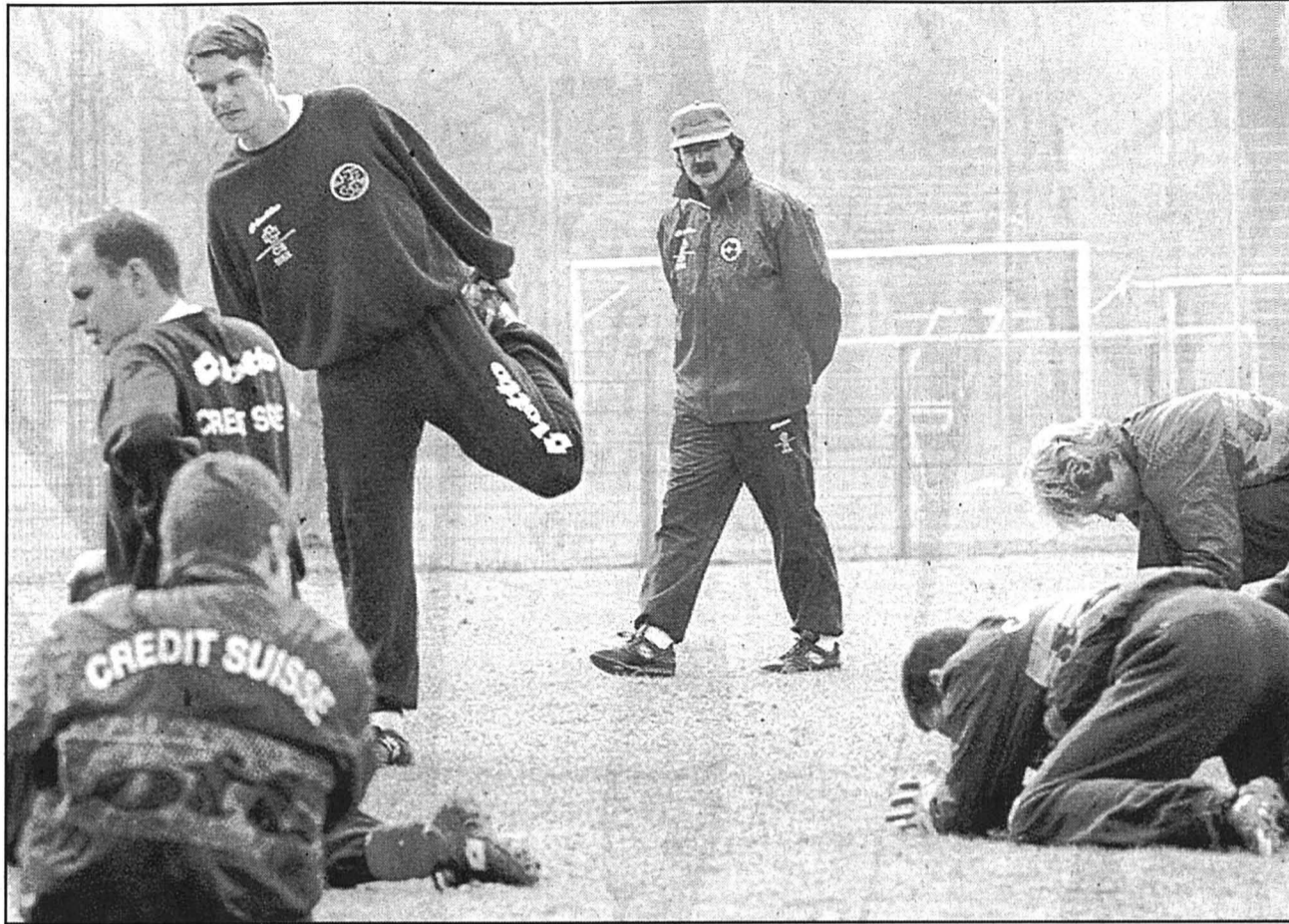
Questions sans réponses

Fatigués et vulnérables, les Helvètes en visite chez leurs voisins autrichiens. Hier, le sélectionneur Artur Jorge a supprimé un des deux entraînements prévus, estimant ses poulains trop éprouvés. Pire, trois d'entre eux n'y ont pas participé. Sutter est resté à l'hôtel, victime d'un claquage aux adducteurs, et son forfait, plus que probable, devrait s'ajouter à celui de Türkyilmaz. Vega et Vogel, eux aussi légèrement atteints, n'ont pas vu la couleur du ballon. Ils se sont contentés de trotter sur un des terrains proches du stade Ernst-Happel. Là où, ce soir, onze joueurs vêtus de rouge donneront la réplique aux Autrichiens. Mais qui sera du nombre? Les hypothèses sont presque aussi nombreuses que les réponses claires.

De notre envoyé spécial à Vienne:
Stéphane Devaux

Sur un point au moins, Artur Jorge a joué cartes sur table, hier, devant la presse. Sutter et Türkyilmaz «out», Vega et Vogel incertains (le premier a mal à une cuisse, le second s'est fait soigner pour des cloques de sang aux pieds), le onze helvétique n'avait pas encore de contours précis sur le coup de midi. Ni sous sa casquette verte, ni sur le papier. Il n'a donc rien dévoilé. Logique.

Pour le reste, le Lusinien maîtrise à la perfection l'art d'endormir l'adversaire. Ou, si vous préférez, de répondre aux questions de manière suffisamment évasive pour qu'on en arrive à la conclusion... qu'il n'a rien répondu du tout! Ainsi, donnera-t-il des consignes tactiques plus précises à ses gars qu'à Luxembourg?
- J'espère qu'ils joueront bien. Que ce sera un meilleur match, un meilleur résultat. Avant un match, chacun veut faire le



UN SEUL ENTRAÎNEMENT - Hier, les Suisses - on reconnaît notamment Hottiger (tout à gauche), Jeanneret (debout) et Artur Jorge (au centre) - ne se sont entraînés qu'à une seule reprise.

mieux possible. Nous jouons contre une équipe qui veut gagner aussi.

Et qu'attend-il exactement des joueurs?
- Qu'ils fassent le maximum. Vous savez, ce n'est pas comme il y a dix ou vingt ans. Si l'on n'est pas très bon, on ne gagne nulle part. Il faut faire un grand effort pour gagner. Demain (red. ce soir), il faut une

équipe équilibrée, onze joueurs qui travaillent beaucoup.

Et cette équipe d'Autriche, que lui inspire-t-elle?
- Si nous ne sommes pas bons, elle va nous mener. Vous comprenez ce que je veux dire?

Parfaitement. Mais, à propos, qui peut endosser le rôle de meneur de jeu en l'absence de Sforza?

- J'avais pensé à Sutter. Il ne sera pas là, je dois donc y réfléchir. Je n'ai pas dans le groupe, actuellement, de joueurs comme Sutter et Sforza, mais...

je pense qu'on peut envisager l'avenir de façon positive. Mais pour le reste, c'est très difficile de vous répondre.

D'accord, d'accord. Vous restez sur votre faim? Alors sachez quand même ceci: le roi Artur n'envisage pas de changer son gardien. Et puis, à 50 ans, il s'estime parvenu à un âge où on ne modifie plus grand-chose. Autrement dit, adepte du 4-4-2, il y restera fidèle. Même si ici, il n'a pas surabondance de milieux de terrain.

Priorité au mouvement

Mais cela a-t-il une grande importance? Hier, sous la grisaille viennoise, il a dispensé un entraînement basé sur le mouvement. Echauffement, quelques exercices physiques, petit match sept contre sept, interrompu une ou deux fois seulement (quel contraste avec Hodgson!). Colombo a fait valoir son shoot du pied gauche, Comisetti et Rothenbühler n'étaient pas mal du tout, Knup n'a pas eu la même vivacité que Grassi. Et ce soir? Réponse dès 20h30.

La composition des équipes

Autriche: Konsel; Kartalija; Schopp, Pfeffer, Feiersinger; Artnier, Pfeifenberger, Vastic, Marasek; Stumpf, Polster.

Suisse: Pascolo; Hottiger, Herr (ou Vega), Henchoz, Quentin; Ohrel, Koller, Colombo (ou Rothenbühler), Comisetti; Grassi, Chapuisat.

◇ S. Dx

Comisetti prend du galon

Fournier et Sutter blessés, le flanc gauche de l'équipe de Suisse n'est plus très garni. Un homme pourrait y éclore: Alexandre Comisetti.

A 22 ans (il est né le 21 juillet 1973), le jeune Vaudois prend gentiment du galon. Passé de Lausanne-Sports à Grasshopper à la fin de la saison dernière, il est en train d'acquiescer, sous la férule de Christian Gross, un statut de pion important. Un Gross qui lui doit d'ailleurs une fière chandelle: c'est lui qui, le 23 août, a marqué le seul et unique but des Sauterelles à Tel-Aviv. Celui qui a permis au club du président Spadaro de toucher le pactole de la Ligue des champions!

Mais Alexandre Comisetti vaut évidemment davantage que ce coup d'éclat. Ce milieu offensif, à l'aise sur le flanc gauche, où il peut donner libre cours à son tempérament généreux, en administre la preuve en ce début de printemps en frappant avec insistance à la porte de la «Nati». Tout en passant, simultanément, par l'épreuve de l'école de recrues.

- J'ai la possibilité de m'entraîner trois à quatre fois par semaine, mais c'est quand même le service militaire. C'est parfois éprouvant, reconnaît-il. Il n'est donc pas malheureux d'avoir pu se soustraire quelques jours à la vie de caserne. Ce d'autant qu'il peut rêver d'une

place sur le terrain ce soir, à l'heure des hymnes nationaux.

- C'est vrai qu'il ne reste plus grand-monde sur le côté gauche, concède-t-il. J'attends la composition, sans trop me poser de questions. Et si je ne commence pas, je tâcherai de donner le meilleur de moi-même dès mon entrée en cours de match. A Luxembourg, j'ai déjà joué une demi-heure.

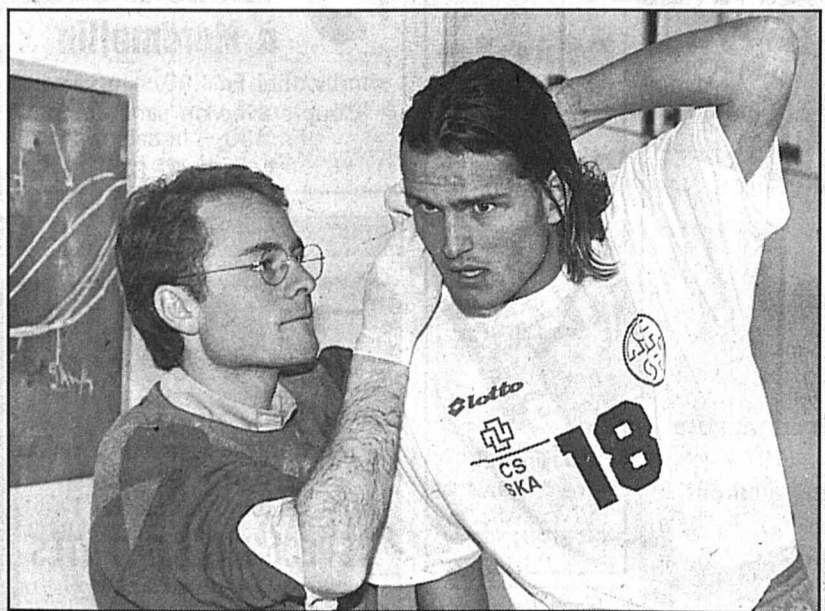
Manque d'ambition? Détrompez-vous. Lucide et intelligent, il sait qu'on peut vite parvenir au sommet. Et dégringoler aussi sec. L'exemple de son frère Raphaël, freiné depuis pas mal de temps par une blessure, est là pour lui rappeler cette cruelle vérité.

- Je préfère garder mes émotions et mes déceptions pour moi, ajoute-t-il. Une place dans les 22 à l'Euro? Bien sûr qu'il y pense. Tout comme au titre national, qu'il aimerait conquérir avec GC:

- Le meilleur moyen d'aller à l'Euro, c'est de bien jouer avec Grasshopper et de devenir champion. En cas de titre, il y aura forcément quelques joueurs de GC.

Où il dit avoir accumulé beaucoup de bonnes expériences cette saison, au côté de coéquipiers expérimentés comme Geiger ou Koller. Pas étonnant qu'il ait envie d'y rester. Et qu'il ait envie de leur montrer aussi sous le maillot national ce dont il est capable.

◇ S. Dx



ALEXANDRE COMISETTI - Le Vaudois (à droite) pourrait bien évoluer d'entrée au milieu de terrain.

Grassi ou Knup?

Le fait que Grassi joue régulièrement en France, ce qui n'est pas le cas de Knup à Karlsruhe, fera-t-il pencher la balance en faveur du Rennais?

- Peut-être. L'idéal, bien sûr, serait que tous ceux qui évoluent à l'étranger jouent toujours. Et toujours bien. Ce qui ne peut pas être le cas, malheureusement.

On n'en saura pas plus à ce sujet non plus. Peut-être est-il plus disert sur des sujets d'ordre plus général. Par exemple, sur le niveau du football suisse, qu'il observe depuis bientôt trois mois maintenant. Alors, correspond-il à ce qu'il attendait?

- J'ai vu des matches. On ne peut pas dire que j'en ai vu des mauvais. On ne peut pas dire non plus que j'en ai vu des bons. A Dubaï, j'ai vu de bons jeunes et

L'Autriche voit loin

Absente de la phase finale de la dernière Coupe du monde aux Etats-Unis, non qualifiée pour l'Euro, l'Autriche ne joue plus les rôles de premiers violons dans le concert du football européen ces dernières années. Il serait faux, toutefois, de prendre notre voisin de l'est comme quantité négligeable. Il eût suffi, par exemple, d'un succès en Irlande du Nord lors du dernier match éliminatoire (au lieu d'une défaite 5-3!) pour qu'on le retrouve au deuxième rang de son groupe. Là où, finalement, s'est classée l'Eire... Par ailleurs, ses clubs ne se défendent pas mal du tout dans les compétitions européennes. Leader du championnat, Rapid Vienne vient d'accéder aux demi-finales de la Coupe des coupes en éliminant Dinamo Moscou. Et, il y a deux ans, Casino Salzburg s'est hissé en finale de la Coupe de l'UEFA.

L'Euro ne figurant donc plus à son programme, la phalange dirigée depuis 1993 par l'ancien international Herbert Prohaska prépare déjà sa prochaine campagne, celle de la Coupe du monde 1998. Dans cette optique, et avant son premier grand rendez-vous, fin août contre l'Ecosse, elle a conclu trois rencontres amicales contre ses voisins. Ce soir, c'est la Suisse qui ouvre les feux. Le 24 avril, elle ira défier la Hongrie à Budapest. Enfin, le 29 mai, elle recevra la Tchéquie à Salzbourg.

Prohaska va utiliser ces trois matches pour mettre à l'épreuve quelques joueurs dont on dit grand bien en Autriche.

Ce soir, deux d'entre eux devraient faire leurs grands débuts: Ivica Vastic et Goran Kartalija. Que voilà des noms sonnant fort peu germaniques, direz-vous. A raison: tous deux viennent d'être naturalisés. Vastic est né Croatie à Split. Kartalija vient de Novi Sad et était Serbe. Leur carte de visite, sportivement parlant? Le premier, 26 ans, joue à mi-terrain à Sturm Graz. Pour qui il rêve de titre national et de Ligue des champions. Le second, lui, vient d'avoir 30 ans et dirige la défense la plus imperméable du championnat autrichien, celle du Linzer ASK.

- Il ne s'agit pas de véritables néophytes. Tous deux sont déjà expérimentés, dit d'eux Prohaska, qui attend de leur part une démonstration de leurs véritables qualités. Personne n'a de bonus, tous les joueurs ont la même importance, poursuit-il.

La preuve? Coéquipier de Sforza au Bayern, Andreas Herzog (52 sélections) n'a pas été appelé. Et il n'est pas sûr du tout que Toni Polster (Cologne, 73 sélections, 33 buts) parte avec beaucoup d'avance sur le tout nouveau Mario Haas (Sturm Graz) ou Christian Stumpf (Rapid), qui ne compté qu'un match international à son actif.

S. Dx

En trois temps

■ JEANNERET - Fidèle à sa réputation, le Neuchâtelois Sébastien Jeanneret ne se départit pas de son calme. Lui qui avait «chauffé» le banc 90 minutes durant à Luxembourg aimerait bien jouer cette fois. «Je ne serai pas titulaire, mais j'aimerais bien entrer en jeu. Pour un premier match, j'aimerais mieux être dans l'axe que sur le flanc droit.» L'enfant de La Chaux-du-Milieu n'a pas jugé l'entraînement d'hier d'une intensité insupportable. «Avec Grass à Neuchâtel Xamax, la première directive est de ne pas perdre le ballon. Passé la ligne médiane, Artur Jorge semble nous laisser plus de liberté.» ajoute-t-il pour expliquer les différences entre les deux techniciens.

■ PAS DE PRESSION - Le défenseur du FC Sion Dominique Herr se réjouit de se frotter à un adversaire vraiment au football. «Bien organisés défensivement, les Luxembourgeois nous ont complètement laissé l'initiative du jeu. Et comme le terrain était gelé, nous avons eu de la peine.» Il n'estime pas pour autant que l'envie de corriger cette première mauvaise impression engendre une quelconque pression. Il sera assez tôt d'y penser à l'Euro...

■ STADE - Le stade Ernst-Happel se situe au Prater, l'espace vert le plus populaire de la capitale autrichienne, célèbre pour son Luna Park et sa grande roue. C'est là, en bordure du canal du Danube, qu'Artur Jorge a écrit une des lignes les plus prestigieuses de son palmarès. En 1987, il dirigeait Porto, vainqueur de Bayern Munich en finale de la Coupe des champions. Rappelez-vous la fameuse talonnade victorieuse de l'Algérien Madjer...

■ PRÉCÉDENTS - On vous l'a dit hier, la dernière rencontre entre Suisses et Autrichiens, le 21 août 1990, s'était terminée sur un succès suisse. La sélection dirigée alors par Uli Stielike s'était imposée 3-1, grâce à des réussites de Türkyilmaz (2) et Knup. Outre les deux marqueurs, Hottiger, Colombo, Herr, Koller, Sutter et Chapuisat étaient déjà présents à Vienne. La dernière victoire autrichienne remonte, elle, à 1978. Prohaska jouait alors et l'unique but de la rencontre avait été l'oeuvre de Jara.

◇ S. Dx

Espoirs

Défaite cinglante

Sion - Neuchâtel Xamax
6-1 (3-1)

Tourbillon. - 200 spectateurs.

Buts: 9e Giallanza (penalty) 1-0. 25e Gil 1-1. 36e Nobile (autogoal) 2-1. 40e Pascale 3-1. 56e Gattlen 4-1. 65e Gaspoz 5-1. 90e Duruz 6-1.

Sion: Borer; Beney, Kombouaré, Zuchuat (46e Hermann), Duruz; Gaspoz, Tacchini, Gattlen, La Placa (46e Maire); Pascale, Giallanza.

Neuchâtel Xamax: Schneider; Nobile, Moret, Mansueto, Passos; Moulin, Crisfi, Ramuz; Gil (46e Rodal), Flammini, Ebe.

Espérons que ce match n'était pas la répétition générale du quart de finale de Coupe de Suisse, qui opposera ces deux mêmes équipes à Tourbillon dans dix jours. Espérons cela surtout pour les Xamaxiens, repartis de Tourbillon avec des valises plus lourdes de six buts encaissés.

L'occasion de se faire plaisir semblait pourtant belle: un soleil radieux et une pelouse magnifique, changeant de la taupinière du Chanet. Malheureusement, les Neuchâtelois ne purent profiter pleinement de ces conditions optimales. Ceci pour plusieurs raisons. Parmi elles, une certaine maladresse teintée de malchance, tant offensive que défensive. En effet, le penalty provoquant l'ouverture du score semblait tout à fait évitable. Puis, alors que les visiteurs étaient revenus au score grâce à un but de Gil bien servi par Crisfi, Nobile, voulant dégager un ballon chaud, trompa son propre gardien. Enfin, touche finale, Mansueto, voulant jouer long, trouva le dos de son coéquipier Crisfi, lançant bien involontairement Pascale qui pouvait marquer le 3-1 (40e). La seconde période ne fut pas plus convaincante pour les «rouge et noir», il n'y eut guère qu'une tête de Moret (75e) pour inquiéter le portier valaisan. Alors que les Séduois appliquèrent le même tarif, c'est-à-dire trois buts, que lors de la première mi-temps. Un revers à effacer au plus vite, si possible en boutant Sion hors de la Coupe.

◇ R.R.

Les 28 et 29 mars

**VENDREDI
29 MARS
OUVERT
JUSQU'À
21 H 30**

de rabais sur tous vos achats

Déjà **15** ans
et toujours...
dans l'vent !

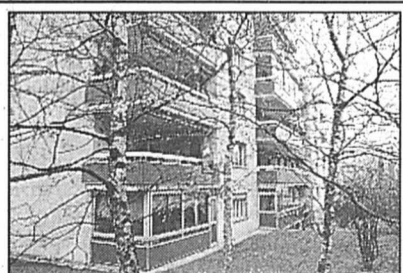


MIGROS

MARIN-CENTRE

VENDREDI 29 MARS OUVERT SANS INTERRUPTION JUSQU'À 21 H 30

Immobilier



A vendre à **Bevaix**, situation tranquille
superbe appartement
de 4 chambres à coucher, salon-salle à manger très généreux avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon-verrière de plus de 11 m², cave, 1 place de parc dans le garage et 2 places extérieures.

Tél. (038) 24 77 40

238783-122

À VENDRE À BOUDRY 89599-122
Rue Louis-Favre

**appartement de 3½ pièces
en duplex avec cachet**

dans ancienne maison, 100 m²,
cheminée de salon.

Prix de vente: Fr. 250.000.-

Société AZIMUT, Tél. 038/31 51 09.

A vendre ou évent. à louer à
Neuchâtel, chemin de Maujobia,
situation tranquille près de la forêt,
avec vue imprenable sur le lac et les
Alpes

**JOLIE VILLA
MITOYENNE**

- surface habitable 180 m²
- 4 chambres à coucher
- salon-salle à manger 40 m²
- 3 salles d'eau
- grand sous-sol
- 4 places de parc
- 2 garages.

Prix attendu Fr. 890.000.-

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 122-3419. 239755-122

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

BEAU-RIVAGE
MONRUZ-
NEUCHÂTEL

**APPARTEMENT
4½ PIÈCES
112 m²**



- Très luxueux, confortable
- W.-C., salle de bains, cuisine sols en marbre
- Cheminée de salon, véranda

Renseignements et visites sans engagement
Tél. 038/24 20 07

239443-122

AVIS DIVERS

235461-110



Votre centre:

**Miele
Electrolux**

Appareils
ménagers libres,
encastrables et
professionnels

STEIGER

STEIGER

Pierre-à-Mazel 4,6
Neuchâtel
Tél. 038 252914

L'EXPRESS
pub

038 25 65 01

A remettre

Société anonyme

dans le domaine du meuble,
très bas prix.

Faire offres sous chiffres
F 132-785686 à Publicitas,
case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds. 269588-110

**TENNIS À GOGO
à Montmollin**

Individuel Fr. 290.- la saison.
Couple avec ou sans enfants
Fr. 490.- la saison.

Tél. 31 37 83. 139963-110

GASTRONOMIE

RESTAURANT

Le Grill

CENTRE VILLE

DU LUNDI AU JEUDI

Le soir c'est permis !

SPÉCIALITÉS DE PÂTES

« à la mode du chef »

Fr. 7.- 239482-113

Rue du Concert 2, 1^{er} étage
Tél. (038) 21 11 33

Suite page 26

HOCKEY SUR GLACE

Berne jouera en ligue européenne

La Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) a accédé au désir de la Ligue nationale et admis le CP Berne, vainqueur de la saison régulière, en ligue européenne. Kloten, champion national, représentera la Suisse en Coupe d'Europe.

Au cours de deux visites-éclair à Stockholm et Prague ces deux dernières semaines, le président de l'IIHF, le Fribourgeois René Fasel, est parvenu à briser la résistance de la Suède et de la Tchéquie, sauvant ainsi le projet.

L'IIHF a décidé d'augmenter de 16 à 20 le nombre d'équipes participant à la Ligue européenne. La Suède, la Finlande et la Tchéquie pourront aligner trois équipes, la Russie et l'Allemagne deux, l'Autriche, la France, la Slovaquie, l'Italie, la Norvège, la Grande-Bretagne et la Suisse une. La LSHG n'a pu obtenir la participation d'une deuxième formation helvétique.

La répartition des clubs en cinq groupes de quatre et le calendrier seront dévoilés vendredi à Zurich. /si

Hansson à Lucerne

L'ancien entraîneur de Bienne, Bror Hansson (52 ans), a été engagé par le CP Lucerne comme entraîneur en chef des juniors. Hansson, qui travaille depuis sept ans en Suisse, sera d'autre part assistant de Beat Lautenschlager. Ce dernier a été engagé comme entraîneur et coach de l'équipe lucernoise qui vient d'être promue en ligue nationale B. Lautenschlager remplace Arno Del Curto qui entraînera Davos.

Pour renforcer leur équipe, les Lucernois sont en pourparlers avancés avec plusieurs joueurs suisses et quelques étrangers. /ee

■ **ZOUG** - Le juge unique de la Ligue nationale, Heinz Tännler, a condamné le HC Zoug à 600 frs d'amende, pour organisation insuffisante, à la suite des incidents survenus lors du match des demi-finales des play-off Zoug - Berne du 9 mars. De nombreux objets avaient été lancés sur la glace, occasionnant plusieurs interruptions du jeu. Le président zougais Fred Egli a en outre reçu un avertissement en raison des propos tenus à l'encontre de l'arbitre du match. /si

■ **THURGOVIE** - Don McLaren passe du CP Zurich (LNA) au HC Thurgovie (LNB). Le Canadien de 33 ans, qui possède la citoyenneté suisse depuis son mariage, n'a que rarement répondu à l'attente de son entraîneur cette saison. /si

SPRINT

■ **CYCLISME** - La participation du Français Laurent Jalabert au Critérium international de la route, samedi et dimanche dans le Tarn (sud-ouest), semble très compromise en raison de sa blessure au genou gauche survenue lors de Paris-Nice. /si

■ **FOOTBALL** - Les espoirs ont donné l'exemple à leurs aînés: 24 heures avant le match international Autriche - Suisse de ce soir à Vienne, la sélection helvétique des moins de 21 ans a dominé son homologue autrichienne par 3-0 (2-0) à Schaffhouse. Les buts ont été inscrits par De Napoli (Winterthour/5e), Sutter (Bâle/23e) et Tarone (FC Zurich/47e). /si

■ **PMU** - L'ordre d'arrivée de la course du PMU d'hier soir à Vincennes est le suivant (tous les chevaux étaient partants): 15 - 5 - 7 - 14 - 16. Les rapports paraîtront dans notre prochaine édition. /si-É

■ **ATHLÉTISME** - Les chirurgiens qui ont opéré le sauteur en longueur cubain Ivan Pedroso ont affirmé que le champion du monde serait physiquement totalement remis pour participer aux Jeux olympiques d'Atlanta cet été. /si

TENNIS/ Tournoi de Key Biscayne: le Genevois battu sans appel

Joyce ridiculise Rosset

Marc Rosset s'est trouvé une nouvelle bête noire sur le Circuit: Michael Joyce (ATP 71). Comme l'an dernier à Wimbledon, le Californien a renvoyé le Genevois à ses études. En seulement 49 minutes, Joyce s'est imposé 6-4 6-1 dans ce huitième de finale du tournoi de Key Biscayne. Cette défaite sans appel prive Marc Rosset d'un superbe défi en quart de finale contre Andre Agassi, le tenant du titre à Miami.

En ne marquant que cinq points sur le service de Michael Joyce, le Genevois a été déclassé sur le court no 1. Après avoir enlevé «blanc» le premier jeu du match en passant quatre premières balles, Marc Rosset a vécu un véritable cauchemar. Incapable de tenir l'échange, perturbé dans son timing au service par les fautes de pied sanctionnées par les juges de ligne, il fut une proie rêvée pour Joyce.

Tombeur de Guy Forget au deuxième tour, le Californien ne s'attendait certainement pas à ce match à sens unique contre le no 12 mondial qui aurait dû puiser, dans sa victoire de la veille au tie-break du troisième contre l'Australien Todd Woodbridge (ATP 25), une confiance nouvelle... Et même s'il monte doucement sur le Circuit - il a gagné 143 places en deux ans -, Michael Joyce n'a pas réellement l'étoffe d'un grand champion.

Ce match, Marc Rosset l'a sans doute perdu avant d'entrer sur le court. A force de gamberger sur cet adversaire, de se repasser sans doute dans sa tête le film de sa défaite à Wimbledon, il n'a pas abordé ce huitième de finale dans les meilleures dispositions.

- Marc s'est fait une montagne d'un petit joueur, soulignait avec raison Stéphane Oberer. Ce qui me gêne, ce n'est pas vraiment la défaite. Mais le fait qu'il n'ait rien tenté sur le court...

Avant d'expédier les deux derniers jeux au pas de charge, comme s'il voulait quitter le plus vite possible le court, Marc Rosset a, il est vrai, subi l'ascendant d'un joueur qui tire sa force de son sens inné du contre.

- Il ne faut pas se leurrer. Je joue mal actuellement, reconnaissait Rosset. Contre Joyce, comme hier contre Woodbridge, je suis resté derrière et



MARC ROSSET - Le Genevois avait vraiment la tête ailleurs...

je me suis efforcé de m'accrocher. Mais au bout d'un moment, cela devient quelque peu lassant...

Pluie de réservations à Roland-Garros

Plus de 285.000 places du tournoi de Roland-Garros ont déjà trouvé preneurs sur les trois principaux courts. Pour la première fois cette année, il est possible de réserver ses places par correspondance jusqu'au 9 avril. Il reste quelque 30.000 billets à vendre. Les Internationaux de France se dérouleront du 27 mai au 9 juin. L'année dernière, un nouveau record de fréquentation avait été établi avec 361.727 entrées payantes sur l'ensemble de la quinzaine.

■ **COUPE DAVIS** - Yannick Noah, capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, a retenu Arnaud Boetsch, Cé-

dric Pioline, Guy Forget et Guillaume Raoux pour le match de quart de finale qui opposera la France à l'Allemagne du 5 au 7 avril à Limoges. Les matches auront lieu sur terre battue dans la salle du Palais des Sports de Beaulanc. Pour sa part, le capitaine de l'équipe suédoise Carl-Axel Hageskog a retenu Thomas Enqvist (9e mondial), Magnus Larsson (32e), Jonas Björkman (35e) et Nicklas Kulti (124e) pour affronter l'Inde du 5 au 7 avril à Calcutta.

■ **CASABLANCA** - Casablanca. Tournoi ATP (228'000 dollars). Simple messieurs. Premier tour: Jiri Novak (Tch/4) bat Sandor Noszaly (Hon) 6-1 6-2. Richard Fromberg (Aus) bat Jérôme Golmard (Fr) 6-0 6-4. Carlos Costa (Esp/3) bat Juan-Antonio Marin (Esp) 6-1 6-1. Joao Cuhna-Silva (Por) bat Jordi Arrese (Esp/8) 6-2 6-4. Tamer el Sawy (Egy) bat Nunu Marques (Por) 6-1 6-3. Andrei Chesnokov (Rus) bat Jared Palmer (EU) 6-1 3-6 6-4. Jordi Burillo (Esp) bat Christian Ruud (Nor) 6-2 6-1. Magnus Norman (Su) bat Patrick Baur (All) 6-3 7-6. Tomas Carbonell (Esp) bat David Rikl (Tch) 4-6 7-6 6-0. Alberto Berrategui (Esp/5) bat Marcelo Filippini (Uru) 6-2 6-3. /si

ATHLÉTISME/ La Britannique innocentée par l'IAAF

Diane Modahl est requalifiée

La Britannique Diane Modahl, suspendue quatre ans pour un contrôle positif aux anabolisants, a été innocentée et requalifiée par le Conseil de la Fédération internationale (IAAF). Le Conseil de l'IAAF a estimé que, la troisième analyse réclamée n'ayant pu être menée à bien, il existait un sérieux élément de doute quant à la culpabilité de Modahl.

La Britannique de 29 ans avait été contrôlée positive en juin 1994 et avait toujours contesté la validité de ce contrôle, invoquant des fautes de procédures par le laboratoire de Lisbonne, qui avait effectué les analyses.

En fonction d'éléments nouveaux, elle avait été requalifiée en juillet dernier

par la Fédération britannique (BAF) mais pas par l'IAAF. Istvan Gyulai, le secrétaire général de l'IAAF, a précisé que la requalification de Modahl prenait effet avec la date de sa requalification par la Fédération anglaise.

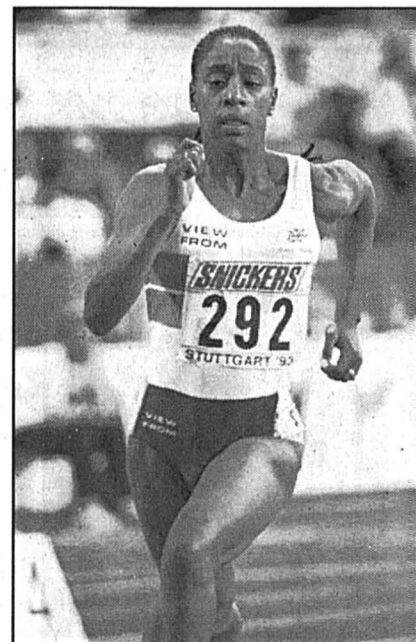
Nigériens suspendus

Istvan Gyulai a d'autre part confirmé les contrôles positifs à l'éphédrine et les suspensions de trois mois infligées aux sprinters nigériens Marya Onyali et David et Osmond Ezinwa. Onyali avait été contrôlée positivement le 4 février lors de la réunion en salle de Stuttgart et les frères Ezinwa le 14 février, lors de la réunion de Moscou. Les contrôles auxquels ont été soumis ensuite les trois Nigériens, le 18 février, lors de la réunion de Lievin, ont été négatifs.

Suspendus respectivement jusqu'aux 4 et 14 mai, Onyali et les frères Ezinwa pourront cependant participer aux Jeux olympiques d'Atlanta. Selon un responsable de la fédération du Nigeria, les athlètes ont pris un remède contre le rhume dont la composition ne mentionnait pas la présence d'éphédrine parce qu'elle ne dépassait pas 10% des matières actives.

Enfin, Istvan Gyulai a précisé que le produit inconnu sur les listes de l'IAAF et du CIO, et décelé lors du contrôle antidopage positif des Roumaines Lulia Negura et Elena Fidatov lors du cross de Chiba (Japon) en janvier dernier, était du benzbrumarone. Il présente les

mêmes caractéristiques que le probenecide, un produit masquant interdit. D'où l'erreur du laboratoire japonais et l'annonce de la positivité, démentie par l'IAAF, des deux Roumaines. Selon un membre du Conseil, le produit jusque là inconnu pourrait être ajouté sur la liste des substances interdites. /si



DIANE MODAHL - Elle peut à nouveau recourir dans les manifestations internationales.

Keystone/AP

CURLING

Mondiaux d'Hamilton
La Suisse confirme et... déçoit

L'équipe masculine suisse, emmenée par Patrick Hürlimann, a poursuivi sa route vers les demi-finales du tournoi mondial de Hamilton en battant la Norvège du légendaire Eigil Ramsfjell par 7-6, malgré un revers subi ensuite face à l'Angleterre au 5e tour (6-7). Les Suisses ont pour leur part pris le meilleur sur une surprenante formation japonaise (4-2), conservant ainsi leurs chances de qualification.

Contre la Norvège de Ramsfjell, le double champion du monde, l'équipe de Lausanne-Olympique a confirmé qu'elle faisait bien partie des meilleures formations du tournoi. Le match s'est disputé à un niveau très élevé. Tout s'est joué dans un cinquième end complètement fou. Les Norvégiens, qui avaient placé quatre pierres, pouvaient se détacher définitivement. Hürlimann parvint pourtant à renverser la situation pour permettre à la Suisse de mener par 5-3. La partie resta équilibrée jusqu'au bout et, au 10e end, Ramsfjell n'a manqué la victoire que pour quelques millimètres.

Même si l'Angleterre du skip Alistair Burns est apparue en nets progrès par rapport aux championnats d'Europe de Grindelwald en décembre dernier, la défaite était évitable pour la Suisse. Les Vaudois ont eu l'avantage tout au long de la rencontre, mais le 10e end à tourné à leur confusion, en raison d'un take-out raté du no 3 Patrick Lörtscher - par ailleurs excellent - et d'une dernière pierre trop longue de Hürlimann. Au classement, la Suisse et l'Angleterre partagent la troisième place, avec trois victoires en cinq matches.

Chez les dames, les Lausannoises de Caroline Gruss ont continué à pratiquer un jeu défensif qui, cette fois, a payé. Au terme du 5e tour, elles conservent leurs chances d'accéder aux demi-finales. Elles ne comptent que deux points de retard sur les cinq équipes qui occupent la deuxième place derrière un Canada intouchable.

Résultats

Hamilton/Ca. Championnats du monde. Round Robin. Messieurs, 4e tour: Suisse bat Norvège 7-6. Suède bat Etats-Unis 8-5. Canada bat Australie 11-5. Ecosse bat Italie 10-5. Angleterre bat Allemagne 8-6 après un end supplémentaire. **5e tour:** Angleterre bat Suisse 7-6. Canada bat Italie 7-5. Allemagne bat Etats-Unis 9-7. Suède bat Australie 7-2. Ecosse bat Norvège 9-6. **Classement (5 matches):** 1. Canada 10. 2. Ecosse 8. 3. Suisse et Angleterre 6. 5. Allemagne, Italie, Norvège, Suède et Etats-Unis 4. 10. Australie 0. **Dames, 5e tour:** Suisse bat Japon 4-2. Ecosse bat Canada 7-5. Suède bat Danemark 8-1. Norvège bat Etats-Unis 6-4. Allemagne bat Finlande 7-5. **Classement (5 matches):** 1. Canada 8. 2. Danemark, Japon, Norvège, Ecosse et Etats-Unis 6. 7. Suisse, Allemagne et Suède 4. 10. Finlande 0. /si

FOOTBALL

Aarau-Xamax jeudi

La sixième journée du championnat de Suisse tombe sur la période pascale. Pour autant qu'il y ait entente entre eux, les clubs peuvent fixer les matches entre le jeudi 4 et le lundi 8 avril, à l'exception naturellement du Vendredi Saint et de Pâques. C'est ainsi que la rencontre Aarau-Neuchâtel Xamax aura lieu le jeudi à 19h. É

■ **LUCERNE** - En bisbille avec Rolf Fringer au VfB Stuttgart, l'attaquant allemand Ludwig Kögl (30 ans) a trouvé refuge au FC Lucerne. Un contrat portant jusqu'au 30 juin 1998 a été signé. International à deux reprises, Kögl devrait faire ses débuts en championnat de Suisse dimanche déjà, contre les Grasshoppers au Hardturm. /si

■ **MORO** - Le milieu de terrain Daniele Moro, 27 ans, joueur appartenant à Neuchâtel Xamax mais évoluant au FC Bâle, a été engagé par Lausanne, jusqu'à la fin de la saison. /si

■ **SKORO** - Le milieu de terrain bosniaque, Haris Skoro, 33 ans, ex-Torino et Zurich, a été transféré de Baden (LNB) à Emmenbrücke (première ligue), jusqu'à la fin de la saison. /si

SKI DE FOND

Suisse-Loppet: vainqueurs fêtés

La remise des prix de la Suisse-Loppet BPS 1996 a eu lieu samedi dernier à Olten. André Jungen (Adelboden) a remporté pour la première fois le classement général. Côté féminin, Brigitte Witschi s'est imposée pour la deuxième fois d'affilée. La troisième manche de cette 11e Suisse-Loppet s'était déroulée le 11 février dernier aux Cernets-Verrières, à l'occasion du 14e Marathon des neiges franco-suisse.

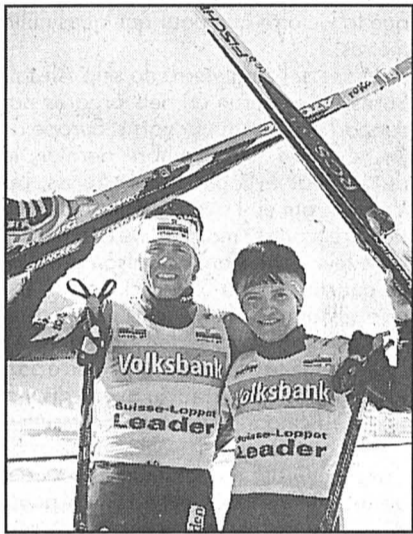
Responsable de la commission des courses populaires, Barbara Brogger a tiré un excellent bilan de cette édition 1996:

- Tous les organisateurs ont fourni aux concurrents des parcours remarquablement préparés et ils doivent en être remerciés.

Satisfaction également du côté du Neuchâtelois Jacques Perret, responsable de la Suisse-Loppet:

- Le manque de neige du mois de janvier nous a causé pas mal de souci. Mais, en définitive, tout s'est arrangé par la suite.

Rendez-vous est pris en janvier 1997, pour la 12e édition. / si-É



LES VAINQUEURS 1996 - André Jungen et Brigitte Witschi. É

LUTTE SUISSE/ Championnat neuchâtelois en salle au Locle

Piadé et Menoud triomphent

Dimanche dernier s'est déroulé le championnat cantonal neuchâtelois en salle de lutte suisse à la halle de Beau-Site, au Locle. En première partie, Nicolas Guillet, couronné fédéral en 1992 à Olten, a prodigué aux participants ses conseils et ses petites ruses. Les lutteurs actifs n'ont malheureusement pas répondu présent à cet intéressant cours organisé par le chef technique cantonal, Jean-François Lesquereux: ils n'étaient que trois! Par contre, les garçons-lutteurs, au nombre de 16, ont attentivement écouté les conseils avisés de ce lutteur chevronné qu'est Nicolas Guillet.

Par la suite, en fin de matinée, ces lutteurs en herbe ont pu mettre en pratique

les passes apprises durant cette école de lutte lors du championnat. Lors de ce concours les lutteurs étaient répartis en deux catégories selon leur âge. La victoire est revenue à Jean-Sylvain Piadé, du club du Vignoble, en catégorie 1 et au lutteur vallois Jean-Pierre Menoud en catégorie 2. Il faut encore préciser que Jean-Pierre Menoud a remporté sa catégorie avec le résultat impressionnant de 60 points, ce qui représente le maximum possible!

Lors de la remise des prix, le président cantonal, Ernest Grossenbacher, a transmis les salutations du comité cantonal et s'est dit très satisfait de cette journée. Il a apporté également son soutien au groupement pour la propagande

et la promotion de la lutte, qui entend recruter de nouveaux lutteurs dans le canton de Neuchâtel ces prochains mois. Les résultats du championnat:

Catégorie 1: 1a. Jean-Sylvain Piadé, Vignoble, 58,25; 1b. Nicolas Zurbrugg, La Chaux-de-Fonds, 58,25; 2. David Schwab, La Chaux-de-Fonds, 57,75; 3. Christophe Zürbrugg, La Chaux-de-Fonds, 57,00; 4. Patrick Vuillequez, La Chaux-de-Fonds, 55,00; 5. Michaël Pierrehumbert, La Chaux-de-Fonds, 54,75.

Catégorie 2: 1. Jean-Pierre Menoud, Val-de-Travers, 60,00; 2. Olivier Jann, Vignoble, 56,75; 3. Toni Brühlmann, La Chaux-de-Fonds, 55,25; 4. Sylvain Jakob, La Chaux-de-Fonds, 54,75; 5. Raphaël Beck, Val-de-Travers, 52,25. É

FOOTBALL/ Le championnat de 11e ligue a repris ses droits

Béroche-Gorgier et Colombier II: bien!

Béroche-Gorgier - Auvernier 2-1 (2-0)

D'emblée, Béroche prend la direction des opérations par un jeu fluide et une bonne circulation du ballon. Auvernier n'a pas droit au chapitre et est dominé individuellement et collectivement. Les gars du bord du lac sont justement récompensés lorsque Braun loge la balle au bon endroit, de la tête, suite à un beau mouvement collectif. Ils doublent la mise d'une subtile déviation de la tête, celle de Principi, sur coup-franc. La pause survient avec ce score tout à fait mérité pour les gars de Gonthier. Après le thé, alors que le soleil est bien installé sur la pelouse, la grisaille dans le jeu fait son apparition. La seconde période n'amène rien de positif à se mettre sous la pupille. On assiste à un festival de mauvaises passes, de contrôles déficients et le collectif est aux abonnés absents, des deux

côtés. Petite frayeur pour Béroche qui concède tout de même un but à quelques minutes de la fin. Pour Auvernier, il est trop tard et les recevants remportent une victoire méritée, au vu de leur première période. Mais que les 45 dernières minutes furent laborieuses! /jdp

Bôle II - Colombier II 0-4 (0-2)

Buts: 17e Zuccharello 0-1; 37e Mora (penalty) 0-2; 60e Hamel 0-3; 63e Vutrich 0-4.

Match au sommet dimanche après-midi à Champ-Rond. Les deux protagonistes occupaient la dernière place au classement! Malheureusement, l'équipe locale, décimée par les blessures, les suspensions ou encore les joueurs transférés à l'entre-saison n'a pas pu défendre correctement ses chances. Les premières occasions de but échouent pourtant aux «Bolets», mais ceux-ci ne parvinrent pas à concrétiser.

Colombier avait laissé passer l'orage et c'est même un joueur bâlois, Clottu en l'occurrence, qui allait permettre par deux fois, bien involontairement il est vrai, aux Colombins de prendre deux longueurs d'avance. Tout d'abord à la 17e, une mauvaise passe à trente mètres de ses buts est interceptée par le centre avant adverse et c'est l'ouverture du score. A la 37e ensuite, en commettant une faute inutile à l'orée des seize mètres, que l'homme en noir vit à l'intérieur en dictant un penalty que Colombier ne se fit pas prier de transformer. La seconde période fut totalement à l'avantage des visiteurs et, sous la bonne prestation du gardien Egger, l'addition eût pu être plus salée encore. Des soucis en perspective pour l'entraîneur Tschanz, s'il entend réussir, l'année du 30e anniversaire du FC Bôle qui plus est, à éviter la relégation de son équipe. /tg

CYCLISME

A Cornaux, Genoud était dans le coup

Président de la commission sportive du CC Littoral, Jean-Claude Degrandi est l'un des artisans de la réussite des épreuves préparatoires de ce printemps à Cornaux notamment en assurant la régulation des tours effectués sous conduite. C'est donc dans son sillage qu'un peloton fort de 133 concurrents s'est ébranlé dimanche dernier pour se mesurer sur 80 kilomètres.

Les belles passes d'armes n'ont pas manqué entre les différents protagonistes. On en veut pour preuve les velléités offensives affichées par les gros bras du peloton, où Docks, Haefeli et Varé (membre du cadre national de VTT) furent les plus actifs.

Malgré ces coups de semonde, c'est un peloton relativement compact qui s'est présenté au bas de la côte menant à l'arrivée. Et, comme la semaine dernière, le plus fringant de l'emballage final fut le Fribourgeois Genoud qui parvint à imposer sa pointe de vitesse.

Le classement: 1. C. Genoud, Fribourg, 2h10'; 2. S. Varé, Bienne, mt; 3. S. Vermot, Le Locle, mt; 4. J.-M. Berset, La Chaux-de-Fonds, mt; 5. J. Rigolet, Fribourg, mt; 6. A. Aubert, CC Littoral, mt; 7. J. Weber, Bienne, mt; 8. J. Docks, CC Littoral, mt; 9. J.-P. Musitelli, Orbe, mt; 10. D. Berger, La Chaux-de-Fonds, mt.

L'épreuve des 100 kilomètres aura lieu dimanche. Le départ est prévu à 8h (heure d'été). /rw

SPRINT

BADMINTON - Championnat de Suisse interclubs. Ligue nationale B, groupe Est: La Chaux-de-Fonds III - Saint-Gall 6-2. É

TENNIS - Yannick Noah, capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, a retenu Arnaud Boetsch, Cédric Pioline, Guy Forget et Guillaume Raoux pour le match de quart de finale qui opposera la France à l'Allemagne, du 5 au 7 avril à Li-moges. /si

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi

Délai: l'avant veille de la parution à 12 h



A vendre à Bôle, situation tranquille dans quartier résidentiel superbe villa de 7 1/2 pièces grand sous-sol avec salle de jeux, garage pour 2 voitures, terrasse couverte et jardin.

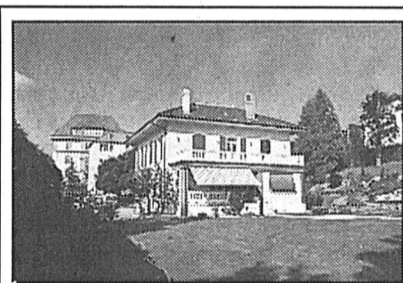
Tél. (038) 24 77 40

239127-122

À VENDRE 239247-122
À SAINT-BLAISE
Proche des transports publics, facile d'accès, vue lac
SPACIEUX 2 1/2 PIÈCES
Vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, bar, coin à manger, balcon, cave, place de parc.
Prix de vente: Fr. 210.000.-
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52



Suite page 28



A vendre au Locle dans quartier résidentiel tranquille, pour amateurs d'objet de qualité

superbe propriété

spacieuse et bien distribuée, cave exceptionnelle, grand sous-sol, combles aménageables, piscine avec pavillon, garage, parcelle de 3000 m² environ.

Tél. (038) 24 77 40.

239135-122

À VENDRE À NEUCHÂTEL

Maison de caractère de 1930 rénovée

1 appartement duplex de 6 pièces.
1 appartement de 3 1/2 pièces, possibilité de créer un studio.

Grande parcelle de terrain, endroit calme proche de la forêt.
Prix de vente: Fr. 650.000.-

89598-122

Société AZIMUT, Tél. 038/31 51 09

À VENDRE
à Gorgier
Quartier du Belvédère

TERRAINS POUR CONSTRUCTION DE VILLAS

- surface d'une parcelle 3482 m²
- surface d'une parcelle 1964 m²

Quartier résidentiel, vue panoramique sur le lac et les Alpes, situation exceptionnelle

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous. 236448-122

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88

À LOUER
À BOUDRY, fbg Ph.-Suchard 46
Pour date à convenir
3 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée, séjour, 2 salles d'eau, balcon, ascenseur.
Fr. 1293.- + charges.
Possibilité d'obtenir un abaissement supplémentaire (aide fédérale).
Tél. 038/24 22 52.
239438-126

À LOUER
À COLOMBIER
Chemin de Planeyse 15, pour le 1^{er} avril 1996.
MAGNIFIQUE 2 1/2 PIÈCES
Avec terrasse. Situation calme. Une place de parc dans garage collectif.
Fr. 1200.- + charges.
Téléphone 038/24 22 52.
239446-126

APP. DE VACANCES

Port-Camargue (30)
A louer TOUTES SAISONS P2 cabine (5 à 6 personnes), proximité plage et port.
Téléphone 0033/90 36 12 13 ou 0033/90 46 97 77, heures repas.
269589-134

Femmes engagées Femmes en danger

Amnesty International
Section suisse
Tél: 031 307 22 22
CCP 30-3417-8

Antonietti

REGIE IMMOBILIERE

À LOUER

Rue des Placeules 1 - 2034 Peseux
3 places de parc
Fr. 50.- par mois. Libres tout de suite.

239806-126

038 24 25 26

FONTAINEMELON À LOUER

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES et garage individuel

Loyer mensuel Fr. 1000.- (charges comprises)
Garage Fr. 100.-

Libre tout de suite. Dans un immeuble en PPE.

Pour tout renseignements: tél. 038/33 59 00.

239842-126

À LOUER

A Neuchâtel, rue de Vauseyon 29 pour le 1^{er} avril 1996

LOCAUX ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX, ARTISANAUX

Surface totale environ 2700 m², divisibles en locaux de 1 x 240 m², 1 x 270 m², 1 x 600 m², 2 x 800 m².

- Locaux complètement équipés, ascenseur, monte-charge.
- Nombreuses places de parc disponibles dans le garage collectif.
- A proximité des transports publics et axes routiers toutes directions.

Pour tous renseignements:

268589-126



Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

VENTE EXCEPTIONNELLE THYON 2000 (Valais).

Vue panoramique

APPARTEMENT EN DUPLEX

5-6^e étage, 167 m² habitables + 118 m² terrasse.

Remontées mécaniques devant des immeubles. 268885-122

Fr. 380.000.- (Fr. 1835.- le m²). Directement du propriétaire.

Tél. (022) 328 64 34.



La tolérance ouvre
Toleranz öffnet
La tolleranza apre

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera

PC/PCC/CCP 30-9700-0

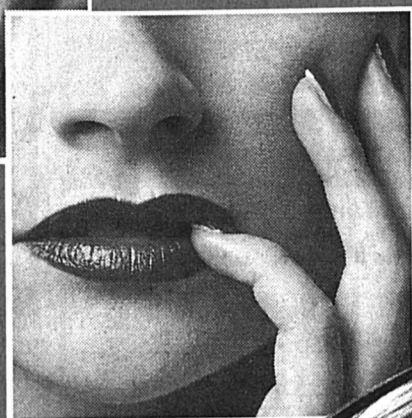
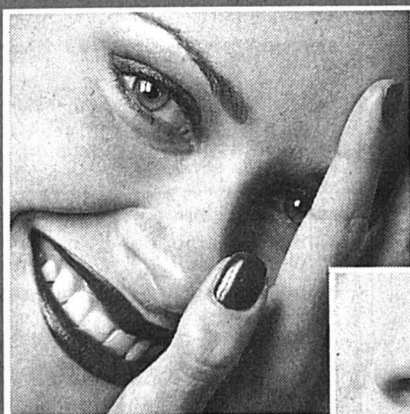


AIDEZ CELUI QUI A BESOIN DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!

New Generation Colt. Avec 2 airbags 14'990.-

Comportement routier, qualité et rapport prix/performances exceptionnels: la nouvelle Colt forme une classe à part. Souplesse et maniabilité, dynamisme et sobriété, 2 airbags pour plus de sécurité: les 6 modèles Colt bénéficient d'une garantie d'usine de 3 ans. La Colt Easy est à vous dès 14'990.- net.

Climatisation
Direction assistée
2 airbags



Exclusivité mondiale:
Boîte automatique INVECS II



Zogg-Krüttiger-Gasser

Un équipement choc à un prix chic:

Colt 1.3 Cool

- 2 airbags
- Rétract. de ceintures
- Renforts latéraux
- Appuis-tête à l'arrière
- Antidémarrage
- 3e feu stop

15'990.- net

- Climatisation
- Filtre à pollen
- Direction assistée
- Verrouillage central
- Rétroviseurs ext. él.
- Radio RDS/cassette

Boîte automatique INVECS II:

Exclusivité mondiale et chef-d'oeuvre technologique, INVECS II de Mitsubishi s'adapte à votre façon de conduire pour des changements de vitesses d'une extrême douceur. Vivez ce confort inédit en Colt 1.3 Sunshine dès 18'990.- net.

3 ans de garantie d'usine. TVA comprise dans tous les prix. Financement et leasing: EFL

Veuillez me documenter sur la Colt.

Nom/Prénom

Adresse

NPA/Localité

Envoyer à MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/208 25 00

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI

41-199369/ROC



Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

À LOUER 239811-126
À NEUCHÂTEL
Rue de Jolimont
Entrée à convenir
1 1/2 PIÈCE
Cuisine agencée habitable, séjour, avec terrasse.
Fr. 665.- + charges.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Neuchâtel
A louer pour le 1^{er} avril 1996, à proximité de l'Université
Appartement 2 pièces
Fr. 900.- charges incluses, situé à la rue Pierre-à-Mazel. 268529-126
Pour de plus amples informations, appelez le 031/300 42 44.
TRANSPLAN AG
Liegenschaftsverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tél. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

À LOUER À NEUCHÂTEL
RUE DU CHÂTEAU 4
Magnifique 4 1/2 pièces avec terrasse 23 m²
Cheminée de salon, cuisine agencée, poutres apparentes, cachet. Libre tout de suite ou à convenir. 269370-126
Pour tous renseignements:
Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

239912-126
FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL
À LOUER
Pour le 1^{er} avril 1996
Rue Beauregard
STUDIO
Avec tout confort. Ascenseur.
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63
MEMBRE UNPI

COLOMBIER
A louer tout de suite ou pour date à convenir, près du centre COOP.
SPACIEUX 2 1/2 et 3 1/2 PIÈCES
avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 850.-/Fr. 1300.- + charges. Garage Fr. 125.- et parc Fr. 45.-. 239812-126
Etude Ribaux von Kessel avocats et notaire
Promenade-Noire 6
Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

À LOUER À NEUCHÂTEL
Sablons 2, 1^{er} étage
APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES, 90 m²
Balcon, ascenseur, vue sur le lac et les Alpes. Loyer mensuel sans charges Fr. 1255.-.
Sablons 2, 4^e étage
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Loyer mensuel sans charges Fr. 590.-.
Libres tout de suite ou date à convenir.
GÉRANCE ROSSETTI.
Tél. 038/57 10 65. 239796-126

À LOUER
à Neuchâtel, rue Vauseyon 29 dans immeuble récent, proche des transports
3 1/2 pièces (71 m²) avec grand balcon
Loyer Fr. 1280.- + charges
Place dans parking souterrain possible. 268590-126
Libre à partir du 1^{er} mars.
Pour tous renseignements:
Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

A louer à Hauterive rue Marnière 37
Appartement 3 1/2 pièces
Fr. 1140.- + charges, balcon, vue sur le lac, tranquille, place de parc Fr. 50.-.
REWIAG AG, tél. 033/51 19 90. 269551-126

À LOUER À MARIN 239441-126
Rue de la Gare
APPARTEMENTS DE 2 1/2 ET 3 1/2 PIÈCES
Séjours avec balcons et cheminées, cuisines bien agencées. Ascenseur. Proche des transports publics.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer tout de suite ou pour date à convenir
FLEURIER, rue des Petits-Clos 43
Studios
cuisinettes agencées, confort. Loyers mensuels: Fr. 270.- + charges.
COUVET, rue du Quarre 32
Appartement de 2 pièces
cuisine agencée, confort. Loyer mensuel: Fr. 320.- + charges.
FLEURIER, rue Bovet-de-Chine 4
Beaux appartements de 3 1/2 pièces
cuisines agencées, confort. Loyers mensuels: Fr. 750.- + charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 39 64 90. 239194-126

NEUCHÂTEL Est, Ch. de Belleruche
A louer tout de suite ou pour date à convenir
STUDIO
Loyer Fr. 492.-/mois, y compris charges. Niche à cuisiner, douche/W.-C., ascenseur, cave et galetas. Immeuble apprécié par étudiants! Visite et inscription par le concierge: Tél. 038/25 91 24. 269457-126



CPLN
Ecole technique
Maturité
professionnelle



Gymnase
Numa-Droz
Neuchâtel



Ecole supérieure
de commerce
de Neuchâtel



Gymnase
cantonal
Neuchâtel

RAPPEL

**Dernier délai pour l'inscription
des nouveaux élèves :**

jeudi 4 avril 1996

269450-120

GESTION DU TERRITOIRE

Mensuration officielle



Mises en soumission

Dans le cadre des travaux de rénovation du cadastre neuchâtelois, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux suivants :

- Mensuration officielle de la zone hors du périmètre de construction de la commune de Bôle, lot 2 (181,8 ha).
- Mensuration officielle de la zone bâtie et à bâtir de la commune des Brenets, lot 1 (94,3 ha).
- Mensuration officielle du village de Coffrane, lot 1 (30,2 ha), combinée avec la mutation des RC 2272 et 2274.

Les ingénieurs géomètres brevetés intéressés par une ou plusieurs de ces mensurations officielles peuvent s'inscrire et demander le ou les dossiers de soumission y relatifs comprenant l'organisation administrative, la description des travaux, les prescriptions spéciales concernant le contrat d'entreprise et les exigences relatives à l'offre auprès du service des mensurations cadastrales, rue de Tivoli 22 - 2003 Neuchâtel. L'émolument d'inscription est fixé à 100 francs par dossier.

Les offres comprenant l'ensemble des informations demandées doivent être présentées au service des mensurations cadastrales, rue de Tivoli 22 - 2003 Neuchâtel, pour le 26 avril 1996 au plus tard avec l'indication « Soumission de la mensuration officielle de » suivie du nom de l'entreprise.

Le chef du département,
P. HIRSCHY

239895-120

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

A louer **cti**
gestion Immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

Tout de suite ou pour date à convenir
Au Landeron

3 PIÈCES
Fr. 850.- + charges

Tout confort. 69521-126

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

239911-126 **FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL**

À LOUER
Pour le 1^{er} avril 1996
Rue Fontaines-André

Joli appartement de 2 pièces
cuisine agencée, salle de bains/W.-C.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

239448-126 **À LOUER À NEUCHÂTEL**
pour date à convenir, proche du Palais DuPeyrou

VASTE 5 1/2 PIÈCES
séjour avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau.
Pourrait convenir à l'usage de bureaux.
Place de parc dans garage collectif.
Fr. 2550.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER À MARIN
au centre de Marin, proximité immédiate des transports publics

LOCAUX COMMERCIAUX OU ADMINISTRATIFS subdivisibles
entièrement équipés.
Convient particulièrement pour cabinet médical, vétérinaire ou étude d'avocat notaire.

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 126-3394. 239440-126

239841-126 **À LOUER À NEUCHÂTEL**
Rue des Chavannes 19
Tout de suite

STUDIO
Dès Fr. 490.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

239913-126 **FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL**

À LOUER
Pour le 1^{er} juillet 1996
CENTRE VILLE

joli appartement de 4 pièces
Tout confort.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

À LOUER AU VAL-DE-RUZ
Aux Hauts-Geneveys, rue Verger-Bonhôte

Villa mitoyenne
salon avec cheminée, salle à manger avec sortie sur le jardin, 3 chambres à coucher, très vaste sous-sol, terrasse avec vue et garage.
Libre à partir du 1^{er} avril.

Pour tous renseignements: 268867-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Sarrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

A louer, centre ville, Neuchâtel

GRANDE SURFACE COMMERCIALE
au rez-de-chaussée d'un immeuble rénové. Local avec cachet, d'une disposition agréable avec vitrines. Entrée à convenir.

Pour tout renseignement:
Fiduciaire D. Jaggi S.A. 239731-126
Neuchâtel - Tél. 038/24 40 88.

À LOUER À CUDREFIN
proche du centre du village et du lac

Villa mitoyenne neuve 4 1/2 pièces
composée d'un salon, de 3 chambres à coucher, cuisine agencée avec coin à manger, 2 salles d'eau, locaux au sous-sol, garage, balcon, jardin.

Loyer Fr. 2000.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 269500-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Sarrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

Neuchâtel
A louer tout de suite ou pour date à convenir

surface commerciale/administrative
de 170 m² à usages multiples.
Premier mois de location gratuit!

Pour de plus amples renseignements,
tél. 031/300 42 44. 268580-126

TRANSPLAN AG
Liegenchaftsverwaltung
Tél. 031 300 42 42 / Fax 031 300 42 49
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

À LOUER À SAINT-BLAISE

VASTE APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
entièrement rénové, cuisine agencée, bains, W.-C. séparés.
Loyer Fr. 1700.- + charges.
Libre dès le 15 avril 1996.

Renseignements et visites:
Gérance JACOPIIN, tél. 25 12 18.
89595-126

A louer **cti**
gestion Immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

COLOMBIER
Rue des Epinettes
Pour le 1^{er} avril 1996

appartement 4 pièces
Fr. 1250.- + charges.

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

PESEUX - à côté du Château
A louer dès le 1^{er} juillet 1996 ou pour date à convenir

BUREAUX
environ 145 m²
Loyer Fr. 1800.-/mois + charges Fr. 200.-.

- Trois locaux de 30/30/25 m² env.
- Local annexe ou d'archives.
- 3 W.-C.; douche; cuisine.
- Situation centrale et tranquille.

Veillez s'il vous plaît vous adresser à
IMMOTEST SA, case postale 477,
3000 Berne 14.
Tél. 031/390 18 14. 269458-126

A louer tout de suite ou pour date à convenir:
FLEURIER, rue du Levant 9 et 9 a

Appartements neufs de 4 1/2 pièces (97 m²)
Appartements récents de 4 1/2 pièces (97 m²)

confort (cuisines agencées, balcons).
Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tous renseignements,
s'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel
Gérance des immeubles,
Tivoli 22, 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 39 64 90. 239259-126

A louer à Corgémont 267853-126

surface industrielle
de 285 m²
dans bâtiment rénové et transformé.
Prix de location dès Fr. 75.-/m²/an.

Pour renseignements:
Tél. 032/97 12 22 ou tél. 01/830 55 33.

Bevaix/NE
Dans le quartier de «Jonchères» nous louerons dès le 1^{er} juillet

un appartement de 3 pièces
Loyer mensuel Fr. 950.- + charges Fr. 140.-.

Pour plus d'informations, veuillez téléphoner à Madame Nussbaum,
tél. 038/46 18 12. 269550-126

A louer, chemin des Etroits 34, 2087 Cornaux 239892-126

GRAND APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
Salon donnant sur le balcon, trois chambres, cuisine agencée habitable, salle de bains, W.-C. séparés.
Entrée à convenir.
Location Fr. 950.- + charges.

FIDUCIAIRE D. JAGGI S.A.
NEUCHÂTEL. Tél. 038/24 40 88.

Colombier à louer, situation de premier ordre, calme, vue sur le lac

grande villa
7 pièces en 2 appartements + bureau 60 m², 3 salles de bains, 2 cheminées, garage, terrain 1000 m².
Possibilité de louer par étage.
Tél. 41 16 47. 239533-126

Vous êtes à la recherche d'un

SUPERBE APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES, 120 m²
situé à l'ouest de Neuchâtel, qualité PPE.
Nous avons l'objet de vos désirs!
Pour tous renseignements:
Tél. 038/24 22 52. 239808-126

A louer à GORGIER

MAGNIFIQUE 3 PIÈCES
avec vue sur le lac et les Alpes.
Fr. 880.- + Fr. 110.- charges.

Fiduciaire D. DESAULES, Cornier.
Tél. (038) 53 14 54. 269609-126

239810-126 **FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL**

À LOUER
Pour date à convenir
Chemin des Ribaudes

Appartement de 3 pièces
Entièrement modernisé
balcon, situation tranquille.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

OFFICECOP

L'assortiment bureautique complet de papiers pour photocopieurs et imprimantes laser ou jet d'encre

OFFICECOP propose le choix complet des supports de bureautique moderne. Avec une vaste gamme de papiers de qualités, couleurs et grammages divers, répondant aux exigences spécifiques de la photocopie.

239810-126

ICN Imprimeries Centrales Neuchâtel SA
Rue Saint-Maurice 4
CH-2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 11 03
Fax 038 24 77 36

Parait chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



bardusch

Location de vêtements professionnels

Vous êtes :

- *Dynamique, relever des défis vous motive
- *Efficace, vos talents d'organisatrice sont reconnus
- *Exigeante, prendre des initiatives vous captive
- *Polyvalente, vos expériences sont positives

Alors, nous devons absolument faire votre connaissance, vous serez

la secrétaire de direction

du directeur de notre entreprise établie depuis plus de 25 ans à Yverdon et faisant partie d'un important groupe international; il saura apprécier :

- *Votre maîtrise de la gestion du personnel
- *Vos connaissances en informatique (Word, Excel)
- *Votre aisance de prise et de rédaction de procès verbaux
- *Votre pratique de l'allemand.

Ce poste à responsabilités est évolutif, vous saurez gérer votre secrétariat et diriger une équipe administrative de 6 personnes de façon autonome.

Nous travaillons dans un environnement agréable, jeune, peu conventionnel, avec de nombreux avantages et 37 heures par semaine. 69966-236

Envoyez-nous rapidement votre dossier de candidature complet à :

Bardusch SA, direction
Petits-Champs - 1400 Yverdon-les-Bains.

SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

32

PARTNER

Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par plusieurs clients de la région, nous cherchons des

Ferblantiers CFC

Polyvalents (fabrication et pose).
Flexibles au niveau géographique.

Serruriers constructeurs et serruriers de construction

Tig-Mig
Bonne compréhension des plans d'exécution.
Bonnes connaissances de la tôlerie.

Installateurs sanitaires CFC

Flexibles au niveau géographique.

Couvreurs CFC

Connaissances générales de la pose de différents types de tuiles.

Monteurs en chauffage CFC

Polyvalents entre le montage et le SAV.
- Places stables et/ou temporaires.
- Confidentialité assurée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Gueniat.

Rue St-Maurice 2
2001 Neuchâtel
Tél: 038 / 25 44 44

Temporaire et stable

LipoMatrix

INCORPORATED

LIPOMATRIX, producteur de dispositifs médicaux, filiale de la Multinationale américaine, Collagen Corporation, est le fabricant d'un implant mammaire révolutionnaire.

En raison de notre expansion nous cherchons un

INGÉNIEUR ETS en électronique

Les implants LipoMatrix sont dotés de moyens électroniques d'identification qui doivent être caractérisés, améliorés et validés.

Votre mission sera :

- a) la validation hardware et software des dispositifs existants (transpondeurs) implantés et lecteurs portables
- b) la mise en place d'équipements de caractérisation et de tests
- c) développement d'un nouveau type de lecteur propre à la société
- d) le contact avec les fournisseurs et les sous-traitants.

Votre profil est celui d'un ingénieur ETS en électronique ayant deux ans minimum d'expérience, ainsi que de bonnes connaissances d'anglais et si possible d'allemand.

Vous avez envie de faire partie d'une équipe dynamique au sein d'une entreprise en forte croissance, alors n'hésitez pas, envoyez votre dossier à

Serge Zivkovic, Directeur du Personnel, LipoMatrix Inc.,
Puits-Godet 24, 2000 Neuchâtel.

69965-236



Nous aimerions bien faire votre connaissance

Leader du marché des systèmes de communication destinés aux médias électroniques, Télécom PTT est le partenaire privilégié des diffuseurs privés désireux de fournir des services multimédias à l'échelon régional ou national, voire international.

Le développement fulgurant des techniques numériques, la diversification de l'offre et les exigences toujours plus élevées de la clientèle en matière de prestations à la fois modernes et avantageuses représentent autant de défis permanents que nous devons relever jour après jour.

Dans ce contexte, la direction Radiocom cherche

un ingénieur / une ingénieure EPF ou ETS

qui, en étroite collaboration avec le service du marketing, sera chargé(e) avec notre équipe spécialisée du développement de notre ligne de produits MediaSet et du suivi de l'évolution technique dans le domaine des médias électroniques, et sera en outre responsable de toute la chaîne de développement, de l'idée initiale au lancement des produits sur le marché.

Si vous vous intéressez au développement de produits et de service dans le domaine des médias électroniques, êtes de nationalité suisse, savez faire preuve de créativité et de dynamisme, vous sentez apte à vous intégrer à une petite équipe et êtes en outre capable de vous exprimer aussi bien en français et en allemand qu'en anglais, nous vous proposons un poste à responsabilités attrayant et exigeant, assorti de conditions de travail de pointe et accordant une large place à votre épanouissement tant personnel que professionnel.

M. Christian Bärffuss (031/338 33 59) est volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature, accompagné des documents usuels et muni du numéro de référence 38099 à l'adresse suivante:

DIRECTION GÉNÉRALE DES PTT
Personnel et organisation Télécom
Viktoriastrasse 21
3030 Berne.

269511-236

TELECOM PTT

Le bon contact

Croyez-en nos prix!

Jusqu'au samedi 06.04
Filets d'agneau frais de Nouvelle-Zélande

le kg **35.-**

au lieu de 41.-

Jusqu'au samedi 30.03
Filets de truite frais rose, de France, barquette de 180 à 250 g environ

le kg **17.-**

au lieu de 25.-

Jusqu'au samedi 30.03

Kiwi

le panier de 1 kg

le kg **180**

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

269554-110

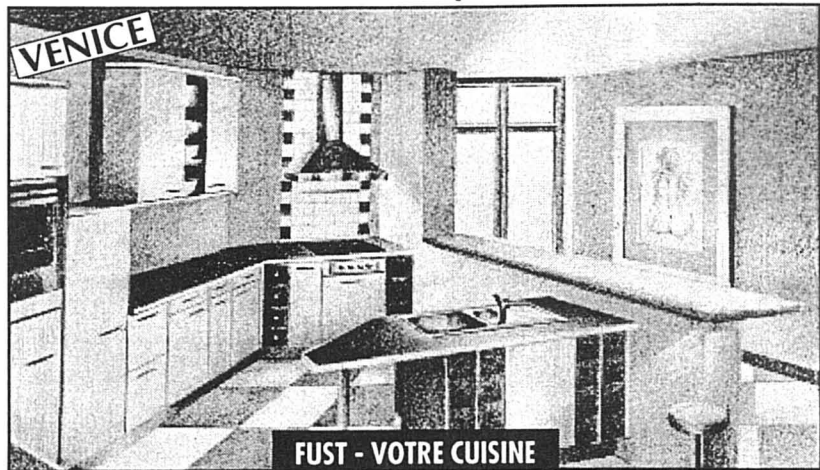
MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG

30 ANS FUST - CUISINES

30 ans?? Rabais du Jubilé

sur le modèle spécial Jubilé VENICE.
Profitez de ce super rabais!



Sensationnelle la qualité • l'offre établie immédiatement • la livraison
• le prix • 5 ans de garantie sur les meubles!

Visitez nos grandes expositions de cuisines. Apportez vos mesures!

Pas de transformation de cuisines ou de salles de bains sans une offre FUST!

ENTREPRISE GENERALE FUST

Pour votre salle de bains, cuisine, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement d'offres, permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'œuvre, contrôles indus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers!

Neuchâtel, rue des Terreaux 5, tél. 038 25 53 70. La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Eplatures 44, tél. 039 26 16 50. Biemme, Hyper-Fust (EG), rte Soleure 122, tél. 032 52 16 04. Yverdon, rue de la Plaine 5, tél. 024 21 86 16. EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département Entreprise Générale). 05-288759/4x4

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE

sec, scié, bûché.

Livraison à domicile.

Franz Schmutz, Sonvilier

039/41 39 66, Natel 077/37 51 40

ABSOLUMENT DINGUE TOUS SALONS

cuir, tissu, Alcantara, modernes, classiques, rustiques.
Toutes compositions.
PRIX D'USINE SOLDES!!!
Tél. 021/732 20 61
037/64 33 64.

AUTOS - 2 ROUES

Àchète au plus haut prix VOITURES

bus camionnettes, kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.
 077/47 61 89.

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

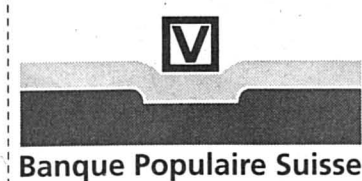
Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr. _____
Mensualités env. fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



ENSEIGNEMENT



Français pour débutants

Du 16.04 au 02.07 1996,
le mardi de 18h à 20h
Fr. 264.-

Ecole de langues

école-club migros

Renseignements/inscriptions
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
038 / 25 83 48

ANGLAIS À LONDRES

SÉJOUR LINGUISTIQUE À L'ANGLOSCHOOL
Cours intensifs Cours de vacances
Cours d'exames Cambridge Proficiency, CAE,
First Certificate, TOEFL

Renseignements et documentation:
ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3d
3400 Berthoud BE
Tél.+Fax 034 22 29 22
dès 9.11.96: 034 422 29 22



L'école cantonale vaudoise de Techniciens en radiologie médicale

Profession au carrefour de la santé, des sciences humaines et de l'informatique

Session d'admission : mercredi 1^{er} mai 1996.
Durée de la formation : 4 ans, à plein temps
Début des cours : octobre 1996
Renseignements et inscriptions : rue du Bugnon 19, 1005 Lausanne tél.: 021/314'46'80

Ecole Rudolf STEINER

Rue des Pêcheurs 8 - 1400 Yverdon-les-Bains

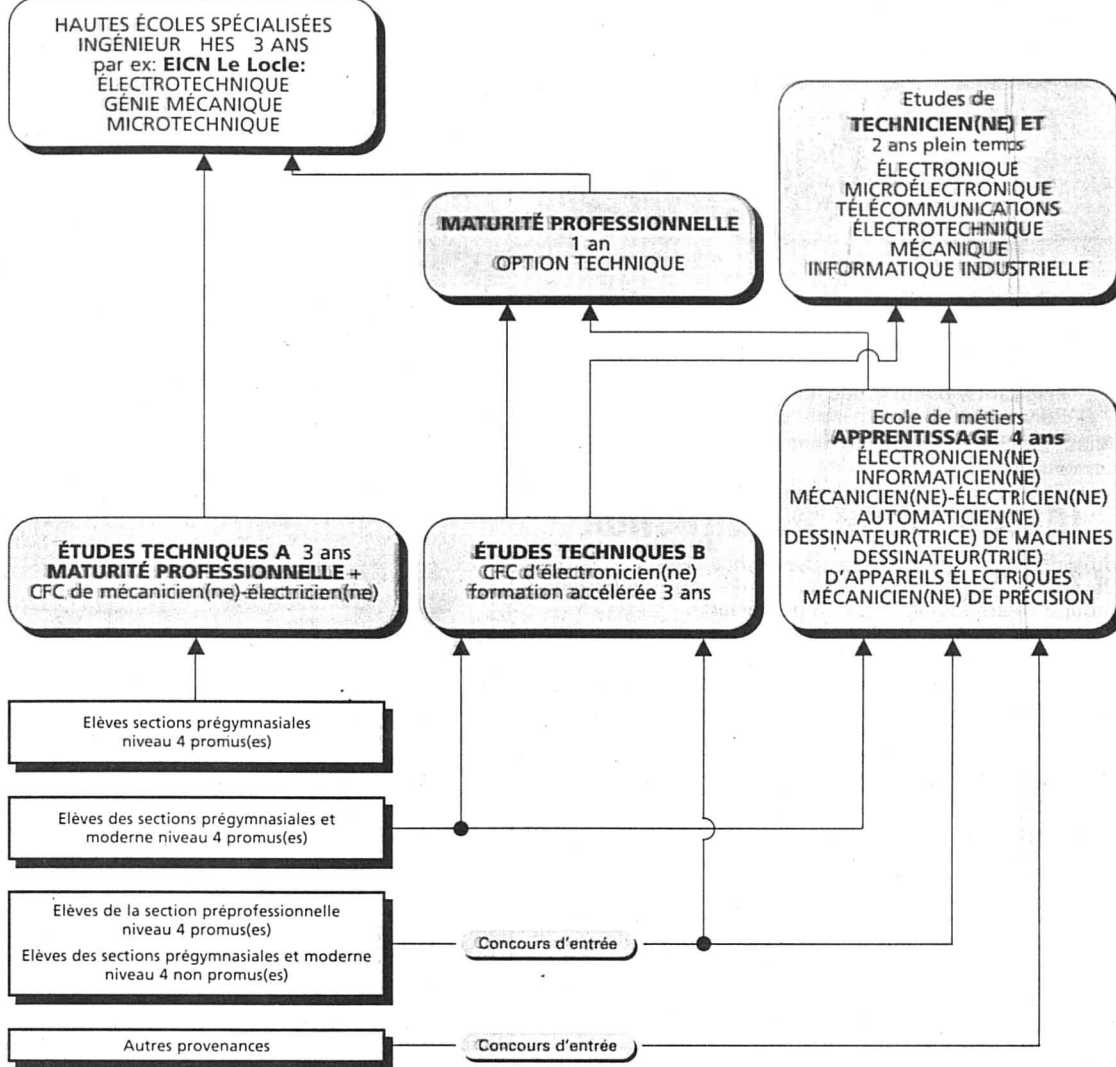
INSCRIPTION

pour les nouveaux élèves
jardin d'enfants et 1^{re} à 8^e année.

Prendre contact avec le secrétariat tous les matins de 8 h à 12 h, tél. 024/21 50 51.

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
CPLN

FORMATIONS OFFERTES PAR L'ÉCOLE TECHNIQUE-CPLN



Délais d'inscription:
4 avril Etudes techniques A et B, Ecole de métiers
24 mai Maturité Post-CFC. Etudes de technicien

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser:
Ecole technique - CPLN, Maladière 82, 2007 Neuchâtel, tél. 038/21 41 21

ÉCOLE DE LANGUES

UNE MÉTHODE ET UN PROGRAMME DE RENOMMÉE MONDIALE



16, AV. DE LA GARE, 2000 NEUCHÂTEL, TÉL. 038/24 62 29



ÉCOLE DE DECORS DE THEATRE

Formation complète de peinture de théâtre, trompe-l'œil, décoration d'intérieur.

Ouverture des inscriptions aux examens d'admission pour 1996-1997

Rue de Genève 150, 1226 Genève (Suisse)

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!



COURS DE MASSAGE avec certificat

SHIATSU pressions sur méridiens jeudi 18 avril 1996
ANTI-STRESS samedi 20 avril 1996
DRAINAGE LYMPHATIQUE mercredi 24 avril 1996
MASSAGE SPORTIF lundi 3 juin 1996
RÉFLEXOLOGIE mardi 4 juin 1996

ÉCOLE INTERNATIONALE ADAGE-YLANG
Rue de Neuchâtel 39 - 2034 Peseux
Renseignements: tél. 038/31 62 64.

Shopping Boutique

Grand-Rue 6, 2000 Neuchâtel

Pour la réouverture de notre magasin nous vous offrons un bon cadeau d'un

Rabais 10%

sur la vannerie et tous les meubles

Présentez cette annonce jusqu'au 30 avril 1996 dans notre magasin !!!

L'EXPRESS

Pour tout nouvel abonnement annuel

Économisez Fr. 343.-

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion, Case postale 561 2001 Neuchâtel ou par fax: 038 / 243 614.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir L'EXPRESS 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

- trimestre Fr. 74.-
 - semestre Fr. 140.-
 - année Fr. 263.-
 - ou abonnement temporaire de mois
- ☑ marquer d'une croix ce qui convient

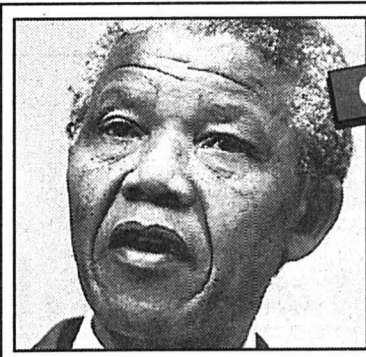
Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____
N° postal: _____
Date: _____

Signature: _____
Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

Espace réservé à L'EXPRESS

A découper et à conserver

En plus



Ce jour-là...

27 mars 1995
Le président sud-africain Nelson Mandela limoge du gouvernement son épouse, Winnie, dont il est séparé.



Le truc du jour

Si vous jardinez, pensez de temps en temps à faire briller vos bottes en caoutchouc en les lavant avec de l'eau vinaigrée.

INTERNET

Salut Bill, comment ça va?

Or donc, bienvenue à tous les surfeurs sur les vagues de L'Express... Et pour les autres? Par l'entremise de «Chaussette», le chat de la famille Clinton, cette page leur propose de démêler un tantinet cette toile d'araignée nommée Internet.

Estes-vous de ceux qui ont tendance à sortir leur revolver, du moins à s'enfuir lorsqu'ils entendent le mot «ordinateur»? De ceux qui n'ont jamais eu sous leurs petits doigts potelés le moindre clavier, et encore moins la plus petite des souris? Si, pour les plus âgés d'entre nous, il ne va pas de soi d'entrer dans un monde de plus en plus virtuel, les enfants, eux, cliquent allégrement. Bill Clinton «him-

self» ne s'y est d'ailleurs pas trompé (ou tout au moins ses conseillers), qui propose sur Internet un site intitulé «Whitehouse for kids» (la Maison-Blanche pour les enfants). C'est celui que nous avons retenu, parmi les milliards de documents consultables de par le monde, pour faire les présentations avec Internet.

Direction Washington

Une fois devant votre écran, et une fois que vous avez atteint votre fournisseur d'accès via le modem (lire ci-dessous), vous tapez l'adresse souhaitée, en l'occurrence http://www.whitehouse.gov, du nom du site officiel de la Maison-Blanche. Une fois accueilli par le serveur sis à Washington, vous avez le choix entre différentes têtes de chapitre. Un clic de souris et l'une d'elles, par exemple, vous permet d'aller jeter un «look» à l'intérieur de la maison, où l'on vous parlera «budget», «déficit» ou «impôts», entre

autres sujets financiers. A moins que vous ne préfériez laisser un message au maître de maison... Une autre page s'intitule donc «Whitehouse for kids». Avec à nouveaux différentes possibilités, au nombre de six: 1. Localisation; 2. Histoire; 3. Notre président; 4. Les enfants de la Maison-Blanche; 5. Les animaux domestiques de la Maison-Blanche; 6. Ecris au président!

Si vous cliquez sur le No 1, par exemple, une carte des Etats-Unis et une autre de Washington, accompagnées d'un texte, expliquent aux enfants où se trouve le prestigieux bâtiment. Le No 4? Les enfants des différents présidents qui ont occupé la Maison-Blanche, photo à l'appui, apparaissent à l'écran. Le No 5? Même description, ô combien importante, des animaux qui ont habité en face de l'obélisque de Washington DC.

Car on l'avait oublié, mais cette visite de la «Whitehouse», vous la faites en compagnie de «Socks» («Chaussette»), le chat des Clinton, dont vous apprendrez qu'il est le premier chat à déambuler dans les couloirs présidentiels depuis «Misty», le chat d'Amy Carter...

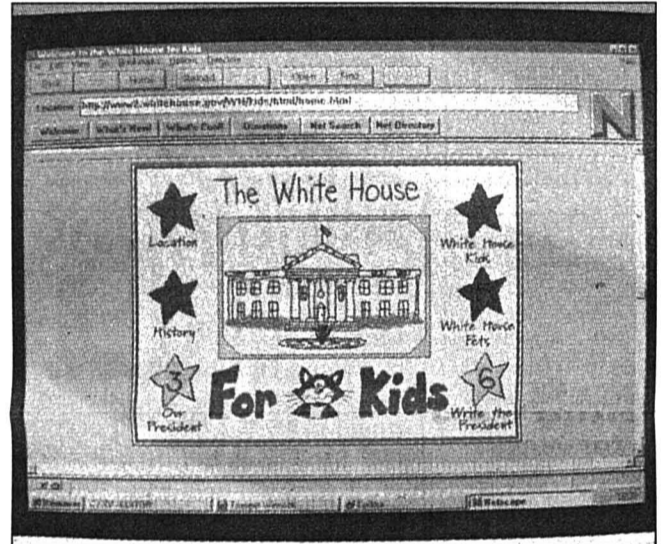


1) «WELCOME TO THE WHITE HOUSE» - Après avoir tapé http://www.whitehouse.gov sur le clavier de votre ordinateur, vous avez accédé au site officiel de la Maison-Blanche. Bill Clinton et Al Gore, président et vice-président des Etats-Unis, vous souhaitent la bienvenue...

Pierre Treuthardt - E

Nasa ou Vatican?

Bon, si les enfants seront tout contents de faire la connaissance de «Socks», il va de soi qu'Internet autorise d'autres genres de découvertes. En voici quelques-unes: http://www.nasa.gov/ vous permet de tout savoir sur un monde que le Vaudois Claude Nicollier connaît comme sa poche. http://www.vatican.va/ vous livre notamment les derniers messages de Jean-Paul II.



2) «THE WHITE HOUSE FOR KIDS» - Une fois arrivé dans «La Maison-Blanche pour les enfants», vous pouvez cliquer sur l'une des six étoiles, à choix, selon le sujet qui vous intéresse...

Pierre Treuthardt - E

Comment se brancher?

«Cébran»? Non, «bléca», avait répondu Mitterrand à Mourousi... Si tant est que vous possédiez déjà un ordinateur (et pour autant, bien sûr, que celui-ci n'ait pas connu Matusalem), le branchement sur Internet est sans difficulté aucune. Quelle que soit la marque de votre bécane, ou son système (PC ou Mac), un coup de fil, ce sera très facile. Bon, pour profiter pleinement du réseau des réseaux, mieux vaut disposer d'un ordinateur que le terme multimédia ne rebute pas, avec haut-parleurs et écran couleur (on en trouve désormais à moins de 3000 francs). Cette étape franchie, si vous ne souhaitez pas que le dialogue se limite entre vous et votre ordinateur (aussi sympathique soit-il), il vous faut acquérir un modem: électronique comme il se doit, cette petite boîte magique vous permettra de relier votre machine à votre ligne téléphonique, le modem servant à moduler les signaux émis et démoduler les signaux reçus (nous en resterons là pour l'explication technique...). Pour environ 200 francs déjà, vous pouvez vous procurer un modem de faible puissance (14.400 bits par seconde), qui assurera le service minimal, certes, mais sera d'une lenteur que vous considérerez rapidement insupportable, tant dans la connexion avec le fournisseur d'accès que dans la réception des serveurs Internet. Quant aux images, fixes ou mobiles, autant les peindre vous-même sur votre écran... Bref, mieux vaut ajouter 150 à 200 francs et acquérir un modem deux fois plus puissant.

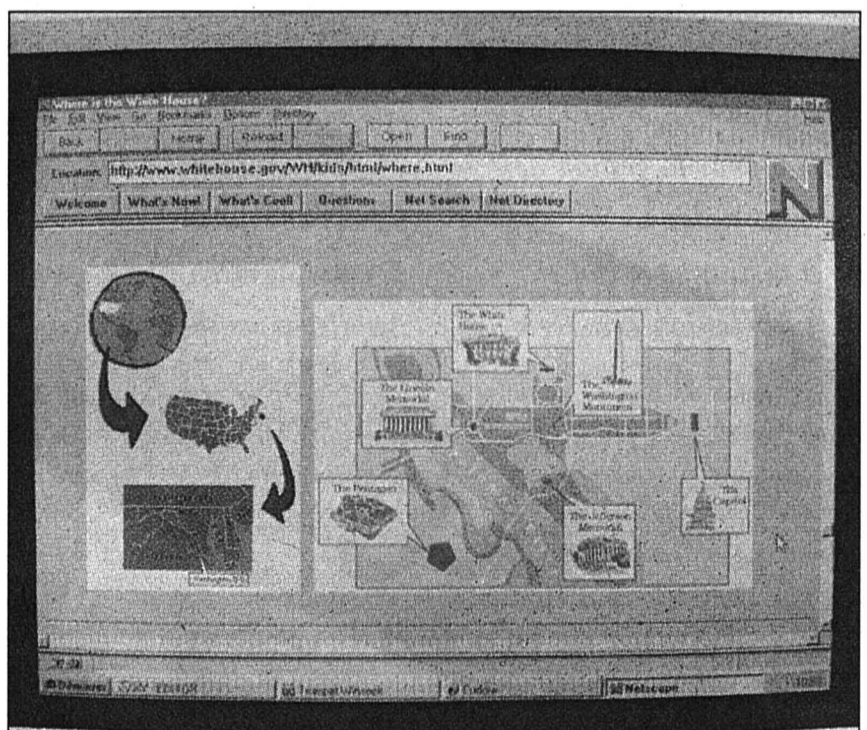
Un ordinateur, un modem, une ligne téléphonique. Ne vous reste plus qu'à vous procurer le «numéro de téléphone» de Monsieur Internet, numéro que vous donnera un fournisseur d'accès, relais obligatoire entre le particulier et Internet. Contre une location mensuelle, ce fournisseur jouera le rôle du logiciel qui permettra à votre ordinateur de se connecter sur le World Wide Web (WWW), qui structure le réseau.

Le prix de ces locations mensuelles s'élève à environ 20 à 50 francs par mois, les connexions étant ensuite gratuites. Enfin, quand on dit gratuites, tout est relatif, puisqu'il s'agira de payer aux Télécom la minute, donc nettement moins qu'avec le 156! - que dans le cas d'une liaison interurbaine (exemple: Le Locle-Neuchâtel). L'actuelle floraison de fournisseurs devrait peu à peu atténuer ce problème.

Une seconde ligne

Il faut encore savoir que lorsque vous êtes branché sur Internet, votre téléphone est inutilisable, et pour cause. La solution? Faire installer une seconde ligne ou, mieux encore - mais plus cher au départ -, se raccorder à Swissnet: proposé par nos chers Télécom, Swissnet permet un débit quatre fois plus rapide que le plus simple des modems et des prix de communication nettement inférieurs.

Vous êtes maintenant branché et heureux de l'être. Ne vous resté plus qu'un pas à franchir: à l'instar d'une entreprise, vous pouvez créer votre propre serveur. Pour autant que vous ayez quelque chose à dire... P. H.



3) «LOCATION» - Vous avez cliqué sur la première étoile, intitulée «Location». Un document s'affiche, qui explique aux enfants où se trouve la Maison-Blanche...

Pierre Treuthardt - E

Et l'homme dans tout ça?

La multiplication des moyens de communication, et surtout leur incroyable développement technologique, sont en train de modifier radicalement l'existence des êtres humains. On estime ainsi à 12 millions (!) le nombre d'Américains qui «télétravaillent» à plein temps. «Télétravaillent»? C'est-à-dire qui travaillent à distance grâce au téléphone, au télécopieur, à la vidéoconférence, au courrier électronique... sans parler d'Internet, sur lequel 90% des sociétés américaines

ont d'ores et déjà une adresse! Ainsi que 40 millions de particuliers dans le monde, dont 30.000 Romands. Internet: un formidable outil de communication, de connaissances, de travail et de loisirs. Soit. Mais demain? La cohésion d'une communauté est assurée par les interactions de ses habitants à l'école, au travail, sur les lieux de loisirs, etc. Dès lors, que fera de nous cette toile d'araignée électronique qui permet à des personnes éloignées de plusieurs milliers de kilomètres, et vivant dans des contextes très différents, de communiquer comme elles le feraient avec leur famille ou leurs voisins? Et que deviendront, dans tout ça, les centaines de millions d'individus qui, dans le monde, ne sont toujours pas prêts d'être abonnés au... téléphone? / ph

038 et 039

Comme nous l'expliquons ci-dessous, plus le fournisseur d'accès sera proche de vous géographiquement, moins vos factures de téléphone seront élevées... A l'heure actuelle, sauf erreur (le trafic augmente de 15% par mois!), trois fournisseurs d'accès vous permettent de surfer via le 038 ou 039: Arcantel, à Neuchâtel (au 038 205 505 pour les entreprises, 021 721 51 51 pour les particuliers); Accès Réseau, à Neuchâtel (au 038 21 11 05); enfin EUnet, à Chêne-Bourg (au 022 348 80 45).

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, de plus en plus de lieux publics mettent un écran à disposition - en général pour 15 francs de l'heure -, à l'image de certains cybercafés (par exemple Au 21 ou Pause-Café, à Neuchâtel) ou de certains commerces (Internet Surf Shop, Médianet, à Neuchâtel). / ph

http://www.synapse.net/~areopage/tintin/tintin.htm ravira les lecteurs de «Tintin».

http://www.admin.ch/ est rédigé en quatre langues, dont l'anglais, et présente les rouages de la Confédération helvétique.

http://ww.stones.com/ vous permet, entre autres, d'entendre le dernier CD des Rolling Stones, qui ont créé leur propre serveur.

http://www.mclink.it/com/ies/calcio/indice.htm confirme qu'en Italie, le football est un phénomène social.

Sans oublier, last but not least, le désormais http://www.lexpress.ch, qui signifie que L'Express utilise le HyperText Transfer Protocol, qu'il est situé dans le World Wide Web, en «ch», donc en Suisse.

Les adresses de ces serveurs ne doivent pas être confondues avec celles qui comprennent le sigle @, ou arobase, et qui correspondent à des adresses d'individus qui, sur Internet, reçoivent du courrier électronique, appelé également e-mail. Une adresse que les gens branchés (!) ne manquent pas de faire imprimer sur leur carte de visite...

Attention: n'oubliez surtout pas un «v» ou un «.», ni davantage un «/». Car sinon, en fait de surf, vous ne sortirez même pas du port.

Pascal Hofer

Quelques définitions

Réseau: ensemble d'ordinateurs reliés entre eux par des câbles ou des lignes téléphoniques.

Internet: réseau reliant des dizaines de millions d'ordinateurs dans le monde. «Réseaux des réseaux», Internet existe en fait depuis 25 ans, lorsque les militaires américains ont voulu relier leurs ordinateurs, répartis dans le monde entier.

World Wide Web, ou WWW: terme anglais, «web» signifie «toile». Elaboré par le CERN, à Genève, le web est la toile d'araignée mondiale qui relie des milliers de serveurs entre eux.

Serveur: ordinateur hébergeant un service, par exemple une base de données, un catalogue d'entreprise, un journal multimédia, une collection de photos ou de films, etc.

Document: texte, cliché, son ou vidéo que les serveurs mettent à disposition sur le web.

Surfer: se déplacer d'un serveur à l'autre à des fins professionnelles, ludiques... ou autres.

Site officiel: documents créés par des institutions ou des organismes.

Courrier électronique (e-mail): message échangé entre deux ordinateurs. / ph

cherche

**POUR LE DÉPARTEMENT
DES FINANCES ET DES
AFFAIRES SOCIALES**

Afin de repourvoir un poste vacant, nous cherchons un(e)

**gestionnaire
du contentieux**

au Service financier de l'Etat, office du contentieux général, à Neuchâtel.

Tâches:

- gestion des débiteurs en demeure
- ouverture et suivi des procédures de recouvrement
- contacts avec les débiteurs et les offices de poursuites.

Exigences:

- maturité commerciale avec d'excellentes connaissances de la gestion comptable informatisée et de la bureautique
- aptitude à assumer des responsabilités et à travailler de façon autonome
- si possible, connaissance de la loi sur les poursuites et faillites et de l'allemand.

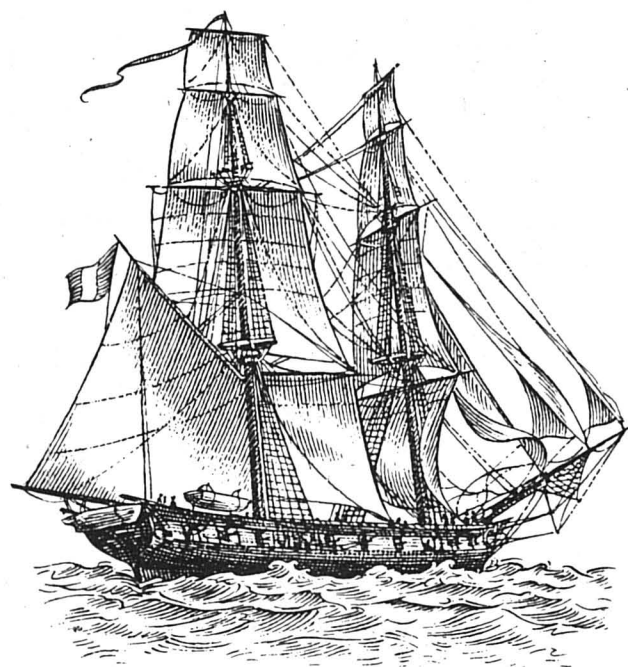
Entrée en fonctions: date à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 avril 1996.

239906-236

AUX AUDACIEUX LES MAINS PLEINES!



Vous avez, certes, l'esprit d'entreprise. Mais cela ne vous empêche pas d'exiger une gestion prudente de vos avoirs, un suivi attentif de vos affaires.

Banque à taille humaine, la BDG dispose en Suisse et dans le monde de sources d'informations et d'aides à la décision fiables pour la gestion de fortune et les opérations commerciales.

Le style fait l'homme et distingue le conseiller: la Banque de Dépôts et de Gestion privilégie

les solutions personnalisées. Vous le remarquerez à cette disposition à partager vos enthousiasmes tout en maintenant le cap sur vos objectifs. Une discipline qui exige une certaine vivacité d'esprit, de la disponibilité, du temps, de l'empathie...

Des qualités ainsi. Simples et rares. Qui paraissent naturelles... mais que nous cultivons. A votre service.

Appelez-nous et jugez!



Banque de Dépôts et de Gestion

UNE BANQUE À LA MESURE DE L'HOMME

Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 21, téléphone 038-27 67 11, parking clients

267472-110

TRIO

Nous recherchons

Pour Neuchâtel

Nettoyeurs/euses

avec permis C

différents postes du lundi au vendredi de 18 h à 20 h ou 22 h à 23 h.

Prendre contact avec

Elisabeth Grand
ISS SPC Lausanne SA.

239900-236



Les pros du propre

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Une manière de prendre tout son temps. 2. Soite femme, si elle est vieille... 3. Note - Qui en a ne manque pas de vigueur - Message supplémentaire. 4. Vallée marine - Pronom - Répartition. 5. Jolie souris... - Succession régulière. 6. Pronom - Abattre. 7. Possessif - Démonstratif - Langage d'oiseau. 8. Précision dans le titre - Le moment où les autres font silence - Pétales de rose. 9. Décomptes. 10. Le vent frais du sud.

Verticalement: 1. Tout le barda! 2. Couronnes compliquées. 3. Conjonction - Pas si bêtes qu'on croit... - L'enfance de l'art. 4. Possessif - Révolution périodique - Comique français. 5. Saisons du changement - Un sensible de l'environnement. 6. Plus tard - Impulsion. 7. Bagarre - Moyen de liaison - Manière d'avoir. 8. Un qui roule aux points - Machin - Groupement d'affaires. 9. Chef au monastère. 10. Rien d'étonnant s'il vous le dit avec des fleurs...

Solution demain.

Solution d'hier - Horizontalement. - 1. Lapidation. - 2. Inamovible. - 3. Balane - Ems. - 4. Et - Ciré. - 5. Rodin - Lido. - 6. Amen - Oison. - 7. Tinette. - 8. Est - Ranche. - 9. Ut - Se - Soue. - 10. Remise - Les.

Verticalement. - 1. Libérateur. - 2. Anatomiste. - 3. Pal - Dent. - 4. Imaginé - Si. - 5. Don - Très. - 6. Avec - Ota. - 7. TI - Iliens. - 8. Ibéris - Col. - 9. Olmedo - Hue. - 10. Nés - Ondées.

Marché de l'emploi



Cherchons

SERVEUSE

de 18 à 25 ans, à temps partiel. Sans permis s'abstenir.

Tél. 038/24 02 95 ou 038/24 07 70.

239890-236

A Lugano famiglia di 4 persone cerca

gouvernante

30/40 anni, seria, referenziata, con patente auto per responsabile aiuto domestico e parziale assistenza a due ragazzi in età scolare. Pernottamento obbligatorio. Offresi vitto, alloggio in ambiente familiare signorile e stipendio adeguato.

Tel. orario ufficio: 091 9948552 oppure 99314 16.

24-097756/4x4

Bureau d'assurances et d'immobilier cherche

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE à temps partiel

(2 demi-jours par semaine). Nous demandons connaissances de la branche assurance. CFC de commerce ou maturité commerciale.

Faire offre écrite avec documents habituels à: M. Yves Marioni, Raffinerie 1, 2004 Neuchâtel.

239907-236



239894-236

Nous recherchons pour entrée au 1^{er} avril 1996

UNE SECRÉTAIRE DE RÉCEPTION

- Suisse ou permis C.
- Minimum 2 ans d'expérience.
- Sachant parler et écrire le français, l'allemand et l'anglais.
- Age idéal: 20 à 30 ans.
- Libre tout de suite.

Les candidates sont priées de se présenter avec leur dossier à la réception de l'hôtel: le mercredi 27 mars de 15 h à 17 h ou le jeudi 28 mars de 10 h à 12 h.

ANIMAUX

Ils ont écrit l'histoire du chat

L'homme a mis longtemps avant de s'intéresser systématiquement au destin des animaux en général, et du chat en particulier. Certaines époques l'ont presque ignoré ou ont donné de lui une image négative, et il aura fallu attendre le XVIIIe siècle pour que le chat possède des biographies dignes de lui...

Si les Egyptiens ont vénéré le chat, c'est surtout grâce aux textes religieux – comme le papyrus du livre du «Livre des Morts» – que nous savons l'importance du chat-lumière sauveur du dieu solaire Ra dans la mythologie pharaonique. En revanche, l'existence du culte de la déesse-chatte Bastet est attestée par des textes grecs et latins: les Histoires d'Hérodote (484-420 av. J.C.) nous éclairent sur la vie quotidienne des chats sacrés et les rapports des Egyptiens avec l'animal tutélaire de la déesse de Bubastis.

C'est au philosophe Aristote (284-322 av. J.C.) que l'on doit, dans l'histoire des animaux, les premières observations relatives à la physiologie et au comportement de l'ailouros, terme désignant le chat domestique en Grèce. Aristote décrit notamment l'accouplement et l'instinct de prédateur du félin venu d'Egypte et qui commence à remplacer dans son pays divers mustélidés comme la belette.

Les premiers biographes

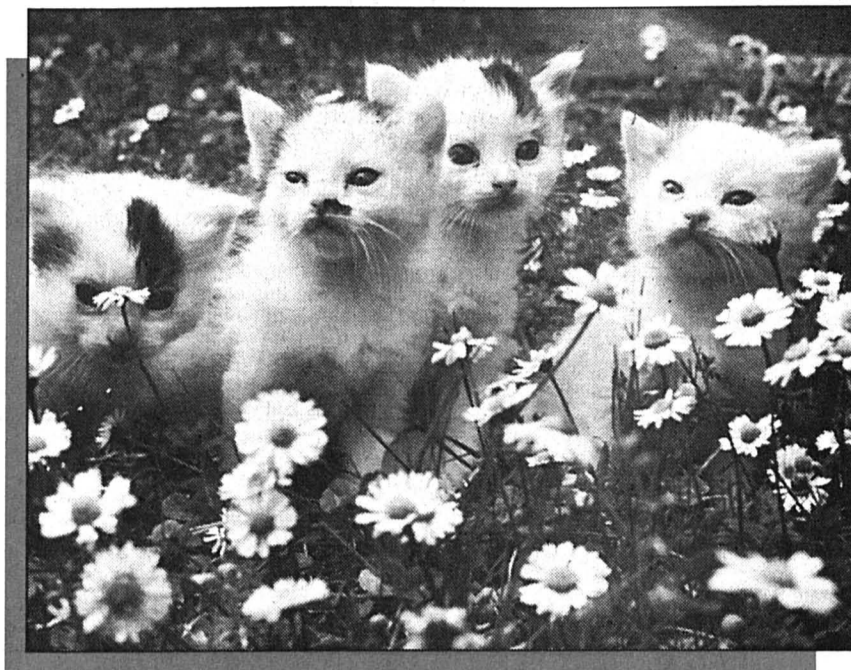
De l'obscurantisme aux lumières, si le chat apparaît dans les textes médiévaux, c'est en général sous un

jour peu avantageux. Il faut attendre le siècle des Lumières pour voir le chat trouver ses premiers biographes. C'est Antoine Furetière (1619-1688) qui lui consacre un article de son dictionnaire universel (1690-posthume), puis Montesquieu (1689-1755) évoquant le chat et le monde musulman dans les Lettres persanes (1721), et surtout François-Augustin Paradis de Moncrif (1687-1770), qui consacre un ouvrage complet à l'animal, «Histoire des Chats» (1727).

Futur Académicien français, Moncrif sera brocardé à propos de cet ouvrage qui relate pourtant, avec esprit et érudition, le parcours des chats à travers l'histoire, en Asie, en Egypte et en Europe, et insiste sur les qualités de l'animal, prévoyant même en visionnaire le règne du chat de compagnie dans une société du futur. Un ouvrage de référence, sous-estimé en son temps, sans doute parce que le sujet n'était pas considéré comme étant suffisamment «noble». Dans les autres écrits du XVIIIe siècle, le chat est plutôt mal traité.

Abondante littérature au XIXe siècle

Avec le XIXe siècle, le romantisme explique l'abondante littérature consacrée au chat. Positive ou négative, elle aura du moins permis à un grand nombre de lecteurs de se passionner – en bien ou en mal – pour un animal longtemps ignoré et ravalé au rôle de chasseur de souris. En Chine, «Maoyuan» (l'Encyclopédie des chats) de Huang Han (publiée en 1858, mais inédite en français) apporte une foule de renseignements passionnants sur l'histoire du chat domestique dans ce pays. C'est le premier ouvrage écrit



CHATONS MIGNONS – Le XIXe siècle, époque du romantisme, explique l'abondante littérature consacrée au chat.

par un passionné qui n'hésite pas à prendre la plume à la première personne pour confier son intérêt:

«*tous les hommes ont une passion, moi, j'aime particulièrement mon chat. En effet, j'aime en lui l'intelligence innée du génie, la conduite pure de l'immortel, la sagesse éveillée du Bouddah.*»

A la même époque, en France, le zoologiste A. Toussnel assène les pires coups au chat dans «L'esprit des bêtes» (1862), livre répugnant par son racisme exacerbé (l'auteur assimile chats et juifs...)

L'ère du chat de compagnie heureusement vint avec Champfleury. Ecrivain, critique d'art éclairé, ami de Manet, de nombreux artistes, Jules Husson, dit Champfleury (1821-1889) aimait les chats, et il leur rendit un vibrant hommage dans son livre simplement intitulé «Les Chats» (1869). Pour la première fois, on a en mains un ouvrage exhaustif sur le chat, qui remportera un immense succès en librairie, et l'influence de Champfleury (récompensé en son temps par la SPA) a certainement contribué à changer les mentalités vis-à-vis d'un animal

domestique mais encore très mal connu au XIXe siècle et entouré d'une aura quelque peu maléfique.

Mais ce sont principalement à deux médecins vétérinaires que l'on doit le regain d'intérêt du public pour le chat et son histoire: Maurice Barat avec «Les chats et les hommes» (1949), ouvrage fort bien documenté, et bien entendu Fernand Méry qui, à travers ses chroniques journalistiques et radiophoniques et de nombreux livres comme en particulier «Le chat, sa vie, son histoire, sa magie», a su trouver le ton juste – ni trop technique, ni trop excessivement passionnel – pour captiver un vaste auditoire. Ces deux messieurs s'intéressent à l'histoire des races, à l'aspect vétérinaire, au comportement et enfin à l'animal dans ses rapports avec l'être humain, ses mythes, son univers littéraire et artistique.

Le rayonnement de l'œuvre de Dr Méry a ouvert la voie à toute une nouvelle génération d'historiens et a largement contribué à faire du chat, dans la seconde partie de notre siècle, l'animal de compagnie par excellence... avec le chien. / ap

L'R DE RIEN

Par
Pascal Hofer



Les Caves se rebiffent

Rassurons tout de suite les personnes qui pourraient se sentir visées: je ne connais rien au dossier. Rien du tout. Les

lignes qui suivent ont donc pour fondement ma seule vision des choses, ce qui est déjà ça de pris. Et aussi superficielle soit-elle, cette vision, sans doute est-elle partagée par bon nombre de Neuchâtelois.

Bon, comme vous n'avez pas que ça à faire, j'en viens à ce qui m'amène: quand se décidera-t-on à faire subir un lifting aux Caves du Palais, à Neuchâtel? (Pour ceux qui n'auraient jamais goûté aux charmes de cette verve brunâtre, elle fait face au musée d'Histoire naturelle, entre les rues des Terreaux, des Berclès et des Fausse-Brayes).

Murs décrépis, fenêtres borgnes, vitres cassées, tags décolorés, graffitis glauques: le Bronx. Les Caves du Balai. Sans parler d'une horloge qui, après s'être arrêtée plusieurs fois à des heures différentes (ça avait au moins le mérite d'être drôle), se cache la face depuis de nombreuses années sous des cartons aussi laids que jaunés.

De nombreuses années? Je crois avoir jeté un regard étonné sur les murs des Caves du Palais lors de ma première «descente aux lampions» du 1er Août... Ce qui ne nous rajeunit pas, moi le premier.

Et pourtant le bâtiment a tout pour plaire.

Et pourtant la ville s'est diablement embellie depuis cette descente aux lampions initiatique.

Et pourtant de plus en plus de touristes déambulent dans les rues du chef-lieu.

Bref, comme il existe certainement une autre solution que le recours aux casques bleus, il serait peut-être judicieux de «poutzer» tout ça avant l'Expo 2001.

♦ P. H.

Demain dans En plus

● Prix des cigarettes: quatre augmentations en quatre ans...

● Jeux vidéo: les hélicoptères débarquent sur Sega Saturn

Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



Mon partenaire emploi. MANPOWER Technique

ANALYSE MÉTHODE CONTRÔLE

Une société horlogère fabriquant des boîtes et bracelets de montres de haut de gamme recherche un

MÉCANICIEN OUTILLEUR

Votre mission

- Fabrication de posages, gabarits et outillages d'étampages.
- Participation à la création de nouveaux produits.
- Contrôles techniques.

Nous vous demandons

- Une expérience confirmée de l'outillage.
- De bonnes connaissances de l'usinage CNC et électro-érosion.
- Vous êtes doté d'une excellente faculté relationnelle, êtes dynamique, intéressé et passionné.
- Suisse ou permis valable.

Nous vous offrons

- Un produit valorisant dans le haut de gamme.
- D'excellentes prestations sociales.
- Un cadre de travail stimulant.
- Accès aisé, parking assuré.

Lieu de travail: Genève.

Contactez Didier Ramseyer ou E. Calani,
Manpower, 20, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.
Tél. 038 21 41 41.

28-045729/4x4

CONCEPTION TEST DÉVELOPPEMENT

SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
SUITE EN PAGE • MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

Notre mandante est une manufacture de montres installée dans la région bernoise depuis le début du siècle. Ses modèles prestigieux, de haute technologie, sont surtout exportés en Amérique du Nord, en Extrême-Orient et en Europe. Pour anticiper les exigences de ses clients, elle nous a demandé de rechercher un

technicien expérimenté en qualité de RESPONSABLE SAV

Vous avez pour objectif de satisfaire l'ensemble de vos clients

Vos tâches :

Organisateur du service, vous révisiez et améliorez les processus de base, pour en optimiser la rentabilité. De notre siège, vous instruisez vos clients (agents, importateurs, centres de réparations), répartis dans le monde, sur la marche à suivre. En étroit contact avec le développement, la production et la vente, vous dirigez et coordonnez les activités de votre équipe et élaborez la stratégie SAV.

Vous-même :

Habile négociateur, ouvert aux différentes cultures, vous savez concilier la satisfaction de nos clients avec les impératifs d'une gestion rigoureuse. Véritable leader, entreprenant et charismatique, vous êtes de ceux que l'on suit. De formation technique, vous possédez une expérience horlogère, si possible sur les marchés internationaux. Dans la trentaine, vous pouvez travailler aussi en anglais et en allemand.

Nous vous offrons :

Une équipe compétente et motivée, prête à vous accueillir. Un défi passionnant dans un environnement international avec la pratique quotidienne des langues. Une vraie liberté d'action au sein d'une entreprise tournée vers la qualité, les résultats et qui tient à conserver une longueur d'avance. Un environnement et une ambiance agréables, agrémentés de conditions d'engagement attractives.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature à MERCURI URVAL SA, Ch. du Joran 1, CP 2428, 1260 Nyon 2, référence 478.1728

Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 022 / 362 19 55. Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Mercuri Urval, experts en évaluation dans les domaines : recrutement et sélection, analyse de potentiel, management development, et coaching avec bureaux à Nyon, Zollikon et Bâle ainsi que 65 autres succursales en Europe, USA et Australie.

Mercuri Urval

NATIONAL PUB BEVAIX

cherche

SERVEUSE

Entrée 1^{er} avril. 239835-236
Tél. 038/46 20 50, entre 12 h et 23 h.

Restaurant du centre ville cherche pour entrée immédiate ou à convenir

Chef de cuisine

connaissant la cuisine française et italienne.

Bon salaire assuré. 269544-236

Faire offres sous chiffres
D 028-45706 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Société romande, spécialisée en copieurs et fax de bureaux, cherche en vue de s'implanter dans le canton de Neuchâtel

2 collaborateurs de vente
(Expérience du domaine bureautique)

Possibilité de collaboration ou reprise d'une activité existante.

Eventuel partage de locaux avec société complémentaire (mobilier de bureaux, informatique).

Toutes les offres seront traitées avec confidentialité et discrétion.

Sous chiffres P 022-395200 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2. 269552-236

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

Mon partenaire emploi. **MANPOWER Technique**

ANALYSE MÉTHODE CONTRÔLE TEST

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un

INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE / ÉLECTROTECHNIQUE

Très bonnes connaissances des commandes numériques et des microprocesseurs. Bilingue français / anglais. Apte à travailler seul et à assumer des responsabilités.

Tâches principales :
Suivi de projets.
Création et développement de nouveaux produits. Organisation et responsabilité d'un département.

Vous possédez ces qualités, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer
Manpower, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/21 41 41. 89591-235

Mon partenaire emploi. **MANPOWER Technique**

ANALYSE MÉTHODE CONTRÔLE TEST

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

Très bonnes connaissances en électricité. Apte à travailler seul et à se déplacer. Connaissance indispensable de la langue allemande.

Tâches principales :
- Montage, réglage et mise en service sur site.
- Construction et réalisation de boîtiers de commande.
- Contacts avec les fournisseurs et les sous-traitants.

Vous possédez ces qualités, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer
Manpower, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/21 41 41. 269610-235

Mon partenaire emploi. **MANPOWER Technique**

ANALYSE MÉTHODE CONTRÔLE TEST

Vous aimez la vente, mais vous en avez assez d'être constamment en première ligne, alors vous êtes le

TECHNICO-COMMERCIAL que nous recherchons

Formation :
Ingénieur ou technicien en électronique ou en mécanique
Expérience de vente ou activité équivalente
Bilingue français / anglais (allemand est un avantage).

Tâches principales :
Ecoute, analyse et propositions à la clientèle
Assurer le lien entre le réseau de vente et la production
Suivi des commandes et respect des délais de livraison
Voyages occasionnels

Vous possédez ces qualités, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, alors téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer
Manpower, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/21 41 41. 89592-235

NOËLE TV Photo - vidéo - hi-fi Micro-ordinateurs

NOËLE TV, spécialiste en radio, TV et électroménager cherche

1 vendeur radio-TV-électroménager spécialisé

URGENT

Salaire et prestations intéressantes.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre dossier à
M. Castro, Noële TV,
rue Saint-Pierre 4, 1003 Lausanne, ou appelez le ☎ (077) 88 74 83. 69968-236

Leschot S.A.
Manufacture d'Horlogerie cherche

Secrétaire Commerciale

Ce poste demande les qualités suivantes :

- formation commerciale complète
- bonnes connaissances en informatique (Windows: Word + Excel) et comptabilité sur ordinateur (ID-Info)
- parler et écrire l'anglais couramment
- savoir travailler de manière autonome et avoir de l'initiative et de la flexibilité
- avoir de l'expérience en matière de commandes et facturation.

Veuillez adresser toutes offres d'emplois complètes avec curriculum vitae et photo récente à :

Leschot S.A.
Case postale 1879
2002 Neuchâtel 239870-236

BIS SERVICE
TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

afin de répondre aux exigences de ses clients, est à la recherche de

MÉCANICIENS MONTEURS INTERNES

ainsi que de

MÉCANICIENS MONTEURS EXTERNES

au bénéfice d'une solide expérience dans le montage et le s.à.v., maîtrisant l'allemand et/ou l'anglais et désireux d'effectuer des mises en service, du dépannage, de la formation, etc.

Intéressé? Alors, n'hésitez pas à contacter **Donato Dufaux** ou à lui faire parvenir votre dossier de candidature. 89594-235

12, RUE SAINT-HONORÉ 2000 NEUCHÂTEL 038/25 28 00

Restaurant Aquarium Le Landeron Tél. 51 38 28 cherche

Une sommelière

avec permis. Pour tout de suite ou à convenir. 239839-236

Cherchons **leaders indépendants** ayant contact à un niveau international. Formation assurée, gains mensuels répétitifs. Tél. 077/23 45 69. 269453-236

Cherchons **professeur de tennis** pour nos juniors Wimbledon's à Montmollin. Tél. 31 37 83. 139954-236

ASSISTANTE DENTAIRE

avec expérience cherche un poste de travail maximum 50% ou quelques heures par semaine pour la facturation (connaissances du PC).

Faire offres à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 238-3425. 239836-238

MANPOWER Technique

ANALYSE MÉTHODE QUALITÉ

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un

INGÉNIEUR EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Expérience indispensable en mécanique « lourde » ou en construction métallique. Apte à travailler seul et à assumer des responsabilités.

Tâches principales :
- Création et développement de nouveaux produits.
- Contact direct avec la clientèle.

Vous possédez ces qualités, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer
Manpower, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel. Tél. 038 / 21 41 41. 89593-235

Message à nos annonceurs

... Adresser vos offres, sous chiffres 51-2221, à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel

Ayez l'amabilité de répondre à chaque offre reçue, suite à la parution de vos

annonces sous chiffres.

Vous rendrez service aux intéressés; ils vous en remercient par avance

L'EXPRESS pub
☎ 038 25 65 01

APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour août 1996

Un(e) apprenti(e) pâtissier(ère)-confiseur(euse) motivé(e)

Adresser offres écrites ou téléphoner à :
Confiserie Agazzi, La Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24. 139832-240

Bureau d'ingénieurs civils du Locle engage

un(e) apprenti(e) dessinateur(trice) en génie civil

Préférence sera donnée à un(e) jeune terminant sa scolarité en section scientifique. Début de l'apprentissage: août 1996.

Faire offre manuscrite sous chiffres F 132-785708 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 269590-240

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE 36



BONNES VACANCES

Chaque matin les lecteurs de **L'EXPRESS** trouveront leur quotidien dans les dépôts suivants:

- VAUD/VALAIS/3 LACS**
- Aigle, K. Hongrin, Bât. PTT
 - Aigle, K. Centre Migros
 - Anzère, Magasin Carmen
 - Bettmeralp, Coop Valais/Wallis
 - Bettmeralp, K. Coop Oberwallis
 - Brigue, Bibl. de la Gare B.L.S.
 - Brigue, Bibliothèque de la Gare
 - Broc, K. Bourg de l'Auge 1
 - Broc, Tabac, rue de Monsalvens 6
 - Champex, Bazar de la Poste
 - Champéry, Bazar Grenon, Rythner S.
 - Charmey, Niki-Loisirs & Bureau
 - Château-d'Éx, K. de la poste
 - Château-d'Éx, K. de la Coop, La Ray
 - Château-d'Éx, K. de la gare
 - Château-d'Éx, K., Les Bossons
 - Collons Les, K. Le Cagibi, Micheloud
 - Crans s/Sierre, K. Gd-Place, Ed. Dollt
 - Crans-s/Sierre, Pap. de la Poste, Barras Géo
 - Crans-s/Sierre, Papeterie La Place
 - Diablerets Les, Photo J. Baudat
 - Glion, Tabac-Poste Bertou Eveline
 - Grimentz, Bazar du Vieux Pays
 - Grône, K. Le Nezoit, Siggen R.-M.
 - Haudères Epicerie-Bazar R. Trovaz
 - Haute-Nendaz, K. Big-Bazar
 - Haute-Nendaz, Les Cerisiers, Auclair N.
 - Haute-Nendaz, L. Olympic, Nendaz-station
 - Haute-Nendaz, K. Bloc-Note, Michelet R.
 - Landeron Le, camping des Pêches
 - Leysin, Magasin Rollier, Villa Zinal
 - Leysin-Feydey, Bibliothèque gare
 - Leysin, Pernet D., place du Marché
 - Leukerbad, Kiosk Untere Maressen
 - Leukerbad, Kiosk Thermal-Badcenter
 - Leukerbad, Alpenherme St-Laurent
 - Leukerbad, K. Burgerbad
 - Leukerbad, Bazar Bovet-Zumofen M.
 - Leukerbad, Bazar Allet-Loretan H.
 - Leukerbad, Walliser-Bazar
 - Leukerbad, Primo Markt, Kunibergstrasse
 - Marigny, K. de la gare
 - Marigny, K. Dranse, Bât. Poste, av. gare
 - Marigny, Coop Super Centre, rue de la Poste 3
 - Marigny, Restoroute, Relais St-Bernard
 - Marigny, C.C. Migros, Place du Manoir
 - Mayens-de-Riddes, K. de la Tzoumaz
 - Montana, Magasin Victoria
 - Montana, Chez Ali-Baba, Hauswirth M.
 - Montana, K. Grange
 - Montana, Libr. Immeuble Miremont
 - Montana, K. Randogne, Bât. PTT
 - Monthey, K. Bt Placette, av. Europe 21
 - Monthey, K. A.O.M.C., Koch A.
 - Monthey 2 Ville, K. City-Center, av. de l'Industrie 1
 - Monthey-Ville, K. av. de l'Industrie 43
 - Montreux, K. Nouvelle Poste, av. des Alpes
 - Montreux, Bibl. de la Gare M.O.B
 - Montreux, Tabashop Sovetra, Grand-Rue 46
 - Morgins, La Boutique Maytain
 - Morgins, K. de la Poste, Joris F.
 - Mosses Les, Boul.-Pât. Durussel
 - Murten, Kiosk Schiffstation
 - Ollon, K. Kabag, Le Minaret
 - Osières, Super-Marché La Ruhe
 - Osières, K. Pizzeria Gd-St-Bernard
 - Ovronnaz, Centre-Coop, K. 54130
 - Ovronnaz, Kiosque des Bains
 - Saas Fee, Kiosk Post
 - Saas-Grund, K. Postplatz, Anthamatten H.
 - Saas-Grund, Coop Center Oberwallis
 - Saillon, Nouveaux-Bains, Gauer Hôtel
 - Saint-Luc, Bazar-Boutique Burki Fritz
 - St-Maurice, Bibl. de la gare
 - St-Maurice, K. av. du Simplon 7
- Salvan, City-Shop, place Centrale**
- Salvan, C.C. Les Marais, Aliment. Primo**
- Sembrancher, Sté Concordia, G. Moulin**
- Sierre, K. de la gare**
- Sierre, Bât. Migros, Av. Guisan**
- Sierre, Kiosque Soleil, Bât. Placette**
- Sion, K. PTT, Revaz A.**
- Sion, Bibliothèque de la gare**
- Sion, K. Francey O., r. du Rhône 36**
- Sion, Centre Comm., Art de vivre**
- Sion, Pap., rue de Lausanne 51**
- Sion, K. Elysée, rue des Creusets**
- Sion, K. ruelle du Midi 29, Ylmaz D.**
- Sion, Bibliothèque de la Gare**
- Val-d'Illiez, Kiosque-Bar La Mascotte**
- Val D'Illiez, Les Crossets, Trombert G.**
- Verbier-Station, K. Vallée Blanche, Rochat B.**
- Verbier, Magasin Véronique**
- Verbier, K. Mondzeu**
- Verbier, Kiosque Vanina, Filliez M.**
- Veysonnaz, Kiosque Fragnière Ariane**
- Villars s/Ollon, K. Chamossaire, Gd-Rue**
- Villars s/Ollon, Bibl. de la gare**
- Zermatt, K. Tempelareal, Bahnhofstrasse**
- Zermatt, Kiosk Hôtel Nicoletta**
- Zermatt, Bahnhofkiosk BVZ**
- Zermatt, Coop Center Valais/Wallis**
- Zermatt, Tabak Landi Oberdorf**
- OBERLAND SUISSE CENTRALE**
- Adelboden, K. Obere Dorfstrasse 8
 - Beatenberg, K. Dorini, Appart-Hôtel
 - Beatenberg, Kiosk Hôtel Beatus
 - Grindelwald, Coop Center Berner Oberland
 - Grindelwald, K. Hauptstrasse
 - Gstaad, Bahnhofkiosk
 - Gstaad, Coop Berner Oberland, Saanenland
 - Kandersteg, Bahnhofkiosk
 - Lauterbrunnen, Bahnhofkiosk
 - Lenk La, Rawylstrasse
 - Saanen, Mag. z. Kranich, Bahnhofstr.
 - Zweisimmen, Bahnhofkiosk
- GRISONS/ENGADINE**
- Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RHB
 - Davos-Dorf, K. Parsenbahn
 - Davos-Dorf, Tabakwaren, Promenade 120
 - Davos-Platz, K. Presse-Center Raetia
 - Davos-Platz, Bahnhofkiosk
 - Fiems Waldhaus, Postplatz-Kiosk
 - Fiems-Waldhaus, K. P. Schneller
 - Klosters, Bahnhofkiosk Platz
 - Klosters, Lade Zentrum, Bahnfostr. 22
 - Lenzerheide, Zentrum Lai, Volg
 - Lenzerheide, K. via Principala 52
 - Pizolpark, Kiosk AG
 - Pontresina, K. Postgebäude
 - Pontresina, Tabak-Spezialgesch., Hauptstr.
 - Samedan, Bahnhofkiosk
 - St Moritz, Kiosk Hauptpost, via Serlas 23
 - St Moritz, Presse-Center Pl. Del Mulin 2
- PSP 006 / (25 / 3) 961

AVIS MORTUAIRES

LA CHAUX-DE-FONDS

N'imposons jamais au Seigneur la manière dont il doit venir à notre secours. Venons à Lui avec foi, et attendons son intervention avec confiance; nous ne serons jamais déçus.

Monsieur Roger Jeanneret:
Francine et Claude Mathez-Jeanneret, Olivier, Vincent et Muriel,
Denis et Nadia Jeanneret-Kaiouss et Florian;
Madame Odette Robert-Calame et famille;
Madame et Monsieur Rudi Pirolt-Jeanneret et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Daisy JEANNERET

née CALAME

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 67^{me} année, après une longue maladie, vécue avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 26 mars 1996.

La cérémonie aura lieu au temple des Forges de La Chaux-de-Fonds, jeudi 28 mars, à 10 heures 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Bouleaux 3, 2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

89666-378

MARIN

Un soir, il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame Micheline Lecomte-Dubois et Monsieur Frédy Lecomte et leurs enfants Steve et Carole, à Neuchâtel;
Madame Denise Carrel-Dubois, à Bienne, ses enfants et petits-enfants;
Madame Raymonde Giauque-Dubois, à Prêles, ses enfants et petite-fille;
Madame Aimée Léhot-Dubois, à Orvin, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Paul et Andrée Dubois, à Bienne, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Eliane Lingwood-Dubois, à New York;
Madame et Monsieur Irène et Olé Henriksen-Dubois, à Kokkedal/Danemark et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Serge DUBOIS

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à la tendre affection des siens, dans sa 78^{me} année.

2074 Marin, le 23 mars 1996.
(Cité des Sors 10)

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Monsieur et Madame Frédy Lecomte-Dubois
Chasselas 15
2006 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

240023-378

Le Comité du Secours Mutuels de Saint-Blaise a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Claude BULA

membre du comité.

Il exprime à sa famille sa profonde sympathie.

140006-378

La Direction et les collaborateurs de la maison Hans Hassler SA à Neuchâtel ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Lidia SALVATORI

courtepointière retraitée

dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Toujours disposée à rendre service, cette fidèle employée nous charmait par sa gentillesse et sa bonne humeur.

Lidia, ton sourire restera toujours dans nos cœurs.

140005-378

AVIS MORTUAIRES

CORTAILLOD

Après tant de belles années lorsque la maladie s'installe, que les forces diminuent, la mort n'est pas la mort, c'est la délivrance et commence alors le temps des souvenirs.

Madame Rolande Hermann, à Cortaillod:
Monsieur et Madame Marcel et Denise Hermann, à Cortaillod, et leurs filles:

Sandrine Hermann, à Boudry,
Corinne Hermann, à Bevaix;

Monsieur et Madame Gilbert et Janine Hermann, à Cortaillod, et leurs enfants:

Stéphane Hermann, au Landeron,
Fabienne et José Serra-Hermann et leur fille Mélissa, à Cortaillod;
Monsieur et Madame Charles Hermann, aux Etats-Unis;
Monsieur et Madame Edouard Wiedmer-Hermann, à Delémont, et famille;
Monsieur et Madame Ernest Lehmann-Hermann, à Zurich, et famille;
Monsieur Georges Hermann, à Neuchâtel, et famille;
Monsieur et Madame Maurice Schafteitel-Fistarol, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Albert HERMANN

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 78 ans.

2016 Cortaillod, le 26 mars 1996.
(Ch. de la Baume 13)

Le culte sera célébré au temple de Cortaillod, le jeudi 28 mars, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Cortaillod.

Si vous désirez honorer sa mémoire, vous pouvez penser à la Résidence En Segrin, Cortaillod (CCP 20-6520-1)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

240024-378

Les résidents, les collaborateurs et la direction de la Résidence de Cortaillod ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Albert HERMANN

Nos condoléances vont à ses proches, dans cette douloureuse épreuve.

269665-378

EN SOUVENIR DE

Antonio MESQUITA

1995 - 27 mars - 1996

Déjà un an que tu nous as quittés, tu es toujours dans nos cœurs.

Une messe sera célébrée le 30 mars, à 17 heures, en l'Eglise rouge, Neuchâtel.

239974-378

La commission scolaire et le corps enseignant de l'école primaire de Lignièrès ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Louis FRIDEZ

beau-père de Madame Michèle Fridez, enseignante à Lignièrès.

202562-378

REMERCIEMENTS

Dieu est amour.

La famille de

Fritz MONTANDON

très touchée par les nombreuses attentions reçues en ces jours de séparation, remercie de tout cœur tous ceux qui l'ont aidée par leur présence, leur message, leurs fleurs, leur don ou leurs paroles reconfortantes.

Un merci particulier aux docteurs, ambulanciers, personnel de l'hôpital et personnes qui l'ont soigné et entouré avec tant de gentillesse tout au long de sa maladie.

Veillez croire à notre sincère reconnaissance.

Les Bayards, mars 1996.

239971-378

SONVILIER

■ FERME DÉTRUITE PAR UN INCENDIE - Un rural avec habitation a été entièrement détruit par les flammes hier à Mont-Soleil sur Sonvilier (BE), a annoncé la police cantonale. Personne n'a été blessé et le bétail a été sauvé. Les dégâts sont évalués à un million de francs. Une négligence semble être à l'origine du sinistre. /ats

ACCIDENTS

AREUSE

■ CONDUCTEUR RECHERCHÉ - Hier vers 17h30, une voiture conduite par un habitant de Cortaillod circulait sur la rue de Pierre-Beau en direction de Cortaillod. A l'intersection avec la route de Colombier, le conducteur s'est trouvé en présence de la voiture Fiat Punto de couleur brune qui circulait sur ladite route en direction de Cortaillod. Pour éviter un accident, le conducteur donna un coup de volant à droite et perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta le mur sis à l'ouest de la chaussée. Le conducteur de la voiture Fiat Punto brune ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Boudry, tél. (038) 42 10 21. /comm

LE LOCLE

■ PIÉTONNE BLESSÉE - Hier vers 13h15, une voiture conduite par un habitant du Locle, circulait sur la rue Henri-Grandjean au Locle en direction du sud, avec l'intention de rejoindre la rue des Envers. Peu après l'intersection, à la hauteur de l'immeuble No 35 de la rue Bournot, l'automobiliste s'est trouvé en présence d'un piéton, qu'il heurta. La jeune J. V., du Locle, qui s'était subitement engagée sur la chaussée. Blessée, la jeune fille a été conduite à l'hôpital de la ville. /comm

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

■ NAISSANCE - 17.3. Baillod, Maïï Colline, fille de Baillod, Hervé Thierry et de Baillod née Graber, Nicole Tanja.

■ PROMESSES DE MARIAGE - 18.3. Giordano, Michel Gilbert Antoine et Kämpf, Sylvia.

■ MARIAGES - 22.2. Renck, Charles André et Pistor née Tièche, Danielle Suzanne; de Almeida Oliveira, Manuel et Fernandes Dias, Maria do Ceu.

■ DÉCÈS - 15.3. Calame-Rosset, Samuel Elie, 1917, époux de Calame-Rosset née Monnier, Marie Louise. 17. Remy, Georges Marcel, 1939, époux de Remy née Ducommun, Berthe Hilda. 18. Jaquet-Richardet née Bähler, Violette, 1918, épouse de Jaquet-Richardet, Maurice David. 22. Matthey-de-L'Endroit née Roth, Anna, 1913, veuve de Matthey-de-L'Endroit, Louis Albert.



Naissances

Nicolas et Amélie ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Julien

le 26 mars 1996 à 4 h 52

Jacqueline et Joël BLASER

Maternité de Couvet Maulins 32
2105 Travers
89668-377

Violaine et François GLARDON-DELÉCHAT ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Vanessa

le 26 mars 1996

Maternité de la Béroche Sources 12
2013 Colombier
269619-377

Evelyne et Christian JELK-NYFFELER ont la joie d'annoncer la naissance de

Chloé, Océane, Morgane

le samedi 23 mars 1996

à la clinique de la Source à Lausanne
Rue de la Pontaise 17, Lausanne
69995-377

PERMANENCE POMPES FUNÈBRES
WASSERFALLEN SA
30 40 00
RUE DES TUNNELS 1 - NEUCHÂTEL
CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE
235011-371

Dernier délai pour la réception des avis tardifs, naissances, décès et remerciements:

21 heures

Tél. 038/25 65 01

BIO Me et je, chaque jour à 15 h, 18 h et 20 h 30
 Tél. 28 10 55 V.-O. s.-t. fr./all. 16 ans

LEAVING LAS VEGAS

DÈS VENDREDI EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE
 Chaque jour à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30 16 ans

"UN FILM GRANDIOSE"

Oscar '96 de la meilleure actrice:
Susan Sarandon

SUSAN SARANDON SEAN PENN
 UN FILM DE TIM ROBBINS
LA DERNIERE MARCHE
 DEAD MAN WALKING



4 Nominations pour
 Meilleure réalisation: Tim Robbins
 Meilleure interprétation féminine: Susan Sarandon
 Meilleure interprétation masculine: Sean Penn
 Meilleure musique: Bruce Springsteen

REX
 Tél. 28 10 77

Mercredi et jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 30
Festival des films du sud

Dès vendredi en première suisse

Chaque jour à 15 h, 18 h 30 et 20 h 45
 Vendredi et samedi nocturne à 23 h
 Pour tous



APOLLO 3
 Tél. 28 10 33

2^e semaine
 12 ans

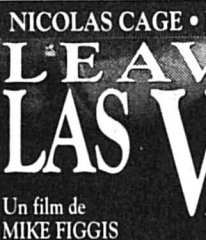
V.O. s.-t. fr./all.

Mercredi et jeudi à 20 h

Dès vendredi, chaque jour à 17 h

APOLLO 3
 Tél. 28 10 33

2^e semaine 16 ans
 V.O. s.-t. fr./all.
 Mercredi et jeudi: voir Bio
 Dès vendredi, chaque jour à 20 h 45
 Oscar '96 du meilleur acteur: Nicolas Cage



APOLLO 2
 Tél. 28 10 33

5^e semaine Pour tous
 Chaque jour à 14 h 45 et 20 h 15
 V.O. s.-t. fr./all. chaque jour à 17 h 30
 + toutes les séances du lu et ma
 Oscar '96 meilleure adaptation pour Emma Thompson



APOLLO 2
 Tél. 28 10 33

Derniers jours 16 ans
 Ve et sa noct. à 23 h 15



STUDIO
 Tél. 28 10 88

10^e SEMAINE Pour tous
 V.O. ital. s.-t. fr.



APOLLO 1 Me et je à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30
 Tél. 28 10 33 **BROKEN ARROW** 12 ans

Dès vendredi en grande première suisse Pour tous

Chaque jour à 14 h, 16 h 15, 18 h 15 et 20 h 30
 Vendredi et samedi, nocturne à 23 h 15

Le premier dessin animé entièrement composé d'images de synthèse sorti des studios Walt Disney

INTERNET: <http://www.toystory.ch>
 Distributed by BUENA VISTA INTERNATIONAL © THE WALT DISNEY COMPANY

ARCADES 5^e SEMAINE Me / Je à 15 h et 20 h
 Tél. 28 10 44 **FILE A T** 16 ans

Mercredi en V.O. et jeudi V.F. Un face à face de légende.
 DÈS VENDREDI EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE
 Chaque jour à 15 h, 18 h et 20 h 30
 Vendredi et samedi, nocturne à 23 h 12 ans

GET SHORTY (STARS ET TRUANDS)

JOHN TRAVOLTA GENE HACKMAN DEE ROSSO DANNY DEVITO

ANTHONY HOPKINS

NIXON
 AN OLIVER STONE FILM
 Il a transformé le monde et trahi son pays

PALACE
 Tél. 28 10 66

3^e semaine 12 ans
 Chaque jour à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15
 Vendredi et samedi, nocturne à 23 h

L'ARMÉE DES SINGES
 OSCARS NOMINÉE GOLDEN GLOBE
 "BRUCE WILLIS ET BRAD PITT SONT MERVEILLEUX!"
 "L'ARMÉE DES 12 SINGES PREND VOTRE ATTENTION JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE!"

STUDIO
 Tél. 28 10 88

3^e semaine 16 ans
 Chaque jour à 14 h 15 et 20 h

CASINO
 Golden Globe Award et NOMINATION AUX OSCARS comme meilleure actrice SHARON STONE
 Jeux de pouvoir, jeux de pros.

APOLLO 2
 Tél. 28 10 33

Derniers jours 16 ans
 Ve et sa noct. à 23 h 15

IL POSTINO
 Chaque jour à 17 h 30
 Derniers jours

APOLLO 3
 Tél. 28 10 33

Derniers jours 12 ans
 Vendredi, samedi, noct. à 23 h 15

BROKEN ARROW
 UN FILM DE JOHN WOO
 TRAVOLTA SLATER

APOLLO 3
 Tél. 28 10 33

7^e semaine Pour tous
 Chaque jour à 14 h 45

JUMANJI

OFFRES D'EMPLOIS

MANUFACTURE ROLEX BIENNE

Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de haut de gamme, nous vous proposons l'emploi suivant dans notre Service Fabrication Section Fournitures

Décolleur

Tâches:

- Mise en train, surveillance, réglage et entretien d'un groupe de machines Tornos classiques et CNC.
- Assurer la qualité et la production.

Profil souhaité:

- Titulaire d'un CFC de décolleur ou mécanicien-décolleur.
- Expérience dans le domaine de la fabrication des composants de la montre.
- Aptitude à assumer des responsabilités.

Nous offrons:

- Place stable.
- Ambiance de travail agréable.
- Horaire libre et vacances à la carte.
- Salaire adapté aux exigences du poste.
- Prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de postulation au Service du personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX S.A.
 Monsieur H. Zesiger, La Haute-Route 82,
 Case postale, 2501 Bienne. Tél. 032/284 220.

SISR
 Société Suisse des Informaticiens Section Romande

Architecture client-serveur, concept, implémentation, migration, exemples. Cinq exposés suivis d'une table ronde, avec MM. D. Berthoud (TI), F. Ghavami (DEC), S. Metzler (IBM), L. Robertson (CERN), P.-J. Riedo (SOPRA).

Mercredi 17 avril, 14-18 h, Crédit-Suisse Forum, Genève.

Programme détaillé, renseignements et inscriptions:
 Secrétariat SISR
 Cp 8, 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 022/348 09 07.
 Fax 022/349 23 67. 69971-236

Si vous êtes:

- disponible en journée, en soirée ou la nuit, la semaine ou le week-end,
- sportif, énergique et d'excellente présentation (min. 180 cm),
- âgé de 25 à 40 ans,
- Suisse ou au bénéfice du permis C,
- de moralité irréprochable.

Nous vous formons en qualité d'agent de sécurité

afin de renforcer notre département

«service d'ordre»

de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Il s'agit d'une activité accessoire.

Adresser offre écrite, référence «Service d'ordre» à:

239803-236

SECURITAS

Securitas SA Succursale de Neuchâtel
 Place Pury 9, Case postale 105
 2000 Neuchâtel 4,
 Tél. 038 24 45 25

Heureusement, il y a Securitas.

MARY KAY Inc. is a billion dollar U.S. Multinational company engaged in the manufacturing and sales of a broad range of skin care and cosmetic products. With a competitive edge built on excellent personal services and high quality products at reasonable prices, Mary Kay Inc. is recognized for its innovative manufacturing processes and is one of the most successful direct selling companies in the world. Mary Kay Inc. is looking for the following highly capable professionals to join the manufacturing team in the new La Chaux-de-Fonds manufacturing site:

Microbiologist
 To serve as the site Microbiologist, providing technical support for the maintenance of product integrity and quality. Responsibilities include conducting established test methodology to assure the continued quality of Mary Kay cosmetic products. Candidates must possess a Bachelor's or higher degree in Microbiology and have 8-10 years of cosmetics or pharmaceutical industry experience.

Production Supervisor
 To plan and manage activities related to the processing and packaging of Mary Kay cosmetics including effective utilization of space, equipment and materials. This individual will also supervise the weighing of raw materials, the maintenance of equipment, and the company's warehouse. We expect a Bachelors degree in engineering, with 4-8 years experience and strong people management skills.

Purchasing Specialist
 Responsibilities include the identification of suppliers, purchasing of raw ingredients and packaging materials to meet production objectives. The selected candidate will also set quality standards for vendors, monitor delivery schedules, and project purchasing costs based on trends. A Bachelor's degree and 4-8 years purchasing experience are required.

Production Scheduler
 The selected candidate will be responsible for scheduling production activities, materials and equipment to meet the company's business plan, as well as inventory levels of raw materials, components and finished goods. Qualifications include a Bachelor's degree and 4-8 years experience in production/inventory control.

All positions require fluency in English and French.
 If your profile corresponds to one of the above position, please forward your complete curriculum vitae in English to:

Mary Kay Inc.
 c/o Apinnova SA
 Fritz-Courvoisier 40
 2300 La Chaux-de-Fonds 269611-236

LOS ANGELES

Un truand à Hollywood



JOHN TRAVOLTA ET GENE HACKMAN DANS «GET SHORTY» – L'élégant truand suggère une idée de scénario au producteur fauché.

Le héros de «Get Shorty» possède l'art d'extorquer l'argent de ses «clients». De passage à Los Angeles, il se reconvertit en producteur. Un parcours qui permet à Barry Sonnenfeld de brocarder joyeusement stars et truands.

A Miami, Chili Palmer (John Travolta, impressionnant d'assurance désinvolte) exerce très efficacement son job de prêteur sur gages et se met à dos Ray Barboni, un mafioso peu futé. Envoyé à Las Vegas pour y récupérer la dette d'un blanchisseur présumé mort, le héros de «Get Shorty» («Stars et truands») accepte d'aller faire cracher un autre débiteur à Los Angeles. Il se trouve que celui-ci est un producteur de films de série Z, telles que les inoubliables «Visqueuses créatures» ou «La malédiction des géôpes géantes». Passionné de ciné, Chili voit en Harry Zimm (Gene Hackman) l'opportunité d'un recyclage à Hollywood, d'autant qu'il croise aussi Karen (Rene Russo), une actrice égarée dans ces créations de seconde zone.

accepte d'aller faire cracher un autre débiteur à Los Angeles. Il se trouve que celui-ci est un producteur de films de série Z, telles que les inoubliables «Visqueuses créatures» ou «La malédiction des géôpes géantes». Passionné de ciné, Chili voit en Harry Zimm (Gene Hackman) l'opportunité d'un recyclage à Hollywood, d'autant qu'il croise aussi Karen (Rene Russo), une actrice égarée dans ces créations de seconde zone.

Inspiré d'un roman d'Elmore Leonard, auteur de polars reconnu, le sinueux parcours filmé par Barry Sonnenfeld établit de joyeuses interférences entre la pègre et Hollywood. D'une part, Chili imagine un scénario qui relate ses propres affaires et qui s'étoffe donc au fil des événements. Les truands, d'autre part, déboulent dans ce milieu cinématographique comme des chiens dans un jeu de quilles, ou y font peser leurs méchantes menaces de bailleurs de fonds. Si Sonnenfeld tisse des liens douteux entre mafia et cinéma, il s'arrange pour que l'argent sale ne souille finalement que la poche des trafiquants.

L'enjeu de toutes ces embrouilles que domine Chili, gagnant charismatique au pays des losers, reste satirique avant tout. A ce jeu, le réalisateur de «La famille Adams» se montre bien plus pétillant que le Robert Altman de «Prêt-à-porter». Sonnenfeld navigue allègrement entre le film de gangsters tournés en dérision – difficile de résister aux déboires du mafioso ou de la crapule obsédée par la blancheur immaculée de sa moquette – et l'autoparodie hollywoodienne. Dans ce milieu, le cinéaste ne brocarde pas seulement les ringards, il s'amuse aussi de l'ego des stars. Il fait alors entrer en scène Martin Weir (Danny DeVito), alias «Shorty» (littéralement «courtaud»), dont le talent et les caprices sont inversement proportionnels à la taille.

Mais le scénario ne possède pas que des saveurs caricaturales. L'ironie la plus fine s'impose aussi par le biais du personnage de Chili qui, avec la même autorité élégante, dame le pion aux truands et conquiert la grande usine à rêves californienne.

◇ Dominique Bosshard

● Arcades, Neuchâtel; Plaza, La Chaux-de-Fonds; 1h45

DANS LES SALLES

NEUCHÂTEL

APOLLO BROKEN ARROW

John Travolta est un méchant pilote de bombardier engagé dans un duel à mort avec un autre pilote de bombardier, autrefois son meilleur ami. L'enjeu: deux missiles nucléaires éjectés dans le désert. Aux commandes: John Woo, le chorégraphe de la castagne. Mer/jeu. 15h, 17h45, 20h30, (ve/sa. noct. 23h15 en salle 3), 12 ans.

TOY STORY Jouet préféré du jeune Andy, Woody le cow-boy supporte mal d'être supplanté par un nouveau venu, Buzz l'Éclair. Les deux ennemis devront pourtant faire cause commune le jour où on les abandonne dans un fast-food. Filmée à hauteur de jouets, cette parabole accomplie en images de synthèse. Dès vendredi 14h, 16h15, 18h15, 20h30 (ve/sa. aussi noct. 23h15), pour tous.

★ RAISON ET SENTIMENTS Emma Thompson corse ses sentiments pour ne pas enfreindre les conventions de la bonne société anglaise, alors que sa sœur donne libre cours aux siens. Une pétillante adaptation du roman de Jane Austen. 14h45, (17h30 + lundi et mardi toute la journée VO st. fr/all.), 20h15, pour tous.

★ SEVEN Un tueur en série choisit ses victimes en fonction des sept péchés capitaux. Pour déjouer son machiavélisme, un flic à la veille de la retraite (Morgan Freeman) doit faire équipe avec un jeune collègue bavard (Brad Pitt). (Ve/sa. noct. 23h15), 16 ans.

JUMANJI Certains coups de dés peuvent prêter à conséquences: c'est ce que découvre un garçonnet en jouant à un jeu mystérieux, qui fait surgir dans la maison une jungle très hostile. 14h45, pour tous.

NIXON Oliver Stone part à l'assaut du plus énigmatique des présidents américains, mais la confusion gâche un portrait où la vulnérabilité se mêle à l'ignominie. Mer/jeu. 20h; dès vendredi, 17h, (VO st. fr/all.), 12 ans.

LEAVING LAS VEGAS Voir cinéma Bio. Dès vendredi, 20h45, (VO st. fr/all.), 16 ans.

ARCADES ★ HEAT Michel

Mann orchestre la confrontation entre deux géants: Robert De Niro et Al Pacino. L'un braque des banques, l'autre tente de l'en empêcher. Mais plus que de spectaculaires fusillades, ce polar privilégie les relations entre les personnages. Mer/jeu. 15h, 20h, (mercredi, toutes les séances en VO st. fr/all.), 16 ans.

★ GET SHORTY Prêteur sur gages, John Travolta évolue avec une efficace désinvolture dans le milieu mafieux. A Hollywood pour affaires, il aide un producteur ringard à monter un projet et à se défaire de ses douteux commanditaires. Une comédie de Barry Sonnenfeld qui brocarde allègrement mafia et cinéma (lire texte ci-contre). Dès vendredi 15h, 18h, 20h30 (ve/sa. aussi noct. 23h), 12 ans.

BIO LEAVING LAS

VEGAS Alcool, Nicolas Cage se propose de boire son désespoir jusqu'à ce que mort s'en suive. A Las Vegas, sa dérive croise celle d'une pute qui s'accroche à lui et accepte de le partager avec sa grande rivale: la boisson (lire texte ci-contre). Mer/jeu. 15h, 18h, 20h30 (VO st. fr/all.), 16 ans.

LA DERNIÈRE MARCHÉ Une bonne sœur (Susan Sarandon) apporte son soutien à un condamné à mort (Sean Penn). Comme son personnage, Tim Robbins essaie de comprendre chacun des acteurs du drame, le meurtrier comme les parents des victimes. Un film qui relance dignement le débat sur la peine de mort. Dès vendredi, 15h, 17h45, 20h30, 16 ans.

PALACE ★ L'ARMÉE DES

12 SINGES En 2035, l'humanité a été anéantie par un virus. Il ne reste qu'une poignée de survivants, contraints de se terrer comme des rats. Afin de connaître l'origine du virus, Bruce Willis remonte le temps et Terry Gilliam joue avec l'état mental de son personnage pour brouiller les pistes. 14h45, 17h30, 20h15, (ve/sa. aussi noct. 23h), 12 ans.

REX FESTIVAL DES

FILMS DU SUD/RONDE DE FLICS À PÉKIN (Chine) Jeune cinéaste, Ning Ying décrit, non sans humour, le quotidien

dés flics de la capitale chinoise. Mer. 15h.

AU BORD DE LA MER BLEUE (Azerbaïdjan) + MURMURE (Venezuela) La vision poétique de Boris Barnet mue un kolkhose en nouveau monde amoureux. La critique stalinienne n'a pas aimé. Dans «Murmure, Franco De Pena décrit le travail de deuil d'une vieille paysanne andine. Mer. 18h.

L'ÎLE DU CHAGRIN (Corée du Sud) En même temps qu'elle retrouve la liberté après 13 ans dans les geôles taiwanaises, l'héroïne de Hsu Hsiao-Ming découvre que son amant a refait sa vie. Mer. 20h30.

REINA Y REY (Cuba) Julio Garcia Espinosa condense l'angoisse de son pays dans les problèmes d'une vieille dame et de son chien. Jeu. 15h.

NE MEURS PAS SANS ME DIRE OÙ TU VAS (Argentine) Eliseo Subiela fait l'éloge de l'amour fou et du cinéma des origines. jeu. 18h.

GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taïwan) Hou Hsiao Hsien a construit un film dédié aux victimes de la dictature taïwanaise. Jeu. 20h30.

FANTÔME AVEC CHAUFFEUR Un grand patron (Philippe Noiret) et son chauffeur (Gérard Jugnot) sont assassinés. Devenus fantômes, ils ont 48h pour régler leurs comptes avec les vivants. Gérard Oury signe une fable à la fois grave et comique, bourrée d'effets spéciaux. Dès vendredi 15h, 18h30, 20h45 (ve/sa. aussi noct. 23h), pour tous.

STUDIO ★ CASINO Dans

les années 70, Robert De Niro dirige un casino à Las Vegas en collaborant avec la mafia, puis il épouse Sharon Stone, pour le pire. Le dernier film de Scorsese. 14h15, 20h, 16 ans.

★ IL POSTINO En exil sur une petite île italienne, le poète Pablo Neruda (Philippe Noiret) reçoit un abondant courrier qui nécessite l'engagement d'un auxiliaire. Par amitié, l'écrivain aide ce facteur inculte à conquérir la femme qu'il aime. 17h30, (VO st. fr.), pour tous.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC PAR-DELÀ LES

NUAGES Wim Wenders s'est mis au service de Michelangelo Antonioni pour qu'il puisse donner naissance à quatre histoires d'amour sublimé. Mer. 20h30 (VO st. r/all.), 16 ans.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT? Un vieux maître zen initie un jeune moine et un enfant. Jeu/ve. 20h30, (VO st. fr/all.), 16 ans.

CORSO LEAVING LAS

VEGAS Voir Bio; Neuchâtel. Mer/jeu. 18h, 20h30, (mer. aussi 15h30); dès vendredi, 17h45, (VO st. fr/all.), 16 ans.

★ L'ARMÉE DES 12 SINGES Voir Palace, Neuchâtel. Dès vendredi 20h15 (sa/di/mer. aussi 15h + ve/sa. aussi noct. 23h), 12 ans.

EDEN IL POSTINO Voir

Studio, Neuchâtel. Mer/jeu. 18h, 20h30, (mer. aussi 15h30), pour tous. Dès vendredi programme non parvenu.

PLAZA ★ L'ARMÉE DES

12 SINGES Voir Palace, Neuchâtel. Mer/jeu. 14h45, 17h30, 20h15, 12 ans.

★ GET SHORTY Voir Arcades, Neuchâtel. Dès vendredi, 15h30, 18h, 20h30, (mercredi 3 avril pas de séance à 15h30), (ve/sa. aussi 23h), 12 ans.

SCALA ★ RAISON ET

SENTIMENTS Voir Apollo, Neuchâtel. 14h45, 17h30, 20h15, pour tous.

COUVET

COLISÉE BROKEN ARROW

Voir Apollo, Neuchâtel. Ve/sa/di/lun/mar. 20h30, 12 ans.

★ BABE, LE COCHON DEVENU BERGER Ayant échappé à l'abattoir, un petit cochon doué de la parole est élevé dans une ferme. Ce qui ne devait être qu'un aimable suris se transforme en une destinée bien singulière. Di. 15h, 17h, pour tous.

◇ D. Bo./C. G.

★ Vu et apprécié

LAS VEGAS

Grande rasade autodestructrice

A Las Vegas, Ben l'alcoolique rencontre Sera la pute. Mike Figgis filme leur dérive commune en s'interdisant d'en modifier le cours inéluctable. Mais «Leaving Las Vegas» démontre qu'il ne suffit pas de forcer sur la noirceur pour créer un drame poignant.

Ben (Nicolas Cage) est un accro du goulot. Scénariste à Los Angeles, il est viré et décide d'aller s'achever à Las Vegas. De se saouler et se saouler encore, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Dans la mecque du fric et du jeu, le videur de flacons rencontre Sera (Elisabeth Shue), prostituée au visage d'ange. Ils s'aiment, mais cela n'a nullement déterminé Mike Figgis («Stormy Monday», «Mr. Jones») à faire dévier leur destin de sa sordide trajectoire. Les personnages de «Leaving Las Vegas» devront boire le calice jusqu'à la lie.

Il ne s'agit pourtant pas d'additionner leurs enfers respectifs: ni l'alcool ni le tapin n'alimentent une violence «conjugale» qui pourrait cabosser davantage ces deux paumés. Entre eux, c'est même une forme d'amour rarement vécue qui s'instaure: chacun accepte l'autre tel qu'il est. Pas question, comme dans la plupart des relations, d'exiger une quelconque transformation, pas question d'indiquer la moindre porte de sortie. Ainsi Sera est-elle l'ange qui accompagne Ben dans sa dérive éthylique, ainsi Ben est-il l'homme que Sera, tailladée par son souteneur (Julian Sands) et minée par la solitude, peut choyer et installer chez elle. Un homme dont elle ne subira pas de méchants coups de bootoir qui l'esquintent.

Mike Figgis évite toute scène de ménage convenue. A la place, on assiste à de touchants échanges sans

fard, qui sont la meilleure part du film. Ailleurs, Figgis force sur les effets de style (les ciels rougeoyants de Vegas) ou sur la noirceur de la déchéance: les confessions très crues de Sera (à qui les fait-elle?) s'avèrent d'une nécessité basement racoleuse.

S'attachant à filmer une double chute inéluctable, le cinéaste n'entre dans aucune démarche explicative. Ben est un ivrogne, Sera est une pute, on ne sait pourquoi. En guise de justification psychologique, une simple photo de famille

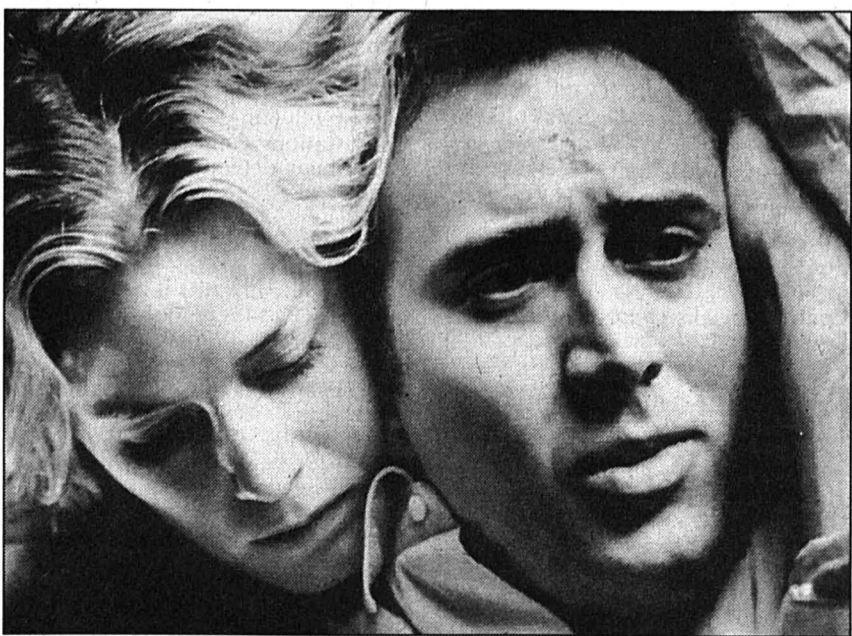
témoigne d'un bonheur perdu: Ben s'est-il mis à boire parce que sa femme l'a quitté ou sa femme l'a-t-elle quitté parce qu'il buvait?

Ce qui fait la singularité de la relation, cette acceptation de l'autre sans volonté de le changer, permet de tracer une impressionnante trajectoire sans issue. Elle condamne en revanche le scénario à l'immobilisme, quand bien même Mike Figgis s'applique à y créer des remous: mais ses scènes de casino ou les face à face avec le maquereau colérique cherchent en vain leur originalité.

◇ D. Bo.

● Apollo3, Neuchâtel; Corso, La Chaux-de-Fonds; 1h51

● Plusieurs fois cité aux Oscars (meilleur acteur, meilleur réalisateur, meilleure actrice), «Leaving Las Vegas» a obtenu l'Oscar pour le meilleur acteur Nicolas Cage.



ELISABETH SHUE ET NICOLAS CAGE DANS «LEAVING LAS VEGAS» – Ensemble, mais sur une voie sans issue.

frenetic films

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (281 033)

BROKEN ARROW 15h - 17h45 - 20h30. 12 ans. 4ème semaine. Film de John Woo, avec John Travolta et Christian Slater. Lors d'une mission ultra-secrète à bord d'un bombardier furtif B-3, 2 engins nucléaires disparaissent...

RAISON ET SENTIMENTS 14h45 - (17h30 VO st. fr/all.) - 20h15. Pour tous. 4ème semaine. Film de Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman et Hugh Grant. En Angleterre au siècle dernier, privées de leur fortune, les sœurs Dashwood et leur mère tentent de faire face à leur manière, entre raison et sentiments...

JUMANJI 14h45. Pour tous. 7ème semaine. Film de Joe Johnston, avec Robin Williams, Kirsten Dunst et David Alan Grier. Jumanji est un jeu surprenant, magique...

NIXON 20h (VO st. fr/all.). 12 ans. 2ème semaine. Film de Oliver Stone, avec Anthony Hopkins, Joan Allen et James Woods. Après JFK, Oliver Stone raconte l'extraordinaire histoire du 37ème président des Etats-Unis, de sa jeunesse difficile, à son accession au Congrès à 33 ans, jusqu'au Watergate en 1972...

ARCADES (281 044)

HEAT 15h - 20h (VO st. fr/all.). 16 ans. 5ème semaine. Film de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert de Niro et Val Kilmer. Neil est un criminel endurci qui prépare ses coups avec un soin maniaque. Vincent est un flic qui ne vit que par ça. Une rencontre qui va faire des étincelles...

BIO (281 055)

LEAVING LAS VEGAS 15h - 18h - 20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. 2ème semaine. Film de Mike Figgis d'après le roman de John O'Brien, avec Nicolas Cage et Elisabeth Shue. Ben est un scénariste qui n'a plus d'avenir, sa femme l'a quitté et il se réfugie chaque jour un peu plus dans l'alcool. Il décide d'aller à Las Vegas, la seule ville où les bars ne ferment pas...

PALACE (281 066)

L'ARMÉE DES 12 SINGES 14h45 - 17h30 - 20h15. 12 ans. 3ème semaine. Film de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe et Brad Pitt. En l'an 2035, 99% de la population a été décimée par un mal mystérieux. Pour remonter à sa source et tenter de le prévenir, James est envoyé dans le passé, en 1996...

REX (281 077)

FESTIVAL DES FILMS DU SUD
RONDE DE FLICS À PÉKIN 15h. (Chine).
AU BORD DE LA MER BLEUE + MURMURE 18h. (Azerbaïdjan).
L'ÎLE DU CHAGRIN 20h30. (Corée du Sud).

STUDIO (281 088)

CASINO 14h15 - 20h. 16 ans. 3ème semaine. Film de Martin Scorsese, avec Robert de Niro, Sharon Stone et Joe Pesci. Sam, malgré un casier judiciaire chargé, devient directeur d'un casino. Pour satisfaire la voracité de ses parrains, il va imaginer de nouvelles méthodes pour élargir les revenus...

IL POSTINO 17h30 (VO st. fr.). Pour tous. 10ème semaine. Film de Michael Radford, avec Philippe Noiret, Massimo Troisi, Maria Grazia Cucinotta et Linda Moretti. Rencontre envoûtante entre un poète et un facteur...

● Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20h30, (VO st. fr/all.), **PARDELÀ LES NUAGES**, 16 ans. **CORSO:** 18h, 20h30, (VO st. fr/all.), **LEAVING LAS VEGAS**, 16 ans. **EDEN:** 15h30, 18h, 20h30, (VO st. fr.). **IL POSTINO**, pour tous. **PLAZA:** 14h45, 17h30, 20h15, **L'ARMÉE DES 12 SINGES**, 12 ans. **SCALA:** 14h45, (17h30 VO st. fr/all.), 20h15, **RAISON ET SENTIMENTS**, pour tous.

COUVET

COLISÉE: relâche.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE: Ve/sa/di. 20h30, **SEVEN**. 16 ans.

BIENNE

APOLLO: 14h30, 20h, (VO st. fr/all.), **HEAT**. **LIDO 1, 2:** 15h, 17h45, 20h30, (parlé fr. st/all.), **LA HAINE**. 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr/all.), **FOUR ROOMS**.

REX 1, 2: 15h, 20h15, (VO st. fr/all.), **BROKEN ARROW**. 17h45, (f/d), **LA RÔLE DU JEU**. 18h, 20h15, (VO st. fr/all.), **IL POSTINO - LE FACTEUR**. (15h all.), **BABE**. 17h45, chaque jour «le bon film» (VO st. all.), **BEFORE THE RAIN - AVANT LA PLUIE**.

PALACE: 15h, 19h30, (VO st. fr/all.), **CASINO**. **STUDIO:** 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr/all.), **SENSE AND SENSIBILITY**.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur, le Red Club (ve/sa 4h); **Jusqu'à 4h:** (Danse et attractions) l'ABC, le George V (ouvert tous les jours), la Rotonde, le Big Ben, l'Escalade, le Frisbee, le Dauphin (di. fermé), Le Scotch, Le Shakespeare (lu fermé). **Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h:** Le raisin, Le Landeron (lu. fermé). Le Saloon, Le Landeron (dim. fermé), Le Chasseur, Enges (jeu, ve, sa j3h, dim. lu fermé); **Jusqu'à 3h30:** Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle.

District de Boudry - Jusqu'à 24h: Le Boudry's Club (me/je 1h, ve/sa 2h, di 23h); La Bombarde, Chez-le-Bart. **Jusqu'à 3h:** Chez Gégène, Bevaix. (di. 2h); Thé dansant tous les dimanches de 15 à 22h, chez Gégène, Bevaix..

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet. **Montagnes - Jusqu'à 2h:** Le César's (ve/sa 4h, lu fermé). **Jusqu'à 4h:** La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON

VILLE DE NEUCHÂTEL

Musée d'histoire naturelle: 12h30 et 14h15 ciné-nature: «Volcans de Sici-

le» de S. Silvestri.

Temple du Bas/Salle de musique: 20h30, Piano Seven: Pierre Audétat, François Lindemann, Michel Bastet, Gaspard Claus, Olivier Rogg, Pierre-Luc Vallet. Invités: François Guye, violoncelle et et Jacques Bolognesi, accordéon.

Office du tourisme: (9-12h/13h30-17h30) rue de la Place-d'Armes. (038) 25 42 42.

Bibliomonde (impasse max Meuron): (14-17h) livres en langues étrangères.

Bibliothèque publique et universitaire: expositions: (8-20h) «Denis De Rougemont»; (14-17h) «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau»; lecture publique (10-20h); fonds d'étude (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).

Bibliothèque des pasteurs: fbg de l'Hôpital 41, ouverte au public (14-17h30).

Bibliothèque Pestalozzi: (9-12h/14-18h).

Discothèque Le Discobole: (14-19h15) location de disques.

Patinoires du Littoral: (extérieure 10h15-11h45/13h45-16h45).

Piscines du Nid-du-Crô: (intérieure: 8-22h); (extérieure fermée).

Musée d'art et d'histoire: (10-17h) expositions: «L'esprit du mur. Les arabesques du papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle», «Collection des arts plastiques (nouvelle présentation permanente)» et les collections permanentes.

Musée d'ethnographie: (10-17h) exposition: «A fleur de peau (bijoux touaregs)» et les collections permanentes.

Musée d'histoire naturelle: (10-17h) «Zoofolie» ou le bestiaire fabuleux de Jean Fontaine, sculpteur et les collections permanentes.

Musée cantonal d'archéologie: (14-17h) collections permanentes.

Galerie des Amis des Arts: (14-18h) Kilims, art primitif.

Galerie Ditesheim: (14-18h30) «Délits de corps» oeuvres récentes de Tomasini.

Galerie DuPeyrou: (14h30-18h30) Klara Cserkés, huiles, aquarelles.

Ecole club-Migros: (10-20h30) Francis Maire, peintures.

Passage sous-voie place Pury: panneaux peints par Robert Friedrich.

Bio-Source (Gibralt 20): Arlette Shorpp-Stehlin, aquarelles et dessins. **Villa Lady:** av. du Mail 101; (de 14h à 17h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire), Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine.

DISTRICT DE BOUDRY

Accueil et placement d'animaux: Colombine (Cottendant), Refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux (FNA), (038) 41 38 31 ou (038) 61 46 35, et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel (SPAN), (038) 41 44 29 ou (038) 33 45 38.

Auvier, bibliothèque pour enfants: 14h - 15h30.

Bevaix, Galerie du Trin-Na-Niole: Exposition de Aida Rabus-Pacini, peintures et dessins, et Léopold Rabus, peintures, 14h - 18h.

Bôle, Galerie l'Enclume: Exposition de Peter Gugg, boîtes à nostalgie et Shoshana Kneubühl, céramiques, 15h - 18h30.

Boudry, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Boudry, Ludothèque de la Basse-Areuse: 15h30 - 18h.

Colombier, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Colombier, château: Musée militaire

et des toiles peintes, et mémorial de la Brigade frontière 2, ouvert du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois, visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite).

Corcelles, bibliothèque communale: 16h - 18h.

Cortailod, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Cortailod, Galerie Jonas: Exposition d'icônes, Russie des XVIIe, XVIIIe, XVIIIe et XIXe siècles, 14h30 - 18h30.

Gorgier, bibliothèque intercommunale de la Béroche: 15h - 19h.

Pavillons d'information N5: à Boudry (cour de l'ancien collège), ouvert le mardi après-midi de 14h45 à 18h30; à Saint-Aubin (rue de la Poste), ouvert chaque mercredi de 14h45 à 18h30, ainsi que le premier et troisième samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Peseux, Galerie Coi: Exposition Guenat, peintures, 15h30 - 18h30.

Peseux, bibliothèque communale: adultes et jeunesse, 16h - 18h.

Vaumarcus, Galerie du château: Exposition de Alain Lorcery, pastels, 8h - 22h.

ENTRE-DEUX-LACS

Hauterive: Galerie 2016, peintures d'Antoni Kowalski, ouvert de 15h à 19h.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, ouvert de 15h à 18h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, ouvertures: Mixte 3me âge de 12h30 à 14h. Public de 14h à 22h. Saunasolarium, 12h30 à 14h dames 3me âge, 14h à 17h dames, 17h à 19h messieurs et 19h à 22h mixte.

Marin-Epagnier: Maison des jeunes, de 14h à 23h.

Marin-Epagnier: Centre de rencontre, Espace Pierrier, salle Epagnier, 20h15. **Papilorama et Nocturama:** Marin-Epagnier, ouvert de 10h à 17h.

VAL-DE-RUZ

Cernier, salle de gymnastique: de 15h30 à 19h30, séance de don du sang.

Cernier, hôtel de la Paix: 20h, «La Suisse est-elle encore gouvernable?», soirée-débat avec le conseiller national Claude Frey.

Fontainemelon, collège: 14h, rencontre des aînés avec film.

Office du tourisme: (038) 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Epervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Cernier: Musée des sapeurs-pompiers - un univers passionnant pour tous les âges. Visites sur rendez-vous, contact Edoardo Paganuzzi, (038) 61 47 75.

Château de Valangin: fermeture annuelle.

VAL-DE-TRAVERS

Office du tourisme: rue de la Gare 16, Fleurier, du lun. au ven. de 8h à 12h et de 14h à 18h, au (038) 61 44 08 (7 jours sur 7).

Vapeur Val-de-Travers: visite du dépôt à Saint-Sulpice sur demande, au (038) 61 36 78.

Musée Jean-Jacques Rousseau, Môtiers: ouvert toute l'année sur rendez-vous.

Mines d'asphalte de La Presta, ouverture d'hiver: groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur rendez-vous, au (038) 63 30 10; individuels: dim. à 14h et 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

Musée international d'horlogerie: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée d'histoire et médaillier: 14h-17h (sauf lundi). Samedi 14h-18h et dimanche 10h-12h et 14h-18h.

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi). Mercredi jusqu'à 20h. L'Affiche en Suisse romande pendant l'entre-deux guerres.

Musée paysan et artisanal: 14h-17h ouvert seulement le mercredi, samedi et dimanche.

Vivarium: 10h-12h et 14h-17h. Fermé le mercredi matin.

Office du tourisme: Espace 1, (039) 24 20 10. Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h30. Le samedi 9h-12h.

DISTRICT DU LOCLE

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi).

Moulins souterrains du Col-des-Roches: sur demande.

Office du tourisme: Daniel-Jean-Richard 31, (039) 31 43 30. De 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. Samedi, 9h-12h.

Les Ponts-de-Martel: fromagerie de démonstration, tous les jours, 8h-12h et 17-19h, Fabrication de 8h à 10h.

La Sagne: Musée régional, toute l'année, le 1er dimanche du mois, ou sur rendez-vous (039) 31 51 06. De 13h30 à 17h.

LA NEUVEVILLE

Office du tourisme: Heures d'ouverture: 8h-12h, (038) 51 49 49

Service de maintien à domicile: soins infirmiers, aide familiale, aide ménagère, permanence téléphonique, (038) 51 40 61. Dispensaire ouvert tous les jours de 16h à 16h45, secrétariat de 9h30 à 11h.

Service social du Jura bernois: pl. du Marché 3, (038) 51 53 46.

Groupe AA: (032) 97 27 97 ou (038) 42 23 52.

SUD DU LAC

HAUT ET BAS-VULLY

Médecin de garde: (037) 71 32 00.

Ambulance: (037) 71 25 25.

Aide familiale: (037) 63 36 03.

Soins à domicile: (037) 34 14 12.

Service social Bas-Vully: (037) 73 12 82.

Service social Haut-Vully: (037) 73 11 79.

Bus passe-partout: (037) 34 27 57.

Office du tourisme: (037) 73 18 72.

AVENCHES

Musée romain: (14-17h) A fresque. La peinture murale romaine et sa technique.

Galerie du Château: (14-18h) Sandro Godel, peintures.

Service du feu: 117 ou (037) 75 12 21.

Office du tourisme: (037) 75 11 59.

Musée romain: (14-17h). Pour visite avec guide (037) 75 17 30 ou (037) 75 11 59.

Haras fédéral: (8-11h30/14-16h30) Elevage d'environ 400 chevaux.

CUDREFIN

Ambulance et urgences: 117.

Garde-port: (037) 77 18 28.

À VOTRE SERVICE

Permanences médicales et dentaires (en dehors des heures de consultations)

Ville de Neuchâtel: (038) 25 10 17.

District de Boudry: (038) 24 13 13.

Entre-deux-Lacs: votre médecin habituel.

Val-de-Ruz: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux (038) 53 34 44.

Val-de-Travers: votre médecin habituel ou hôpital et maternité de Couvet (038) 63 25 25.

La Chaux-de-Fonds: (039) 23 10 17.

District du Locle: 117 ou hôpital (039) 34 11 44.

Pharmacies de service

Ville de Neuchâtel: Bornand, rue St Maurice/rue du Concert. La pharmacie est ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (038) 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

District de Boudry: contacter le Service des renseignements, 111.

Entre-deux-Lacs: Pharmacie du Landeron, (038) 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne, (038) 24 24 24.

Val-de-Travers: contacter le Service des renseignements, 111.

La Chaux-de-Fonds: Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures (039) 23 10 17.

District du Locle: Casino, Daniel-Jean-Richard 37, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures, (039) 31 10 17.

Vétérinaire de garde

Le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Services sociaux et médico-sociaux

Services sociaux polyvalents (accueil de personnes en prise avec des problèmes sociaux de toutes natures): Centre social protestant Neuchâtel, (038) 25 11 55. La Chaux-de-Fonds, (039) 28 37 31 et Caritas Neuchâtel, (038) 25 13 06.

Centre de santé de Neuchâtel, Peseux et Corcelles-Cormondrèche: aide familiale, soins infirmiers, stomatothérapie: (038) 22 13 13.

Aide familiale et soins infirmiers à domicile: La Béroche, Bevaix (CESAR): soins, (038) 55 16 67; aide, (038) 55 29 53. **Basse-Areuse:** (038) 41 14 24. **Entre-deux-Lacs:** soins, (038) 33 18 07; aide, (038) 33 25 75.

Val-de-Ruz: (038) 53 15 31. **Val-de-Travers:** (038) 63 20 80. **La Chaux-de-Fonds:** soins, (039) 27 63 41; aide, (039) 28 22 22.

Alcoolisme. Service médico-social Neuchâtel, (038) 22 38 10. **La Chaux-de-Fonds** (039) 23 16 23. **Alcooliques anonymes:** (038) 33 06 44 et (039) 23 24 06. **SOS Alcoolisme:** (038) 25 19 19.

ASLOCA: information et défense des locataires, Neuchâtel: (038) 24 54 24; La Chaux-de-Fonds (039) 23 46 86.

Bénévolat: Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB), Neuchâtel (038) 24 06 00.

Centre spécialisé pour handicapés de la vue: Service social et réadaptation sociale, Peseux (038) 31 46 56.

Urgences

Police et ambulance: 117.

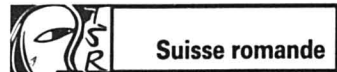
Feu: 118.

Intoxication: (01) 251 51 51.

Main Tendue: 143.

Violences: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes (038) 39 84 92 et (039) 28 58 28 ou Main Tendue 143 ou police 117.

Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois (ADCN), bureau social et permanences d'accueil Neuchâtel (038) 25 99 89.



Suisse romande

9.45 Animanisacs 10.10 Sharky et George 10.25 Vive le cinéma! (R) 10.40 A bon entendeur (R) 11.05 Les feux de l'amour 11.45 Mademoiselle 12.15 Le miracle de l'amour Le fond du désespoir 12.45 T.J.-midi 13.00 Hublot 13.05 Notre belle famille Un heureux événement 13.30 La loi est la loi Vie privé 14.15 Ciné du mercredi: Le roi et l'oiseau Film de Paul Grimault 15.55 Docteur Quinn 16.40 Les Babibouchettes et le Kangouroule 16.45 Les Gargoyles, les anges de la nuit 17.10 Alana ou le futur imparfait 17.40 Pacific Beach 18.05 Hublot 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions Banco Jass 19.15 Tout sport 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.05 Vérité, vérités
Au nom du père!



France 1

6.00 Intrigues 7.00 TFI info 7.10 A tout! Spip 9.30 Club Dorothée vacances 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.25 L'hôtel des passions. 15.15 Sous le soleil. 16.15 Super club Dorothée 17.30 Sydney Police 18.20 Les nouvelles filles d'à côté. 18.50 Vidéo gag 19.05 L'or a l'appel.

20.00 Journal

20.40 Spécial sport: Football

Match amical Belgique-France

En direct de Bruxelles

Pour le troisième match de préparation de la France en vue du Championnat d'Europe des nations, Aimé Jacquet n'a pas choisi la facilité. La rigueur belge est bien connue, et si la formation n'a pu se qualifier pour l'Euro 96 dans un groupe difficile où il y avait aussi l'Espagne et le Danemark, il ne faut pas oublier qu'elle a disputé la dernière Coupe du monde dont la France était absente!

Mi-temps / La minute hippique / Météo des neiges

22.40 Combien ça coûte?

0.10 Ushuaia
Le magazine de l'extrême

1.10 TFI nuit / Météo

1.20 Histoires naturelles

1.50 TFI nuit

2.00 Ernest Leardée ou le Roman de la Biguine.
Documentaire

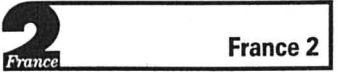
3.00 TFI nuit

3.10 Mésaventures

3.35 TFI nuit

3.45 Les aventures du jeune Patrick Pacard

4.40 TFI nuit



France 2

6.05 Dona Beija. Série 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Un livre, des livres Mercredi mat' 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours 12.20 Pyramide 12.59 Journal 13.30 Un livre, des livres 13.45 Derrick 14.40 Le renard 15.40 Hartley, coeurs à vif 16.30 Seconde B 17.00 Quoi de neuf docteur? 17.25 C'est cool. Série 17.30 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.45 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: Antoine

Téléfilm de Jérôme Foulon

Avec Zabou, Benoît Le Phat Tan, Aurélien Recoing

Le courageux combat d'un jeune garçon handicapé des membres inférieurs pour accéder à son autonomie. Une lutte partagée par ses parents qui, malgré leurs différends, sauront lui donner suffisamment d'amour pour lui permettre de se développer mentalement et physiquement. Sujet délicat traité avec habileté. L'interprétation de Zabou et celle du jeune Benoît ne peuvent laisser indifférent.

22.35 Bas les masques

On les appelle parfois les cobayes humains

23.45 La bourse / Journal

0.05 Le cercle de minuit

1.20 Histoires courtes

1.40 Studio Gabriel (R)

2.10 Jeux les bons génies (R)

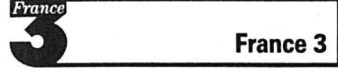
3.45 24 heures d'info

3.55 Pyramide (R)

4.25 Les Z'amours (R)

4.55 Outremers

5.50 Dessin animé



France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.00 Minikeums 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Brigade criminelle 13.40 Chasseurs de primes Téléfilm américain de John Llewellyn Moxey (1972) Avec Clint Walker, Richard Basehart. 15.00 Questions au Gouvernement 16.10 Les Craquantes 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

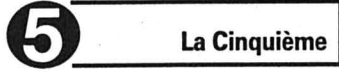
20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle: Etats d'urgence

Vies de flics

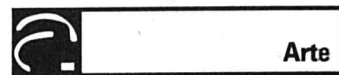
22.30 Soir 3
22.55 Un siècle d'écrivains
Edmond Rostand

23.45 Les quatre dromadaires (R)
0.35 Dynastie
1.20 Musique graffiti



La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 Fête des bébés. 13.30 La grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Demain le monde. 14.10 L'esprit du sport. 15.00 Omnis-ciencias: Les maladies mentales. 15.30 Terra X. 16.00 La justice. 16.30 Le réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 17.55 Planète blanche: Antarctique. 18.30 Le retour des chats sauvages. 18.55 Le journal du temps.



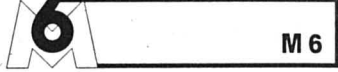
19.00 The Comic Strip (7): Une grande fille très simple 19.30 7 1/2. L'info en direct.

20.00 L'ours blanc
Seigneur des glaces
20.30 Journal

20.45 Les mercredis de l'Histoire: De Gaulle-Adenauer: Un pont sur le Rhin

Documentaire

21.45 Musica: Russlan et Ludmila
Opéra «magique»
en cinq actes
de Mikhaïl Ivanovitch Glinka
1.25 Savannah Bay, c'est toi (R)



M 6

9.15 Boulevard des clips 9.50 Fanzine 10.20 Projection privée 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les professionnels Chinoiseries 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée Des amis sincères 12.25 La petite maison dans la prairie La dernière chance (2) 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show Frissons garantis 14.00 Les aventures de Tintin Le sceptre d'Ottokar (1) 15.00 Creepy crawlers Un Crawler, ça rétrécit énormément 15.30 Gadget boy Le jour où gadget boy s'arrêta 16.00 Draculito Mordre ou ne pas mordre 16.20 Hit machine 17.00 Dance machine club 17.35 L'étalement noir La fugue 18.05 Models Inc. Avez-vous 19.00 Code quantum Etre et ne pas être 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
Dana a 17 ans
20.35 Ecolo 6
Magazine

20.45 Une femme pour moi

Téléfilm français d'Arnaud Selnac

Avec Tom Novembre, Valeria Bruni-Tedeschi

Un homme voit sa vie bouleversée à la suite d'une rencontre inopinée avec une belle et troublante inconnue qu'il s'est juré de conquérir. L'originalité est sans doute ce qui caractérise le plus cette création. Tom Novembre confirme ici son talent atypique. Un très bon moment.

22.30 Un flic à abattre
Téléfilm américain de Dick Lowry
Avec James Farentino, Charles Haid
0.05 Fantômes
Une autre femme
0.35 Rock express
1.10 Best of pop-rock
2.40 Culture pub
3.05 E=M6
3.35 Turbo
4.05 Fréquentar
5.00 Boulevard des clips

20.45 Les grosses têtes ont 20 ans!

Vingt ans déjà que les «Grosses Têtes» sont apparues pour la première fois sur les ondes radio-phoniques françaises. Menées tambour battant par l'irremplaçable Philippe Bouvard, les fortes têtes de ce soir vont fêter dignement cet anniversaire dans le cadre d'un petit théâtre qui sera installé sur le plateau. Sur scène, les fous de service viendront tour à tour évoquer sur le mode humoristique leur vie d'il y a deux fois dix ans. Avec Olivier de Kersauson, Sim, Pierre Bellemare, Guy Montagné, Evelyne Leclercq, Philippe Castelli, Francis Perrin, Carlos, Amanda Lear, Thierry Roland, Vincent Lagaf.

22.25 TJ-nuit
22.30 Mémoire vivante
Les messagers de Moscou (3/4)
23.35 TJ-nuit
23.45 Imagine
0.00 Vive le cinéma!
0.15 Bulletin de télétaxe



Eurosport

8.30 Tennis: Tournoi exhibition (R). 9.30 EuroGoals (R). 10.30 Snooker (R). 12.00 Boxe (R). 13.00 EuroFun (R). 13.30 Basketball/Slam. 14.00 Tennis: Tournoi de Key Biscane (R). 16.00 Equitation. 17.00 Formule 1: GP Magazine. 17.30 Motors. 19.00 En direct: Tennis: Tournoi de Key Biscane. 21.00 Boxe: Prime Time Magazine (R). 22.00 Football: Belgique - France. 0.00 Tennis: ATP-Tour Magazine. 0.30 Equitation (R).



TV 5 Europe

9.30 Magellan. 10.00 Autant savoir. 10.30 Flash Infos. 10.35 Envoyé spécial (R). 12.00 Perfecto (R). 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 1789 (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 L'hebdou. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.30 Du côté de chez nous (8/10). Série documentaire de Daniel Karlin. 23.30 Savoir plus santé. 0.30 Journal/Météo internationale.



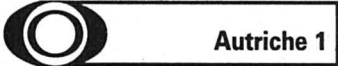
Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 computerTAF. 13.30 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Eine Liebe in Hongkong. Spielfilm (Hongkong 1984). Mit Cora Miao, Chiao Chiao u.a. 15.35 TAFstar. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Sister, Sister. 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 18.50 Telesguard. Emission d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Kino Bar. Die Filmsendung. 22.55 Filmszene: Wild Boy. Portrait eines freiwilligen Aussenseiters. 23.50 ca. Nachtbulletin/Météo.



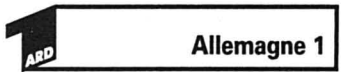
Suisse italienne

12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Météo régionale. 12.50 La grande vallata. 13.40 Street Legal. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Maguy. 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 ...E vissero fiorti e contenti. 17.05 Corso di fumetto comico. 17.40 Cartoonmania. 17.55 Amici. 18.20 La Slinge. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Storie di stelle. Presenta Gerry Scotty. 21.55 Telegiornale. 22.00 Controluce. 22.50 Telegiornale/Météo. 23.05 Pesce d'aprile. Film grottesco di Fred Walton (USA 1986). Con Jay Kaker, Deborah Foreman. 0.30 Textvision.



Autriche 1

10.45 Babylon 5 (W). 11.30 Privatdetektiv Joe Dancer: Ein Auftrag für den Affen. Amerik. Kriminalfilm (1981). 13.00 David der Kabauter. 13.25 Confetti Paletti. 13.40 Die Fraggles. 14.05 Am Her Des. 14.20 Die Rätselfburg. 14.30 Ham Turtles. 14.55 Artefix. 15.05 Die schnellste Maus von Mexiko. 15.30 Mini-ZiB. 15.40 Babylon 5. 16.25 A-Team. 17.15 Katts + Dog. 17.40 Wer ist hier der Boss? 18.05 Full House. 18.30 Alf. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Sport: Toto Länderspiel. Fussball: Osterreich-Schweiz. 22.30 Tatort. Mit Fritz Eckhardt, Kurt Jagberg. 23.55 Zeit im Bild. 0.00 Der Engel mit der Mörderhand. Amerik. Kriminalfilm (1968).



Allemagne 1

14.00 Tagesschau. 14.03 Rehmsen. Die Kontakt-Show. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 ARD-Sport extra: Fussball-Länderspiel. Deutschland - Dänemark. Daz.: 20.15-20.25 Tagesschau. 21.45 Angst im Flugpreis unbegriffen. 22.30 Tagesschau. 23.00 Die zwei Leben der Veronika. Polnisch-franz. Spielfilm (1981).



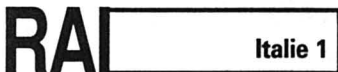
Allemagne 2

13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnell-denker. 14.15 Ocean Girl. 14.38 Theos Geburtstagsfeier. 14.40 Achterbahn. 15.05 logo. Nachrichten von A.Zebra. 15.15 Wickle ...und die starken Männer. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten/Sport/Wetter. 17.55 Hotel Paradies. 18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. Anschl.: Guten Abend (VPS 18.50). 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Mona M. 20.15 Naturzeit. 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 heute-journal. 22.15 Zündstoff: Wie Crash-Gangster abrocken. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht.



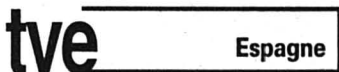
RTL F

12.05 Galaxy Rangers. 12.30 Jeu. 12.55 La vie de famille (R). 13.20 Charles s'en charge (R). 13.45 Les soeurs Reed. 14.30 L'enquêteur. 15.20 Brigade de nuit. 16.10 Kelly. 16.35 Guillaume Tell. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Poppey. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Le naufrage du Rainbow Warrior. Téléfilm de Michael Tuchner (1994). Avec Jon Voigt, Sam Neill, etc. 22.05 Leader. 22.10 Ciné-Express. 22.30 A nous la victoire. Film américain de John Huston (1981). Avec Sylvester Stallone, Michael Caine. 0.35 Télé-achat.



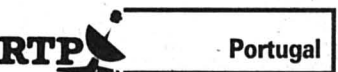
Italie 1

6.00 Euronews. 6.30 Tg 1. 6.45 Unomatina. 7.30 Tg 1 - Flash. 7.35 Tg 1 - Economia. 9.35 lo bacio tu baci. Film comedia di Piero Vivarelli (1960). Con Mina, Umberto Orsiini. Verdemattina. 11.30 Tg 1. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Cover. Cultura. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 15.45 Solletico. 17.30 Zorro. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.35 Luna Park. 20.50 Palermo: Calcio - Under 21. Italia - Portogallo. Tg 1. Porta a porta. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda.



Espagne

6.00 Euronews. 7.30 Noticias. 8.45 Euronews. 9.00 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Eurosiete. 10.15 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 Perspectivas. 12.30 Noticias. 13.00 La cocina de Karlos Arguñano. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 18.00 Gente. 18.15 Noticias. 18.45 La vuelta al mundo de Willy Fogg. 19.10 Los cinco. 19.40 Cifras y letras junior. 20.10 Serie dramatica. 21.00 Noticias. 21.30 Futbol. 23.30 Liévalato calentito, de verdad. 0.45 Noticias. 1.15 Despedida y cierre.



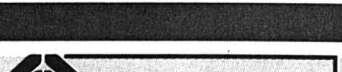
Portugal

9.45 Noticias (R). 10.00 Praça da alegria. 11.30 A bruma da memoria. 12.00 Clubissimo. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Danças vivas. 14.30 Eu show Nico. 15.30 Letra dura arte fina. 16.00 Sozinhos em casa. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 16.45 Os dias uteis. 17.45 RTPi junior. 18.30 Sinais. 19.00 Made in Portugal (R). 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.25 Moedas de troca. 21.30 Artes e letras. 22.30 Remate. 22.45 Os andrades. 23.15 O beijo de Judas. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos (R). 1.00 24 horas. 1.30 Roseira brava (R). 2.15 Tudo pelos outros (R).



La Première

8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodeurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Nouvelles scènes 96. 20.05 Sport-Première. 20.30 Football: Autriche - Suisse. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La ligne de coeur. 0.05 Programme de nuit.



Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En direct de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. Oeuvres de Bartok, Brahms. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: poétique. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Meteo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 Sigg-SaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport live mit Berichten vom Fussball-Länderspiel Osterreich - Schweiz. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.



Radio Jura bernois

7.40 Eclats de bulles. 8.00 Journal. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.10 Les naissances. 9.20 Sélection TV. 9.35 Sixties. 10.05 Arc-en-ciel: L'invité. 11.05 Sur un plateau: L'invité. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Journal. 12.30 Magazine infos. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.40 Roule-ta-bille. 15.20 Trajectoires. 16.00 Dernière ligue droite avec la Natelomobile. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 L'Emission sans nom. 20.00 Sports/Musique.



Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 18.00 Journal. 18.30 Flash. 18.30 Country Road. 19.00 Flash. 19.00 100% musique.



CANAL ALPHA +

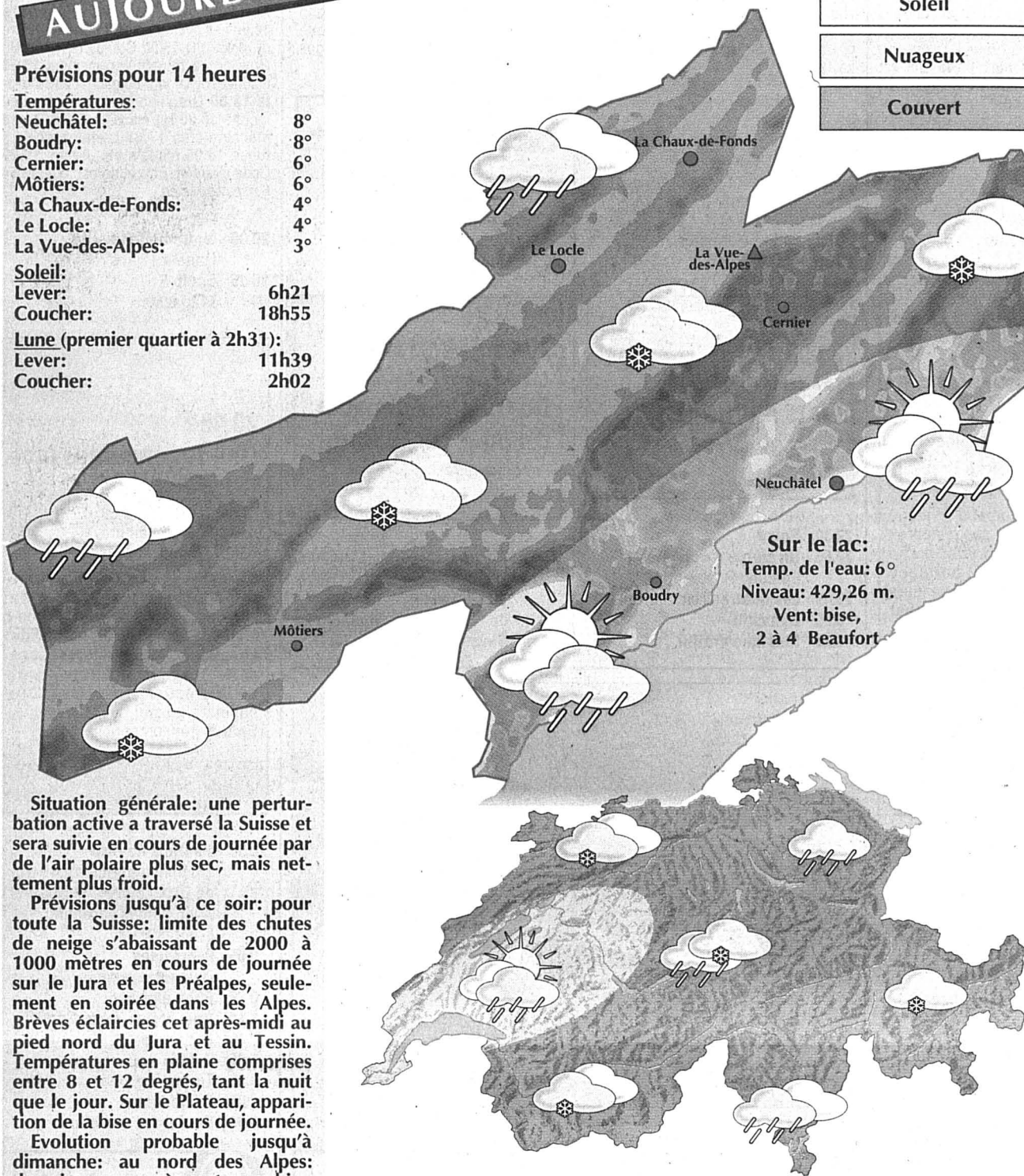
8.00 - 12.00. 19.00 Journal cantonal non-stop. 19.14 Journal cantonal non-stop. 19.28 Journal cantonal non-stop. 19.42 Journal cantonal non-stop. 20.01 Cuisine express - Salade de baudroie aux asperges vertes sur lentilles. 20.13 Point de mire: Formation professionnelle - Mécanicien 3. 20.30 Journal cantonal non-stop. 20.44 Journal cantonal non-stop. 21.00 Découverte de la Bible: Le message chrétien, peut-on s'y fier? (2) 21.30 Journal cantonal non-stop. 21.44 Journal cantonal non-stop. 22.00 Découverte de la Bible: Le message chrétien, peut-on s'y fier? (2) 22.30 Cuisine express - Salade de baudroie aux asperges vertes sur lentilles. 22.42 Point de mire: Formation professionnelle - Mécanicien 3. 23.00 Découverte de la Bible: Le message chrétien peut-on s'y fier? (2)

Ne sortons pas l'huile solaire, car il y a de l'air polaire

AUJOURD'HUI

Prévisions pour 14 heures

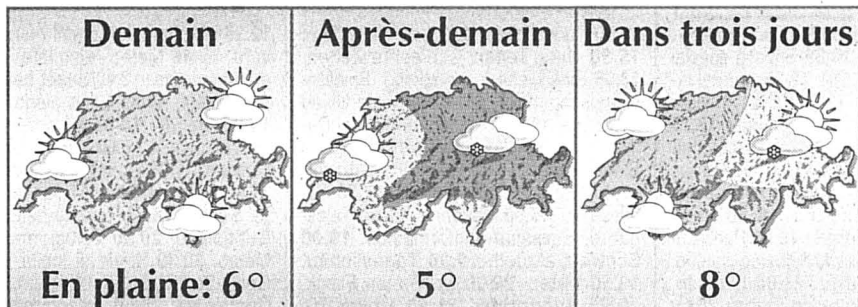
Températures:	
Neuchâtel:	8°
Boudry:	8°
Cernier:	6°
Môtiers:	6°
La Chaux-de-Fonds:	4°
Le Locle:	4°
La Vue-des-Alpes:	3°
Soleil:	
Lever:	6h21
Coucher:	18h55
Lune (premier quartier à 2h31):	
Lever:	11h39
Coucher:	2h02



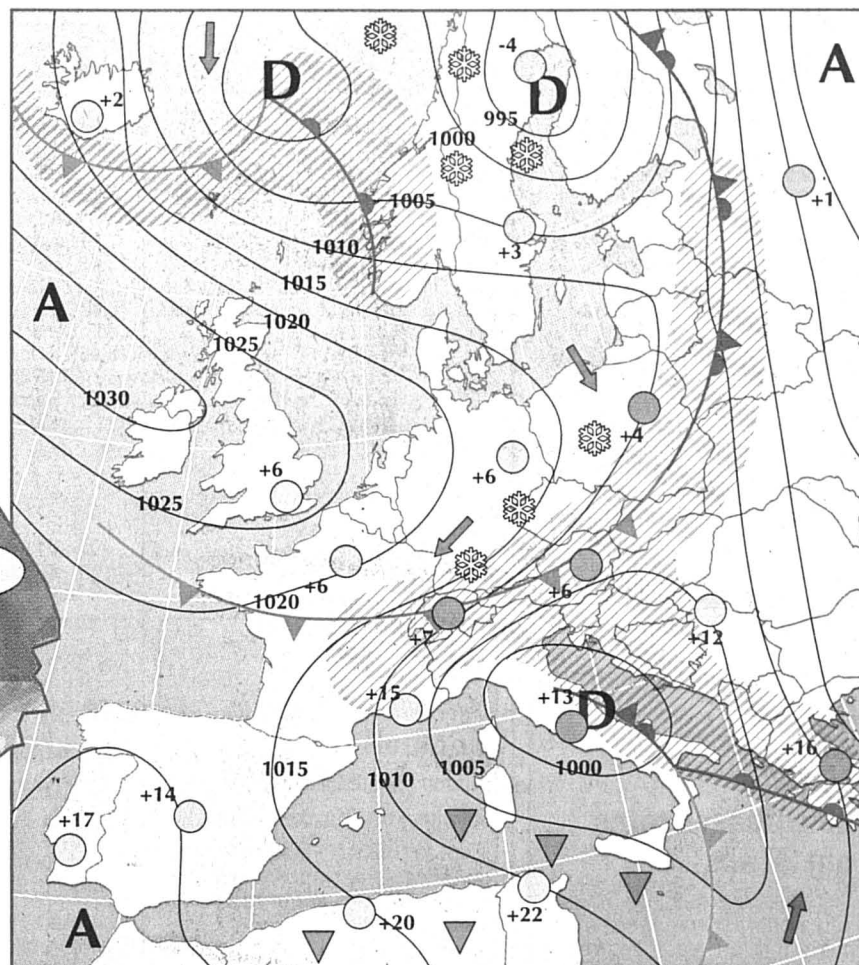
Situation générale: une perturbation active a traversé la Suisse et sera suivie en cours de journée par de l'air polaire plus sec, mais nettement plus froid.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: limite des chutes de neige s'abaissant de 2000 à 1000 mètres en cours de journée sur le Jura et les Préalpes, seulement en soirée dans les Alpes. Brèves éclaircies cet après-midi au pied nord du Jura et au Tessin. Températures en plaine comprises entre 8 et 12 degrés, tant la nuit que le jour. Sur le Plateau, apparition de la bise en cours de journée.

Evolution probable jusqu'à dimanche: au nord des Alpes: demain, passage à un temps bien ensoleillé. Dans les Alpes, encore nuageux, avec quelques flocons. Vendredi, samedi et dimanche, temps variable encore assez froid, des moments d'éclaircies surtout en plaine, quelques giboulées de neige surtout sur le versant nord des Alpes.



Infographies Pascal Tissier **L'EXPRESS**
Sources: Jean-François Rumley,
Observatoire cantonal et Keystone.



Front froid		Pluie	
Front chaud		Averses	
Occlusion		Zone orageuse	
Courant d'air froid		Neige	
Courant d'air chaud		Anticyclone	
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	1015 1010 1005	Dépression	
		Ciel serein	
		Ciel nuageux	
		Ciel couvert	

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

Températures	24.03	25.03	26.03
Moyenne	12,3°	10,5°	10,8°
6h30	6,9°	8,8°	7,8°
12h30	16,2°	10,5°	13,3°
18h30	16,1°	13,0°	12,7°
Maximum	19,0°	16,0°	14,6°
Minimum	6,4°	8,2°	7,3°

Précipitations (en mm)

	0,0	1,4	0,8
Pression barométrique (en mbar)			
6h30	962,2	959,4	955,4
12h30	962,7	959,6	954,2
18h30	961,4	957,8	951,0

TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

En Suisse		
Zurich	beau,	14°
Bâle-Mulhouse	peu nuageux,	19°
Berne	peu nuageux,	14°
Genève-Cointrin	peu nuageux,	13°
Sion	très nuageux,	15°
Locarno-Monti	très nuageux,	10°
Ailleurs en Europe		
Paris	très nuageux,	12°
Londres	très nuageux,	6°
Berlin	très nuageux,	0°
Moscou	beau,	1°
Athènes	très nuageux,	15°
Istanbul	averses pluie,	6°
Rome	très nuageux,	15°
Palma	très nuageux,	16°
Lisbonne	peu nuageux,	17°
Autres continents		
Jérusalem	pluvieux,	6°
Miami	nuageux,	26°
New York	nuageux,	16°
Rio de Janeiro	nuageux,	32°
San Francisco	temps clair,	14°
Bangkok	temps clair,	35°



UNE PHOTO QUI A DU... CHIEN! - Cette photo nous a été transmise par un lecteur, Jean-Pierre Nyffeler, de Rüfenacht. Elle a été prise un matin à Greenwich Village, à côté de New York. Ce cliché démontre parfaitement que la foi peut renverser des montagnes, ou plutôt des hydrants dans ce cas-ci. Toujours est-il que le propriétaire a considéré que son petit teckel a dépassé les bornes, voulant sans doute entrer à son tour dans un magasin. Peut-être même que tous deux se sont regardés en... chiens de faïence, avant de donner un bon coup de collier pour finir leur promenade. E

Clin d'œil

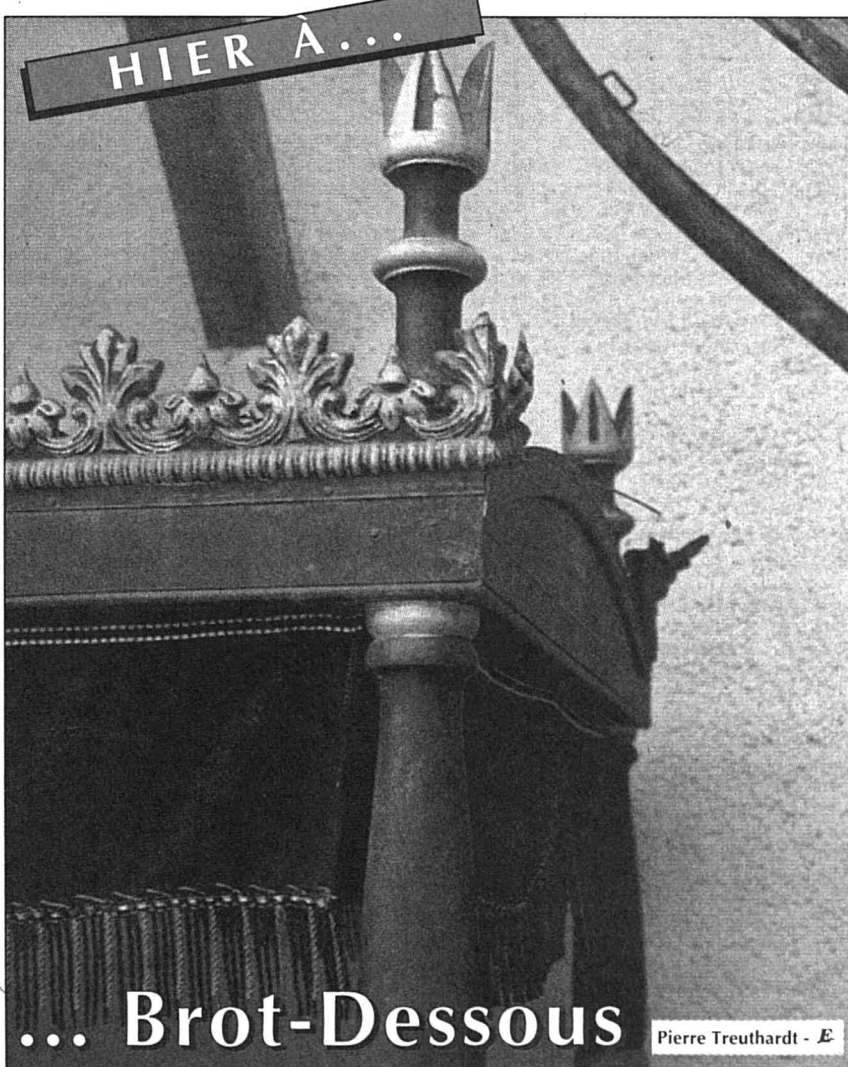
Brésiliens truffés à la coke

Les douaniers russes ont arrêté récemment deux Brésiliens à l'aéroport international de Moscou après leur avoir imposé un examen aux rayons X: chacun avait avalé une soixantaine de préservatifs remplis de cocaïne.

L'examen radiologique a montré qu'un passager avait avalé 63 préservatifs et son compagnon 62, soit 2,5 kg au total de poudre blanche.

Selon l'agence Interfax, la police, en collaboration avec les agents des douanes, a examiné les deux passagers car ils avaient tout simplement l'air suspect.

Par ailleurs, deux Nigériens en provenance de Bogota en Colombie ont aussi été arrêtés le week-end dernier à l'aéroport de Moscou: l'un avait 760 grammes de cocaïne dans son sac et l'autre 550 grammes dans ses chaussures. /ap



... Brot-Dessous

Pierre Treuthardt - E